

Décembre 2014



151, rue Slater, bureau 710

Ottawa (Ontario) K1P 5H3

613- 233- 8891

[csls@csls.ca](mailto:csls@csls.ca)

CENTRE  
D'ÉTUDE DES  
NIVEAUX DE VIE

RESSERRER L'ÉCART DANS LA SCOLARISATION DES  
AUTOCHTONES AU CANADA : ÉVALUER LES  
PROGRÈS ET ESTIMER LES BÉNÉFICES  
ÉCONOMIQUES

Le 17 décembre 2014

Version définitive

Matthew Calver

Préparé pour Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Les opinions et les déclarations attribuées au Centre d'étude des niveaux de vie dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ou du gouvernement du Canada.

# **Resserer l'écart dans la scolarisation des Autochtones au Canada : Évaluer les progrès et estimer les bénéfices économiques**

## **Résumé**

Le présent rapport souscrit à deux principaux objectifs. En premier lieu, il vise à mesurer les progrès accomplis entre 2001 et 2011 en ce qui concerne le resserrement des écarts dans la scolarisation des Autochtones et leur situation sur le marché du travail, puis à évaluer l'incidence de ces progrès (ou de l'absence de progrès) sur l'économie canadienne. En deuxième lieu, il vise à fournir des prévisions à jour relativement aux bénéfices que l'on réalisera en éliminant d'ici 2031 les écarts de scolarité observés en 2011. Sur la base des projections de la population autochtone pour 2031 et des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, nous évaluons l'effet du resserrement des écarts de scolarité sur la situation des Autochtones au sein du marché du travail et sur le rendement économique national. Nous classons les bénéfices en fonction des différentes variables analysées, soit la province de résidence, le sexe, l'âge, l'identité autochtone, le statut d'Indien inscrit et le lieu de domicile, selon qu'il se situe à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve. Nous estimons que les retombées économiques globales qui découleront directement du resserrement de l'écart entre 2011 et 2031 pourraient atteindre 261 milliards de dollars.

# Resserrer l'écart dans la scolarisation des Autochtones au Canada : Évaluer les progrès et estimer les bénéfices économiques

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	iii
Sommaire .....	i
<b>Liste des graphiques</b> .....	i
Liste des tableaux.....	i
<b>I. Introduction</b> .....	5
A. Justification et contexte.....	5
B. Structure du rapport .....	7
<b>II. Importance de l'éducation</b> .....	9
A. Éducation et rendement sur le marché du travail .....	12
<i>i. Taux d'activité de la population active</i> .....	12
<i>ii. Taux de chômage</i> .....	13
<i>iii. Taux d'emploi</i> .....	14
<i>iv. Revenu</i> .....	15
<i>v. Canaux</i> .....	17
B. Éducation et conditions économiques globales.....	20
C. Éducation et résultats ne concernant pas le marché du travail .....	22
<i>i. Santé</i> .....	23
<i>ii. Criminalité</i> .....	24
<b>Non-Autochtones</b> .....	25
<i>iii. Engagement politique</i> .....	25
<b>III. Évaluer les écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada</b> .....	27
A. Rendement sur le marché du travail.....	29
<i>i. Taux d'activité de la population active</i> .....	30
<i>ii. Taux de chômage</i> .....	33

iii.	<i>Taux d'emploi</i> .....	36
iv.	<i>Revenu d'emploi</i> .....	38
v.	<i>Résumé</i> .....	43
B.	Autres résultats.....	44
C.	Éducation et disparités de situations .....	47
i.	<i>Déficit de scolarité des Autochtones</i> .....	47
ii.	<i>Écarts de rendement sur le marché du travail selon le niveau d'éducation</i> .....	55
iii.	<i>Domaines d'études</i> .....	63
D.	Autres facteurs influant sur les écarts de rendement.....	
i.	<i>Province ou territoire de résidence</i> .....	68
iii.	<i>Sexe</i> .....	71
iv.	<i>Âge</i> .....	72
v.	<i>Identité autochtone</i> .....	74
vi.	<i>Situation démographique des Canadiens autochtones</i> .....	74
vii.	<i>Mobilité ethnique</i> .....	80
<b>IV.</b>	<b>Estimation des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart</b> .....	<b>83</b>
A.	Projections de la population autochtone et des conditions économiques.....	84
i.	<i>Projections démographiques</i> .....	84
Scénario	.....	85
ii.	<i>Projections des salaires, de la productivité et de la croissance économique</i> .....	89
B.	Méthodologie .....	90
C.	Résultats .....	105
i.	<i>Niveau de scolarité</i> .....	106
ii.	<i>Emploi</i> .....	108
iii.	<i>Production</i> .....	111
iv.	<i>Revenu d'emploi moyen</i> .....	116
v.	<i>Résultats agrégés</i> .....	118
vi.	<i>Robustesse des résultats</i> .....	121
vii.	<i>Estimations concernant les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves</i> .....	126
viii.	<i>Estimations concernant les Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit</i> .....	133
ix.	<i>Analyse rétrospective des gains réalisés entre 2001 et 2011</i> .....	

<b>V. Conclusion</b> .....	<b>143</b>
A. Résumé des principales constatations .....	143
B. Répercussions sur les politiques .....	145
C. Limites de l'étude .....	147
D. Suggestions pour les travaux à venir.....	150
Références.....	152
Annexe .....	161
Liste des tableaux des annexes.....	161

# Resserrer l'écart dans la scolarisation des Autochtones au Canada : Évaluer les progrès et estimer les bénéfices économiques

## Sommaire

### Introduction

Les indicateurs de rendement économique et social montrent que les Autochtones du Canada continuent de tirer de l'arrière par rapport au reste de la population. Or, il est largement reconnu que l'élimination de ces disparités socio-économiques repose en grande partie sur l'augmentation du niveau de scolarité des Autochtones. Les personnes les plus instruites ont une meilleure situation sur le marché du travail, jouissent d'un meilleur état de santé, affichent un taux de criminalité inférieur et présentent de nombreuses autres caractéristiques souhaitables. En élevant leur niveau de scolarité, les Autochtones acquerraient des connaissances et des compétences susceptibles de favoriser leur réussite sur les plans professionnel et personnel.

L'amélioration du sort des Autochtones ne consiste pas simplement à aider les moins privilégiés. En plus de plonger le Canada dans l'embarras devant la communauté internationale, le faible niveau de vie des Autochtones entraîne d'importantes dépenses gouvernementales en matière d'aide sociale, de soins de santé et de services pénitentiaires. Outre les coûts directs qu'elles engendrent, rappelons que les conditions de vie défavorables des Canadiens autochtones sont le résultat de taux de chômage élevés et de faibles revenus, lesquels représentent des pertes financières non seulement pour ces citoyens, mais également pour l'économie canadienne globale. La faible scolarité de la population autochtone au Canada témoigne quant à elle de l'insuccès des efforts visant à développer et à utiliser pleinement les ressources humaines de la nation. La réduction des écarts de scolarité aurait une incidence positive considérable sur le taux d'emploi, la productivité et le produit intérieur brut (PIB) du Canada.

En 2007, le Centre d'étude des niveaux de vie (CENV) a produit un rapport selon lequel l'élimination du déficit de scolarité des Autochtones entre 2001 et 2017 pourrait entraîner de très importantes retombées économiques (Sharpe et coll., 2007). Le présent rapport fait suite à cette étude et vise à réévaluer les bénéfices attribuables au resserrement des écarts en s'appuyant sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Le présent rapport souscrit à deux principaux objectifs. En premier lieu, il vise à mesurer les progrès accomplis entre 2001 et 2011 en ce qui concerne le resserrement des écarts dans la scolarisation des Autochtones et leur situation sur le marché du travail, puis à évaluer l'incidence de ces progrès (ou de l'absence de progrès) sur l'économie du Canada. En deuxième lieu, il vise

à fournir des prévisions à jour relativement aux bénéfiques que l'on réalisera en éliminant d'ici 2031 les écarts de scolarité observés en 2011. La méthodologie appliquée s'apparente à celle de la dernière étude du CENV sur le sujet. On l'a toutefois modifiée afin de tenir compte d'autres facteurs, c'est-à-dire l'âge, le sexe et la répartition géographique des populations autochtones. Ce rapport classe les bénéfiques réalisés sous différentes catégories, soit la province de résidence, le sexe, l'âge, l'identité autochtone et le lieu de domicile, selon qu'il se situe à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve.

Le rapport comporte cinq sections. La section 1 sert d'introduction. La section 2 passe brièvement en revue les liens que la recherche établit entre un niveau de scolarité supérieur et une meilleure santé économique aux plans individuel et social. La section 3 explique les écarts entre Autochtones et non-Autochtones en ce qui concerne la scolarité et le rendement sur le marché du travail. On y traite de la façon dont ces écarts ont évolué entre 2001 et 2011, ainsi que de la relation entre ces derniers et les caractéristiques démographiques des Autochtones. La section 4 décrit la méthodologie utilisée pour évaluer les bénéfiques attribuables au resserrement de l'écart de scolarité et présente les résultats obtenus lorsque cette méthodologie est appliquée aux données de l'ENM. Enfin, la section 5 fournit un résumé des principales constatations, une brève analyse des répercussions sur les politiques, ainsi que des explications sur les limites de la présente étude, lesquelles s'adressent aux lecteurs qui souhaitent approfondir leur connaissance du sujet.

### **Écarts au sein du marché du travail**

Les Autochtones touchent des salaires plus faibles et sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les Canadiens non autochtones. Les statistiques présentées ci-dessous sont tirées de l'ENM de 2011 :

- Le taux d'activité de la population active exprime le rapport entre le nombre de travailleurs ou de chercheurs d'emploi et le nombre total de personnes en âge de travailler. En 2011, le taux d'activité de la population active âgée de 25 à 64 ans était de 71,7 pour cent pour l'ensemble du Canada et de 80,6 pour cent pour la population non autochtone.
- Cette même année, le taux de chômage des Autochtones (proportion des sans-emploi au sein de la population active) était de 12,8 pour cent chez les 25 à 64 ans. Ce taux était plus de deux fois supérieur au taux de chômage de 6,0 pour cent des non-Autochtones.
- Seulement 62,5 pour cent des Autochtones âgés de 25 à 64 ans occupaient un emploi, alors que ce pourcentage s'élevait à 75,8 chez les non-Autochtones.

- En 2010, parmi les travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, les Autochtones gagnaient en moyenne 50 928 \$<sup>1</sup>, tandis que le salaire moyen des non-Autochtones était de 60 296 \$.

L'ampleur des écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones varie selon les sous-ensembles de la population. Les sous-groupes d'Autochtones dont la situation sur le marché du travail s'apparente le plus à celle des non-Autochtones sont les Métis, les femmes, les habitants de l'Est du Canada et les personnes vivant hors réserve. On observe généralement des écarts plus importants chez les habitants des Prairies et des territoires, les Inuits et les membres des Premières Nations, en particulier ceux vivant dans les réserves.

Certains des écarts décrits ci-dessus s'expliquent par les différences démographiques entre les populations autochtone et non autochtone. La population autochtone tend à être moins âgée; or, les jeunes gens touchent des salaires moins élevés et ont plus de difficulté à décrocher et à conserver un emploi. De plus, la population autochtone se concentre majoritairement dans les régions rurales, lesquelles offrent généralement moins de débouchés économiques que les autres milieux. Cela dit, le rendement des Autochtones sur le marché du travail demeure inférieur même lorsque l'on tient compte des différences démographiques et géographiques. Cette situation s'explique notamment par l'écart de scolarité entre les Autochtones et les non-Autochtones.

### **Écart de scolarité**

Les personnes les plus instruites ont une meilleure situation sur le marché du travail que celles dont le niveau de scolarité est plus faible. Depuis des dizaines d'années, la recherche en économie met clairement en évidence la rentabilité des investissements dans l'éducation. L'éducation peut contribuer à améliorer les perspectives d'emploi et à accroître les revenus futurs d'une personne de nombreuses façons. Les travailleurs instruits possèdent de précieuses connaissances et compétences, ce qui augmente leur valeur aux yeux des employeurs. Le niveau de scolarité d'une personne peut également témoigner du fait que cette dernière démontrait certaines aptitudes et habiletés avant même d'entreprendre des études.

En plus d'améliorer les perspectives d'emploi au plan individuel, la scolarisation peut avoir des retombées positives pour la société. Le fait d'embaucher des personnes instruites peut avoir un effet d'entraînement et accroître la productivité d'autres employés. De plus, les personnes plus scolarisées font parfois de meilleurs choix en matière de santé, de relations sociales et de gestion financière.

Certes, le niveau de scolarité de la population autochtone est inférieur à celui de la population non autochtone. Nos analyses portent exclusivement sur les 25 à 64 ans; nous évitons ainsi de tenir compte de la population autochtone relativement jeune qui n'a pas encore eu le

---

<sup>1</sup> Les chiffres présentés dans le sommaire ont été ajustés en fonction de l'inflation et sont exprimés en dollars canadiens de 2010.

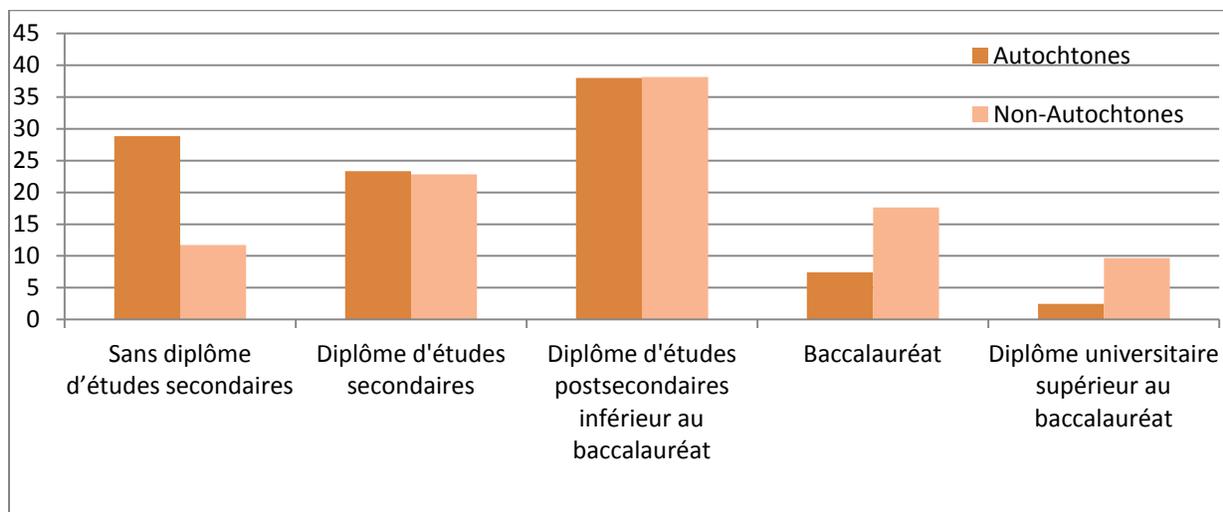
temps de terminer ses études. Il peut être difficile de comparer le niveau de scolarité de deux populations, car il n'y a aucune donnée statistique unique et facile à obtenir sur laquelle appuyer nos comparaisons.

On peut estimer le nombre d'années de scolarité moyen de la population en attribuant un nombre d'années d'études à chacune des catégories du plus haut niveau de scolarité atteint, et ce, selon le nombre d'années d'études qu'a déclarées l'ensemble de la population de chacune de ces catégories respectives lors du Recensement de 2001. Ce calcul permet d'élaborer un indicateur commun, lequel servira à résumer la répartition selon le niveau de scolarité en fonction du nombre d'années d'études attribuées à chaque catégorie.

Nous estimons qu'en 2011, les Autochtones âgés de 25 à 64 ans comptaient en moyenne 12,7 années de scolarité, alors que les non-Autochtones du même groupe d'âge en comptaient en moyenne 14,1. Cet écart représente une différence moyenne de 1,4 année de scolarité.

La représentation graphique de la répartition des taux de scolarité selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu est un autre moyen d'illustrer cet écart (voir graphique ci-dessous). On observe des proportions similaires d'Autochtones et de non-Autochtones dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme d'études secondaires ou d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat. On note cependant des différences dans la répartition de la population chez les groupes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires et ceux ayant complété une formation universitaire. Les Autochtones sont beaucoup moins susceptibles de terminer leurs études secondaires ou d'obtenir un diplôme universitaire.

Distribution des populations autochtone et non autochtone âgées de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité complété, 2011



Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ENM de 2011.

Si les faibles taux de scolarité des Autochtones contribuent largement aux écarts sur le marché du travail, ils n'expliquent pas toutes les différences observées. Si l'on tient compte du niveau de scolarité, on remarque que les écarts au sein du marché du travail subsistent dans une certaine mesure. L'écart de revenu chez les groupes les moins instruits tend à être très faible, mais est tout de même considérable chez les Autochtones possédant un baccalauréat. De façon similaire, les écarts sur le marché du travail sont très importants pour les groupes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires et tendent à diminuer plus le niveau de scolarité augmente.

### **Les écarts se resserrent-ils?**

Nous nous intéressons à l'évolution des écarts au fil du temps. Les décideurs politiques sont pleinement conscients du niveau de scolarité inférieur et du faible rendement sur le marché du travail des Autochtones, et c'est pourquoi ils ont mis en place des politiques visant à pallier ces lacunes. Si l'on compare les résultats du Recensement de 2001 et de l'ENM de 2011 en ce qui concerne les 25 à 64 ans, on note certaines améliorations :

- L'écart entre les taux d'activité au sein de la population active s'est très peu résorbé entre 2001 et 2011. Il était de 9,2 points de pourcentage en 2001 et de seulement 8,9 points en 2011. On observe un resserrement considérable entre 2001 et 2006, mais ce progrès s'est pratiquement dissipé au cours des cinq années suivantes.
- En termes absolus, le taux de chômage des Autochtones était de 11,3 points de pourcentage supérieur à celui des non-Autochtones en 2001. Cet écart atteignait 6,8 points de pourcentage en 2011. La réduction de l'écart absolu s'est essentiellement opérée entre 2001 et 2006.
- Suivant ce resserrement, l'écart entre les taux d'emploi est passé de 16,6 points de pourcentage en 2001 à 13,3 points de pourcentage en 2011. Ces progrès se sont presque uniquement réalisés entre 2001 et 2006.
- En 2000, les travailleurs autochtones à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans gagnaient en moyenne 11 330 \$ (en dollars de 2010) de moins que les non-Autochtones. Cet écart est passé à 9 368 \$ en 2011. En termes relatifs, l'écart correspondait à 22,6 pour cent du revenu des non-Autochtones en 2000 et à 15,5 pour cent en 2010. L'écart de revenu relatif a diminué en moyenne de 0,71 pour cent par année. La réduction de cet écart a eu lieu principalement entre 2005 et aujourd'hui.

Écarts de rendement sur le marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans, tableau récapitulatif

Écart (en points de pourcentage)	2001	2006	2011	Variation entre 2001 et 2011 (en points de pourcentage)
Écart entre les taux d'activité (absolu)	9,2	8,1	8,9	- 0,3
Écart entre les taux d'emploi (absolu)	16,6	13,3	13,3	- 3,3
Écart entre les taux de chômage (absolu)	- 11,3	- 7,9	- 6,8	4,5
Écart de revenu d'emploi <sup>a</sup> (relatif)	22,6	21,4	15,5	7,1

<sup>a</sup> Basé sur le revenu gagné lors de l'année précédente

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

La réduction de ces écarts s'explique en partie par l'amélioration du niveau de scolarité des Autochtones. Parmi les autres causes possibles de ce resserrement, on compte les changements démographiques, les bouleversements économiques touchant les régions où la population autochtone est concentrée ou relativement peu concentrée (par exemple, l'essor de l'industrie des ressources naturelles dans l'Ouest canadien), les erreurs de déclaration dans l'ENM, ainsi que d'autres facteurs sociaux.

Nombre d'années d'études moyen des Canadiens autochtones et non autochtones âgés de 25 à 64 ans, tableau récapitulatif

	2001	2006	2011	Variation absolue (années) 2001 – 2011
<b>Autochtones</b>	11,93	12,43	12,69	0,76
<b>Non-Autochtones</b>	13,28	13,84	14,09	0,81
<b>Écart (années)</b>	1,35	1,41	1,40	0,05
<b>Écart par rapport au niveau de scolarité des non-Autochtones en 2001 (années)</b>	1,35	0,85	0,59	- 0,76

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

L'écart dans l'éducation autochtone s'est légèrement accentué entre 2001 et 2011. En termes absolus, selon une estimation approximative basée sur le nombre d'années d'études, l'écart de 1,35 année en 2001 est passé à 1,40 année en 2011, ce qui représente une augmentation de 0,05. Il n'en demeure pas moins que le niveau de scolarité des Autochtones s'est considérablement amélioré au cours de cette période. Le nombre moyen d'années de scolarité des Autochtones a augmenté de 0,76 année, tandis que la part de la population autochtone âgée de 25 à 64 ans possédant un certificat d'étude, un diplôme ou un grade a grimpé de façon draconienne et est passée de 61 pour cent en 2001 à 71 pour cent en 2011. Le taux de scolarité de

la population non autochtone a augmenté de façon similaire au cours de cette même période et c'est pourquoi l'écart n'a pratiquement pas varié.

Les taux de scolarité des Autochtones se sont presque exclusivement améliorés à l'extérieur des réserves. Dans les réserves, le pourcentage de la population autochtone ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est passé de 48,4 à 46,4 pour cent entre 2001 et 2011. Par ailleurs, le pourcentage de la population autochtone vivant hors réserve et ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade est passé de 35,2 à 24,2 pour cent au cours de la même période, alors que le pourcentage la population non autochtone de cette même catégorie est passé de 22,3 à 12,1 pour cent.

Selon une estimation sommaire, l'augmentation du nombre d'années de scolarité est presque aussi modeste dans les réserves. Le nombre d'années de scolarité des Autochtones âgés de 25 à 64 ans et vivant dans les réserves est passé de 11,64 années en 2001 à 11,78 années en 2011, ce qui correspond à une augmentation de 0,14 année. Durant cette même période, le nombre d'années de scolarité des Autochtones vivant hors réserve est passé de 12,31 à 12,96 années. Il convient de mentionner que ces derniers chiffres ne sont pas tout à fait identiques (bien que similaires) à ceux présentés dans le tableau ci-dessus. Vu l'insuffisance de données, nous avons dû calculer les années de scolarité des Autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves en fonction d'un plus petit nombre de catégories de scolarité. À titre de comparaison, selon les calculs réalisés en fonction d'un nombre restreint de catégories, le nombre d'années de scolarité des non-Autochtones est passé de 13,29 en 2001 à 13,96 en 2011.

### **Évaluer les bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité**

Nous quantifions l'ampleur des bénéfices attribuables à la hausse du niveau de scolarité des Autochtones en âge de travailler (15 ans et plus) afin d'évaluer le rendement potentiel des futurs investissements dans l'éducation autochtone. Cet exercice est le plus important du présent rapport.

Pour évaluer les bénéfices attribuables à la réduction de l'écart de scolarité d'ici 2031, nous utilisons une méthodologie similaire à celle d'une étude antérieure sur le sujet (Sharpe et coll., 2007). Tout d'abord, nous projetons l'écart de niveau de scolarité des Autochtones en 2031 si les niveaux de scolarité de 2011 des populations autochtones et non-autochtones continuent de suivre les tendances observées entre les recensements de 2006 et 2011. Étant donné qu'il y a eu très peu de variation de l'écart de niveau de scolarité entre 2006 et 2011, nous ne prévoyons pas que l'écart en 2031 sera très différent de celui observé en 2011, mais le niveau de scolarité sera plus élevé autant au sein de la population autochtone qu'au sein de la population non autochtone. Cette méthode de projection des taux de scolarité diffère de celle de Sharpe et coll. (2007), laquelle supposait que les taux de scolarité ne varieraient pas avec le temps.

Ensuite, nous combinons nos projections de référence sur le niveau de scolarité avec des données provenant de l'ENM de 2011, les projections de la population autochtone, et les

projections des conditions économiques globales en 2031 afin de prévoir l'emploi des Autochtones de base et le revenu d'emploi des Autochtones en 2031.

Une fois que nous avons une estimation de base sur ce que nous attendons, pour 2031, au sujet de la scolarité, des taux d'emploi et des revenus d'emploi (et des lacunes) des Autochtones et des non-Autochtones, nous pouvons comparer ces résultats à plusieurs scénarios de projection alternatifs qui font des hypothèses quant aux prévisions sur l'ampleur du rétrécissement de l'écart du niveau de scolarité en 2031 (la moitié, entièrement, ou pas du tout) et combien le taux d'emploi et les écarts de revenus conditionnels sur le changement de l'éducation (soit fermée ou pas du tout). Cela implique la tenue des résultats projetés des non-Autochtones en 2031 fixés aux niveaux estimés dans le scénario de référence et de changer les résultats projetés des Autochtones pour réduire la taille des écarts.

Aux fins de cet exercice, le resserrement de l'écart de scolarité se traduit par l'équivalence des pourcentages d'Autochtones et de non-Autochtones dans chaque catégorie de scolarité en 2031. Bien entendu, cette définition présuppose que la population non autochtone posséderait le même nombre d'années de scolarité que la population autochtone.

Le resserrement de l'écart de revenu d'emploi selon le niveau d'éducation signifie qu'en 2031, pour chaque catégorie de scolarité, le salaire moyen des travailleurs autochtones sera équivalent au revenu projeté pour les non-Autochtones de la même catégorie. À titre d'exemple, le salaire moyen des non-Autochtones possédant un diplôme d'études secondaires sera équivalent à celui des Autochtones du même niveau de scolarité.

Dans le même ordre d'idées, le resserrement de l'écart entre les taux d'emploi selon le niveau d'éducation signifie que, pour chaque catégorie de scolarité, le taux d'emploi des Autochtones sera exactement le même que celui des non-Autochtones (nous supposons qu'en 2031, le taux d'emploi des non-Autochtones n'aura pas varié depuis 2011). Par exemple, si pour les non-Autochtones possédant uniquement un diplôme d'études secondaires, le taux d'emploi est de 40 pour cent, l'élimination de l'écart sous-entendrait que les Autochtones du même niveau de scolarité afficheraient aussi un taux d'emploi de 40 pour cent.

Nous tenons pour acquis que le rendement moyen sur le marché du travail des Autochtones atteignant un niveau de scolarité plus élevé sera le même que celui des personnes possédant déjà ce niveau de scolarité. Si nous ne traitons ici que des gains possibles les plus importants, les scénarios supposant que les écarts se résorberaient de moitié sont plus réalistes.

Nous réalisons nos prévisions en fonction de neuf différentes catégories de scolarité. L'intégration de variables de contrôle pour l'âge, le sexe et la province de résidence de la population autochtone représente une importante amélioration méthodologique par rapport à l'approche utilisée lors de la dernière étude. Ainsi, lorsque nous évaluons l'incidence du resserrement des écarts, nous ne comparons pas la situation d'une Albertaine autochtone âgée entre 25 et 34 ans à la situation d'un Canadien moyen non autochtone, mais plutôt à celle d'une

Albertaine non autochtone du même groupe d'âge. Les facteurs démographiques et géographiques sont susceptibles d'influencer nos prévisions. Les hommes d'âge moyen et ceux vivant dans l'Ouest du Canada ont tendance à offrir un meilleur rendement sur le marché du travail que la moyenne. Dans la mesure où la population autochtone est répartie selon l'âge, le sexe et la province de résidence, les prévisions seront plus justes. Une telle distribution de la population vient également faciliter le classement des gains attribuables au resserrement des écarts en fonction de ces trois dimensions.

Nous menons d'autres analyses parallèlement à ces prévisions. L'évaluation des bénéfices selon l'identité autochtone repose sur une méthode similaire à celle utilisée pour la population autochtone dans son ensemble. Vu la quantité limitée de données à notre disposition, nous envisageons des hypothèses supplémentaires et nous nous en tenons à regrouper nos données sous quatre catégories de scolarité, et ce, afin d'évaluer de façon sommaire les bénéfices réalisés à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Enfin, nous effectuons des analyses rétrospectives dans le cadre desquelles nous comparons les résultats de 2011 à des scénarios hypothétiques, selon lesquels les écarts de 2001 demeurent les mêmes ou se résorbent complètement. Cette méthode nous permet de quantifier les gains potentiels et ceux déjà réalisés sans devoir nous appuyer sur les projections de la population et des conditions économiques.

### **Bénéfices projetés pour 2031**

Les projections de la population utilisées aux fins du présent rapport se fondent sur les estimations de la population autochtone de 2006 et suggèrent que la population autochtone s'élèvera à 1 734 000 personnes d'ici 2031. Plus la population autochtone s'accroît, plus son incidence sur le rendement économique du pays augmente. Selon nos prévisions, les principaux bénéfices attribuables au resserrement des écarts de scolarité d'ici 2031 seront les suivants :

- Si l'écart de scolarité se résorbait d'ici 2031, nous estimons que le nombre d'Autochtones occupant un emploi augmenterait de 90 000, la contribution autochtone au PIB de jusqu'à 28,3 milliards de dollars (en dollars de 2010) ou de 672 \$ par Canadien, et le revenu d'emploi moyen des Autochtones de jusqu'à 11 236 \$. Ces prévisions supposent que les écarts entre les taux d'emploi et les taux de revenus selon le niveau d'éducation ne diminueront pas. Cela dit, les bénéfices seraient encore plus importants si ces écarts se resserraient complètement.
- Le resserrement de l'écart de scolarité entraînerait des améliorations à la situation des Autochtones qui, à elles seules, auraient pour effet d'augmenter le taux projeté de croissance annuelle de l'emploi au Canada de 0,7829 pour cent de 0,0224 point de pourcentage (une hausse de 2,86 pour cent), le taux projeté de croissance annuelle du PIB de 2,1740 pour cent de 0,0549 point (une hausse de 2,53 pour cent), et le taux

projeté de croissance annuelle de la productivité du travail de 1,3802 pour cent de 0,0320 point (une hausse de 2,32 pour cent).

- Nous estimons que les gains de production cumulés entre 2011 et 2031 représenteraient jusqu'à 94,9 milliards de dollars pour le resserrement des écarts entre les taux d'emploi selon le niveau d'éducation, 58,1 milliards de dollars pour le resserrement des écarts de revenus d'emploi selon le niveau d'éducation, 260,7 milliards de dollars pour le resserrement des écarts de scolarité, et 334,7 milliards de dollars si ces trois types d'écarts se résorbaient de façon concomitante. La somme des gains découlant des resserrements distincts des trois écarts ne correspond pas à la somme des gains attribuables à leurs resserrements concomitants, et ce, en raison de la relation de cause à effet entre les trois écarts.

Prévisions des bénéfices attribuables au resserrement des écarts de scolarité d'ici 2031

	Données de référence	Augmentation absolue par rapport aux données de référence		Pourcentage de l'augmentation par rapport aux données de référence	
		Resserrement des écarts de scolarité exclusivement	Resserrement des trois types d'écarts	Resserrement des écarts de scolarité exclusivement	Resserrement des trois types d'écarts
<b>Situation des Autochtones en 2031</b>					
<b>Emplois (en milliers)</b>	727,0	90,0	145,4	12,38	20,00
<b>Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	80,7	28,3	36,4	35,13	45,13
<b>Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010)</b>	55 482	11 236	11 623	20,25	20,95
<b>Taux de croissance nationaux, 2011-2031</b>					
<b>Emploi (%)</b>	0,7829	0,0224	0,0361	2,86	4,61
<b>PIB (%)</b>	2,1740	0,0549	0,0704	2,53	3,24
<b>Productivité du travail (%)</b>	1,3802	0,0320	0,0335	2,32	2,43
<b>PIB cumulatif, 2011-2031</b>					
<b>PIB cumulatif (en dollars de 2010)</b>	43 115,5	260,7	334,7	0,60	0,78

Nous sommes en mesure de classer les bénéfices attribuables au resserrement des écarts en fonction du sexe, de la province, du groupe d'âge, de l'identité autochtone et du lieu de domicile, selon qu'il est situé à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve. En nous appuyant sur un scénario de référence selon lequel les écarts demeurent les mêmes, nous estimons qu'à lui seul, le resserrement de l'écart de scolarité d'ici 2031 aura pour effet d'accroître la contribution au PIB des sous-groupes autochtones sélectionnés de la façon suivante :

- hausse de 28 pour cent chez les femmes par rapport à une contribution de référence au PIB de 32,9 milliards de dollars pour 2031, et de 40 pour cent chez les hommes par rapport à une contribution de référence au PIB de 47,7 milliards de dollars pour cette même année;
- hausse de 97 pour cent chez les Autochtones vivant dans une réserve par rapport à une contribution de référence au PIB de 13,3 milliards de dollars, et de 18 pour cent chez les Autochtones vivant hors réserve par rapport à une contribution de référence au PIB de 62,7 milliards de dollars;
- hausse de 27 pour cent chez les Métis par rapport à une contribution de référence au PIB de 28,9 milliards de dollars, de 49 pour cent chez les Inuits par rapport à une contribution de référence au PIB de 3,9 milliards de dollars, et de 45 pour cent chez les Premières Nations pour une contribution de référence au PIB de 42,7 milliards de dollars;
- La contribution autochtone au PIB augmentera de façon considérable pour de nombreuses provinces, dont l'Alberta (44 pour cent par rapport à une contribution de référence au PIB de 18 milliards de dollars), les territoires (81 pour cent par rapport à une contribution de référence au PIB de 4,3 milliards de dollars) et le Manitoba (38 pour cent par rapport à une contribution de référence au PIB de 10,8 milliards de dollars).

## **Conclusion**

En augmentant les taux d'emploi et de productivité du travail, l'élimination de l'écart dans l'éducation autochtone pourrait entraîner d'importantes retombées sur l'économie canadienne. Le présent rapport met l'accent sur les bénéfices attribuables à l'amélioration du niveau de scolarité des Autochtones et conclut que ces gains sont très importants. À la lumière de ces constatations, nous soutenons que la mise en œuvre de stratégies rentables visant à accroître le niveau de scolarité des Autochtones doit demeurer l'une des principales priorités de nos décideurs politiques.

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Niveaux relatifs de la productivité du travail dans l'économie canadienne (Canada en % des États-Unis), 1969-2012 .....	5
Graphique 2 : Taux d'activité de la population active du Canada âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2011 .....	13
Graphique 3 : Taux de chômage du Canada selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, 2011 .....	14
Graphique 4 : Taux de chômage au Canada selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, 2011 .....	15
Graphique 5 : Revenu d'emploi moyen selon le plus haut niveau de scolarité atteint des Canadiens âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, 2010.....	16
Graphique 6 : Revenus globaux moyens et taux de non-obtention du diplôme d'études secondaires de la population âgée de 15 ans et plus avec revenu, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 2011 .....	20
Graphique 7 : Taux de participation aux élections fédérales du 2 mai 2011 selon l'âge et la scolarité.....	26
Graphique 8 : Plus haut niveau de scolarité atteint, populations autochtones et non autochtones âgés de 25 à 64 ans, 2001, 2006, 2011 .....	47
Graphique 9 : Comparaison des plus hauts niveaux de scolarité atteints, populations autochtones âgées de 25 à 64 ans vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2001-2011 .....	54
Graphique 10 : Rapport entre les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité, 2001, 2006 et 2011 .....	61
Graphique 11 : Taux d'emploi au Canada selon l'âge et le niveau de scolarité (Autochtones et non-Autochtones), 2011 .....	73
Graphique 12 : Revenu d'emploi annuel moyen des travailleurs canadiens à temps plein toute l'année selon l'âge et le niveau d'éducation (Autochtones et non-Autochtones), 2010.....	74

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques sélectionnées des populations autochtones et non autochtones en 2011 .....	6
Tableau 2 : Taux de mortalité normalisés selon l'âge pour 100 000 années-personnes à risque, selon le niveau de scolarité, membres de la cohorte de sexe masculin âgés de 25 ans et plus à la date de référence, Canada, 1991 à 2006 .....	23
Tableau 3 : Taux d'incarcération des 20 à 34 ans selon l'identité autochtone, le statut d'emploi et l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, provinces sélectionnées, 2006.....	25
Tableau 4 : Taux d'activité et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, Canada, 2001, 2006, 2011 .....	30
Tableau 5 : Écarts relatifs entre les taux d'activité et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011 .....	32
Tableau 6 : Taux de chômage et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, Canada, 2001, 2006 et 2011.....	34
Tableau 7 : Écarts relatifs entre les taux de chômage et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011 .....	35

Tableau 8 : Taux d'emploi et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, Canada, 2001, 2006, 2001 .....	36
Tableau 9 : Écarts relatifs entre les taux d'emploi et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011.....	37
Tableau 10 : Revenus d'emploi moyens et écarts absolus (dollars de 2010), travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, Canada, 2000, 2005 et 2010 .....	38
Tableau 11 : Écarts relatifs de revenu d'emploi et leurs taux de croissance, travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, 2000, 2005, 2010 .....	40
Tableau 12 : Situation à temps plein/temps partiel et heures de travail de la population active âgée de 25 à 64 ans selon l'identité autochtone, 2010 .....	41
Tableau 13 : Écarts de rendement sur le marché du travail, Tableau récapitulatif .....	43
Tableau 14 : Pourcentage des Autochtones incarcérés et population totale, groupe d'âge 18 ans et plus, 2010-2011.....	44
Tableau 15 : Indicateurs de santé selon l'identité autochtone, taux moyens en % de la population âgée de 12 ans et plus, 2007-2010 .....	45
Tableau 16 : Pourcentage de la population présentant certaines caractéristiques de logement selon l'identité autochtone, 2011.....	46
Tableau 17 : Plus haut niveau de scolarité atteint, populations autochtones et non autochtones âgées de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011 .....	49
Tableau 18 : Nombre d'années de scolarité moyen, sommaire .....	50
Tableau 19 : Nombre d'années d'études moyen de la population âgée de 25 à 64 ans selon les caractéristiques étudiées, Canada, 2001, 2006 et 2011 .....	50
Tableau 20 : Revenus d'emploi moyens des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, 2000, 2005 et 2010 (dollars de 2010) .....	58
Tableau 21 : Taux d'activité de la population active âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011 .....	59
Tableau 22 : Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011 .....	59
Tableau 23 : Taux de chômage de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011.....	60
Tableau 24 : Analyse de la variation des parts relatives de l'influence de la scolarité sur le déficit de rendement sur le marché du travail des Autochtones en 2011 .....	62
Tableau 25 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011 .....	64
Tableau 26 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011 .....	66
Tableau 27 : Rendement sur le marché du travail de l'ensemble de la population (autochtone et non autochtone) âgée de 15 et plus selon la province ou le territoire, 2011 .....	68
Tableau 28 : Composition de la population et statistiques sur le marché du travail, milieux urbains et ruraux, 2011 .....	70
Tableau 29 : Rendement sur le marché du travail selon le sexe (Autochtones et non-Autochtones), Canada, 2011 .....	72
Tableau 30 : Caractéristiques des populations totales d'Autochtones et de non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011.....	77
Tableau 31 : Croissance de la population selon certaines caractéristiques, 2001-2011.....	78

Tableau 32 : Qui change d'identité autochtone? Facteurs de croissance de la population selon la cohorte et certaines caractéristiques, 2001-2011 .....	82
Tableau 33 : Scénarios de projection de la population autochtone .....	85
Tableau 34 : Population autochtone selon l'âge, 2006, 2011 et 2031 (projections supposant la constance des taux de fécondité et de l'absence de mobilité ethnique) .....	87
Tableau 35 : Population d'identité autochtone selon la province ou le territoire, 2006, 2011 et 2031 (projections supposant la constance des taux de fécondité et de l'absence de mobilité ethnique) .....	88
Tableau 36 : Projections du Programme d'analyse politique et économique (PEAP), 2011 et 2013 .....	89
Tableau 37 : Résumé des scénarios.....	97
Tableau 38 : Niveaux de scolarité projetés des populations autochtone et non autochtone selon les tendances observées entre 2006 et 2011, population âgée de 15 ans et +, 2031.....	106
Tableau 39 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (milliers), 2031 .....	109
Tableau 40 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031 .....	110
Tableau 41 : Augmentation projetée de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (milliards de dollars de 2010), 2031 .....	112
Tableau 42 : Augmentation projetée de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031 .....	114
Tableau 43 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (dollars de 2010), 2031 .....	116
Tableau 44 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031 .....	118
Tableau 45 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et la productivité du travail, Canada, 2031 .....	119
Tableau 46 : Gains de production cumulés estimés (milliards de dollars de 2010), Canada, 2011-2031 .....	120
Tableau 47 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, nombre d'emplois et contribution à la production des Autochtones, niveaux .....	122
Tableau 48 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, augmentation absolue par rapport au scénario de référence.....	123
Tableau 49 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence.....	125
Tableau 50 : Niveaux de scolarité projetés des populations autochtone et non autochtone selon les tendances observées entre 2006 et 2011, 2031 .....	128
Tableau 51 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve par rapport au scénario de référence (niveaux), 2031 .....	129
Tableau 52 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031 .....	130
Tableau 53 : Augmentations absolues projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011-2031 .....	131

Tableau 54 : Hausses en pourcentage projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011-2031 .....	132
Tableau 55 : Résultats projetés pour les Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit relativement au scénario de référence (niveaux), 2031 .....	133
Tableau 56 : Résultats projetés pour les Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit relativement au scénario de référence (pour cent), 2031 .....	134
Tableau 57 : Augmentations absolues projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011-2031 .....	135
Tableau 58 : Hausses en pourcentage projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011-2031 .....	136
Tableau 59 : Valeurs des exemples de l'analyse rétrospective .....	139
Tableau 60 : Tableau récapitulatif des résultats de l'analyse rétrospective, 2001-2011 .....	141

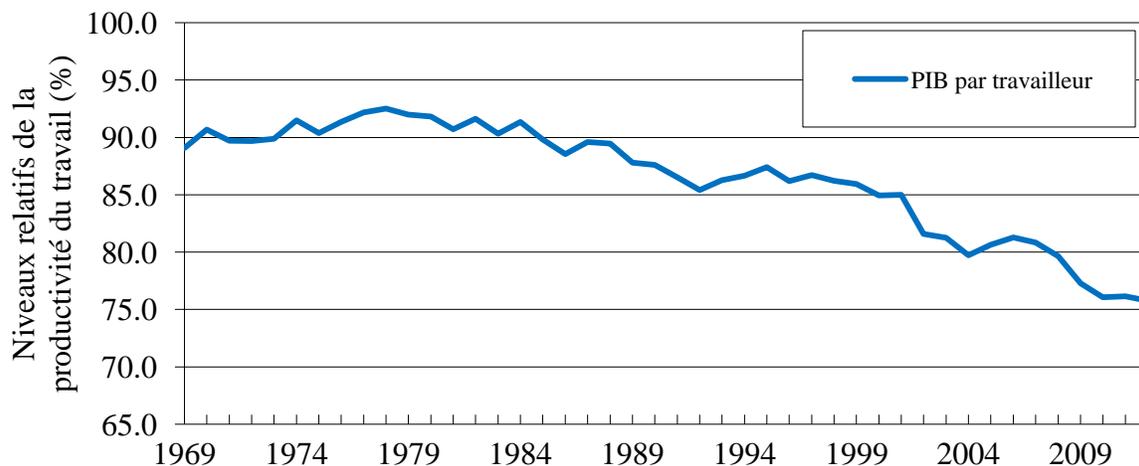
# Resserrer l'écart dans la scolarisation des Autochtones au Canada : Évaluer les progrès et estimer les bénéfices économiques<sup>2</sup>

## I. Introduction

### A. Justification et contexte

L'amélioration du niveau de vie de la population est l'un des principaux objectifs de la politique publique. La réalisation de cet objectif repose généralement sur l'augmentation des revenus globaux ou la redistribution des revenus actuels. Cependant, ces deux approches visant à améliorer le niveau de vie dans son ensemble tendent à se contredire l'une l'autre : une redistribution accrue des revenus affaiblit la volonté des gens à créer de la richesse, ce qui a pour effet de réduire les revenus globaux. En revanche, la redistribution des ressources peut parfois améliorer le niveau de vie d'un groupe défavorisé et avoir une incidence positive sur les revenus globaux. Or, la réaffectation des ressources en vue d'accroître le niveau d'éducation des Canadiens autochtones est susceptible d'avoir de tels effets.

**Graphique 1 : Niveaux relatifs de la productivité du travail dans l'économie canadienne (Canada en pourcentage des États-Unis), 1969-2012**



Source : Graphique 3 du document [Aggregate Income and Productivity Trends : Canada vs. United States](#), du CENV

<sup>2</sup> Le présent rapport a été rédigé par Matthew Calver sous la supervision d'Andrew Sharpe. Le Centre d'étude des niveaux de vie (CENV) souhaite remercier Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) pour sa contribution financière au présent projet. Il aimerait également remercier pour son soutien madame Kathleen Keenan, directrice générale à AADNC jusqu'en septembre 2014, ainsi que monsieur John Clement et d'autres représentants d'AADNC pour leur rétroaction. Enfin, le CENV remercie monsieur Don Drummond de l'Université Queen's pour ces précieuses suggestions d'amélioration au présent rapport.

Il est généralement admis que l'augmentation de la productivité est un important facteur de croissance du revenu par habitant. Depuis quelque temps, la croissance de productivité du Canada est inférieure à celle d'autres pays développés.<sup>3</sup> Depuis 2000, la croissance de productivité annuelle du secteur des entreprises du Canada ne s'est accrue que de 0,8 pour cent en moyenne, ce qui est à peine plus élevé que la moitié du taux moyen de croissance de productivité observé entre 1980 et 2000. Comme l'illustre le Graphique 1, bien que le niveau de la productivité du travail du Canada soit demeuré inférieur à celui des États-Unis pendant longtemps, ce ralentissement a eu pour effet d'accroître de manière considérable l'écart de productivité entre les deux pays au cours des trois dernières décennies.

**Tableau 1 : Caractéristiques sélectionnées des populations autochtones et non autochtones en 2011**

Caractéristique	Autochtones	Non-Autochtones
Revenu médian de la population âgée de 15 ans et plus (2010)	20 701	30 195
Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus	15,0	7,5
Espérance de vie des femmes à la naissance (2001)	76,8	82,2
Âge médian	27,7	40,6
Taux de fécondité des femmes (1996-2001)	2,6	1,5
Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) de la population âgée de 15 ans et plus (%)	56,7	77,8

Source : Enquête auprès des ménages de 2011 et Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, Statistique Canada, 2006, <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/89-503-x2010001-fra.htm>

Le niveau d'éducation relativement faible des Canadiens autochtones représente une occasion d'accroître de façon substantielle les taux de production nationale, d'emploi et de productivité. On associe les niveaux de scolarité supérieurs à l'augmentation de la productivité du travail, des salaires et des possibilités d'emploi. Les Canadiens autochtones ne comptaient que pour 4,3 pour cent de la population du Canada en 2011; cela dit, ils affichent des taux de natalité élevés et représentent une fraction de plus en plus importante de la population canadienne.

Les collectivités autochtones, celles des réserves en particulier, sont aux prises avec des conditions de logement inférieures, des taux de pauvreté élevés, un faible niveau d'éducation et des problèmes de santé accrus. Selon l'ENM de 2011, en 2010, le revenu médian des Canadiens d'identité autochtone était à peine plus élevé que celui des deux tiers de la population non autochtone. Outre les bénéfices économiques globaux, d'un point de vue humanitaire, il y a

<sup>3</sup> Pour lire davantage sur les raisons de la faible productivité du Canada, le lecteur intéressé est invité à consulter Rao et Li (2013), Spiro (2013), Drummond et al. (2010), et Sharpe et Thomson (2010).

d'excellentes raisons de déployer des efforts en vue d'élever le niveau de vie des Autochtones à celui de la population non autochtone. L'accroissement du niveau de scolarité des Canadiens autochtones est la solution que l'on avance le plus fréquemment en vue d'améliorer leur situation à d'autres égards.

L'investissement dans la scolarisation des Autochtones est susceptible d'engendrer de très importantes retombées. Selon un rapport réalisé par le CENV en 2007 (Sharpe et coll. 2007), l'élimination entre 2001 et 2017 des écarts entre les taux de scolarité, d'emploi et de revenu d'emploi de 2001 pourrait représenter jusqu'à 160 milliards de dollars (en dollars de 2001) en retombées économiques pour le Canada et une hausse de la croissance de la productivité de 0,037 point de pourcentage par année. Si cette hausse de la croissance de productivité semble modeste, rappelons que depuis 2000, la croissance de productivité du secteur des entreprises ne s'est accrue que de 0,8 pour cent annuellement et qu'au moment de l'étude, on s'attendait à ce que les Autochtones ne comptent que pour 3,37 pour cent de la population en âge de travailler en 2017.

Le présent rapport a pour but de faire suite à l'étude de Sharpe et coll. (2007), laquelle s'appuyait sur les données du Recensement de 2001. Les projections des populations autochtones ainsi que les données du Recensement de 2006 et de l'ENM de 2011 nous permettent de réaliser des prévisions à jour à l'égard des bénéfices attribuables à l'élimination du déficit de scolarité des Autochtones entre 2011 et 2031. Ces nouvelles prévisions s'appuient sur des variables de contrôle qui visent à mesurer les différences démographiques et géographiques<sup>4</sup> des populations autochtone et non autochtone, ce qui nous permet de produire des estimations plus justes des contributions potentielles des Canadiens autochtones. Outre l'actualisation des bénéfices estimés, le présent rapport a pour but d'évaluer dans quelle mesure les bénéfices prévus dans le cadre de la dernière étude ont été réalisés – il vise donc à mesurer les progrès accomplis au chapitre de la réduction des écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail et en quoi ces progrès ont influencé les taux d'emploi et de productivité du Canada.

## B. Structure du rapport

La présente section a pour but d'expliquer le fondement de notre recherche et de fournir un aperçu de la structure du document.

La deuxième section démontre l'importance d'investir dans l'éducation d'un point de vue théorique et empirique et traite plus particulièrement des récentes études sur le sujet. On y évalue d'abord l'incidence positive du resserrement des écarts de scolarité sur la réussite individuelle au sein du marché du travail et on y met en évidence les moyens par lesquels ce processus s'effectue. On se penche ensuite sur la relation entre l'éducation et les résultats agrégés – les retombées de l'investissement dans l'éducation pouvant se traduire par des gains globaux

---

<sup>4</sup> Plus précisément, les variables de contrôle portent sur l'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence.

divergeant de la somme des bénéfices réalisés sur le plan individuel. La dernière partie de cette section traite des bénéfices attribuables à l'éducation qui ne concernent pas le marché du travail.

La troisième section traite de l'évolution de l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones en ce qui concerne le rendement sur le marché du travail, et met en lumière les causes sous-jacentes des écarts observés entre 2001 et 2011 en s'appuyant sur les données de l'ENM de 2011 et des Recensements de 2001 et de 2006. On démontre d'abord en quoi les disparités dans les taux d'activité, d'emploi, de chômage et de revenus ont changé au cours des dix dernières années. On traite aussi brièvement des écarts ne concernant pas le marché du travail et on se penche ensuite sur les causes de ces écarts. De l'information est fournie sur l'évolution des écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail selon le niveau d'éducation au cours de cette période. On examine également sur les différences entre Autochtones et non-Autochtones qui représentent potentiellement d'autres facteurs déterminants, comme le domaine d'étude, le lieu de résidence et les caractéristiques démographiques.

La quatrième section présente des prévisions à l'égard des gains relatifs au PIB, à l'emploi et à la productivité que l'on réalisera en resserrant les écarts entre les taux de scolarité, d'emploi et de revenus d'emploi selon le niveau d'éducation entre 2011 et 2031. On y présente d'abord les sources de données utilisées pour obtenir des projections de la population autochtone et de variables économiques jusqu'en 2031. La méthodologie employée pour estimer le PIB, les taux d'emploi et le niveau de productivité y est décrite en détail. Cette approche s'apparente à celle employée lors de la dernière étude du CENV sur le sujet (Sharpe et coll., 2007). On l'a toutefois modifiée afin de tenir compte d'autres variables de contrôle mesurant les différences démographiques et géographiques entre les populations autochtone et non autochtone. On présente ensuite les résultats de cette démarche en classant les gains prévus en fonction du sexe, du groupe d'âge, de l'identité autochtone et du lieu de domicile, selon qu'il est situé à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve. La dernière partie de cette section fournit une analyse rétrospective des gains réalisés par rapport aux gains potentiels en ce qui concerne le resserrement des écarts entre 2001 et 2011.

Enfin, la dernière section résume les principales constatations, traite des répercussions sur les politiques d'éducation des Autochtones et propose quelques pistes de recherche pour les études ultérieures sur le sujet.

## II. Importance de l'éducation

Notre étude prévisionnelle des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité s'appuie sur des hypothèses solides à propos des retombées de l'éducation sur le marché du travail. De façon plus précise, nous tenons pour acquis que la situation sur le marché du travail d'une personne atteignant un niveau de scolarité plus élevé correspondra à la situation moyenne des personnes qui possèdent déjà ce niveau de scolarité. En termes simples, si nous examinons parallèlement un groupe de personnes dont les niveaux de scolarité et de revenu sont faibles et un autre groupe plus scolarisé dont les revenus sont supérieurs, nous tenons pour acquis qu'en haussant le niveau de scolarité du premier groupe, ce dernier gagnera un salaire moyen aussi élevé que celui du deuxième groupe.

Est-ce là une supposition raisonnable? Outre le niveau d'éducation, on reconnaît que de nombreux autres facteurs influencent la situation d'une personne sur le marché du travail. On compte parmi ces caractéristiques l'âge, le sexe, le lieu de résidence (province, milieu urbain ou rural, domicile à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve), l'état de santé, les réseaux sociaux, l'environnement familial, les compétences, le niveau de motivation et la demande du marché du travail.

Certains de ces facteurs sont facilement observables dans nos données et peuvent être intégrés nos analyses. Ils nous permettent de réaliser des prévisions beaucoup plus réalistes. Ainsi, si une personne d'un âge, d'un sexe et d'une province de résidence (ou territoire) donnés atteint un niveau de scolarité plus élevé, on s'attendra à ce que sa situation sur le marché du travail corresponde à la situation moyenne des personnes du même profil possédant ce même niveau de scolarité.

Il apparaît évident que le simple fait de resserrer les écarts de scolarité entre les populations autochtone et non autochtone n'éliminera pas les écarts au sein du marché du travail. En effet, les données démontrent que la situation des Autochtones sur le marché du travail tend à être pire que celle des non-Autochtones, et ce, même lorsque les groupes comparés possèdent le même niveau d'éducation. Suivant nos analyses basées sur l'âge, le sexe et la province de résidence, nous envisageons les écarts de scolarité des différentes catégories en tenant pour acquis l'un des deux résultats suivants : les écarts demeurent les mêmes ou se résorbent sous l'influence de certains facteurs. La première hypothèse est un peu plus prudente. Elle suppose que si un Autochtone d'un âge, d'un sexe et d'une province de résidence (ou territoire) donnés atteint un niveau de scolarité plus élevé, sa situation sur le marché du travail correspondra à la situation moyenne d'autres **Autochtones** du même profil possédant ce même niveau de scolarité. La deuxième hypothèse suppose que si un Autochtone d'un âge, d'un sexe et d'une province de résidence (ou territoire) donnés atteint un niveau de scolarité plus élevé, sa situation sur le marché du travail correspondra à la situation moyenne d'autres **non-Autochtones** du même profil possédant ce même niveau de scolarité.

Même selon l'hypothèse la plus audacieuse, qui suppose que la situation des Autochtones serait la même que celle des non-Autochtones, les écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail demeureraient les mêmes à l'échelle nationale si ces caractéristiques observables étaient différentes pour les deux populations.

Il demeure cependant difficile d'observer bon nombre de différences entre les populations autochtone et non autochtone (comme les différences culturelles) et d'en tenir compte à des fins de prévisions, puisque les données qui s'y rapportent sont insuffisantes. La différence entre les populations urbaines et rurales en est un bon exemple. Le marché du travail des milieux ruraux peut être très différent de celui des milieux urbains, les taux d'emploi et de revenu de ces milieux respectifs pouvant différer considérablement les uns des autres. La population autochtone a tendance à être plus concentrée en milieu rural que la population non autochtone. Cet élément est problématique puisque, selon l'hypothèse la plus audacieuse qui présume que pour une même catégorie de scolarité les non-Autochtones affichent les mêmes résultats que les Autochtones, les différences non observables devraient cesser d'exister (par exemple, la population autochtone migre vers les centres urbains) ou ne devraient plus représenter des facteurs déterminants (par exemple, le rendement sur le marché du travail selon le niveau de scolarité est le même dans les milieux urbains et ruraux). Plusieurs des différences non observables entre les populations autochtone et non autochtone sont liées au niveau d'éducation et pourraient s'estomper de façon endogène si on éliminait les écarts de scolarité (par exemple, les différences en matière d'état de santé entre les deux populations). Un tel processus exigerait cependant beaucoup de temps.

En réalité, il est peu probable que les écarts liés au niveau de scolarité se résorbent complètement. Par conséquent, il faut estimer avec prudence la valeur des prévisions découlant de l'hypothèse fondées sur les différences entre les populations autochtones et non autochtones qui ne se rapportent pas au niveau d'éducation. Les résultats reflétant l'hypothèse la plus audacieuse pourraient être considérés comme le meilleur scénario possible.<sup>5</sup>

Qu'en est-il toutefois de l'hypothèse la plus prudente, qui s'appuie sur les différences attribuables au niveau d'éducation (et d'autres variables observables) et qui suppose que la situation moyenne d'un Autochtone atteignant un niveau de scolarité plus élevé correspondra à la situation d'autres Autochtones possédant ce même niveau de scolarité? Cette hypothèse est également très plausible. Elle soulève cependant deux grandes questions. La première étant que des contraintes structurelles diminueraient la valeur d'un niveau de scolarité donné si un plus grand nombre de personnes l'atteignait. À titre d'exemple, si un nombre disproportionné de titulaires de doctorat se retrouvait sur le marché du travail, on pourrait s'attendre à ce que ce surplus de ressources humaines entraîne des difficultés d'accès à l'emploi et à ce que les salaires

---

<sup>5</sup> Il se pourrait que l'élimination d'un certain nombre de ces facteurs observables et de ces différences attribuables au niveau de scolarité ne soit pas souhaitable. Par exemple, si certains Autochtones privilégient fondamentalement un mode de vie plus traditionnel en région éloignée, ils pourraient choisir de renoncer aux avantages de travailler en milieu urbain.

stagnent. Considérant le pourcentage relativement faible d'Autochtones au sein de la population nationale, ce type de conséquences ne suscite pas de grandes inquiétudes. En revanche, une telle situation pourrait poser problème chez les collectivités où la population se compose principalement d'Autochtones, en particulier dans les réserves.

La deuxième préoccupation tient du fait que la réalité des Autochtones atteignant un niveau de scolarité plus élevé diffère en quelque sorte de celle des Autochtones dont le niveau d'éducation est plus faible. Ce simple fait pourrait invalider notre hypothèse si des caractéristiques sous-jacentes expliquaient en partie les situations plus difficiles des personnes moins instruites (par exemple, si leur faible niveau d'éducation résultait de ces caractéristiques) ou encore si, en raison de ces caractéristiques sous-jacentes, les personnes détenant un niveau de scolarité plus élevé bénéficieraient davantage de leur éducation que celles dont le niveau de scolarité est plus faible.

À titre d'exemple, supposons que nous observons qu'un important pourcentage de la population autochtone ne détient pas de diplôme d'études secondaires et que les Autochtones possédant ce diplôme gagnent en moyenne beaucoup plus qu'eux. Serait-il raisonnable de présumer que les non-diplômés pourraient toucher un salaire aussi élevé que les diplômés s'ils réussissaient leurs études secondaires? Cette hypothèse ne serait irrecevable que si la majorité des non-diplômés habitait dans une réserve au sein de laquelle il y avait peu d'avantages à posséder un diplôme d'études secondaires, et si ces non-diplômés décidaient de demeurer dans la réserve après l'obtention de leur diplôme.

Ainsi, considérant que ces facteurs sont déterminants et qu'il nous est impossible d'en tenir compte, même notre hypothèse selon laquelle la situation des Autochtones atteignant un niveau de scolarité plus élevé correspondrait à celles d'autres Autochtones possédant déjà ce niveau de scolarité demeure plausible dans une certaine mesure. Nous verrons cependant qu'il y a de fortes raisons de croire que l'augmentation du niveau de scolarité aurait une incidence très positive sur le marché du travail et que nous sommes en mesure de tenir compte de nombreux facteurs déterminants, comme l'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence. Si nous comprenons que cette hypothèse surestime probablement l'importance des gains découlant de la hausse du niveau de scolarité, nous ne pouvons appuyer nos prévisions que sur les données dont nous disposons.

La prémisse fondamentale du présent rapport veut qu'une hausse du niveau d'éducation ait pour effet d'améliorer la situation économique sur les plans individuel et global. Cela dit, avant de traiter des changements récemment observés en matière de scolarité et de rendement sur le marché du travail, ou d'effectuer des prévisions à l'égard des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité, il est important d'expliquer pourquoi nous estimons que l'augmentation du niveau d'éducation améliorera la situation des Canadiens autochtones.

## A. Éducation et rendement sur le marché du travail

Il est largement démontré qu'il existe un lien étroit entre l'accroissement du niveau d'éducation d'une personne et l'amélioration de sa situation sur le marché du travail, particulièrement en ce qui concerne l'importance du revenu et les possibilités accrues d'emploi. De nombreuses études se sont penchées sur le sujet. Parmi celles menées récemment afin de mettre en lumière la rentabilité des investissements en éducation, on compte celle de Boudarbat et coll. (2010), Dickson et Harmon (2011) et celle de Li et coll. (2012).

Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, il existe une corrélation évidente entre le rendement sur le marché du travail et le niveau d'éducation. Il est toutefois plus complexe de déterminer dans quelle mesure cette corrélation reflète un rapport de causalité et quels sont les principaux mécanismes permettant d'améliorer le niveau d'éducation. Le principal problème réside dans le fait que cette relation de cause à effet peut être bidirectionnelle (par exemple, si une personne ne souhaitant pas travailler décide de se contenter d'un niveau de scolarité plus faible) et dans le fait que d'autres facteurs non observables, comme la personnalité et les capacités innées, sont susceptibles d'avoir une influence sur le niveau de scolarité atteint et le rendement sur le marché du travail. Les chercheurs ont mis en place différentes stratégies afin de clarifier le rapport de causalité entre l'éducation et le rendement sur le marché du travail. À cette fin, ils ont mené des études sur les jumeaux, évalué l'incidence de changements politiques, comme les lois sur la scolarité obligatoire, et examiné les facteurs influençant le niveau de scolarité, mais sans lien (potentiellement) avec le rendement sur du marché du travail.

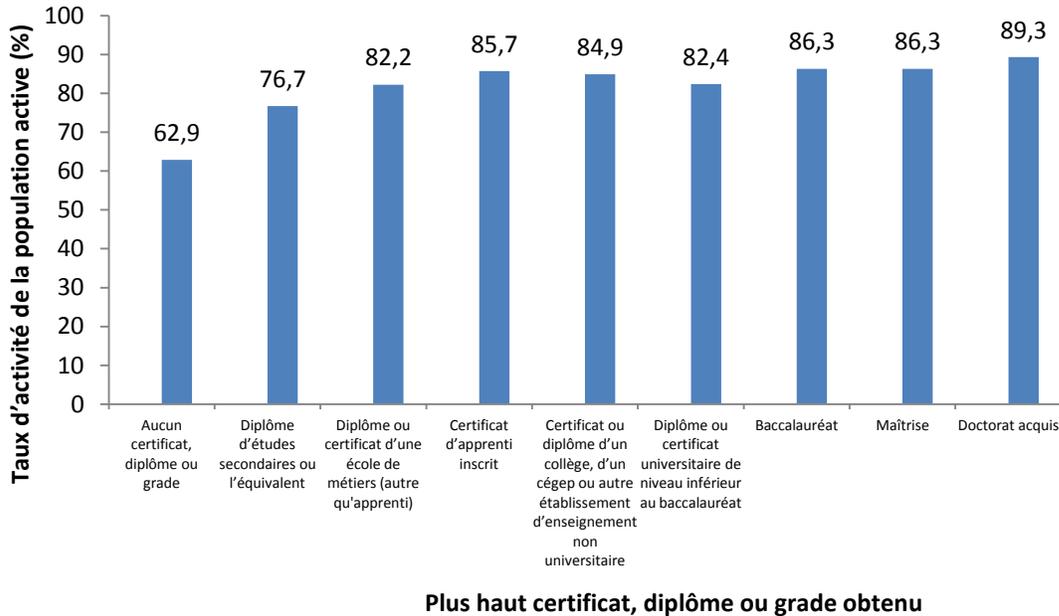
### *i. Taux d'activité de la population active*

Le taux d'activité de la population active correspond à la fraction de la population en âge de travailler occupant un emploi, ou sans emploi et en quête de travail. Les personnes en âge de travailler qui sont sans emploi, mais qui ne cherchent pas activement du travail en sont exclues. Il est largement reconnu que les personnes plus instruites sont plus susceptibles de s'intégrer à la population active.

Nous invitons le lecteur à observer le Graphique 2, qui illustre les taux d'activités de la population active du Canada âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et dont les données sont tirées de l'ENM de 2011. Nous nous abstenons d'examiner les taux des moins de 25 ans, ces derniers étant beaucoup plus susceptibles d'être aux études et de ne pas faire partie de la population active. On constate que les taux d'activité tendent à augmenter en fonction du niveau de scolarité. Cette tendance est particulièrement marquée chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Ces dernières affichent un taux d'activité de 76,7 pour cent, ce qui est largement plus élevé que le taux de 62,9 pour cent des personnes ne possédant pas ce niveau de scolarité. On associe l'achèvement des études postsecondaires à des taux d'activités considérablement supérieurs, soit de 82,2 % ou plus. Si on note certaines différences entre les

groupes possédant un diplôme d'études postsecondaires, leurs taux d'activité atteignent généralement 85 pour cent.

**Graphique 2 : Taux d'activité de la population active du Canada âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 2011**



Source : ENM de 2011

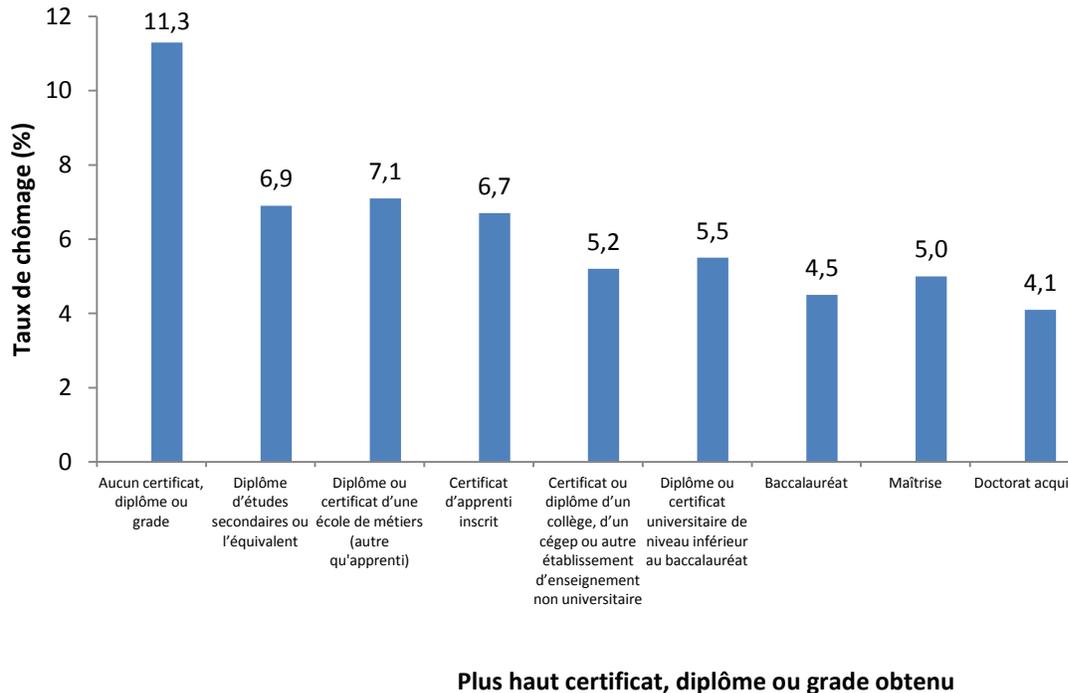
L'étude de Bowen et Finegan (1966) est l'une des premières à avoir expliqué de façon plausible les taux d'activités supérieurs des groupes plus instruits. On peut s'attendre à ce que ces groupes gagnent des salaires moyens plus élevés s'ils sont actifs sur le marché du travail. Ces derniers sont davantage susceptibles de choisir de s'intégrer à la population active, puisque dans le cas contraire, le coût de renonciation serait plus important que les avantages tirés.

## ii. Taux de chômage

Le taux de chômage équivaut au pourcentage de la population active qui est sans emploi. La statistique la plus frappante du Graphique 5, lequel montre les taux de chômage selon le niveau de scolarité, témoigne de l'énorme incidence de l'obtention du diplôme d'études secondaires sur les possibilités d'emploi au Canada. Le taux de chômage du groupe ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade s'élève à 11,3 pour cent. Contrairement au taux d'activité, tous les titres d'études postsecondaires ne sont pas associés à un taux de chômage nettement plus faible que celui des groupes détenant simplement un diplôme d'études secondaires. Il semble que les taux de chômage des personnes possédant un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers soient les mêmes que ceux des personnes détenant un diplôme d'études secondaires. Les titulaires de diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'une université

affichent des taux de chômage allant de 5,5 pour cent, pour les personnes détenant un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, à 4,1 pour cent pour celles détenant un doctorat.

**Graphique 3 : Taux de chômage au Canada selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, 2011**



Source : ENM de 2011

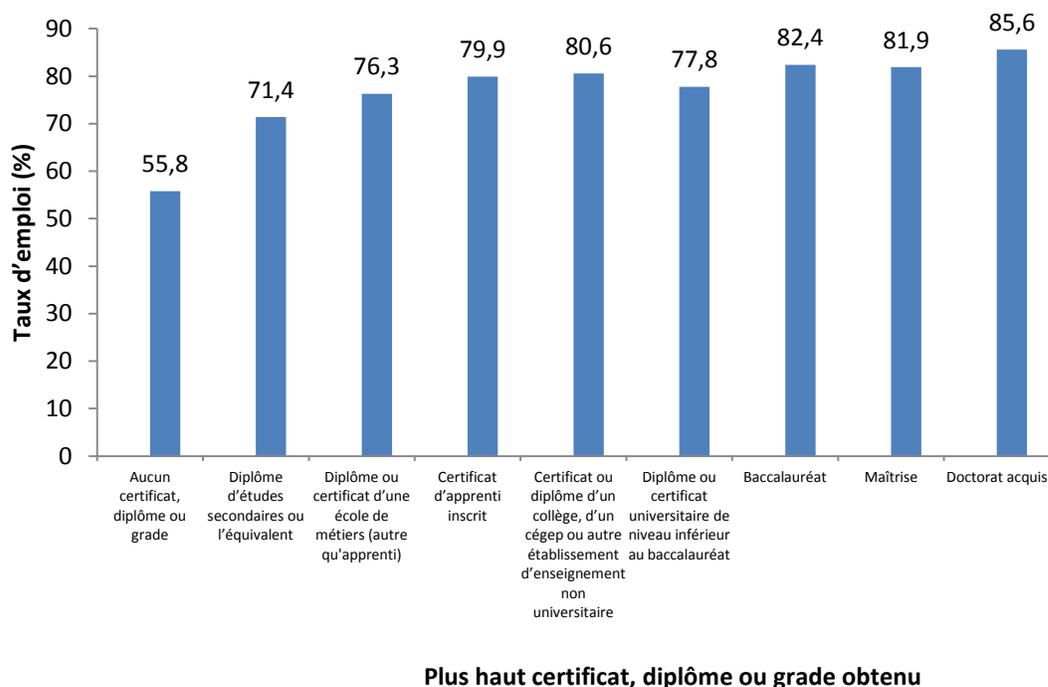
Bien que son étude soit moins récente, Mincer (1991) propose une analyse approfondie des causes sous-jacentes aux taux de chômage de la population moins instruite des États-Unis. Mincer a démontré que l'incidence accrue du chômage représentait un facteur plus important qu'une période de chômage prolongée. Les personnes les moins instruites tendent à perdre ou à quitter leur emploi plus fréquemment que la moyenne. Il a présenté des éléments probants suggérant que les taux élevés de cessation d'emploi et les périodes de chômage légèrement plus longues chez les moins instruits s'expliquaient par le coût élevé associé à la recherche d'emploi en situation de chômage (par rapport à la recherche d'emploi en situation de travail) pour les travailleurs plus instruits, par le fait que les travailleurs instruits avaient plus de facilité à traiter l'information au cours de leurs recherches, et parce que les travailleurs et les entreprises produisaient plus d'efforts pour les postes exigeant un niveau de scolarité plus élevé.

### iii. Taux d'emploi

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de la population en âge de travailler qui occupe un emploi. Ce taux est influencé par le taux d'activité de la population active et le taux de

succès des chômeurs à trouver et conserver un emploi (c.-à-d. le taux de chômage). Par définition, le taux d'emploi sera toujours inférieur au taux d'activité de la population active.

#### Graphique 4 : Taux de chômage au Canada selon le plus haut niveau de scolarité atteint de la population âgée de 25 à 64 ans, 2011



Source : ENM de 2011

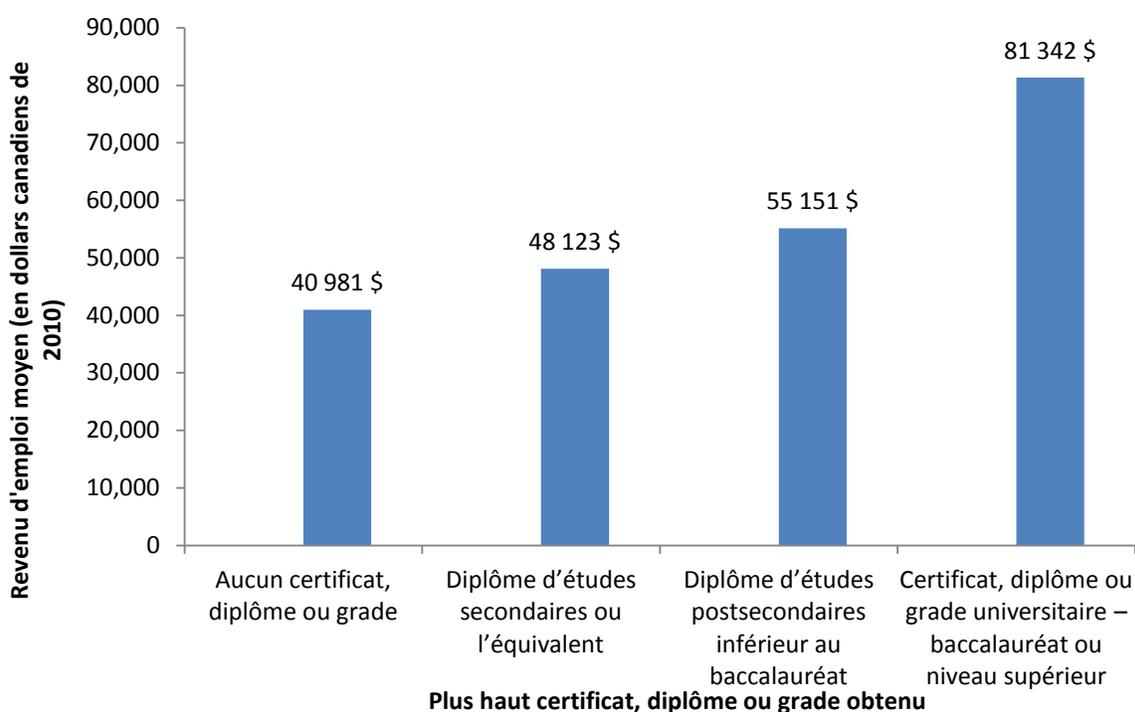
À l'instar du graphique illustrant le taux d'activité de la population active, le Graphique 4 montre que les personnes ne possédant pas de diplômes d'études secondaires étaient moins susceptibles d'occuper un emploi en 2011. L'obtention du diplôme d'études secondaires a pour effet d'accroître le taux d'emploi de 15,6 points de pourcentage. Les personnes possédant un diplôme postsecondaire affichent des taux d'emploi supérieurs, en particulier si elles sont titulaires d'un grade universitaire. Encore une fois, on note certaines différences parmi ces groupes. Cependant, un nombre supérieur d'années de scolarité est généralement synonyme de taux d'emploi plus élevés.

#### iv. Revenu

En plus de jouir de meilleures perspectives d'emploi, les travailleurs les plus instruits gagnent généralement un salaire plus élevé. Le Graphique 5 présente les revenus d'emploi moyens selon le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans qui travaillait à temps plein toute l'année en 2010. On établit un lien étroit entre les revenus salariaux supérieurs et l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires. Contrairement au taux d'emploi, il semble que les principaux gains ne reposent pas sur l'achèvement des études

secondaires ou postsecondaires, mais plutôt sur l'obtention d'un diplôme universitaire. La moyenne des personnes âgées de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année et détenant un diplôme d'études secondaires devrait gagner annuellement 7 142 \$ de plus que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Un travailleur qui possède un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un titre universitaire devrait toucher 7 028 \$ de plus. Le gain salarial associé à un titre universitaire par rapport à un diplôme d'études postsecondaires est considérable et correspond à 26 191 \$. Le revenu des titulaires d'un diplôme universitaire était près de deux fois plus élevé que celui des personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires.

**Graphique 5 : Revenu d'emploi moyen selon le plus haut niveau de scolarité atteint des Canadiens âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année, 2010**



Source : ENM de 2011

Brunello et Comi (2004) se sont appuyés sur des données de cohortes provenant de onze pays d'Europe afin de déterminer si les différences salariales attribuables au niveau de scolarité tenaient davantage des salaires de départ supérieurs ou d'une croissance salariale plus rapide. Ils ont conclu que les deux phénomènes avaient lieu : le salaire initial des personnes plus instruites était plus élevé et augmentait plus rapidement au fil du temps.

Une autre étude de Brunello et coll. (2009) démontre que les lois sur la scolarité obligatoire peuvent accroître les niveaux d'éducation et réduire les disparités salariales. Leur recherche s'appuie sur les différences entre douze pays d'Europe en ce qui concerne l'âge

minimum auquel les enfants peuvent légalement choisir de ne plus fréquenter l'école. Leurs résultats quasi expérimentaux confirment que le niveau de scolarité a une incidence sur le rendement au sein du marché du travail.

v. *Canaux*

Il y a tout lieu de croire que l'éducation améliore le rendement sur le marché du travail. Il est toutefois plus difficile d'élucider les mécanismes qui sous-tendent ce phénomène.

L'explication la plus évidente tient probablement du fait que les personnes fréquentant l'école plus longtemps acquièrent davantage de connaissances et de compétences spécialisées et représentent de précieuses ressources aux yeux des employeurs. Certaines études témoignent de l'importance du développement de compétences et des interventions éducatives en bas âge (Heckman, 2006).

À l'école primaire et secondaire, les enfants acquièrent des compétences de base en mathématiques et en littérature qui sont essentielles non seulement sur le marché du travail, mais également dans la vie de tous les jours. Ishikawa et Ryan (2002) s'appuient sur les données de l'enquête nationale sur l'alphabétisation des adultes des États-Unis (National Adult Literacy Survey) afin de démontrer que la scolarisation joue un rôle important dans le développement des compétences fondamentales et que les bienfaits découlant des aptitudes acquises au cours d'une année d'école sont considérables, chez les élèves de race blanche du moins.

En effet, les résultats de leur étude ne concernent pas les enfants noirs, qui d'après les auteurs retireraient beaucoup moins de bénéfices des compétences acquises en milieu scolaire. Selon Ishikawa et Ryan, cette situation pourrait s'expliquer par le fait que ces enfants fréquentent des écoles de qualité inférieure.<sup>6</sup>

Il n'est guère surprenant de constater que, tout comme le niveau de scolarité, la qualité de l'éducation revêt une grande importance. À titre d'exemple, Card et Krueger (1992) ont noté que les bénéfices découlant de l'éducation étaient plus importants dans les États américains où les établissements d'enseignement étaient de qualité supérieure.<sup>7</sup> De même, Hanushek et Woessman (2009) ont démontré que les écoles de qualité inférieure, selon les résultats de tests cognitifs, ralentissaient le développement économique en Amérique latine, et ce, malgré les taux élevés de scolarité.

---

<sup>6</sup> Les enfants des Premières Nations qui fréquentent des écoles de bande aux prises avec des difficultés financières et des problèmes de recrutement et de maintien en poste du personnel vivent peut-être une situation similaire. L'éducation de mauvaise qualité dans les réserves est susceptible de produire des diplômés qui ne possèdent pas les connaissances et les compétences requises pour réussir sur le marché du travail et qui ne sont pas formés adéquatement pour fréquenter les établissements d'enseignement secondaire ou postsecondaire situés à l'extérieur des réserves.

<sup>7</sup> Dans le cadre de cette étude, on a mesuré la qualité des écoles en fonction du nombre d'élèves par enseignant, de la durée moyenne en poste du personnel et des taux de rémunération relatifs des enseignants.

En plus de soutenir le développement des facultés cognitives, l'éducation joue un rôle dans la socialisation et le développement des aptitudes non cognitives. Les habiletés relationnelles de base et la connaissance de la langue sont essentielles au développement de la capacité à communiquer adéquatement et à travailler en équipe. Brunello et Schlotter (2011) se penchent sur de nombreuses études réalisées en Europe et aux États-Unis qui ont démontré que les aptitudes non cognitives, comme l'amabilité, la capacité à être consciencieux, la stabilité, l'extroversion et l'autonomie avaient pour effet d'améliorer la situation d'une personne sur le marché du travail. L'influence de la scolarisation sur le développement des aptitudes non cognitives est moins évidente, en particulier à un âge plus avancé. Il semble toutefois que l'éducation joue un rôle non négligeable dans le développement de ces aptitudes.

Nos prévisions à l'égard des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité reposent largement sur le principe voulant que l'éducation revête une importance fondamentale, et ce, puisqu'elle accroît la valeur des travailleurs en leur permettant d'acquérir des connaissances, de développer des habiletés relationnelles et d'améliorer leurs aptitudes cognitives. Il nous faut également souligner qu'il existe d'autres points de vue sur l'éducation selon lesquels un niveau de scolarité plus élevé serait profitable pour certaines personnes, mais n'engendrerait pas les mêmes bénéfices pour tout le monde.

L'autre explication la plus populaire concernant la théorie du capital humain vise à déterminer la valeur de l'éducation et suggère que l'éducation sert en grande partie de signal ou de filtre. Selon l'idée maîtresse derrière ce principe, un degré de scolarité supérieur n'a pas pour effet d'améliorer les compétences et les habiletés d'une personne autant qu'il témoigne de son niveau satisfaisant de compétences et d'habileté, ainsi que de sa détermination et de sa capacité à assumer les coûts associés à l'obtention de son diplôme. En théorie, ces coûts sont plus élevés pour les personnes possédant moins de compétences et d'habiletés puisqu'elles doivent déployer davantage d'efforts. Les fondements théoriques de ce principe sont présentés dans un certain nombre d'études connues (Layard et Psacharopoulos, 1974; Spence, 1973).<sup>8</sup>

Les modèles de signal et de filtre des compétences reposent sur des données empiriques. Bedard (2001) affirme que dans les milieux où l'accès aux études universitaires est limité pour certains étudiants doués, le diplôme d'études secondaires constitue un signal plus fort. Ainsi, ces étudiants doués n'obtiendront qu'un diplôme d'études secondaires, ce qui aura pour effet

---

<sup>8</sup> Le lecteur pourrait se demander pourquoi on tente de déterminer si l'éducation permet de développer des compétences ou sert de signal lorsque l'on évalue la qualité de l'enseignement aux Autochtones. Si l'éducation sert exclusivement de signal, elle joue un rôle important en aidant les entreprises à déterminer quels travailleurs détiennent les aptitudes, les compétences, les habitudes de travail qu'elles recherchent. Si les Autochtones choisissent de ne pas utiliser ce signal (niveau d'éducation supérieur) parce que, pour une raison quelconque, ils ne possèdent pas les compétences requises, le simple fait de les aider à l'acquérir présente peu d'intérêt pour l'ensemble de la population. Le cas échéant, nous ne ferions que restreindre l'information transmise par le signal et nuire aux efforts des entreprises en vue de recruter les travailleurs dont elles ont besoin. Toutefois, si des entraves structurelles empêchent les Autochtones possédant les compétences recherchées à se munir de ce signal, le fait de les aider à l'obtenir aurait une incidence positive sur leurs revenus et leur situation en général.

d'accroître les attentes des employeurs quant aux compétences des personnes possédant ce niveau de scolarité. Dans de telles situations, un plus grand nombre d'étudiants tiendra compte de ce signal d'éducation et choisira de terminer ses études secondaires plutôt que de décrocher. Les théories qui se fondent exclusivement sur le principe voulant que l'éducation renforce le capital humain affirment que l'accessibilité à l'université ne devrait avoir aucune incidence sur les taux de décrochage au secondaire. Bedard (2001) démontre que le marché du travail accueille un plus grand nombre de décrocheurs au secondaire pour qui l'accès à l'université est limité, ce qui corrobore l'hypothèse du signal.

Plus récemment, Hussey (2012) a démontré d'un point de vue empirique que la valeur accordée à un diplôme de maîtrise en administration des affaires (MBA) repose davantage sur le signal qu'elle envoie que sur les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de ces études. Ces résultats s'appuient largement sur les différences concernant l'expérience de travail acquise avant le MBA par rapport au niveau d'expérience de travail global. L'ensemble de données utilisé lors de cette étude visait explicitement à définir les compétences et les habiletés acquises dans un contexte scolaire, ce qui a permis à l'auteur d'évaluer la valeur des compétences acquises sur le marché du travail.

La surqualification possible pour un poste donné soulève également quelques questions.<sup>9</sup> Certains emplois, en particulier les métiers de base, sont essentiels au bon fonctionnement de la société, mais ne requièrent pas le type de compétences acquises dans le cadre d'études postsecondaires. Bien entendu, on mène des études afin de déterminer le taux de surqualification sur le marché du travail et les coûts qui en découlent (par exemple, Dolton et Vignoles, 2000, ou McGuinness, 2006). Nous n'avancions pas que toute personne autochtone devrait posséder un diplôme universitaire, mais plutôt que les Autochtones devraient atteindre le même niveau moyen de scolarité que les non-Autochtones. Considérant les niveaux de scolarité optimaux d'un point de vue sociétal, nous estimons qu'une telle situation n'entraînerait pas une surqualification de la main-d'œuvre.<sup>10</sup>

Si le bien-fondé d'envisager l'éducation comme un signal est indéniable, nous avons de fortes raisons de croire qu'un niveau de scolarité plus élevé peut accroître la productivité d'une personne. Nous estimons que le niveau de scolarité actuel des Autochtones reflète une situation sous-optimale non seulement pour ce segment de la population, mais également pour le Canada dans son ensemble.

---

<sup>9</sup> La surqualification ne représente que l'une des nombreuses inéquations entre les travailleurs et les emplois disponibles. Il est fréquent qu'une personne possède des compétences ou des connaissances spécialisées relevant d'un certain niveau de scolarité, mais n'étant pas directement liées à son emploi. Par exemple, une personne formée en enseignement de la musique qui occupe poste de gestionnaire de manufacture.

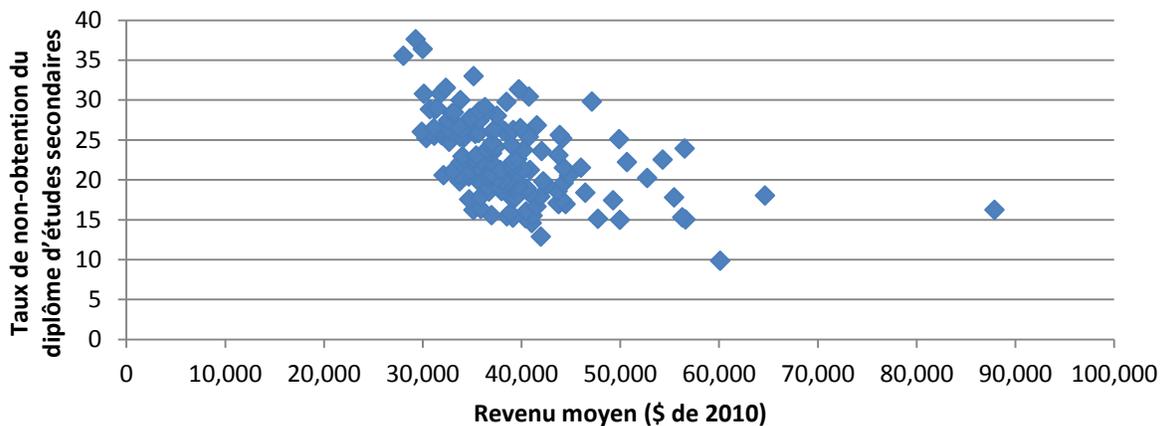
<sup>10</sup> Certains journalistes ont laissé entendre que trop de Canadiens suivaient une formation universitaire ou n'étudiaient pas dans le bon domaine. L'article suivant du Globe and Mail en est un exemple : <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/economy/economy-lab/the-end-of-the-golden-age-for-university-graduates/article12572751/> (Jackson, 2013)

## B. Éducation et conditions économiques globales

En plus d'améliorer le rendement individuel sur le marché du travail, l'accroissement du niveau de scolarité de l'ensemble de la population a pour effet d'augmenter le taux de croissance de la production globale. Ce ne serait pas le cas si une hausse du taux de scolarité permettait simplement de répartir les possibilités au sein de la population, plutôt que d'augmenter la productivité du travail. En fait, on avance souvent que les bénéfices globaux découlant de l'éducation sont plus importants que ceux réalisés au plan individuel, ce qui suggère que le niveau d'éducation plus élevé d'un individu a des retombées positives sur d'autres personnes.

Le Graphique 6 illustre la relation entre le niveau de scolarité et le rendement économique des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) du Canada. Les rapports présentés ont été mesurés en fonction des taux de non-obtention du diplôme d'études secondaires et des revenus moyens. Il n'est pas surprenant de constater que plus le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est important, plus les revenus moyens augmentent. Si ce graphique suggère qu'il existe un lien entre ces deux éléments, il ne démontre pas forcément qu'un niveau de scolarité plus élevé a pour effet d'augmenter les revenus. Il se peut que les communautés plus nanties aient les moyens d'étudier davantage ou que d'autres facteurs influencent cette relation. Nous nous rapportons à la documentation scientifique en vue d'y dégager des analyses théoriques et empiriques qui soutiennent l'idée que l'éducation améliore la productivité globale.

**Graphique 6 : Revenus globaux moyens et taux de non-obtention du diplôme d'études secondaires de la population avec revenu âgée de 15 ans et plus, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 2011**



Source : Revenus en 2010 (34), groupes d'âge (10 B), sexe (3) et plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu (11) de la population âgée de 15 ans et plus pour les ménages privés du Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, ENM de 2011

De nombreuses études se sont penchées sur le lien entre l'éducation et la croissance et ont à cette fin comparé les situations de différents pays, particulièrement en ce qui concerne le développement économique. Par exemple, Barro (2001) a étudié un échantillon de 100 pays entre 1960 et 1995 et a démontré qu'il existait un lien entre les hommes possédant un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires et la croissance économique.<sup>11</sup> Des études plus récentes, comme celle de Cohen et Soto (2007), se sont appuyées sur des données de meilleure qualité et ont montré que l'éducation était un moteur de croissance à l'échelle nationale. Shapiro (2006) et Aghion et coll. (2009) ont prouvé qu'il existait une relation de cause à effet selon laquelle les étudiants de niveau collégial contribuaient à la croissance économique des villes et des États américains.

Les effets externes des investissements en éducation peuvent tenir de différents facteurs. Les effets positifs de l'éducation peuvent se traduire dans les interactions au sein d'un groupe. Les travailleurs moins instruits peuvent acquérir des connaissances auprès de leurs pairs plus scolarisés, ce qui a pour effet d'accroître la productivité des entreprises et les salaires de leurs employés moins instruits (Martins et Jin, 2010).

En plus de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences, l'école joue un rôle prépondérant dans leur socialisation. La capacité à coopérer, communiquer et maintenir des liens d'amitié peut avoir un effet positif sur la situation au travail, où les interactions sociales sont nécessaires. Gradestein et Justman (2002) affirment que l'éducation a des retombées positives sur la croissance économique puisqu'elle renforce la cohésion sociale.

Plusieurs autres études ont démontré l'incidence positive du capital humain sur l'augmentation des revenus et de la productivité locale, et ce, selon la zone géographique (Moretti, 2004a; Moretti, 2004b; Kirby et Riley, 2008; Rosenthal et Strange, 2008).

Différents types d'éducation ont suscité un vif intérêt récemment. L'importance du capital humain ne repose pas simplement sur sa contribution au marché des biens et des services, mais également sur son rôle de moteur de progrès technologique, comme le mettent de l'avant les modèles de croissance endogène. On considère le progrès technologique comme un important facteur de croissance économique à long terme. De façon plus précise, on estime que les compétences spécialisées dans les domaines de la science, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques jouent un rôle prépondérant dans l'innovation technologique. Nelson et Phelps (1966) avancent que les entreprises ont besoin de ce type de compétences pour en mettre en place de nouvelles technologies. Jones (2002) a réalisé une analyse causale de la croissance qui suggère qu'environ 80 pour cent de la croissance économique observée aux États-Unis ces dernières années repose sur les taux de scolarité et le pourcentage accru de la population occupant des postes de scientifiques ou d'ingénieurs dans les pays du G5.

---

<sup>11</sup> Barro suggère que la faible relation entre l'éducation des femmes et la croissance pourrait découler de l'incapacité de plusieurs pays à tirer profit de la main-d'œuvre féminine.

Depuis la crise financière, le lien étroit entre la littératie financière et la santé économique apparaît encore plus évident. Une éducation de base sur les outils budgétaires et financiers est susceptible d'améliorer les processus décisionnels individuels et de réduire les risques de crises financières systémiques. Des recherches menées récemment se penchent sur la relation entre l'éducation financière et son incidence sur l'économie, et ce, d'un point de vue théorique et empirique (Hastings et coll., 2012; Lusardi et Mitchell, 2013).

Selon certains auteurs, la transmission de ce type de connaissances revêt tout autant d'importance que le niveau d'éducation global d'une société. Il est difficile de déterminer s'il serait préférable que l'ensemble de la population possède le même niveau d'éducation ou qu'un certain nombre de personnes soient plus instruites.<sup>12</sup> Considérant que les aptitudes et les intérêts ne sont pas les mêmes pour tous et que différents emplois exigent différents degrés de scolarité, un certain niveau d'inégalité en matière d'éducation serait probablement souhaitable. Parallèlement, les inégalités en matière de scolarité découlant d'un accès inégal à l'éducation pourraient engendrer des niveaux de compétences globales sous-optimaux, entretenir le faible investissement dans les biens publics de certaines élites politiques, ou être intrinsèquement responsables d'une baisse de rendement. En s'appuyant sur des données recueillies sur plus de 60 ans et auprès de 143 pays, Zagler et Sauer (2014) ont démontré que les inégalités en matière de scolarité avaient pour effet de réduire les bénéfices macroéconomiques découlant de l'éducation, et ce, même si pour certains pays affichant de faibles taux de scolarité, ce type d'inégalité pouvait avoir une incidence positive.

### C. Éducation et résultats ne concernant pas le marché du travail

Outre l'amélioration du rendement sur le marché du travail et de la croissance économique, l'éducation entraîne de nombreux autres bénéfices. Aux fins de l'estimation des bénéfices attribuables à la hausse du niveau de scolarité de la population autochtone canadienne, la présente étude ne tient compte que des avantages directs sur le marché du travail qui sont retirés au plan individuel. Il convient de rappeler que d'autres bénéfices sociaux ainsi que les effets externes mentionnés précédemment auront une incidence positive sur l'économie, ce qui est plus difficile à quantifier.

Dans la présente sous-section, nous ne traiterons brièvement que de trois bénéfices ne concernant pas le marché du travail (la santé, la criminalité et l'engagement politique), ces derniers ne s'inscrivant pas dans le thème principal de notre étude.<sup>13</sup> Nous invitons le lecteur souhaitant consulter des analyses détaillées des différents bénéfices attribuables à l'éducation à se référer aux études de Oreopolous et Salvanes (2011) et de Lochner (2011).

<sup>12</sup> En tenant pour acquis que le niveau moyen de scolarité serait le même en présence d'inégalités et d'égalités en matière d'éducation. .

<sup>13</sup> Parmi les autres bénéfices pouvant découler de l'éducation, on compte l'amélioration des compétences parentales, de meilleures situations conjugales, le développement de la confiance en soi et la valorisation intrinsèque de l'apprentissage.

## i. Santé

**Tableau 2 : Taux de mortalité normalisés selon l'âge pour 100 000 années-personnes à risque, selon le niveau de scolarité, membres de la cohorte de sexe masculin âgés de 25 ans et plus à la date de référence, Canada, 1991 à 2006**

Cause du décès	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	Diplôme universitaire
Toutes les causes	1 561,90	1 315,20	1 145,70	1 008,90
Maladies transmissibles	62,1	53,0	49,7	50,9
Maladies non transmissibles	1 342,80	1 139,20	993,7	863,8
Blessures	91,3	69,3	54,2	47,0
Maladies liées au tabagisme	266,1	198,3	143,9	102,6
Maladies liées à la consommation d'alcool	21,6	15,1	9,6	7,4
Maladies liées à la consommation de drogues	7,7	5,5	3,4	3,4
Potentiellement évitables grâce à une intervention médicale (moins de 75 ans)	61,0	48,4	42,1	35,9

Note : Les causes de mortalité ne s'excluent pas mutuellement, et c'est pourquoi la somme des chiffres présentés dans chacune des catégories ne correspond pas au total des sujets étudiés.

Source : Tjepkema et coll., 2012, Mortalité par cause selon le niveau de scolarité au Canada : une étude de suivi sur 16 ans, Statistique Canada, tableau 2, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2012003/article/11700-fra.htm>

On a démontré que les personnes les plus instruites étaient en meilleure santé. Il est raisonnable de croire que cela tient en partie du fait qu'elles comprennent mieux les conséquences de leur comportement sur leur état de santé et qu'elles utilisent leurs connaissances pour prendre de meilleures décisions. Le

Tableau 2 présente les taux de mortalité normalisés en fonction de l'âge des hommes canadiens âgés de 25 ans et plus entre 1991 et 2006, et ce, selon leur niveau de scolarité. Les données qui y figurent sont tirées d'une étude de Statistique Canada (Tjepkema et coll., 2012). De façon, générale, plus le niveau de scolarité est élevé, plus les taux de mortalité sont faibles. Si de nombreuses études démontrent un lien de causalité entre l'éducation et l'état de santé (voir les

études de Heckman et Urzua, 2010; de Cutler et Lleras-Muney, 2010; d'Amin et de Spector, 2013), d'autres n'établissent aucune relation de cause à effet entre ces éléments (comme l'étude de Braakman, 2011).

L'état de santé, le niveau d'éducation et la situation économique entretiennent un lien d'interdépendance. Certains des bénéfices en matière de santé que l'on associe à un niveau d'éducation supérieur sont probablement liés à de meilleures perspectives d'emploi, lesquelles ont pour effet d'augmenter les revenus et les sommes pouvant être allouées aux soins de santé. Parallèlement, les personnes en mauvaise santé sont susceptibles d'être moins productives ou invalides et les soins de santé qu'elles nécessitent peuvent représenter des coûts importants.

*ii. Criminalité*

Il est moins probable que les gens les plus instruits soient reconnus coupables d'infractions. Cela s'explique en partie par leur situation plus favorable sur le marché du travail, les meilleures perspectives d'emploi augmentant le coût d'une peine carcérale. Il est également possible que cette relation repose sur d'autres facteurs. Les jeunes hommes sont plus enclins à commettre des actes criminels. La présence en classe garde les jeunes hors de la rue et limite le temps dont ils disposent pour s'adonner à des activités criminelles. Elle peut également avoir une incidence sur le type de personnes auxquelles les enfants s'identifient et accroître l'influence positive mutuelle entre les pairs. L'éducation peut également socialiser les jeunes et influencer leurs préférences et leur façon d'agir avec les autres, ce qui a pour effet de réduire leurs taux de criminalité. Il est également possible qu'un niveau d'éducation plus élevé ne diminue pas les probabilités de commettre un crime, mais celles de se faire prendre.

Le Tableau 3 présente les données de l'étude de Perrault (2009) et démontre qu'en 2006, les personnes âgées de 25 à 34 ans vivant en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta sont plus susceptibles d'être incarcérées si elles ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et n'occupent pas un emploi. Cette statistique reflète la situation des Autochtones et des non-Autochtones.

Machin et coll. (2011) s'appuie sur les modifications apportées aux lois sur la scolarité obligatoire pour démontrer le lien de causalité entre un niveau d'éducation plus élevé et les faibles taux d'infraction contre les biens chez les étudiants de l'Angleterre et du Pays de Galles. Fella et Gallipoli (2014) utilisent des données sur les infractions contre les biens, ainsi qu'un modèle sophistiqué de criminalité et d'éducation au cours du cycle de vie, afin de déterminer si les politiques visant à accroître les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires peuvent engendrer des gains de bien-être substantiels, que l'on ne pourrait pas réaliser par l'entremise de peines plus sévères. La qualité de l'éducation semble également être un facteur déterminant. Deming (2011) exploite les données d'un tirage aléatoire visant à assigner des étudiants à leur école publique de choix afin de démontrer que les étudiants qui fréquentent de meilleures écoles sont moins sujets à commettre des crimes.

**Tableau 3 : Taux d'incarcération des 20 à 34 ans selon l'identité autochtone, le statut d'emploi et l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, provinces sélectionnées, 2006**

Statut d'emploi et niveau de scolarité	Autochtones			Non-Autochtones		
	Nombre d'Autochtones incarcérés	Nombre	Taux d'incarcération le jour du recensement (en pourcentage)	Nombre de non-Autochtones incarcérés	Nombre de non-Autochtones au sein de la population globale	Taux d'incarcération le jour du recensement (en pourcentage)
Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick						
Sans diplôme	12	1 980	0,606	109	32 365	0,337
Avec diplôme	29	6 570	0,441	384	251 280	0,153
Total	41	8 550	0,480	493	283 645	0,174
Saskatchewan						
Sans diplôme, sans emploi	420	8 610	4,878	46	4 660	0,987
Avec diplôme, sans emploi	75	7 590	0,988	29	21 475	0,135
Sans diplôme, avec emploi	147	3 550	4,141	36	13 170	0,273
Avec diplôme, avec emploi	50	11 575	0,432	36	108 205	0,033
Total	692	31 325	2,209	147	147 510	0,100
Alberta						
Sans diplôme, sans emploi	388	8 425	4,605	333	23 640	1,409
Avec diplôme, sans emploi	55	6 655	0,826	154	94 720	0,163
Sans diplôme, avec emploi	204	8 165	2,498	348	67 450	0,516
Avec diplôme, avec emploi	53	22 045	0,240	285	491 620	0,058
Total	700	45 290	1,546	1 120	677 430	0,165

Source : Perreault (2009), « L'incarcération des Autochtones dans les services correctionnels pour adultes », Statistique Canada, tableau 7, <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2009003/article/10903-fra.htm>

### iii. *Engagement politique*

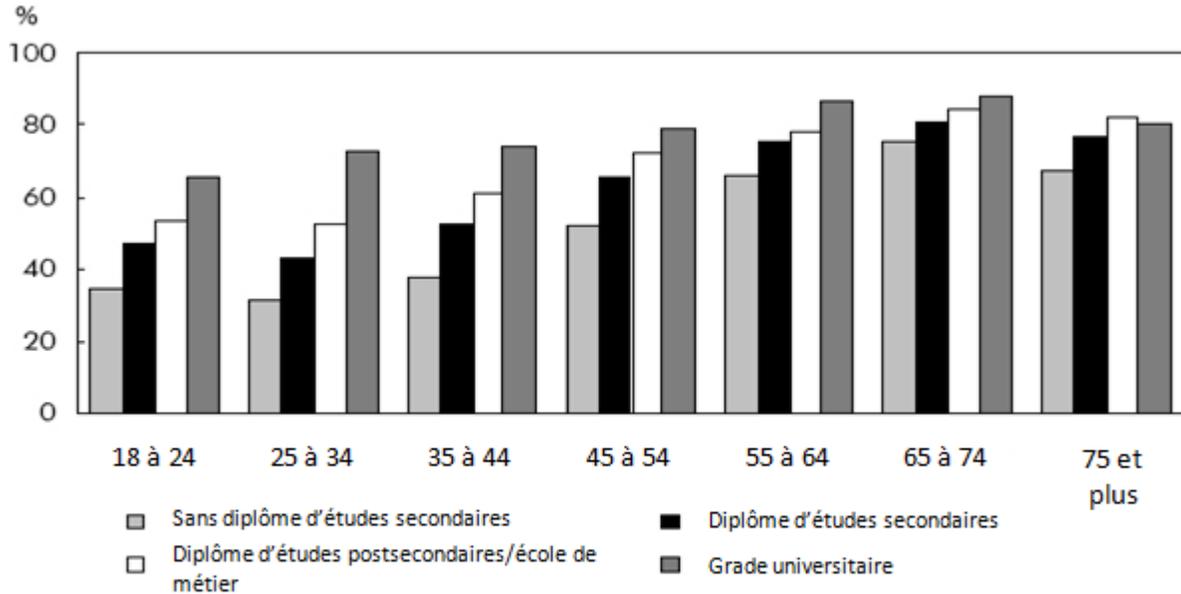
La population d'une société démocratique en bonne santé bénéficie d'assez de liberté pour s'engager politiquement et débattre d'enjeux, organiser des événements politiques, mener des campagnes électorales, voter et exprimer ses opinions aux élus. Ces activités politiques représentent des moyens dont dispose la population pour soulever des questions qui la touchent et pour tenter d'influencer les décisions politiques qui s'y rapportent. De plus, un électorat avisé oblige les élus à rendre des comptes et favorise la mise en place de politiques réfléchies.

Les personnes moins instruites sont moins susceptibles de s'engager politiquement. Le Graphique 7, tiré de l'étude d'Uppal et de LaRochelle-Côté (2012), montre que le taux de participation aux élections fédérales de 2011 est supérieur chez les Canadiens plus instruits, peu importe leur âge. Dee (2004) démontre que les personnes plus scolarisées affichent un taux de participation électorale plus élevé, s'expriment plus librement et lisent davantage les journaux.<sup>14</sup> Milligan et coll. (2004) s'appuient sur les lois en matière de scolarité obligatoire pour montrer

<sup>14</sup> Il semble que la lecture des journaux constitue un indicateur de l'étendue des connaissances civiques d'un électeur.

qu'il existe un lien entre l'éducation et les niveaux d'intérêt et d'engagement politiques des populations des États-Unis et du Royaume-Uni. Cette étude conclut que l'éducation a pour effet d'accroître le taux de participation au scrutin des États-Unis, et non pas celui du Royaume-Uni. Le contrôle des inscriptions aux listes électorales aplanit cette différence, ce qui prouve qu'il peut dissuader les moins instruits de voter.

**Graphique 7 : Taux de participation aux élections fédérales du 2 mai 2011 selon l'âge et la scolarité**



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

Source : Graphique B de l'étude d'Uppal et de LaRoche-Côté (2012), Facteurs associés à la participation électorale, Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2012001/article/11629-fra.htm>

### III. Évaluer les écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada

Il est largement admis que, de façon générale, les Autochtones accusent un certain retard sur les autres Canadiens en ce qui concerne le rendement économique et le bien-être social. La présente section vise à évaluer l'ampleur de ces écarts et les progrès accomplis au chapitre de leur resserrement depuis dix ans. Si une attention particulière est accordée au rendement sur le marché du travail, d'autres éléments seront brièvement abordés. Suivant la présentation d'information sur les disparités en matière de conditions économiques, nous traiterons de leurs causes possibles et de leur récente évolution. Si certaines des différences au regard des conditions économiques peuvent être attribuées à des facteurs démographiques, le faible niveau de scolarité joue un rôle majeur à cet égard. Nous déterminerons si les écarts de scolarité se sont resserrés récemment et traiterons des conséquences sur le marché du travail qui s'ensuivent.

Sauf indication contraire, les données utilisées aux fins du présent rapport sont tirées du formulaire long des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011, laquelle fournit plus d'informations détaillées sur la population du Canada.<sup>15</sup> Les données en matière de revenu de ces sondages se rapportent toujours au salaire gagné l'année précédente. À titre d'exemple, les questions sur le revenu de l'ENM de 2011 portaient sur le salaire touché en 2010.

Il faut informer les lecteurs que nous disposons d'une quantité limitée de nombreux types de données, en ce qui concerne notamment les comparaisons intertemporelles. Un certain nombre de réserves ont été recensées de façon incomplète, en raison du refus des autorités locales à participer au recensement ou de catastrophes naturelles. Les réserves où il n'a pas été possible de recenser l'ensemble de la population ne sont pas les mêmes d'un recensement à l'autre. On a recensé de façon incomplète 22 réserves et établissements indiens lors du Recensement de 2006, alors que ce nombre s'élevait à 36 pour l'ENM de 2011. De plus, l'ENM n'inclut pas les personnes placées en logements collectifs, comme les prisons et les hôpitaux<sup>16</sup>, ce qui peut nuire à l'évaluation des écarts si la situation économique de ces personnes est plus difficile et si les Autochtones sont surreprésentés dans ces établissements.

---

<sup>15</sup> Bien entendu, il existe de nombreuses autres sources de données sur la situation des Autochtones sur le marché du travail au Canada. Pour plus d'information sur le sujet, voir l'étude de McKellip (à venir).

<sup>16</sup> Des données de base sur ces personnes (âge, sexe, état matrimonial et langue maternelle) ont toutefois été recueillies en 2001. Nous devrions donc être en mesure de réaliser des comparaisons intertemporelles des variables relatives au marché du travail et à l'éducation au fil du temps (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop053a-fra.cfm>). Nous avons constaté que les Autochtones étaient surreprésentés dans les prisons et qu'il existait un lien entre les faibles niveaux de scolarité et les taux de criminalité. Ces corrélations suggéreraient que l'exclusion des populations des prisons pourrait avoir un effet légèrement positif sur les taux de scolarité des Autochtones observés dans nos données. Pour de plus amples renseignements sur les personnes incluses au recensement, veuillez consulter la documentation de Statistique Canada à [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm\\_guide/guide\\_1-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/nhs-enm_guide/guide_1-fra.cfm).

Les légères différences dans la formulation de quatre questions de l'ENM concernant la population autochtone sont susceptibles d'influencer la comparaison des données de l'ENM et des Recensements de 2001 et 2006.<sup>17</sup>

L'une de nos principales préoccupations tient du fait que le formulaire long obligatoire du recensement ait été remplacé par l'ENM, une enquête à participation volontaire. Si la non-réponse volontaire à l'ENM n'est pas aléatoire, les résultats peuvent s'en trouver biaisés (Green et Milligan, 2010). Certains lecteurs seront peut-être surpris d'apprendre que le taux global de non-réponse était plus faible à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves. Les taux de réponse dans les réserves s'élevaient à environ 80 pour cent, ce qui est beaucoup plus élevé que les taux de 70 pour cent généralement observés dans les villes. Les taux de réponse élevés dans les réserves tiennent du fait que tous les ménages y ont été recensés (ailleurs, seulement 30 pour cent de la population a été recensé) et que les sondages y ont été réalisés en personne (Elliot, 2010).<sup>18</sup>

Bien que Statistique Canada ait effectué des modifications afin de prendre en compte les résultats biaisés attribuables aux non-réponses, il demeure probable que les comparaisons avec le formulaire long soient moins justes en raison de l'imprécision de certaines données. Il est possible que les améliorations notées au chapitre de l'éducation, du revenu et du taux d'emploi des Autochtones reposent en partie sur la tendance marquée des Canadiens autochtones dont la situation est plus difficile à choisir de ne pas répondre à l'ENM.

La mobilité ethnique<sup>19</sup> au regard de l'identité autochtone déclarée d'un recensement à l'autre pourrait également poser problème. Si l'on tient compte du nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone d'un sondage à un autre, on constate que ce nombre est beaucoup plus élevé que le nombre de naissances autochtones. Certaines personnes modifient leur déclaration d'identité autochtone avec le temps. Ce phénomène pourrait résulter de changements dans l'environnement social, des perceptions de l'identité autochtone, ou de changements perçus ou réels dans la législation. Dans le cadre de l'ENM de 2011, les changements de déclarations d'identité autochtone étaient plus importants chez les Métis, les Inuits vivant à l'extérieur du Nunangat et les membres des Premières Nations non inscrits. Vu ces différences de déclaration, il devient difficile d'établir si les changements observés entre 2001 et 2011 découlent de l'amélioration de la situation de la population autochtone depuis 2001, ou s'ils reflètent simplement un effet de composition d'une partie de la population non autochtone affichant un

---

<sup>17</sup> Les quatre questions portent sur l'ascendance autochtone (question 17, origine ethnique); les groupes autochtones (question 18); le statut d'Indien inscrit ou des traités (question 20); et l'adhésion aux Premières Nations ou à une bande amérindienne (question 21).

<sup>18</sup> Ces normes plus élevées de collecte de données sur les réserves avaient été utilisées précédemment dans le formulaire long du recensement, donc cela ne représente pas une amélioration méthodologique dans la collecte des données pour les recensements de 2001 et de 2006 (AADNC, 2013).

<sup>19</sup> L'expression mobilité ethnique renvoie aux changements de déclaration des Autochtones et de leur famille en ce qui concerne leur appartenance ethnique. Il en existe deux types. Il est question de mobilité ethnique intergénérationnelle lorsqu'un enfant déclare une origine ethnique différente de celle de ses parents. Il est question de mobilité ethnique intragénérationnelle lorsque des Autochtones déclarent une différente origine ethnique à un moment donné de leur vie.

rendement moyen sur le marché du travail en 2001 (mais supérieur à celui des Autochtones), laquelle aurait décidé de déclarer une identité autochtone en 2011.

L'application de certaines des modifications à la *Loi sur les Indiens* peut également avoir une incidence sur la mobilité ethnique intergénérationnelle dans certains cas particuliers, comme la création de la Première nation de Qalipu Mi'kmaq à Terre-Neuve et l'affaire *McIvor c. Canada*.<sup>20</sup>

L'imprécision des données nous oblige à interpréter prudemment les comparaisons entre les Recensements de 2001, de 2006 et de 2011, en particulier celles concernant les Métis qui sont plus enclins à déclarer une différente origine ethnique à un moment donné de leur vie. Cela dit, il est important de réaliser des comparaisons afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard des écarts de scolarité et du rendement sur le marché du travail. De cette façon, nous pourrions nous appuyer sur les meilleures données disponibles dans le cadre de nos exercices.

### A. Rendement sur le marché du travail

Les données de la présente sous-section concernent les Canadiens âgés de 25 à 64 ans. Nous ne tenons pas compte des 25 ans et moins, bon nombre d'entre eux étant étudiants et participant de façon limitée à la population active. Nous utilisons quatre indicateurs afin de mesurer le rendement sur le marché du travail des populations autochtone et non autochtone : le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage et le revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année. L'analyse réalisée pour chaque indicateur s'appuie essentiellement sur deux tableaux de données.

Le premier tableau présente le niveau absolu des indicateurs relatifs aux populations autochtone et non autochtone de 2001, 2006 et 2011, ainsi que les écarts absolus, c'est-à-dire la mesure dans laquelle la valeur de l'indicateur de rendement des non-Autochtones excède la valeur de l'indicateur des Autochtones. On présente les valeurs obtenues pour le Canada dans son ensemble, chaque province et territoire, les personnes possédant le statut d'Indien inscrit, celles vivant hors réserve et dans les réserves, celles ayant déclaré une identité autochtone particulière (Premières Nations, Métis ou Inuit) et celles de sexe féminin et masculin.

---

<sup>20</sup> On refusait d'accorder le titre d'Autochtones aux Mi'kmaq de Terre-Neuve (et les droits qui en découlent) depuis l'adhésion de l'île à la Confédération en 1949. La Première Nation de Qalipu Mi'kmaq a obtenu le statut d'Indien inscrit en 2011 et a reçu depuis plus de 100 000 demandes d'adhésion. Dans le cadre de l'affaire *McIvor* (projet de loi C-3, Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens), on a accordé le statut d'Autochtones aux petits enfants de femmes autochtones inscrites qui avaient perdu leur statut avant 1985 à la suite d'un mariage avec un homme ne détenant pas le statut. Suivant cette décision, on pourrait accorder le statut d'Autochtone à jusqu'à 50 000 autres personnes. Le projet de loi C-3 est entré en vigueur le 31 janvier 2011.

Le deuxième tableau présente l'écart relatif pour chaque année, que l'on calcule comme suit pour un indicateur X sur le marché du travail :

$$100 * \frac{X_{Non-Autochtone} - X_{Autochtone}}{X_{Non-Autochtone}}$$

On présente les taux de croissance annuelle moyens de l'écart relatif des années 2001 à 2011 et de deux sous-périodes (2001 à 2006 et 2006 à 2011). On montre également les écarts relatifs et les taux de croissance pour le Canada dans son ensemble, chaque province et territoire, les personnes possédant le statut d'Indien inscrit, celles vivant hors réserve et dans les réserves, celles ayant déclaré une identité autochtone particulière (Premières Nations, Métis ou Inuit) et celles de sexe féminin et masculin.

*i. Taux d'activité de la population active*

Les Canadiens autochtones sont moins susceptibles de participer à la population active que les Canadiens non autochtones. En 2011, le taux d'activité des Autochtones à l'échelle nationale était de 71,7 pour cent (voir le Tableau 4). Ce taux était de 8,9 points de pourcentage inférieur au taux de 80,6 pour cent des non-Autochtones. Ces taux d'activité sont demeurés relativement stables au cours des dix dernières années.

Ils varient cependant considérablement d'une province à l'autre. Les taux d'activité les plus élevés chez les Autochtones sont ceux du Yukon (81,1 pour cent), de l'Île-du-Prince-Édouard (78,2 pour cent) et des Territoires du Nord-Ouest (76,7 pour cent). On observe les pires taux d'activité autochtone au Manitoba, en Saskatchewan et au Nunavut, lesquels sont inférieurs à 70 pour cent. Les écarts sont relativement faibles dans les provinces de l'Atlantique, en Colombie-Britannique et au Yukon, et sont plus importants dans les provinces des Prairies et dans les deux autres territoires. Les écarts considérables relevés dans ces régions découlent en partie des taux d'activité supérieurs à la moyenne de la population non autochtone. À titre d'exemple, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut affichent tous deux des taux supérieurs à 90 pour cent.

Les Indiens inscrits sont moins susceptibles que les autres Autochtones d'être actifs sur le marché du travail. La différence entre les personnes vivant dans les réserves (60,1 pour cent) et celles vivant hors réserve (74,8 pour cent) est encore plus importante.

Si l'on observe les écarts selon l'identité autochtone, on constate que l'écart pour les Métis est plutôt faible, soit environ 2,6 points de pourcentage. Il semble que les groupes les moins enclins à participer à la population active soient les Premières Nations et les Inuits.

**Tableau 4 : Taux d'activité et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, Canada, 2001, 2006, 2011**

	2001			2006			2011			2001-2011
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Variation de l'écart (en points de pourcentage)
<b>Canada</b>	70,7	79,9	9,2	72,4	80,5	8,1	71,7	80,6	8,9	- 0,3
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	72,1	71,0	- 1,1	71,7	72,5	0,8	72,5	73,8	1,3	2,4
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	71,2	83,4	12,2	78,8	82,9	4,0	77,4	83,9	6,5	- 5,7
<b>Nouvelle-Écosse</b>	69,9	75,1	5,3	72,1	77,0	4,8	73,5	78,1	4,6	- 0,7
<b>Nouveau-Brunswick</b>	70,3	76,6	6,3	72,6	77,5	4,9	70,5	78,4	7,9	1,6
<b>Québec</b>	68,1	77,6	9,5	71,4	78,8	7,4	72,7	79,5	6,8	- 2,7
<b>Ontario</b>	72,2	80,6	8,4	72,7	80,8	8,1	71,2	80,4	9,2	0,8
<b>Manitoba</b>	68,7	83,2	14,5	69,5	83,1	13,6	69,3	83,3	14,0	- 0,5
<b>Saskatchewan</b>	65,6	85,1	19,6	67,7	85,4	17,7	68,3	85,5	17,2	- 2,4
<b>Alberta</b>	72,7	84,5	11,8	76,3	85,0	8,6	74,4	84,8	10,4	- 1,4
<b>Colombie-Britannique</b>	71,6	79,5	7,9	73,4	79,7	6,3	72,4	79,7	7,3	- 0,6
<b>Yukon</b>	82,7	90,0	7,4	80,7	88,7	8,0	81,1	87,5	6,4	- 1,0
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	77,9	92,2	14,3	78,9	90,8	11,9	76,7	91,9	15,2	0,9
<b>Nunavut</b>	73,4	96,2	22,8	72,4	94,0	21,6	68,3	95,3	27,0	4,2
<b>Indiens inscrits</b>	66,8	79,9	13,1	68,5	80,5	12,0	66,5	80,6	14,1	1,0
<b>Dans les réserves</b>	65,1	79,9	14,8	64,9	80,5	15,6	60,1	80,6	20,5	5,7
<b>Hors réserve</b>	72,8	79,9	7,1	74,2	80,5	6,3	74,8	80,6	5,8	- 1,3
<b>Premières Nations - réponse unique</b>	67,5	79,9	12,4	69,3	80,5	11,2	67,7	80,6	12,9	0,5
<b>Métis - réponse unique</b>	76,6	79,9	3,2	77,4	80,5	3,1	78,0	80,6	2,6	- 0,6
<b>Inuit - réponse unique</b>	73,6	79,9	6,3	73,4	80,5	7,1	70,9	80,6	9,7	3,4
<b>Homme</b>	77,3	86,5	9,2	77,7	86,3	8,6	76,3	85,6	9,3	0,1
<b>Femme</b>	64,8	73,4	8,7	67,7	74,9	7,3	67,6	75,8	8,2	- 0,5

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être actifs sur le marché du travail. La différence entre les taux d'activité des Autochtones et des non-Autochtones est légèrement plus importante chez les hommes (9,3 par rapport à 8,2 points de pourcentage). L'écart entre les taux d'activité selon le sexe semble similaire pour les Autochtones et les non-Autochtones et s'élevait à environ 10 points de pourcentage en 2011.

**Tableau 5 : Écarts relatifs entre les taux d'activité et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Caractéristique	2001	2006	2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2006	Taux de croissance annuelle moyen, 2006-2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2011
<b>Canada</b>	11,48	10,03	11,04	- 2,53	2,02	- 0,38
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	- 1,61	1,12	1,76	- 33,91	11,46	- 20,94
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	14,62	4,84	7,75	- 13,38	12,01	- 4,70
<b>Nouvelle-Écosse</b>	7,00	6,26	5,89	- 2,11	- 1,18	- 1,59
<b>Nouveau-Brunswick</b>	8,23	6,29	10,08	- 4,71	12,04	2,24
<b>Québec</b>	12,18	9,33	8,55	- 4,68	- 1,66	- 2,98
<b>Ontario</b>	10,44	9,99	11,44	- 0,86	2,91	0,96
<b>Manitoba</b>	17,38	16,38	16,81	- 1,15	0,52	- 0,33
<b>Saskatchewan</b>	22,98	20,71	20,12	- 1,98	- 0,57	- 1,25
<b>Alberta</b>	13,94	10,17	12,26	- 5,41	4,12	- 1,20
<b>Colombie-Britannique</b>	9,92	7,93	9,16	- 4,01	3,10	- 0,77
<b>Yukon</b>	8,21	8,97	7,31	1,85	- 3,69	- 1,09
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	15,47	13,13	16,54	- 3,03	5,19	0,69
<b>Nunavut</b>	23,73	22,96	28,33	- 0,65	4,68	1,94
<b>Indiens inscrits</b>	16,41	14,91	17,49	- 1,83	3,47	0,66
<b>Dans les réserves</b>	18,53	19,34	25,43	0,88	6,30	3,73
<b>Hors réserve</b>	8,90	7,83	7,20	- 2,42	- 1,61	- 1,92
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	15,49	13,94	16,04	- 2,00	3,01	0,36
<b>Métis - réponse unique</b>	4,05	3,81	3,28	- 1,16	- 2,82	- 1,91
<b>Inuit – réponse unique</b>	7,88	8,83	12,06	2,42	7,32	5,31
<b>Homme</b>	10,58	9,93	10,90	- 1,23	1,94	0,29
<b>Femme</b>	11,82	9,67	10,80	- 3,63	2,32	- 0,87

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

Le Tableau 5 présente les écarts en termes relatifs et les taux de croissance moyens des écarts relatifs. À l'échelle nationale, il semble que les écarts se soient très peu resserrés de 2001 à 2011, alors qu'ils sont passés de 11,5 à 11,1 pour cent. Les écarts n'ont pas varié de façon marquée pour la majorité des provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec, où ils se sont réduits de 5 et 3 pour cent par année respectivement. Le taux de croissance semble spectaculaire pour Terre-Neuve-et-Labrador, mais il n'y a pratiquement aucun écart dans cette province, où les Autochtones affichaient un taux d'activité supérieur à celui des non-Autochtones en 2001. On note des changements considérables pour le Nunavut et le Nouveau-

Brunswick, où les écarts relatifs entre les taux d'activité se sont accrus de 2 pour cent annuellement.

Le resserrement des écarts entre les taux d'activité à l'intérieur et à l'extérieur des réserves est encore plus important. L'écart relatif dans les réserves a augmenté de 3,7 pour cent annuellement, alors que celui hors réserve diminuait de 1,9 pour cent. On constate peu de changement chez les Premières Nations, alors que l'écart des Métis s'est resserré d'environ 2 pour cent par année. Le déficit d'activité chez les Inuits s'accroît d'environ 5 pour cent par année et fait l'objet de préoccupation.

La principale tendance se dégageant des écarts entre les taux d'activité reflète les progrès considérables réalisés pour la plupart des catégories<sup>21</sup> entre 2001 et 2006. Malheureusement, la majorité de ces gains se sont effacés entre 2006 et 2011. De façon générale, la population autochtone a ressenti plus fortement les effets défavorables sur le marché du travail de la grande récession de 2008 (Usalcas, 2011; CENV, 2012).<sup>22</sup>

## ii. *Taux de chômage*

En 2011, le risque d'être au chômage était deux fois plus élevé pour les Autochtones que les non-Autochtones de la population active (voir le Tableau 6). Cela dit, le taux de chômage national des Autochtones a diminué de façon considérable et est passé de 17,3 pour cent en 2001 à 12,8 pour cent en 2011. Le taux de chômage des non-Autochtones était d'environ 6 pour cent pour ces deux années.

À l'échelle provinciale, les écarts absolus entre les taux de chômage les plus importants sont ceux des territoires, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Les écarts tendent à être plus faibles dans les provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Ontario. Si les taux de chômage sont deux fois plus élevés dans les réserves, ils s'améliorent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.

Les Métis affichent l'écart le plus faible de toutes les sous-catégories étudiées. Leur taux de chômage n'était supérieur que de 2,6 points de pourcentage à celui des non-Autochtones en 2011. Les écarts étaient beaucoup plus importants pour les Inuits (11,3 points de pourcentage) et les Premières Nations (9,6 points de pourcentage).

<sup>21</sup> Au cours de cette période, les seuls sous-groupes autochtones dont les taux d'activité ont diminué par rapport au taux des non-Autochtones sont ceux du Yukon, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Inuits et des résidents des réserves.

<sup>22</sup> Les deux études ont démontré que les Autochtones de l'ensemble du pays affichaient des taux d'emploi et d'activité inférieurs et un taux de chômage supérieur au reste de la population du début de la récession jusqu'en 2011. Elles ont également toutes deux souligné que le taux d'emploi des Autochtones continuait de diminuer en 2010, alors que les indicateurs de rendement sur le marché du travail reflétaient une amélioration de la situation des non-Autochtones. Le rendement sur le marché du travail était cependant plus élevé pour certaines sous-populations autochtones, notamment les femmes et les jeunes (CENV, 2012 : 56).

**Tableau 6 : Taux de chômage et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

	2001			2006			2011			Variation de l'écart (en points de pourcentage)
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	
<b>Canada</b>	17,3	5,9	- 11,3	13,0	5,1	- 7,9	12,8	6,0	- 6,8	4,5
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	31,8	19,5	- 12,3	28,6	16,8	- 11,9	19,9	12,8	- 7,1	5,2
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	27,4	11,7	- 15,7	13,8	9,9	- 3,9	14,3	10,1	- 4,2	11,5
<b>Nouvelle-Écosse</b>	19,1	9,0	- 10,1	13,5	7,4	- 6,0	11,9	7,9	- 4,1	6,0
<b>Nouveau-Brunswick</b>	27,1	11,0	- 16,1	20,2	8,6	- 11,7	19,1	9,1	- 10,0	6,1
<b>Québec</b>	17,0	7,2	- 9,7	14,0	6,0	- 8,0	11,8	6,1	- 5,7	4,0
<b>Ontario</b>	12,1	4,7	- 7,4	10,1	4,8	- 5,3	10,8	6,2	- 4,6	2,8
<b>Manitoba</b>	17,0	3,7	- 13,3	13,0	3,2	- 9,8	11,4	3,9	- 7,5	5,8
<b>Saskatchewan</b>	21,3	3,7	- 17,7	16,1	3,2	- 13,0	14,5	3,5	- 11,0	6,7
<b>Alberta</b>	13,2	3,7	- 9,5	9,5	3,1	- 6,5	10,9	4,3	- 6,6	2,9
<b>Colombie-Britannique</b>	21,1	6,8	- 14,4	13,7	4,7	- 9,0	14,7	6,1	- 8,6	5,8
<b>Yukon</b>	24,7	6,6	- 18,1	21,3	5,2	- 16,1	22,0	5,4	- 16,6	1,5
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	16,0	3,0	- 13,0	17,9	3,3	- 14,6	20,3	3,4	- 16,9	- 3,9
<b>Nunavut</b>	20,4	2,5	- 17,9	17,9	3,3	- 14,5	20,3	2,9	- 17,4	0,5
<b>Indiens inscrits</b>	21,0	5,9	- 15,0	16,9	5,1	- 11,8	17,2	6,0	- 11,2	3,8
<b>Dans les réserves</b>	25,0	5,9	- 19,1	22,1	5,1	- 17,0	21,9	6,0	- 15,9	3,2
<b>Hors réserve</b>	14,7	5,9	- 8,8	11,1	5,1	- 6,0	10,9	6,0	- 4,9	3,9
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	20,0	5,9	- 14,1	16,0	5,1	- 10,8	15,6	6,0	- 9,6	4,5
<b>Métis – réponse unique</b>	12,5	5,9	- 6,6	8,4	5,1	- 3,3	8,6	6,0	- 2,6	4,0
<b>Inuit – réponse unique</b>	20,4	5,9	- 14,4	18,5	5,1	- 13,4	17,4	6,0	- 11,3	3,1
<b>Homme</b>	19,7	6,1	- 13,7	14,2	5,0	- 9,2	14,4	6,2	- 8,3	5,4
<b>Femme</b>	14,6	5,9	- 8,8	11,7	5,3	- 6,5	11,2	5,8	- 5,3	3,5

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

Sur le plan de l'emploi autochtone, les femmes s'en tiraient mieux que les hommes. Cette différence existe également au sein de la population non autochtone, mais elle est très modeste.

Les taux de croissance des écarts relatifs entre les taux de chômage (Tableau 7) laissent entrevoir des perspectives raisonnablement optimistes. L'écart à l'échelle nationale s'est résorbé d'environ quatre pour cent annuellement. Ce taux d'amélioration est demeuré relativement constant au cours de la décennie. Cela dit, on note des progrès plus marqués au cours des cinq dernières années de cette période. Les territoires ont connu les plus faibles améliorations de l'ensemble des provinces. En effet, l'écart relatif entre les taux de chômage s'est accru au Yukon

et dans les Territoires du Nord-Ouest. La plupart des autres provinces accueillant une importante population autochtone ont amélioré leurs taux de 3 à 5 pour cent par année en moyenne.

**Tableau 7 : Écarts relatifs entre les taux de chômage et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Caractéristique	2001	2006	2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2006	Taux de croissance annuelle moyen, 2006-2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2011
<b>Canada</b>	- 190,40	- 154,30	- 113,10	- 3,80	- 5,33	- 4,06
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	- 63,00	- 70,90	- 55,40	2,50	- 4,36	- 1,20
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	- 134,10	- 39,60	- 41,30	- 14,10	0,89	- 6,92
<b>Nouvelle-Écosse</b>	- 112,20	- 81,00	- 52,10	- 5,56	- 7,15	- 5,36
<b>Nouveau-Brunswick</b>	- 146,80	- 136,00	- 102,80	- 1,48	- 4,88	- 3,00
<b>Québec</b>	- 134,40	- 134,10	- 93,80	- 0,04	- 6,01	- 3,02
<b>Ontario</b>	- 158,20	- 110,70	- 74,40	- 6,00	- 6,56	- 5,30
<b>Manitoba</b>	- 361,10	- 305,00	- 192,31	- 2,96	- 7,44	- 4,65
<b>Saskatchewan</b>	- 480,30	- 406,70	- 314,29	- 3,05	- 4,41	- 3,39
<b>Alberta</b>	- 258,00	- 209,00	- 153,49	- 3,92	- 5,13	- 4,02
<b>Colombie-Britannique</b>	- 212,80	- 191,20	- 140,98	- 1,79	- 5,28	- 3,30
<b>Yukon</b>	- 273,40	- 309,40	- 307,41	2,58	- 0,14	1,21
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	- 428,00	- 446,60	- 497,06	0,42	2,47	1,47
<b>Nunavut</b>	- 707,60	- 435,50	- 600,00	- 7,64	7,12	- 1,62
<b>Indiens inscrits</b>	- 253,30	- 230,84	- 186,30	- 1,77	- 3,86	- 2,65
<b>Dans les réserves</b>	- 321,00	- 330,00	- 264,40	0,56	- 3,98	- 1,76
<b>Hors réserve</b>	- 148,30	- 117,00	- 81,70	- 4,22	- 6,04	- 4,49
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	- 236,70	- 211,20	- 160,40	- 2,15	- 4,81	- 3,22
<b>Métis – réponse unique</b>	- 110,50	- 63,70	- 43,20	- 8,47	- 6,43	- 6,09
<b>Inuit – réponse unique</b>	- 243,20	- 261,20	- 188,80	1,48	- 5,55	- 2,24
<b>Homme</b>	- 226,00	- 183,30	- 133,80	- 3,78	- 5,40	- 4,08
<b>Femme</b>	- 149,60	- 122,00	- 91,40	- 3,69	- 5,02	- 3,89

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

Les progrès à l'intérieur et à l'extérieur des réserves se sont accomplis à des rythmes similaires. Si l'écart relatif des Métis a diminué à un rythme phénoménal de 6 pour cent par année, celui des Premières Nations et des Inuits s'est également considérablement amoindri. Malheureusement, l'amélioration des taux de chômage entre 2006 et 2011 a été partiellement neutralisée par l'accroissement de l'écart entre les taux d'activité, et c'est pourquoi les écarts entre les taux de chômage se sont très peu resserrés au cours de cette même période.

iii. *Taux d'emploi*

L'écart entre les taux d'emploi résulte en partie du taux d'activité, mais également du taux de succès à trouver un emploi des personnes choisissant de participer à la population active. Le taux d'activité des Canadiens autochtone était de 62,5 pour cent en 2011, soit de 13,3 points de pourcentage inférieur au taux d'emploi des non-Autochtones (voir le Tableau 8). Il est toutefois rassurant de constater que cet écart s'est resserré de plus de trois points de pourcentage depuis 2001. Malheureusement, à l'instar du taux d'activité, ce taux a essentiellement diminué entre 2001 et 2006.

**Tableau 8 : Taux d'emploi et écarts absolus, population âgée de 25 à 64 ans, Canada, 2001, 2006 et 2011**

	2001			2006			2011			2001-2011
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	
<b>Canada</b>	58,5	75,1	16,6	63,0	76,4	13,3	62,5	75,8	13,3	- 3,3
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	49,1	57,1	8,0	51,1	60,4	9,3	58,0	64,3	6,3	- 1,7
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	52,5	73,7	21,1	66,7	74,7	8,0	67,5	75,5	8,0	- 13,1
<b>Nouvelle-Écosse</b>	56,5	68,4	11,9	62,4	71,2	8,8	64,7	72,0	7,2	- 4,7
<b>Nouveau-Brunswick</b>	51,1	68,2	17,1	58,0	70,9	12,9	57,0	71,2	14,2	- 2,9
<b>Québec</b>	56,6	72,0	15,4	61,4	74,1	12,7	64,1	74,6	10,5	- 4,9
<b>Ontario</b>	63,5	76,8	13,3	65,4	76,9	11,5	63,5	75,4	11,9	- 1,4
<b>Manitoba</b>	57,1	80,1	23,0	60,4	80,4	20,0	61,3	80,0	18,7	- 4,3
<b>Saskatchewan</b>	51,6	82,1	30,5	56,8	82,7	25,9	58,4	82,5	24,1	- 6,4
<b>Alberta</b>	63,1	81,3	18,2	69,1	82,3	13,2	66,3	81,2	14,9	- 3,3
<b>Colombie-Britannique</b>	56,5	74,2	17,7	63,4	76,0	12,6	61,7	74,8	13,1	- 4,6
<b>Yukon</b>	62,7	84,0	21,4	63,5	84,1	20,6	63,3	82,8	19,5	- 1,9
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	65,6	89,3	23,7	64,7	87,9	23,2	61,2	88,7	27,5	3,8
<b>Nunavut</b>	58,5	94,0	35,5	59,6	91,2	31,6	54,5	92,5	38,0	2,5
<b>Indiens inscrits</b>	52,8	75,1	22,4	56,9	76,4	19,5	55,1	75,8	20,7	- 1,7
<b>Dans les réserves</b>	48,8	75,1	26,3	50,6	76,4	25,8	46,9	75,8	28,9	2,6
<b>Hors réserve</b>	62,0	75,1	13,1	66,0	76,4	10,4	66,6	75,8	9,2	- 3,9
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	54,0	75,1	21,1	58,2	76,4	18,1	57,1	75,8	18,7	- 2,4
<b>Métis – réponse unique</b>	67,1	75,1	8,1	71,0	76,4	5,4	71,2	75,8	4,6	- 3,5
<b>Inuit – réponse unique</b>	58,6	75,1	16,6	59,8	76,4	16,6	58,7	75,8	17,1	0,5
<b>Homme</b>	62,1	81,2	19,2	66,6	81,9	15,3	65,3	80,3	15,1	- 4,1
<b>Femme</b>	55,3	69,2	13,9	59,8	71,0	11,2	60,1	71,4	11,4	- 2,5

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

Les taux d'emploi des Autochtones varient considérablement, soit de 54,5 pour cent au Nunavut à 67,5 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard. À l'instar du taux d'activité, l'écart absolu tend à être inférieur dans le Canada atlantique et supérieur dans les Prairies et les territoires. Le taux d'emploi est particulièrement faible dans les réserves, où il a chuté en deçà de 50 pour cent.

Les Inuits et les Premières Nations affichent des écarts entre les taux d'emploi de 17,1 et 18,7 points de pourcentage respectivement. Si la situation des Métis est beaucoup plus favorable, ces derniers affichent néanmoins un taux d'emploi de 4,6 points de pourcentage inférieur à celui des non-Autochtones.

**Tableau 9 : Écarts relatifs entre les taux d'emploi et leurs taux de croissance, population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Caractéristique	2001	2006	2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2006	Taux de croissance annuelle moyen, 2006-2011	Taux de croissance annuelle moyen, 2001-2011
<b>Canada</b>	22,12	17,46	17,51	- 4,21	0,05	- 2,08
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	14,04	15,32	9,82	1,82	- 7,17	- 3,00
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	28,67	10,71	10,57	- 12,53	- 0,27	- 6,31
<b>Nouvelle-Écosse</b>	17,37	12,40	10,07	- 5,72	- 3,77	- 4,20
<b>Nouveau-Brunswick</b>	25,06	18,25	20,94	- 5,44	2,94	- 1,65
<b>Québec</b>	21,42	17,09	14,06	- 4,05	- 3,55	- 3,44
<b>Ontario</b>	17,34	14,95	15,77	- 2,75	1,09	- 0,90
<b>Manitoba</b>	28,76	24,84	23,38	- 2,73	- 1,21	- 1,86
<b>Saskatchewan</b>	37,17	31,29	29,21	- 3,16	- 1,34	- 2,14
<b>Alberta</b>	22,40	16,07	18,35	- 5,65	2,88	- 1,80
<b>Colombie-Britannique</b>	23,81	16,63	17,51	- 6,03	1,13	- 2,66
<b>Yukon</b>	25,41	24,44	23,55	- 0,76	- 0,77	- 0,71
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	26,54	26,40	31,00	- 0,11	3,49	1,68
<b>Nunavut</b>	37,78	34,69	41,08	- 1,64	3,71	0,88
<b>Indiens inscrits</b>	29,79	25,47	27,29	- 2,90	1,43	- 0,84
<b>Dans les réserves</b>	35,03	33,75	38,11	- 0,73	2,58	0,88
<b>Hors réserve</b>	17,41	13,61	12,14	- 4,37	- 2,16	- 3,03
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	28,14	23,73	24,64	- 3,13	0,77	- 1,24
<b>Métis – réponse unique</b>	10,73	7,06	6,00	- 6,84	- 3,00	- 4,41
<b>Inuit – réponse unique</b>	22,03	21,69	22,60	- 0,31	0,84	0,26
<b>Homme</b>	23,60	18,67	18,75	- 4,17	0,08	- 2,06
<b>Femme</b>	20,13	15,78	15,91	- 4,31	0,16	- 2,09

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

En termes relatif et absolu, cet écart est également un peu plus important chez les hommes que chez les femmes. L'écart entre les taux d'emploi selon le sexe semble plus modeste au sein de la population autochtone.

*iv. Revenu d'emploi*

**Tableau 10 : Revenus d'emploi moyens et écarts absolus (en dollars de 2010), travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, Canada, 2000, 2005 et 2010**

	2000			2005			2010			2000-2010
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Autochtones	Non-Autochtones	Écart	Variation de l'écart (en points de pourcentage)
<b>Canada</b>	38 836	50 166	11 330	45 604	58 047	12 444	50 928	60 296	9 368	- 1 962
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	34 996	43 543	8 547	43 835	50 778	6 943	55 245	56 299	1 054	- 7 493
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	33 759	39 002	5 242	51 089	43 871	- 7 218	43 416	48 081	4 665	- 577
<b>Nouvelle-Écosse</b>	35 101	43 657	8 556	42 085	48 904	6 819	45 335	51 314	5 978	- 2 578
<b>Nouveau-Brunswick</b>	33 307	41 697	8 390	36 748	46 866	10 118	41 095	50 600	9 504	1 114
<b>Québec</b>	37 561	45 212	7 651	43 225	50 728	7 503	45 978	51 814	5 836	- 1 815
<b>Ontario</b>	41 891	54 501	12 610	47 441	62 708	15 267	51 123	63 504	12 381	- 229
<b>Manitoba</b>	33 694	43 530	9 836	40 457	50 091	9 633	44 839	54 147	9 308	- 528
<b>Saskatchewan</b>	35 164	41 948	6 783	41 060	48 825	7 765	47 516	58 379	10 863	4 080
<b>Alberta</b>	39 566	51 939	12 373	49 935	67 140	17 205	59 512	73 027	13 515	1 142
<b>Colombie-Britannique</b>	40 334	51 301	10 967	44 880	57 816	12 936	49 189	60 141	10 953	- 14
<b>Yukon</b>	41 789	52 889	11 100	51 667	61 189	9 522	56 912	66 278	9 365	- 1 735
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	49 116	64 076	14 960	61 212	81 003	19 791	70 217	84 444	14 227	- 733
<b>Nunavut</b>	45 100	70 419	25 319	56 115	84 435	28 320	69 090	98 306	29 216	3 897
<b>Indiens inscrits</b>	36 522	50 166	13 644	42 058	58 047	15 990	46 949	60 296	13 348	- 296
<b>Premières nations – réponse unique</b>	37 239	50 166	12 927	42 380	58 047	15 668	47 238	60 296	13 059	132
<b>Métis – réponse unique</b>	40 639	50 166	9 527	48 688	58 047	9 360	54 429	60 296	5 867	- 3 660
<b>Inuit – réponse unique</b>	42 169	50 166	7 997	52 781	58 047	5 266	59 928	60 296	368	- 7 629
<b>Homme</b>	43 623	57 127	13 505	51 073	66 497	15 423	57 149	67 997	10 847	- 2 658
<b>Femme</b>	33 408	40 315	6 908	39 530	46 707	7 177	44 364	50 551	6 187	- 733

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

En moyenne, les données de l'écart de taux d'emploi est en partie fonction du taux de participation, mais il dépend aussi de la réussite à trouver du travail de ceux qui choisissent d'y participer. Le taux de participation des Autochtones au Canada était de 62,5 pour cent en 2011, 13,3 points de pourcentage en dessous du taux d'emploi des non-Autochtones (voir le tableau 8). Les bonnes nouvelles sont que cet écart s'est refermé par plus de trois points de pourcentage depuis 2001. Les mauvaises nouvelles sont que, comme le taux de participation, la plupart des améliorations ont eu lieu entre 2001 et 2006.

Le taux d'emploi de la population autochtone varie d'un minimum de 54,5 pour cent au Nunavut à un maximum de 67,5 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard. À l'instar du taux d'activité, l'écart absolu tend à être inférieur dans le Canada atlantique et supérieur dans les Prairies et les territoires. Le taux d'emploi est particulièrement faible dans les réserves, où il a chuté en deçà de 50 pour cent.

Le Tableau 9 démontre que l'écart relatif entre les taux d'emploi des Autochtones s'est graduellement resserré à un rythme d'environ 2 pour cent par année; il a toutefois très peu diminué depuis 2006. Cet écart diminue pour toutes les catégories, sauf pour les Inuits, les résidents des réserves, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. On note des améliorations considérables à l'extérieur des réserves, alors que l'écart s'est légèrement accru dans les réserves. Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, la Colombie-Britannique et les Métis ont tous resserré de façon marquée leurs écarts entre les taux d'emploi.

Outre la volonté et la capacité des Autochtones à se trouver et à conserver un emploi, nous nous intéressons aux salaires qu'ils touchent à titre d'employés. Nous comparons exclusivement les revenus des travailleurs à temps plein toute l'année. De cette façon, nous ne sommes pas contraints de tenir compte des différences découlant du nombre d'heures travaillées dans le cadre des emplois à temps partiel ou saisonnier. Les lecteurs ne seront pas surpris d'apprendre qu'en 2010, les Canadiens autochtones âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année gagnaient en moyenne 9 368 \$ de moins que les Canadiens non autochtones (Tableau 10).

Plusieurs des tendances se dégageant des écarts de revenus sont similaires à celles observées dans les écarts entre les taux activités, d'emploi et de chômage. Les écarts tendent à être plus élevés dans les territoires et les Prairies, et plus faibles dans la plupart des provinces de l'Est. En 2010, le Nunavut affichait un écart particulièrement important, soit de 29 216 \$.

On observe aussi des écarts de revenus considérables entre les deux sexes. Alors que la moyenne des hommes autochtones travaillant à temps plein toute l'année a gagné 57 149 \$ en 2010, la moyenne des femmes autochtones n'a touché que 44 364 \$. On observe également un écart marqué entre les revenus des femmes et des hommes non autochtones. L'écart de revenu entre les sexes chez les non-Autochtones est si important que l'écart de revenu entre les femmes autochtones et non autochtones est plus faible que celui auquel font face les hommes autochtones, et ce, sur d'un point de vue relatif et absolu.

Les écarts présentés selon l'identité autochtone peuvent induire en erreur, car ils sont calculés en fonction du revenu moyen des non-Autochtones du Canada. On constate que les salaires des Inuits sont beaucoup plus élevés que ceux des Métis et qu'ils étaient inférieurs au revenu moyen des Canadiens de 368 \$ seulement en 2010. Toutefois, la majorité de la population inuite vit dans les territoires, où les revenus moyens (et le coût de la vie) tendent à être beaucoup

plus élevés pour l'ensemble des résidents. Les écarts de revenus très importants au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest démontrent que les Inuits touchent des revenus d'emploi beaucoup plus faibles que les non-Autochtones faisant partie du même marché du travail. Bien que les Métis aient gagné en moyenne près de 6 000 \$ de moins que les non-Autochtones, ils demeurent le groupe d'identité autochtone pour lequel les écarts de revenu d'emploi sont les moins importants.

**Tableau 11 : Écarts relatifs de revenu d'emploi et leurs taux de croissance, travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, 2000, 2005, 2010**

Caractéristique	2000	2005	2010	Taux de croissance annuelle moyen, 2000-2005	Taux de croissance annuelle moyen, 2005-2010	Taux de croissance annuelle moyen, 2000-2010
<b>Canada</b>	22,58	21,44	15,54	- 1,02	- 5,50	- 3,12
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	19,63	13,67	1,87	- 6,07	- 17,26	- 9,05
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	13,44	- 16,45	9,70	- 44,48	- 31,8	- 2,78
<b>Nouvelle-Écosse</b>	19,60	13,94	11,65	- 5,77	- 3,29	- 4,06
<b>Nouveau-Brunswick</b>	20,12	21,59	18,78	1,46	- 2,60	- 0,66
<b>Québec</b>	16,92	14,79	11,26	- 2,52	- 4,77	- 3,34
<b>Ontario</b>	23,14	24,35	19,50	1,05	- 3,98	- 1,57
<b>Manitoba</b>	22,60	19,23	17,19	- 2,98	- 2,12	- 2,39
<b>Saskatchewan</b>	16,17	15,90	18,61	- 0,33	3,40	1,51
<b>Alberta</b>	23,82	25,63	18,51	1,51	- 5,56	- 2,23
<b>Colombie-Britannique</b>	21,38	22,38	18,21	0,93	- 3,72	- 1,48
<b>Yukon</b>	20,99	15,56	14,13	- 5,17	- 1,84	- 3,27
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	23,35	24,43	16,85	0,93	- 6,21	- 2,78
<b>Nunavut</b>	35,95	33,54	29,72	- 1,34	- 2,28	- 1,73
<b>Indiens inscrits</b>	27,20	27,55	22,14	0,26	- 3,93	- 1,86
<b>Premières Nations – réponse unique</b>	25,77	26,99	21,66	0,95	- 3,95	- 1,60
<b>Métis – réponse unique</b>	18,99	16,12	9,73	- 3,02	- 7,93	- 4,88
<b>Inuit – réponse unique</b>	15,94	9,07	0,61	- 8,62	- 18,65	- 9,62
<b>Homme</b>	23,64	23,19	15,95	- 0,38	- 6,24	- 3,25
<b>Femme</b>	17,13	15,37	12,24	- 2,06	- 4,07	- 2,86

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

Heureusement, l'écart de revenu d'emploi entre les Canadiens autochtones et non autochtones semble se resserrer avec le temps, en particulier depuis 2005. L'écart relatif a diminué à un rythme moyen de 3 pour cent par année entre 2000 et 2010 (voir le Tableau 11). Bien que le resserrement se soit d'abord opéré lentement, c'est-à-dire à un rythme de 1 pour cent par année entre 2000 et 2005, l'écart a grandement diminué depuis. L'écart se résorbe à un rythme d'environ 6 pour cent par année depuis 2005.

La majorité des groupes et des provinces ont aussi réalisé des progrès à cet égard et affichent des taux moyens d'amélioration se situant généralement entre 1 et 3 pour cent par

année pour la plupart des catégories. On note des progrès particulièrement importants chez les Métis, leur écart se réduisant en moyenne d'environ 5 pour cent par année. L'amélioration marquée de la situation des Inuits dont témoigne le tableau 11 peut induire en erreur, la comparaison portant sur le revenu national moyen. Cela dit, de nombreux Inuits vivent au Nuvavut, où les salaires sont beaucoup plus élevés que ceux de la moyenne des Canadiens. L'exception notable à cette tendance au resserrement des écarts de revenu d'emploi est la Saskatchewan, où l'écart de revenu relatif s'est accru de 1,5 pour cent par année depuis 2000. En 2000, la Saskatchewan affichait l'un des écarts de revenu relatifs les plus faibles au pays, alors que ce dernier est maintenant l'un des plus importants.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces comparaisons ne tiennent pas compte des différences de revenu attribuables au nombre d'heures travaillées. Le fait que des Autochtones comptent moins d'heures de travail accentuerait l'écart de revenu. Si l'on observe les différences de revenu d'emploi médian entre les travailleurs à temps plein toute l'année et l'ensemble des travailleurs âgés de 25 à 64 ans,<sup>23</sup> il n'est pas surprenant de constater que ceux qui travaillent davantage touchent des revenus plus élevés. Le travailleur autochtone moyen a gagné 32 037 \$ en 2010. L'Autochtone moyen travaillant à temps plein toute l'année a touché un salaire de 43 842 \$, ce qui est 36,8 pour cent plus élevé. La différence entre ces deux moyennes repose largement sur le nombre d'heures travaillées. Cette différence est légèrement plus faible chez la population non autochtone. Le non-Autochtone moyen travaillant à temps plein toute l'année a gagné 50 013 \$, soit 24,3 pour cent de plus que le 40 244 \$ qu'a touché le travailleur non autochtone moyen du même groupe d'âge. La différence plus marquée chez les Autochtones suggère que les écarts entre le nombre d'heures travaillées a pour effet d'accroître l'écart de revenu d'emploi.

L'information présentée dans le tableau 12 est tirée du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ENM de 2011 et porte sur les heures de travail des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans en 2010. On note très peu de différences dans les proportions de la population travaillant à temps plein (plus de 30 heures par semaine). On remarque également que 84,2 pour cent de la population autochtone travaillait à temps plein, alors que ce pourcentage était de 85,1 chez les non-Autochtones.

Il semble que la population non autochtone affiche un plus grand nombre de semaines de travail, mais la différence avec les Autochtones est mince. À titre d'exemple, 57,4 pour cent des Autochtones a travaillé entre 49 et 52 semaines au cours de cette année, alors que ce pourcentage était de 64,9 pour cent chez les non-Autochtones. Enfin, nous examinons les proportions des deux populations ayant travaillé à temps plein toute l'année (49 à 52 semaines). Or, nous constatons que 53,9 pour cent des travailleurs autochtones relève de cette catégorie, ce qui est légèrement inférieur au 60,4 pour cent de travailleurs non autochtones qui s'y inscrit.

---

<sup>23</sup> Nos analyses ne concernent que les 25 à 54 ans puisque les données sur le revenu d'emploi moyen de l'ENM qui sont disponibles en ligne ne portent pas sur les 25 à 65 ans.

**Tableau 12 : Situation à temps plein/temps partiel et heures de travail de la population active âgée de 25 à 64 ans selon l'identité autochtone, 2010**

	Proportion de la population autochtone (pour cent)	Proportion de la population non autochtone (pour cent)
Situation à temps plein/temps partiel en 2010		
Temps plein	84,23	85,11
Temps partiel	15,77	14,89
2010		
Aucune	3,75	2,42
1 à 9	4,26	2,54
10 à 19	5,83	3,82
20 à 29	8,54	5,48
30 à 39	6,33	5,11
40 à 48	13,91	15,71
49 à 52	57,39	64,91
Emploi à temps plein toute l'année		
Emploi à temps plein une partie de l'année	46,10	39,58
Emploi à temps plein toute l'année	53,90	60,42

Note : Aux fins du présent tableau, la situation à temps plein correspond à 30 heures par semaine pour la majeure partie de l'année. Par ailleurs, la situation à temps plein toute l'année retient un critère supplémentaire, c'est-à-dire que les personnes s'inscrivant dans cette catégorie ont travaillé pendant 49 à 52 semaines au cours de l'année.

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011.

Comme l'ENM ne fournit pas de données sur le nombre précis d'heures travaillées<sup>24</sup>, nous avons utilisé l'information présentée dans l'étude d'Usalcas (2011), laquelle analyse les données sur les heures de travail de l'Enquête sur la population active. Usalcas démontre qu'en 2010, les Autochtones âgés de 25 à 54 ans ont travaillé en moyenne 38,7 heures par semaine, et ce, pour tous types d'emploi confondus, alors que la moyenne d'heures était de 38,4 pour les non-Autochtones. Ces chiffres suggèrent que les Autochtones effectuent un nombre d'heures plus élevé lorsqu'ils occupent un emploi. Cela dit, puisque l'Enquête sur la population active ne tient pas compte de la population vivant dans les réserves, il faut interpréter ces données avec prudence. Usalcas conclut également que les Autochtones sont beaucoup plus susceptibles d'occuper des postes temporaires. Quatorze pour cent des travailleurs autochtones âgés de 25 à 54 ans occupaient des postes temporaires en 2010, alors que ce pourcentage était de 9,8 chez les travailleurs non autochtones. Ces constatations concordent avec celles présentées dans le FMGD

<sup>24</sup> Les FMGD de l'ENM indiquent seulement si les individus ont principalement travaillé des heures à temps plein (plus de 30 par semaine) ou des heures à temps partiel (moins de 30 par semaine).

de 2011. Il ne semble pas y avoir une grande différence dans le nombre d'heures travaillées au cours des semaines en emploi. Il apparaît cependant que les Autochtones comptent moins de semaines de travail pendant l'année. Ces différences auront pour effet d'accroître l'écart entre les revenus d'emploi des travailleurs à temps plein toute l'année dont nous avons traité plus haut.

v. *Résumé*

Dans l'ensemble, les données des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011 indiquent que le rendement des Canadiens autochtones sur le marché du travail continue d'être inférieur à celui des Canadiens non autochtones. Considérant leur taux de chômage supérieur et leur taux d'activité inférieur, les Autochtones du Canada sont moins susceptibles d'occuper un emploi. Qui plus est, ceux qui occupent un emploi touchent des salaires moins élevés. De façon générale, les écarts sont plus importants dans les provinces des Prairies, les territoires et les réserves, ainsi que pour les Premières Nations et les Inuits.

Si les écarts demeurent substantiels, l'écart de revenu et l'écart entre les taux d'emploi ont considérablement diminué entre 2001 et 2011. Curieusement, les resserrements ne sont pas opérés de façon tout à fait concomitante. L'écart absolu entre les taux de chômage s'est rétréci principalement entre 2001 et 2006<sup>25</sup>, alors que l'écart de revenu a diminué surtout entre 2006 et 2011. La réduction de l'écart entre les taux de chômage a influencé de manière positive l'écart entre les taux d'emploi, et ce, malgré le faible resserrement de l'écart entre les taux d'activité.

**Tableau 13 : Écarts de rendement sur le marché du travail, tableau récapitulatif**

Année	Niveaux			Variations absolues		
	2001	2006	2011	2001- 2006	2006- 2011	2001- 2011
Écart entre les taux d'activité (absolu)	9,2	8,1	8,9	- 1,1	0,8	- 0,3
Écart entre les taux d'emploi (absolu)	16,6	13,3	13,3	- 3,3	0,0	- 3,3
Écart entre les taux de chômage (absolu)	- 11,3	- 7,9	- 6,8	3,4	1,1	4,5
Écart de revenu d'emploi (relatif)	22,6	21,4	15,5	- 1,2	- 5,9	- 7,1

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

<sup>25</sup> Par ailleurs, l'écart relatif entre les taux de chômage s'est resserré à un rythme soutenu au cours de ces dix ans.

## B. Autres résultats

Bien que ce ne soit pas l'objet de la présente étude, il est important de comprendre que les disparités entre les Canadiens autochtones et non autochtones s'étendent au-delà du marché du travail.

La population autochtone affiche des taux de criminalité parmi les plus élevés au pays. Le Tableau 14 présente le pourcentage d'adultes autochtones de l'ensemble de la population adulte et le pourcentage de ceux qui purgeaient une peine carcérale entre 2010 et 2011, et ce, pour la plupart des provinces et des territoires du Canada (Dauvergne, 2012). Considérant les données présentées, il est évident que les Autochtones sont largement surreprésentés au sein de la population incarcérée<sup>26</sup>. Par exemple, les Autochtones ne comptent que pour 4,9 pour cent de la population de l'Alberta alors qu'ils représentent 40,6 pour cent des détenus albertains.

**Tableau 14 : Pourcentage des Autochtones incarcérés et population totale, groupe d'âge 18 ans et plus, 2010-2011**

Province et territoire	Pourcentage des détenus adultes	Pourcentage d'adultes au sein de la population	Rapport entre le pourcentage de détenus adultes et le pourcentage d'adultes dans la population
Territoires du Nord-Ouest	90,9	46,5	1,95
Yukon	73,9	22,5	3,28
Alberta	40,6	4,9	8,29
Saskatchewan	77,6	11,9	6,52
Manitoba	69,1	12,9	5,36
Ontario	11,4	1,8	6,33
Québec	4,4	1,3	3,38
Nouveau-Brunswick	9,2	2,2	4,18
Nouvelle-Écosse	9,7	2,4	4,04
Île-du-Prince-Édouard	3,0	1,0	3,00
Terre-Neuve-et-Labrador	18,3	4,3	4,26

Source : Dauvergne (2012), Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes au Canada, 2010-2011, graphique 7, <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2012001/article/11715/c-g/desc/desc07-fra.htm>

<sup>26</sup> Cette statistique a été corroborée par les chercheuses Mary Hyde et Carol LaPrairie. Pour en obtenir des exemples, voir l'étude de Hyde et LaPrairie (1987).

De façon générale, les Autochtones sont en moins bonne santé que les non-Autochtones, du moins selon de nombreux indicateurs standards. Le Tableau 15 présente un éventail d'indicateurs de santé pour la population âgée de 12 ans et plus selon l'identité autochtone entre 2007 et 2010 (taux moyens pour cette période). La population autochtone est plus sujette à avoir des problèmes de santé, comme l'asthme, les troubles respiratoires, et l'obésité, et à présenter un état de santé jugé moins bon. Ces problèmes pourraient résulter en partie de taux de tabagisme plus élevés, de taux de consommation de fruits et de légumes plus faibles et de probabilités inférieures d'avoir un médecin de famille.

**Tableau 15 : Indicateurs de santé selon l'identité autochtone, taux moyens en % de la population âgée de 12 ans et plus, 2007-2010**

	Premières Nations	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Arthrite	14,4	13,8	9,6	12,1
Asthme	13,7	12,8	14,2	8,6
Indice de masse corporelle déclaré par les répondants âgés de 18 et plus souffrant de surpoids ou d'obésité	56,9	54,0	58,2	48,3
A un médecin de famille	77,7	79,7	44,5	83,3
Actuellement fumeur, au quotidien ou à l'occasion	39,8	36,0	48,4	20,6
Diabète	6,1	3,9	1,9	4,5
Exposition à la fumée secondaire à la maison	15,4	15,9	16,8	7,3
Consommation de cinq boissons alcoolisées ou plus en une occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année	26,5	26,6	26,2	18,5
Insécurité alimentaire, modérée ou grave	21,7	15,3	27,2	7,3
Consommation de fruits et de légumes 5 fois ou plus par jour	36,2	38,6	27,3	44,6
Hypertension artérielle, cardiopathie ou troubles dus à un accident vasculaire cérébral	11,1	10,5	8,9	14,3
Satisfaction à l'égard de la vie, satisfait ou très satisfait	89,1	89,8	92,2	92,6
Troubles de l'humeur	11,9	9,9	5,3	6,0
Un ou plusieurs problèmes de santé chroniques	55,5	54,8	43,4	48,0
État de santé perçu comme très bon ou excellent	49,9	53,7	54,5	62,7
État de santé mentale perçu comme très bon ou excellent	65,6	66,8	65,4	75,3
Activité physique durant les loisirs, modérément active ou active	56,5	60,6	51,2	53,6
Troubles respiratoires	15,3	14,5	14,7	9,9
Sentiment d'appartenance à une communauté, plutôt fort ou très fort	63,1	62,5	81,5	65,0

Source : Statistique Canada, tableau 105-0513 du CANSIM — Profil d'indicateur de santé, par identité autochtone, selon le sexe, taux normalisé selon l'âge, estimations de quatre ans, Canada, provinces et territoires, occasionnel (taux).

Note : Ce tableau présente des données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, laquelle s'appuie sur les réponses au questionnaire. Considérant que plusieurs de ces indicateurs de santé sont teintés d'une certaine subjectivité, il est possible que certaines des différences dans les résultats déclarés par les groupes d'identité autochtone découlent de divergences de déclarations, plutôt que de différences en matière d'état de santé.

Il convient de noter que tous les résultats des indicateurs de santé des Autochtones ne sont pas plus défavorables que ceux des non-Autochtones. Les Autochtones affichent des taux

moins élevés d'hypertension, de cardiopathie et de troubles dus à un accident vasculaire cérébral. Les Inuits présentent quant à eux des taux beaucoup plus faibles d'arthrite, de diabète et de problèmes de santé chroniques. Les résultats de certains indicateurs de mode de vie semblent également être plus positifs pour la population autochtone. Les Métis et les Premières Nations sont plus susceptibles d'être actifs physiquement pendant leurs temps de loisirs. Les Inuits sont plus enclins à manifester un fort sentiment d'appartenance à leur communauté.

Les conditions de logement inférieures représentent un autre problème auquel font face les Canadiens autochtones. Ce problème est plus aigu chez les Premières Nations et les Inuits. En 2011, 29,9 pour cent des Inuits et 25,7 pour cent des membres des Premières Nations vivaient dans un logement nécessitant des rénovations majeures (voir le Tableau 16). Ce pourcentage s'élevait à 6,8 pour cent chez les non-Autochtones et à 13,2 pour cent chez les Métis. Les mauvaises conditions de logement des Premières Nations résultent en grande partie de l'état pitoyable des logements dans les réserves. Près de 43 pour cent (42,7) des résidents des réserves demeurent dans des logements nécessitant des rénovations majeures. La situation au chapitre de l'entretien des logements des Premières Nations vivant hors réserve est légèrement plus défavorable que celle des Métis.

Les Premières Nations et les Inuits sont également plus susceptibles de vivre dans un logement accueillant un nombre excessif de personnes. Les données montrent que 5,9 pour cent des membres des Premières Nations et 12,9 pour cent des Inuits vivent dans une maison où l'on compte plus de 1,5 personne par chambre, alors que ce pourcentage est de seulement 1,6 pour cent pour les non-Autochtones. Selon cette analyse, la situation des Métis est plus favorable que celles des non-Autochtones : seulement 1,1 pour cent de la population métisse vit dans une maison où l'on compte plus de 1,5 personne par chambre.

**Tableau 16 : Pourcentage de la population présentant certaines caractéristiques de logement selon l'identité autochtone, 2011**

	Autochtones	Premières Nations (dans les réserves)	Premières Nations (hors réserve)	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Entretien régulier seulement	47,3	27,4	52,8	54,7	40,1	67,5
Rénovations mineures requises	31,3	29,9	31,8	32,1	30,1	25,7
Rénovations majeures requises	21,5	42,7	15,4	13,2	29,9	6,8
Plus de 1,5 personne par chambre	4,5	11,4	2,5	1,1	12,9	1,6

Source : ENM de 2011.

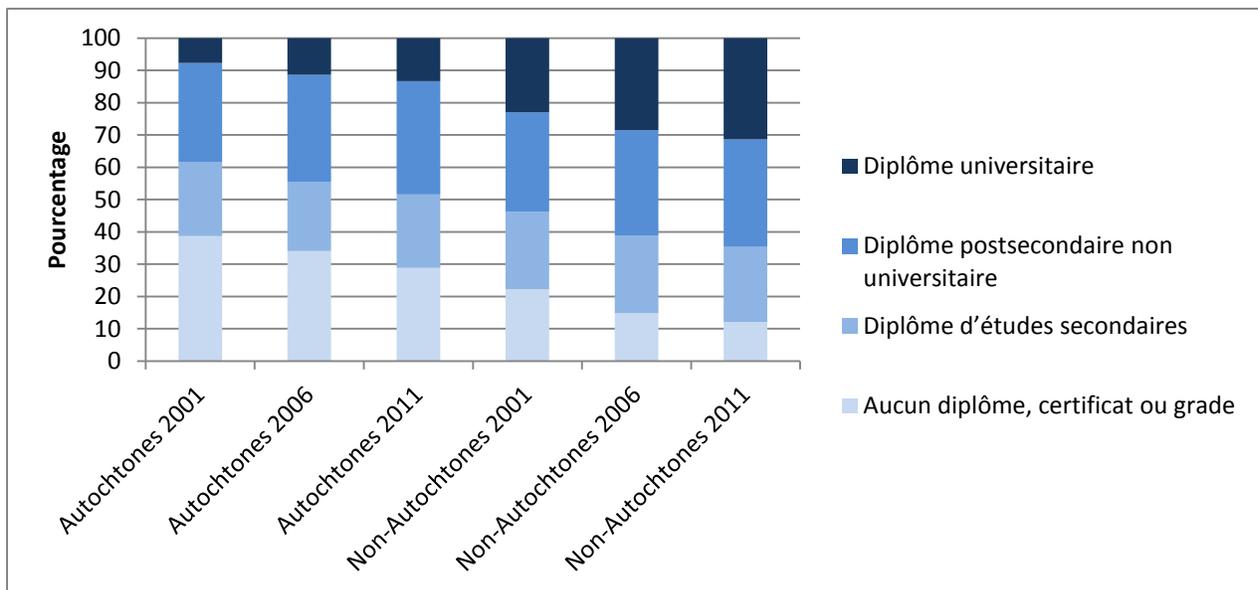
L'ensemble de ces situations difficiles chez les Autochtones sont interreliées. Un rendement inférieur sur le marché du travail incite à la criminalité et limite l'accès à un logement adéquat. Un mauvais état de santé peut empêcher une personne d'intégrer le marché du travail. Il est aussi plus difficile pour les personnes possédant un casier judiciaire de trouver un emploi.

La prochaine section traite d'une sphère dans laquelle la situation des Autochtones est beaucoup plus défavorable que celle des non-Autochtones, soit l'éducation. La section 2 du présent rapport met en lumière l'importance de recevoir une éducation de qualité pour réussir dans la vie. Il est probable que la sous-scolarisation des Autochtones contribue largement à leur faible rendement sur le marché du travail et à leurs difficultés sociales.

### C. Éducation et disparités de situations

#### i. Déficit de scolarité des Autochtones

Graphique 8 : Plus haut niveau de scolarité atteint, populations autochtones et non autochtones âgées de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011



Source : ENM de 2011 et Recensements de 2001 et de 2006 du Canada

Les Autochtones du Canada sont sous-scolarisés par rapport au reste de la population. Des portions similaires des deux populations détiennent un diplôme d'études secondaires, ou un certificat post-secondaire non-universitaire, ou un grade comme leur plus haut niveau de scolarité. Comme indiqué précédemment par Hull (2009), l'écart de niveau d'instruction se pose parce qu'une plus grande part de la population autochtone ne détient aucun certificat, diplôme ou grade tandis qu'une part beaucoup plus faible de la population autochtone est titulaire d'un diplôme universitaire. En 2011, 28,9 pour cent des Autochtones âgés de 25 à 64 ans ne

possédaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Parallèlement, seulement 13,3 pour cent des adultes autochtones détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. À titre de comparaison, chez les non-Autochtones du même groupe d'âge, 12,1 pour cent ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires ou de niveau équivalent et 31,4 pour cent avaient terminé une formation universitaire.

Aussi attristants que les taux de scolarité des Autochtones puissent sembler, ils se sont considérablement améliorés depuis dix ans. Le Graphique 8 illustre les variations dans les taux de scolarité des populations autochtones et non autochtones du Canada entre 2001 et 2011.

Avant d'aller de l'avant, il faut informer les lecteurs que l'on a considérablement modifié les questions sur l'éducation du formulaire de recensement entre 2001 et 2006, ce qui influence la comparabilité des résultats de 2001 à ceux de 2006 et de 2011. Le principal changement, lequel a une incidence sur nos analyses, est qu'au lieu de contenir une seule question à l'égard du plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, le formulaire de recensement de 2006 comporte un éventail de questions sur chaque niveau de scolarité. Si Statistique Canada a jugé que la qualité globale des données était acceptable, certaines lacunes à cet égard viennent compliquer les analyses de comparaison.

- Un nombre insuffisant de données sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a été recueilli avant 2006. Cela signifie que l'amélioration des taux de scolarité observée entre 2001 et 2006 (et entre 2001 et 2011), particulièrement en ce qui concerne l'obtention du diplôme d'études secondaires, résulterait de l'élimination de ces lacunes en matière de collecte de données.
- On a inclus au questionnaire de 2006 un type d'établissement d'enseignement que l'on trouve au Québec exclusivement, soit les centres de formation professionnelle, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Il est possible que cette modification ait influencé les données sur l'obtention d'un diplôme d'une école de métiers au Québec.
- Les taux d'obtention d'un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat se sont accrus de façon inattendue, ce que l'on n'avait jamais observé dans le cadre des recensements antérieurs. Statistique Canada déconseille de comparer les données recueillies entre 2001 et 2006 qui relèvent de cette catégorie.
- En revanche, on peut aisément effectuer des comparaisons intertemporelles des données relevant des catégories de scolarité collégiales et universitaires de premier cycle et de cycles supérieurs.

Si l'on tient pour acquis que ces problèmes de comparabilité influencent de façon similaire les données sur les Autochtones et les non-Autochtones, la comparaison intertemporelle

des écarts relatifs entre les populations autochtones et non autochtones ne devrait pas être erronée.<sup>27</sup>

**Tableau 17 : Plus haut niveau de scolarité atteint, Autochtones et non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Plus haut niveau de scolarité atteint	Proportion de la population autochtone (pour cent)			Proportion de la population non autochtone (pour cent)		
	2001	2006	2011	2001	2006	2011
Aucun certificat, diplôme ou grade	38,7	34,1	28,9	22,3	14,8	12,1
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	22,8	21,4	22,8	24,0	24,0	23,2
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire non universitaire	30,7	33,1	35,0	30,8	32,7	33,3
Diplôme universitaire	7,8	11,4	13,4	23,0	28,5	31,4
Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat	1,8	3,6	3,5	2,9	5,0	4,9
Baccalauréat	4,5	5,5	7,0	13,6	14,9	16,9
Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur	0,6	0,9	1,0	2,1	2,4	2,8
Grade en médecine, dentisterie, médecine vétérinaire ou optométrie	0,0	0,1	0,1	0,0	0,7	0,7
Maîtrise	0,7	1,0	1,5	3,7	4,6	5,2
Doctorat acquis	0,1	0,2	0,2	0,7	0,8	0,9

Source : ENM de 2011 et Recensements de 2001 et de 2006 du Canada

À la lecture du Tableau 17 et du Graphique 8, on constate que les taux d'obtention de diplôme d'études secondaires et de diplômes universitaires ont augmenté de façon considérable pour les deux populations. La proportion de la population autochtone ne possédant pas de diplôme d'études secondaires a diminué de près de 10 points de pourcentage au cours de la décennie.<sup>28</sup> Pendant cette même période, la proportion d'Autochtones détenant un diplôme

<sup>27</sup> Pour de plus amples renseignements sur les modifications apportées aux questions sur l'éducation entre 2001 et 2006, nous invitons les lecteurs à consulter la documentation de Statistique Canada via le lien suivant : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/info/education-fra.cfm>.

<sup>28</sup> Cependant, cette amélioration repose largement sur l'insuffisance de données recueillies lors du Recensement de 2001 en ce qui concerne l'obtention du diplôme d'études secondaires. Ces données nous permettent néanmoins d'évaluer sommairement les progrès réellement accomplis si l'on mesure la croissance des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires par rapport aux taux présentés dans l'Enquête sur la population active, laquelle n'a subi aucune modification entre 2000 et 2006 et ne souffre d'aucune insuffisance de données. Selon le Guide de référence sur la scolarité du Recensement de 2006, « la proportion de Canadiens de 15 ans et plus ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade a sensiblement diminué, soit de 33,2 % en 2001 à 23,8 % en 2006. La baisse était plus prononcée que dans l'Enquête sur la population active, où le taux a diminué de 28,8 % à 24,9 % sur la même période. » On peut effectuer une comparaison similaire avec les personnes pour qui les études secondaires correspondent au niveau le plus élevé de scolarité atteint : « Selon les résultats du recensement, la proportion de Canadiens de 15 ans et plus ayant terminé des études secondaires comme leur plus haut niveau de scolarité a

postsecondaire a également augmenté de près de 10 points de pourcentage. Cette amélioration est considérable, mais d'un point de vue absolu, elle est légèrement moins importante que celle observée chez les non-Autochtones, et ce, même si ces derniers étaient plus instruits au départ. Le pourcentage de la population non autochtone ne possédant pas de diplôme d'études secondaires a chuté de 10,2 points de pourcentage et le pourcentage de non-Autochtones possédant un diplôme d'études postsecondaire s'est accru de 10,9 points de pourcentage. Ces données indiquent qu'en dépit de l'amélioration du niveau d'éducation des Autochtones, l'écart entre les taux de scolarité s'est très peu resserré au cours de cette période.

**Tableau 18 : Nombre d'années de scolarité moyen, sommaire**

	Années de scolarité			Variations		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Autochtones	11,93	12,40	12,69	0,47	0,29	0,76
Non-Autochtones	13,28	13,84	14,09	0,56	0,25	0,81
Écart	1,34	1,44	1,40	0,10	-0,04	0,06
Écart (relativement à la population non autochtone de 2001)	1,35	0,88	0,59	-0,47	-0,29	-0,76

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

Si l'on souhaite comparer les taux de scolarité de différents groupes, il est préférable de réaliser une estimation sommaire, plutôt que d'effectuer une distribution selon les niveaux de scolarité. Le nombre d'années d'études moyen représente une excellente statistique sommaire sur les niveaux de scolarité. Bien que l'ENM de 2011 ne tienne pas compte de cette variable, le questionnaire du Recensement de 2001 comportait une question sur le nombre d'années d'études. Tenant pour acquis que le taux moyen de scolarité de chaque catégorie demeure constant au fil du temps, nous utilisons les données du Recensement de 2001 et du FMGD afin d'estimer le nombre d'années d'études moyen des Autochtones et des non-Autochtones selon différentes caractéristiques observées en 2001, 2006 et en 2011.<sup>29</sup> Cette méthode nous permet de

---

progressé de 23,0 % en 2001 à 25,5 % en 2006. Par comparaison, le taux correspondant dans l'Enquête sur la population active a diminué légèrement de 26,9 % à 26,8 % sur la même période. »

<sup>29</sup> Il convient de mentionner qu'il s'agit d'une grossière approximation. Les données de 2001 sur le nombre d'années d'études présentent un intervalle de variation pour chaque sujet plutôt qu'un nombre précis d'années. Dans les cas où nous disposons seulement d'un intervalle, nous avons attribué au sujet le nombre d'années moyen de l'intervalle. L'intervalle le plus élevé de 18 années est le plus problématique puisqu'il ne comprend aucune limite supérieure. Ainsi, nous avons attribué une valeur de 18 années d'études à l'ensemble des personnes relevant de cette catégorie, nous sommes donc pratiquement certains d'avoir sous-estimé le nombre d'années d'études des personnes se situant dans la limite supérieure de l'échelle de niveaux de scolarité. Il faut également noter que nous avons calculé le nombre d'années de scolarité en fonction du nombre d'années d'études pour tous les niveaux, plutôt que d'attribuer des valeurs à chaque catégorie selon le nombre d'années jugé nécessaire pour obtenir un diplôme de ce niveau. Nos calculs tiennent donc compte des années reprises et des années complétées ne menant pas à l'obtention d'un diplôme. L'avantage de cette approche réside dans le fait qu'elle permet de réaliser des estimations non arbitraires des années d'études pour certaines des catégories auxquelles il est difficile d'attribuer des valeurs, en particulier les catégories

**Tableau 19 : Nombre d'années d'études moyen de la population âgée de 25 à 64 ans selon les caractéristiques étudiées, Canada, 2001, 2006 et 2011**

	2001				2006				2011				Taux de croissance annuelle de l'écart, 2001-2011
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	
<b>Canada</b>	11,93	13,28	1,34	10,11	12,40	13,84	1,44	10,40	12,69	14,09	1,40	9,92	- 0,19
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	11,85	12,47	0,63	5,02	12,43	13,12	0,69	5,26	13,19	13,49	0,30	2,26	- 7,67
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	11,64	12,80	1,16	9,04	13,06	13,43	0,37	2,76	13,57	13,71	0,14	1,04	- 19,45
<b>Nouvelle-Écosse</b>	12,25	13,04	0,79	6,04	12,95	13,57	0,62	4,57	13,32	13,88	0,56	4,05	- 3,90
<b>Nouveau-Brunswick</b>	12,23	12,73	0,50	3,93	12,40	13,28	0,88	6,63	12,87	13,56	0,70	5,16	2,76
<b>Québec</b>	11,91	13,19	1,28	9,72	12,37	13,74	1,37	9,97	12,78	13,95	1,17	8,42	- 1,43
<b>Ontario</b>	12,30	13,45	1,15	8,53	12,77	14,04	1,27	9,05	13,18	14,29	1,11	7,77	- 0,93
<b>Manitoba</b>	11,54	12,97	1,42	10,98	12,07	13,52	1,45	10,72	12,19	13,80	1,61	11,69	0,63
<b>Saskatchewan</b>	11,73	12,88	1,15	8,91	12,09	13,46	1,37	10,18	12,34	13,71	1,37	10,01	1,17
<b>Alberta</b>	11,89	13,23	1,34	10,09	12,32	13,74	1,42	10,33	12,45	14,02	1,57	11,17	1,02
<b>Colombie-Britannique</b>	12,01	13,41	1,40	10,41	12,52	13,94	1,42	10,19	12,80	14,17	1,37	9,67	- 0,74
<b>Territoires</b>	11,65	13,99	2,34	16,70	11,85	14,26	2,41	16,90	11,52	14,49	2,97	20,50	2,07
<b>Femme</b>	12,10	13,32	1,22	9,18	12,58	13,93	1,35	9,68	12,94	14,22	1,28	9,01	- 0,19
<b>Homme</b>	11,75	13,23	1,47	11,13	12,19	13,75	1,56	11,38	12,42	13,96	1,54	11,03	- 0,09
<b>25-34 ans</b>	12,04	13,80	1,76	12,75	12,42	14,23	1,81	12,74	12,66	14,41	1,75	12,12	- 0,51
<b>35-44 ans</b>	12,04	13,39	1,35	10,11	12,46	14,02	1,56	11,14	12,94	14,37	1,43	9,94	- 0,17
<b>45-54 ans</b>	11,97	13,21	1,24	9,40	12,46	13,64	1,18	8,63	12,71	13,97	1,26	9,02	- 0,42
<b>55-64 ans</b>	11,26	12,44	1,18	9,49	12,21	13,37	1,16	8,68	12,41	13,61	1,20	8,79	- 0,77
<b>Premières Nations</b>	11,82	13,28	1,45	10,94	12,25	13,84	1,59	11,49	12,46	14,09	1,63	11,57	0,56
<b>Métis</b>	12,21	13,28	1,07	8,04	12,70	13,84	1,14	8,23	13,11	14,09	0,98	6,94	- 1,45
<b>Inuits</b>	11,44	13,28	1,84	13,85	11,58	13,84	2,27	16,37	11,56	14,09	2,53	17,98	2,65
<b>Statut d'Indien inscrit</b>	11,81	13,28	1,47	11,06	12,20	13,84	1,64	11,86	12,31	14,09	1,78	12,61	1,32

Note : Le FMGD de l'ENM de 2011 ne précise pas si une personne vit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve et c'est pourquoi nous ne présentons aucune valeur pour ces groupes. Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

quantifier l'ampleur de l'écart et sa variation au fil du temps.<sup>30</sup> Le Tableau 18 présente un résumé des résultats.

qui comprennent les personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, ou qui tiennent compte de l'intervalle de temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme. Le Annexe, tableau 2 présente les catégories de scolarité et les années d'études correspondantes sur lesquelles nous avons basé nos calculs.

<sup>30</sup> Il faut informer les lecteurs que ce calcul tient compte des années d'études supplémentaires, c'est-à-dire des années reprises et des années complétées ne menant pas à l'obtention d'un diplôme. Cette méthode embrouille les données dans la mesure où trois années supplémentaires ont une valeur moindre et se répètent plus souvent sous certaines que sous d'autres. Nous avons appliqué le même nombre d'années d'études moyen à l'échelle nationale à chaque catégorie, et ce, aux populations autochtone et non autochtone. Cela dit, le nombre d'années d'études moyen des deux populations n'est pas le même pour chaque catégorie (voir le Annexe, tableau 2). Par exemple, en 2001,

En 2011, le Canadien autochtone moyen âgé de 25 à 64 ans possédait 12,7 années de scolarité. Nous ne tenons pas compte de la population âgée de moins de 25 ans, cette dernière incluant des étudiants qui, évidemment, possèdent moins d'années d'études. Le Canadien non autochtone moyen possède environ 1,4 année d'études de plus.

Le niveau de scolarité moyen des Autochtones a augmenté d'environ 0,76 année entre 2001 et 2011. Cela dit, les non-Autochtones ont connu une amélioration similaire au cours de la même période. Par conséquent, l'écart absolu de scolarité est demeuré pratiquement le même, c'est-à-dire qu'il est passé de 1,34 année en 2001 à 1,40 année en 2011. L'écart relatif entre les années de scolarité s'est à peine resserré. Le rythme d'amélioration en termes absolu semble avoir ralenti entre 2001 et 2006. Il faut cependant rappeler aux lecteurs que l'amélioration observée entre 2001 et 2006 repose sur l'insuffisance de données recueillies lors du Recensement de 2001 en ce qui concerne les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires.

Certaines des tendances se dégageant des données du Tableau 19 méritent de retenir notre attention :<sup>31</sup>

- Il semble que les années d'études diminuent avec l'âge<sup>32</sup>, puisque les gens étaient moins instruits dans le passé qu'ils le sont aujourd'hui. Curieusement, l'incidence de l'âge semble être plus importante chez les non-Autochtones. La plus faible scolarisation des cohortes plus âgées sous-entend qu'une partie de l'amélioration

---

l'Autochtone moyen âgé de 25 à 64 ans n'ayant pas terminé ses études secondaires possédait environ une demi-année de moins d'études que le non-Autochtone moyen du même groupe d'âge, ce qui suggère que les étudiants autochtones décrochent plus tôt. Comme nous ne savons dans quelle mesure les écarts de ces catégories ont varié avec le temps, nous décidons de ne pas en tenir compte dans le cadre de notre estimation sommaire des taux de scolarité. Les lecteurs devraient toutefois savoir qu'il existe probablement des écarts au sein des catégories de scolarité et entre ces dernières également.

<sup>31</sup> Le tableau 8 en annexe présente des résultats similaires, lesquels reposent sur l'attribution de valeurs à chaque catégorie de scolarité, et ce, en fonction du nombre d'années jugé nécessaire pour obtenir un niveau donné de scolarité (par exemple, des études secondaires devraient s'effectuer sur 12 ans). Nous estimons qu'il faut en informer les lecteurs s'interrogeant sur notre utilisation des années d'études dans le cadre de notre estimation sommaire des années de scolarité. Le niveau d'années de scolarité est plus faible selon ce type de calcul. Toutefois, les prévisions à l'égard des écarts et de leur variation au fil du temps demeurent similaires d'un point de vue qualitatif. À l'échelle nationale, l'écart absolu obtenu par ce type de calcul augmente très légèrement, soit de 1,28 année en 2001 à 1,30 année en 2011. L'écart relatif s'est également resserré au rythme très lent de - 0,37 pour cent par année, passant de 10,12 pour cent en 2001 à 9,76 pour cent par année en 2011.

<sup>32</sup> Le lecteur doit aussi noter qu'il existe des différences dans le processus de scolarisation au cours du cycle de vie entre les populations autochtone et non autochtone. La scolarité des Autochtones est plus susceptible de se produire plus tard, à un âge plus avancé et un nombre important d'Autochtones d'acquérir une scolarité post-secondaire sans l'achèvement d'un diplôme d'études secondaires. Notez que notre métrique pour les années d'études ne considère que le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. En tant que tel, il considère tous les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires d'avoir le même niveau de scolarité, la durée moyenne de scolarisation de tous les titulaires du diplôme, indépendamment de savoir si une personne a terminé l'école secondaire ou non. Nous pensons que cela est justifiable sur la base que l'obtention d'un diplôme plus avancé implique que l'on a acquis des connaissances ou des compétences équivalentes à ce qui serait normalement associé à un diplôme d'études secondaires. Si l'on considère que l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires sans diplôme d'études secondaires représente un niveau inférieur de scolarité à l'obtention des mêmes titres de compétences avec un diplôme d'études secondaires, notre mesure sommaire sera biaisée vers le haut pour la population autochtone dans la mesure où cela se produit.

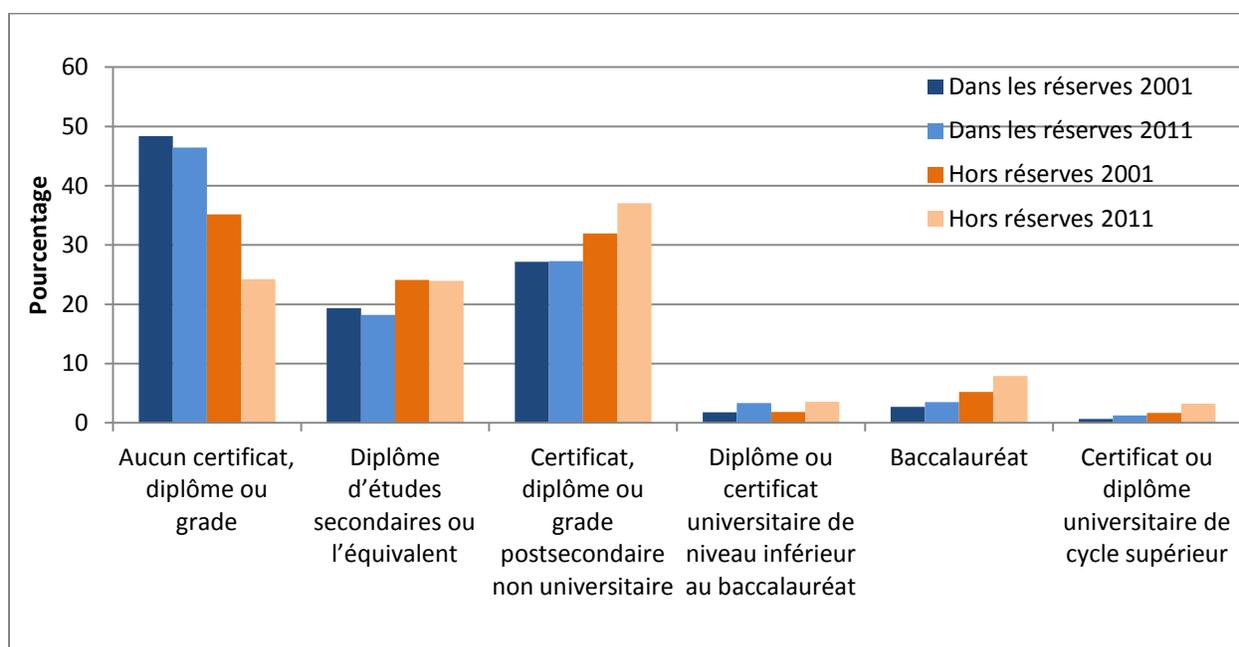
des niveaux de scolarité entre 2001 et 2011 découle du fait que les gens plus âgés moins instruits ne s'inscrivent plus dans l'échantillon étudié et qu'ils sont remplacés par des personnes plus jeunes et plus instruites. Si les Autochtones d'un plus jeune âge sont plus instruits, leur niveau de scolarité demeure moins élevé que leurs homologues non autochtones.

- Au sein de la population autochtone, les femmes tendent à être plus instruites que les hommes. En 2011, la femme autochtone moyenne âgée entre 25 et 64 ans possédait 0,5 année de plus que l'homme autochtone moyen. L'écart de scolarité est donc légèrement moins important chez les femmes, la différence entre les sexes étant moins marquée chez les non-Autochtones (les femmes ne possèdent que 0,2 année de plus que les hommes).
- Si les taux de scolarité varient d'une province à l'autre, la variation des écarts nous intéresse plus particulièrement. De façon générale, les écarts de scolarité sont moins importants dans les provinces de l'Atlantique, où l'Autochtone moyen possédait entre 1 et 5 pour cent de moins de scolarité que le non-Autochtone moyen en 2011. Les écarts sont un peu plus accentués dans l'ouest du pays et atteignent jusqu'à 12 points de pourcentage au Manitoba. Les déficits de scolarité des territoires sont de loin les plus importants au pays. Cela s'explique par le niveau de scolarité anormalement bas des Autochtones (11,52 années d'études en 2011) et le niveau de scolarité anormalement élevé des non-Autochtones dans les territoires (14,49 années d'études).
- Conformément aux tendances précédemment observées en matière d'écarts relatifs de rendement sur le marché du travail, les Métis représentent le groupe d'identité autochtone le plus instruit. En effet, ils comptent en moyenne 13,1 années d'études, alors que les membres des Premières Nations et les Inuits traînent derrière avec 12,5 années et 11,6 années d'études respectivement.
- Les groupes affichant les écarts les plus faibles en 2011 sont dans de nombreux cas ceux dont les taux se sont le plus améliorés depuis 2001. Par exemple, l'écart relatif entre les années d'études des Métis s'est résorbé à un taux annuel moyen de 1,45 pour cent au cours de cette période, tandis que les écarts des Inuits et des membres des Premières Nations se sont tous deux accrus. L'écart s'est cependant réduit deux fois plus vite chez les femmes que chez les hommes. Les écarts des Prairies et des territoires sont parmi les plus importants au pays et se sont accrus annuellement de 0,63 pour cent (Manitoba) à 2,07 pour cent (territoires). Par ailleurs, les écarts du Québec et de l'Ontario ont diminué de 1,43 et 0,93 pour cent par année respectivement. La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-

du-Prince-Édouard, dont les écarts se sont resserrés à un rythme impressionnant, ont réalisé les progrès les plus marqués au pays.

La majorité des améliorations des niveaux absolus de scolarité des Autochtones a été observée à l'extérieur des réserves. Les taux de scolarité extrêmement faibles des résidents des réserves en 2001 ont très peu augmenté depuis. Le Graphique 9 illustre la distribution selon les plus hauts niveaux de scolarité atteints des populations autochtones vivant à l'intérieur et l'extérieur des réserves entre 2001 et 2011. Les taux de scolarité universitaire se sont accrus légèrement dans les réserves, mais le pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires demeure remarquablement élevé, soit de 46,4 pour cent.

**Graphique 9 : Comparaison des plus hauts niveaux de scolarité atteints, populations autochtones âgées de 25 à 64 ans vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2001-2011**



Source : Recensement de 2001 et ENM de 2011

Comme notre distribution des populations autochtones vivant à l'intérieur et l'extérieur des réserves ne s'appuie pas sur le même ensemble de catégories que celui présenté dans le FMGD, nous ne sommes pas en mesure de calculer pour ces groupes un nombre d'années de scolarité qui soit parfaitement comparable aux chiffres mentionnés ci-haut. Nous pouvons cependant le calculer selon quatre catégories afin d'estimer assez précisément dans quelle mesure les situations des personnes vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves ont changé. Entre 2001 et 2011, le nombre d'années de scolarité des Autochtones vivant dans les réserves est passé de 11,64 à 11,78. On note une amélioration beaucoup plus marquée chez les Autochtones

vivant hors réserve, dont le nombre d'années de scolarité est passé de 12,31 à 12,96.<sup>33</sup> Selon les quatre catégories retenues, le nombre d'années de scolarité de la population non autochtone a quant à lui augmenté de 13,29 à 13,96.

En somme, un important écart de scolarité subsiste entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada. Cela dit, les niveaux de scolarité des Autochtones vivant hors réserve ont augmenté de façon considérable depuis 2001. On observe de grandes améliorations à cet égard dans l'est du pays, chez les populations vivant hors réserve et chez les Métis.

ii. *Écarts de rendement sur le marché du travail selon le niveau de scolarité*<sup>34</sup>

L'écart de scolarité global peut s'expliquer en partie par des facteurs démographiques (par exemple, une population rurale relativement jeune). Toutefois, nous constatons que des écarts de scolarité existent entre les provinces, les sexes, les personnes d'identité autochtone et les différents groupes d'âge. Des études sur la relation entre l'éducation et les conditions économiques suggèrent que les écarts de scolarité contribuent au faible rendement sur le marché du travail des Canadiens autochtones. Cela étant dit, nous souhaitons mieux comprendre l'importance du rôle de l'éducation à cet égard. L'un des moyens permettant d'évaluer son incidence consiste à analyser les différences de rendement sur le marché du travail selon le niveau de scolarité. Si le niveau de scolarité représentait le seul facteur qui détermine le rendement sur le marché du travail, nous pourrions nous attendre à ce que la situation des Autochtones diffère peu de celle des non-Autochtones dans les cas où tous deux possèdent les mêmes antécédents scolaires. Les écarts subsistant lorsque nos analyses tiennent compte du niveau de scolarité, force est de constater que des facteurs non liés à l'éducation contribuent également à la situation défavorable des Autochtones.

Examinons d'abord les revenus d'emploi des travailleurs à temps plein toute l'année qui sont âgés de 25 à 64 ans.<sup>35</sup> En nous limitant à ce groupe de travailleurs, nous évitons que les

<sup>33</sup> Comme la plupart des Autochtones vivant dans les réserves s'identifient comme Premières Nations, on peut être plus intéressé à comparer la population des Premières Nations vivant dans les réserves à la population des Premières Nations vivant hors-réserve. Nous avons construit l'équivalent du Graphique 9 seulement pour la population des Premières Nations et les résultats sont très similaires en termes absolus. Il y a quelques différences en termes relatifs à l'extrémité supérieure de la distribution. Par exemple, en 2001, 1,67 pour cent des Autochtones vivant hors réserve possédaient un certificat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, comparativement à seulement 0,67 pour cent de la population des Premières Nations vivant hors-réserve.

<sup>34</sup> À titre informatif, les écarts de rendement sur le marché du travail « selon le niveau d'éducation » se rapportent aux écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones possédant le même niveau d'éducation (par exemple, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones possédant un diplôme d'études secondaires, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones possédant un diplôme d'une école de métiers, etc.). Comme ces écarts existent entre des groupes possédant le même niveau de scolarité, il n'est pas possible de les expliquer par les différences de niveau de scolarité.

<sup>35</sup> En nous appuyant sur les données du FMGD de l'ENM de 2011, nous avons établi qu'en 2010, 51,3 pour cent des non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans travaillait à temps plein toute l'année, alors que ce pourcentage était de 39,21 pour cent chez les Autochtones du même groupe d'âge. Nous considérons qu'une année complète correspond à 49 semaines de travail (en incluant les congés de maladie, les vacances et la formation rémunérée).

résultats de notre analyse ne soient influencés par les différences possibles entre les Autochtones et les non-Autochtones qui occupent des emplois à temps partiel ou temporaires.<sup>36</sup> Pour un même niveau d'éducation, le montre que les travailleurs autochtones gagnent moins que leurs homologues non autochtones. Toutefois, la majorité de ces différences de revenus n'étaient pas très importantes en 2010. Le revenu des travailleurs autochtones dont le niveau de scolarité est inférieur à un baccalauréat correspond à un peu plus de 90 pour cent de celui des non-Autochtones détenant un baccalauréat. Les travailleurs autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires gagnent 99,5 pour cent du revenu des non-Autochtones du même profil, alors que les Autochtones possédant un diplôme universitaire de niveau plus élevé que le baccalauréat semblent toucher un revenu plus élevé que les non-Autochtones du même profil.<sup>37</sup> On observe l'écart le plus marqué chez les Autochtones détenant un baccalauréat, ces derniers ayant gagné seulement 86 pour cent du revenu des non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité.<sup>38</sup> Le plus grand écart pour les personnes ayant un baccalauréat, comparativement à ceux qui ont moins que le secondaire, est similaire aux résultats d'un exercice de régression quantile effectué par Pendakur et Pendakur (2011).

Les Autochtones les plus instruits touchent des salaires plus élevés, mais le taux de croissance des revenus jusqu'au niveau du baccalauréat n'est pas aussi important chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. Cette disparité pourrait suggérer que le déficit de scolarité des Autochtones découle en partie d'une décision rationnelle de leur part, soit de moins investir dans leur éducation, puisqu'ils s'attendent à en tirer des bénéfices inférieurs à ceux des non-Autochtones. Ce pourrait être particulièrement le cas pour les résidents des réserves.

Pour la plupart des catégories, les écarts selon le niveau d'éducation se sont quelque peu rétrécis depuis 2000. Ces écarts se sont davantage resserrés chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires et celles possédant un diplôme d'études postsecondaires autre que le baccalauréat. En 2000, ces groupes ont tous gagné un revenu correspondant à moins de 90 pour cent du revenu touché par le groupe homologue non autochtone, alors que ce pourcentage s'élevait à plus de 95 pour cent en 2010. L'écart pour ces catégories a donc

---

<sup>36</sup> Rappelons que nous avons démontré précédemment que si les Autochtones travaillaient moins d'heures annuellement, c'était avant tout parce qu'ils travaillaient moins de semaines au cours d'une année. Ces différences auront pour effet d'accroître l'écart de revenus d'emploi bien au-delà de ce que nous avons estimé. Il pourrait y avoir des différences en matière de scolarité dans les écarts entre les heures travaillées, mais le présent rapport n'en tient pas compte.

<sup>37</sup> Bien que nous ayons observé des améliorations au cours des premières années, nous doutons que l'écart de revenus soit négatif pour l'ensemble des personnes dans cette catégorie de scolarité. Le FMGD sur lequel s'appuient ces calculs ne comporte qu'un petit échantillon de 193 observations pour les Autochtones âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année et possédant un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat. Les lecteurs devraient donc interpréter ces résultats avec prudence.

<sup>38</sup> Le manque relatif de possibilités de mettre à profit sa formation universitaire dans les réserves éloignées pourrait expliquer cette situation. Si de nombreux Autochtones obtiennent un diplôme universitaire et choisissent de vivre dans une réserve en raison de préférences personnelles, il est possible que cela ait pour effet de diminuer le revenu des Autochtones par rapport à celui des non-Autochtones.

considérablement diminué. Par ailleurs, l'écart pour les groupes possédant un baccalauréat demeure substantiel et s'est très peu résorbé.

L'inégalité des revenus entre les différentes catégories de scolarité est considérable, alors que celle entre les Autochtones et les non-Autochtones d'une même catégorie de scolarité est plutôt faible. Les écarts de revenu reposent probablement en grande partie sur les différences en matière d'éducation. Afin de quantifier les effets de ces différences en matière d'éducation sur le rendement sur le marché du travail, nous avons mené une simple analyse de la variation des parts relatives (voir les résultats du Tableau 24). Ces analyses commandaient de recalculer l'écart entre les revenus d'emploi pour l'ensemble de la population en considérant que tous les écarts selon le niveau d'éducation se seraient résorbés. Selon un tel scénario, seules les différences de scolarité entre les Autochtones et les non-Autochtones pourraient engendrer un écart.<sup>39</sup> En comparant cet écart hypothétique à l'écart réellement observé en 2011, nous pouvons estimer dans quelle mesure l'écart entre la situation des Autochtones et celle non-Autochtone repose sur les différences en matière de scolarité et dans quelle mesure il découle d'autres facteurs.

L'exemple suivant aidera les lecteurs à mieux comprendre notre méthode d'analyse. Supposons qu'il existe seulement deux niveaux de scolarité, soit instruit et non instruit. Les travailleurs autochtones gagnent 0 \$ s'ils ne sont pas instruits et 10 000 \$ s'ils sont instruits. Les travailleurs non autochtones gagnent 5 000 \$ s'ils ne sont pas instruits et 20 000 \$ s'ils le sont. Supposons également que les trois quarts de la population autochtone et la moitié de la population non autochtone ne sont pas instruits. Le revenu moyen des Autochtones serait de 2 500 \$ ( $0 \$ \times 0,75 + 10\ 000 \$ \times 0,25$ ), alors que le revenu moyen des non-Autochtones serait de 12 500 \$ ( $5\ 000 \$ \times 0,5 + 20\ 000 \$ \times 0,5$ ). L'écart serait donc de 10 000 \$.

Aux fins du scénario hypothétique, nous éliminons les écarts selon le niveau de scolarité en tenant pour acquis que la situation sur le marché du travail des Autochtones est la même que celle des non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité. Par conséquent, nous envisageons une situation où les travailleurs autochtones non instruits gagnent 5 000 \$ et les travailleurs autochtones instruits 20 000 \$. Selon ce scénario, il pourrait toujours y avoir un écart, mais il reposerait entièrement sur les différences en matière d'éducation puisque les différences de situation entre les personnes possédant un même niveau d'éducation n'existent plus. Quelle serait l'ampleur de l'écart selon ce scénario? Nous pouvons calculer le revenu hypothétique des Autochtones de la façon suivante :  $5\ 000 \$ \times 0,75 + 20\ 000 \$ \times 0,25 = 8\ 750 \$$ . Rien n'a changé pour la population non autochtone, et son revenu moyen s'élève toujours à 12 500 \$. L'écart est maintenant de 3 750 \$ et est entièrement imputable aux différences en matière de scolarité entre les deux populations.

Si nous comparons l'écart hypothétique à l'écart d'origine de 10 000 \$, lequel reposait sur des différences de scolarité et des différences selon le niveau d'éducation, nous concluons

---

<sup>39</sup> Il faut informer les lecteurs que ce recalcul équivaut à comparer la distribution des Autochtones selon le niveau de scolarité à celle de la population non autochtone.

que 37,5 pour cent de l'écart de revenu peut être attribué aux différences en matière de scolarité (3 750 \$/10 000 \$). Nous attribuons donc le reste de l'écart, soit 62,5 pour cent, à d'autres facteurs. Effectuons maintenant une analyse similaire en utilisant de vraies données.

**Tableau 20 : Revenus d'emploi moyens des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, 2000, 2005 et 2010 (en dollars de 2010)**

Plus haut niveau de scolarité atteint	2000			2005			2010		
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)
Aucun	34 981	39 648	11,8	36 591	38 631	5,3	38 735	38 919	0,5
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	41 294	45 139	8,5	41 521	46 289	10,3	43 563	47 030	7,4
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	42 417	50 348	15,8	45 170	52 785	14,4	51 650	53 343	3,2
Baccalauréat	55 751	66 178	15,8	65 360	75 610	13,6	64 389	74 983	14,1
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	63 793	79 388	19,6	78 324	95 129	17,7	96 032	91 215	- 5,3
Toutes les catégories	41 412	51 816	20,1	45 048	57 439	21,6	50 230	58 934	14,8

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

Nous concluons que le revenu moyen des Autochtones âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année passerait de 50 230 \$ à 52 781 \$ en 2011 si leur revenu moyen selon la scolarité était le même que celui des travailleurs non autochtones possédant un niveau d'éducation similaire. Selon ce scénario, l'écart chuterait de 8 704 \$ à 6 153 \$. Cette analyse démontre que le niveau de scolarité est responsable d'environ 70,7 pour cent de l'écart de revenu selon le niveau d'éducation, car 70,7 pour cent de l'écart subsisterait s'il n'y avait aucune différence de revenu au sein des catégories de scolarité. Les seules différences qui perdureraient seraient liées à la distribution selon la scolarité des deux populations.

Qu'en est-il des possibilités de se trouver un emploi? Rappelons que les Autochtones sont moins susceptibles de participer à la population active que les non-Autochtones. Si nous tenons compte du niveau d'éducation, cette affirmation demeure vraie, mais seulement pour les Autochtones possédant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (voir le Tableau 21). À l'instar des écarts de revenu, on note des différences considérables entre les taux d'activité selon le niveau d'éducation, dont deux écarts substantiels au sein des catégories de scolarité. L'augmentation du taux d'activité des personnes détenant un diplôme d'études secondaires semble particulièrement marquée chez les Autochtones.

**Tableau 21 : Taux d'activité de la population active âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Plus haut niveau de scolarité atteint	2001			2006			2011		
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)
Aucun	56,7	66,4	14,6	57,4	66,2	13,3	54,0	64,2	15,8
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	75,4	79,9	5,6	76,5	80,2	4,6	74,1	78,2	5,2
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	83,0	85,3	2,7	82,8	85,7	3,4	81,3	85,3	4,7
Baccalauréat	86,6	86,8	0,2	88,9	87,2	- 1,9	87,0	86,9	- 0,1
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	82,0	87,1	5,8	88,8	87,0	- 2,1	89,0	86,6	- 2,7
Toutes les catégories	70,3	79,8	11,9	72,8	82,0	11,2	72,4	81,7	11,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

**Tableau 22 : Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Plus haut niveau de scolarité atteint	2001			2006			2011		
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)
Aucun	43,4	60,4	28,1	45,2	60,6	25,4	42,9	57,3	25,1
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	63,9	75,3	15,1	67,4	75,9	11,2	64,8	72,8	11,0
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	70,7	80,7	12,4	73,6	81,6	9,8	73,1	80,5	9,2
Baccalauréat	80,0	83,2	3,8	82,1	83,6	1,8	81,7	83,1	1,7
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	76,2	83,6	8,9	84,3	83,2	- 1,3	85,6	82,5	- 3,8
Toutes les catégories	58,1	75,1	22,6	63,3	77,8	18,6	63,4	76,7	17,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

Selon le niveau d'éducation, les taux d'activité n'ont pas beaucoup varié depuis 2001, sauf ceux des Autochtones possédant un diplôme de cycle supérieur. Cela étant plus ou moins vrai pour les populations autochtones et non autochtones, les écarts entre les taux d'activités sont demeurés relativement stables.

Les résultats de notre analyse de la variation des parts relatives (Tableau 24) suggèrent que le taux d'activité des Autochtones pourrait passer de 72,4 à 77,7 pour cent si les écarts selon l'éducation se resserraient complètement. Le taux d'activité des non-Autochtones s'élève à 81,7 pour cent, ce qui sous-entend que les différences en matière de scolarité sont responsables de 42,5 pour cent de cet écart.

De même, la majorité des taux d'activité des Autochtones selon le niveau d'éducation n'ont pas varié de façon significative depuis 2011 (voir le Tableau 22). Ils se sont légèrement accrus, en particulier chez les groupes possédant des niveaux de scolarité plus élevés. Parallèlement, les taux d'emploi des non-Autochtones ont diminué. Par conséquent, les écarts entre les taux d'emploi selon le niveau d'éducation se sont resserrés. En 2011, l'écart entre les taux d'emploi chez les Autochtones détenant un diplôme universitaire était pratiquement nul. Toutefois, des écarts considérables subsistent, en particulier pour les groupes moins instruits. Seulement 57 pour cent des non-Autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires occupent un emploi, ce qui est très peu relativement au 73 pour cent des personnes ayant terminé ces études. La situation des Autochtones n'ayant pas terminé leurs études secondaires est encore plus critique, leurs taux d'emploi s'élevant à seulement 43 pour cent, ce qui est environ 25 pour cent moins élevé que le taux des non-Autochtones possédant le même niveau d'éducation.

Nous estimons que le niveau de scolarité est responsable d'environ un tiers de l'écart entre les taux d'emploi (Tableau 24).

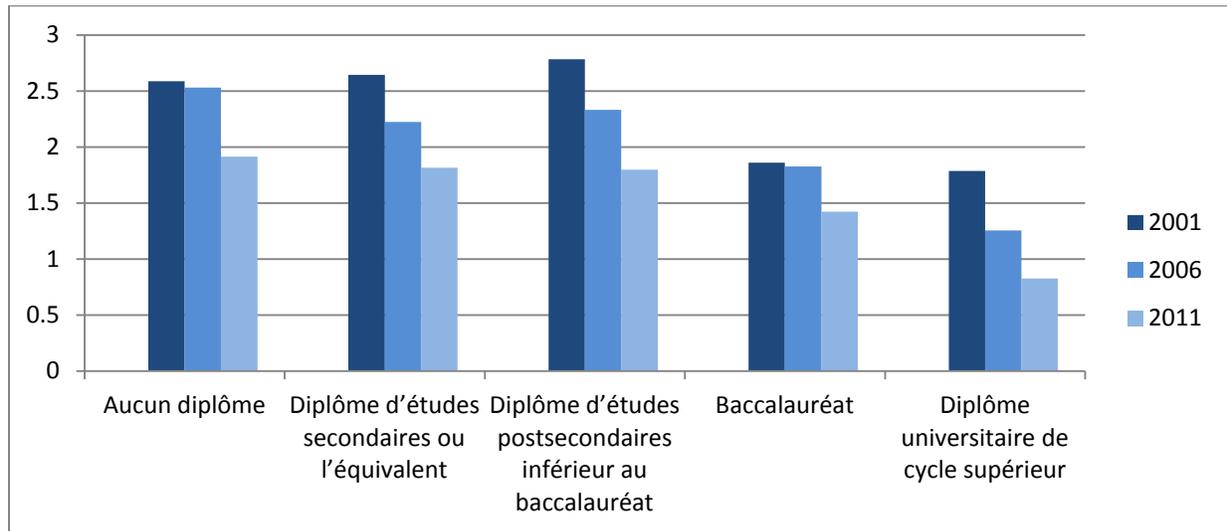
**Tableau 23 : Taux de chômage de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

Plus haut niveau de scolarité atteint	2001			2006			2011		
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart relatif (%)
Aucun	23,6	9,1	- 159,3	21,3	8,5	- 150,6	20,6	10,7	- 92,5
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	15,3	5,8	- 163,8	11,9	5,4	- 120,4	12,5	6,9	- 81,2
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	14,8	5,3	- 179,2	11,1	4,8	- 131,3	10,2	5,7	- 78,9
Baccalauréat	7,6	4,2	- 81,0	7,6	4,1	- 85,4	6,0	4,4	- 36,4
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	7,1	4,0	- 77,5	5,1	4,3	- 18,6	3,7	4,8	22,9
Toutes les catégories	17,4	5,9	- 194,9	13,7	5,2	- 163,5	12,4	6,1	- 103,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

Les écarts entre les taux d'emploi chez les moins instruits découlent en partie des écarts entre les taux d'activité. On a cependant constaté que les écarts entre les taux d'emploi sont légèrement plus importants et qu'ils ont diminué avec le temps. Ceci s'explique par le fait qu'il existe aussi un écart très important entre les taux de chômage selon le niveau d'éducation, et ce, même chez les groupes possédant un baccalauréat. Heureusement cependant, ces écarts entre les taux d'emploi ont diminué (voir le Tableau 23).

**Graphique 10 : Rapport entre les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones âgés de 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité, 2001, 2006 et 2011**



Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006 et de l'ENM de 2011.

En 2001, les Autochtones détenant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat étaient 2,5 fois plus susceptibles d'être sans emploi que les non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité.<sup>40</sup> Même pour les groupes possédant un diplôme universitaire, les taux de chômage étaient beaucoup plus élevés. Selon le niveau d'éducation, les taux d'emploi des Autochtones ont chuté, alors que les taux de chômage des non-Autochtones ont augmenté légèrement. Si les chiffres présentés dans le Tableau 23 ne semblent pas très satisfaisants, le Graphique 10 montre que le rapport entre les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones s'est amélioré considérablement pour chaque catégorie. Cela dit, l'écart entre les taux de chômage demeure important, et ce, même lorsque l'on tient compte du niveau d'éducation. Les Autochtones détenant un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat affichent toujours des taux de chômage de plus 1,5 fois supérieurs à ceux des non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité. Même les groupes détenant un baccalauréat sont nettement désavantagés quand il s'agit de trouver un emploi.<sup>41</sup>

Les différences importantes au sein des catégories de scolarité montrent que le niveau d'éducation explique probablement certaines des difficultés qu'éprouvent les Autochtones à se trouver un emploi. Il est cependant évident que des facteurs non liés à l'éducation contribuent

<sup>40</sup> Par exemple, le calcul pour la catégorie dont le plus haut niveau de scolarité atteint est « diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat » correspond à  $14,8/5,3 \approx 2,8$ .

<sup>41</sup> Les Autochtones possédant un diplôme de cycle supérieur affichent un taux de chômage de 3,7 pour cent, ce qui est inférieur au taux de 4,8 pour cent des non-Autochtones de la même catégorie. Comme pour les autres résultats positifs sous cette catégorie, les lecteurs devraient interpréter ces données avec discernement, considérant la taille relativement petite de l'échantillon de ce groupe dans le FMGD.

largement à l'écart entre les taux de chômage. Suivant notre analyse de la variation des parts relatives (Tableau 24), nous estimons que l'écart entre les taux de chômage pourrait passer de - 6,4 points de pourcentage à seulement - 0,8 point de pourcentage si les Autochtones pouvaient atteindre les mêmes taux de chômage selon le niveau d'éducation que les non-Autochtones. Par conséquent, nous concluons que le niveau de scolarité explique seulement 13,2 pour cent de l'écart entre les taux de chômage.<sup>42</sup>

**Tableau 24 : Analyse de la variation des parts relatives de l'influence de la scolarité sur le déficit de rendement sur le marché du travail des Autochtones en 2011**

Résultats	Résultats des non-Autochtones	Résultats observés chez les Autochtones (niveau de scolarité des Autochtones)	Résultats des Autochtones si leurs résultats selon le niveau d'éducation étaient les mêmes que ceux des non-Autochtones	Écart observé	Écart si les résultats selon le niveau d'éducation des Autochtones étaient les mêmes que ceux des non-Autochtones	Proportion de l'écart attribuable au niveau d'éducation (%)	Proportion de l'écart attribuable à d'autres facteurs (%)
Taux d'activité	81,7	72,4	77,7	9,3	3,9	42,5	57,5
Taux de chômage	6,1	12,4	6,9	- 6,4	- 0,8	13,2	86,8
Taux d'emploi	76,7	63,4	72,3	13,3	4,4	33,4	66,6
Revenu d'emploi (\$ de 2010)	58 934	50 230	52 781	8 704	6 153	70,7	29,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011.

Il faut attirer l'attention du lecteur sur la relation entre cette analyse de la variation des parts relatives et l'hypothèse principale que nous envisagerons ultérieurement dans le présent rapport afin d'évaluer les bénéfices attribuables au resserrement des écarts. Nous tenons pour acquis que si une personne atteint un niveau de scolarité plus élevé, elle devrait offrir le même

<sup>42</sup> Il convient de noter que nous pourrions réaliser une analyse similaire en envisageant un scénario hypothétique selon lequel le niveau de scolarité des Autochtones serait le même que celui des non-Autochtones en 2011, alors que la situation des Autochtones selon le niveau d'éducation demeurerait la même. Une telle analyse engendrerait des résultats différents, particulièrement en ce qui concerne le taux de chômage. Selon cette méthode, les différences en matière de scolarité seraient responsables de 34,9 pour cent de l'écart entre les taux de chômage. Comme le fait de choisir l'une de ces approches plutôt que l'autre est complètement arbitraire, les lecteurs pourraient également comparer les résultats de l'analyse de la variation des parts relatives du Tableau 24 à ceux de l'autre type d'analyse du Annexe, tableau 9. Selon cet autre type d'analyse, les pourcentages des écarts entre les taux d'activité, d'emploi et de revenu qui sont attribuables aux différences en matière d'éducation sont de 63,7, 52,8 et 65,1 pour cent respectivement.

rendement sur le marché du travail qu'une autre personne possédant le même niveau de scolarité. Cette même hypothèse est implicitement avancée dans cette analyse de la variation des parts relatives. Si nous affirmons que 70,7 pour cent de l'écart entre les revenus des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans repose sur le niveau d'éducation, nous tenons pour acquis que les revenus des personnes changeant de catégorie de scolarité changeraient (en moyenne) d'une façon très spécifique. Si les bénéfices attribuables à l'atteinte d'un niveau de scolarité plus élevé étaient plus modestes que ceux estimés dans le cadre de cette analyse, le pourcentage des écarts de rendement sur le marché du travail pouvant s'expliquer par les différences en matière de scolarité diminuerait et conséquemment, les bénéfices découlant du resserrement des écarts de scolarité s'en verraient également amoindris.

### *iii. Domaines d'études*

Si les différences en matière de scolarité expliquent indubitablement une partie des écarts de rendement sur le marché du travail, nous constatons qu'il existe des écarts substantiels entre les Autochtones et les non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité, et ce, même s'ils ont complété une formation postsecondaire. Quels sont donc les autres facteurs à l'origine de ces différences? Il se pourrait que les Autochtones optent pour des domaines de spécialisation qui ne sont pas valorisés sur le marché du travail.

Il est largement reconnu que les bénéfices attribuables à une éducation postsecondaire varient considérablement selon les majeures et les domaines d'étude. Les différences entre les majeures sont suffisamment substantielles pour que le choix d'une majeure soit un facteur contribuant largement à l'écart de revenu entre les sexes (Altonji et coll., 2012). Certaines des différences entre les bénéfices attribuables à un domaine d'études peuvent reposer sur les compétences et les connaissances acquises au cours des études. Cependant, on considère aussi que les différences concernant les attributs que possèdent déjà les personnes choisissant certaines majeures ont une forte incidence sur les bénéfices. Si l'on tient pour acquis que le contenu des programmes d'études représente un facteur qui influence largement la situation future des étudiants, les différences dans les domaines d'études des Autochtones et des non-Autochtones méritent d'être envisagées comme une cause possible des écarts.

Le présente une distribution des domaines d'études postsecondaires des populations autochtone et non autochtone âgées de 15 ans et plus en 2011.<sup>43</sup> Le tableau montre également le rendement moyen sur le marché du travail et les revenus moyens de l'ensemble des personnes ayant étudié dans ces domaines d'études. Les revenus moyens supérieurs à 52 500 \$ les plus élevés sont ceux des personnes détenant une majeure en « architecture, ingénierie et technologies connexes », « sciences physique et de la vie et technologies » et « mathématiques, informatique et sciences de l'information ». Les personnes possédant une majeure en commerce, en sciences

---

<sup>43</sup> L'étude de Gordon et White (2013) présente une évaluation similaire des domaines d'études de la population autochtones.

sociales, en droit, en éducation ou en santé gagnent également des salaires relativement élevés, soit de 50 000 \$ en moyenne. Les personnes ayant étudié en « lettres et sciences humaines », en « arts visuels, arts de la scène et technologies des communications » ou dans le domaine des « services personnels, de protection et de transport » gagnent de salaires considérablement moins élevés.

**Tableau 25 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011**

Principal domaine d'études	Proportion d'Autochtones (pour cent)	Proportion de non-Autochtones (pour cent)	Différence (Proportion d'Autochtones – proportion de non-Autochtones)	Taux d'activité (tous les groupes)	Taux d'emploi (tous les groupes)	Taux de chômage (tous les groupes)	Revenu moyen global (\$) de 2010 (tous les groupes)
<b>Éducation</b>	7,05	7,51	- 0,46	66,1	63,7	3,7	49 220
<b>Arts visuels, arts de la scène et technologies des communications</b>	2,84	3,73	- 0,89	78,6	72,8	7,4	34 655
<b>Lettres et sciences humaines</b>	3,58	5,6	- 2,02	72,9	67,8	6,9	42 404
<b>Sciences sociales, sciences du comportement et droit</b>	9,7	10,13	- 0,43	79,3	74,6	5,9	51 451
<b>Commerce, gestion et administration publique</b>	20,18	21,57	- 1,39	77,1	72,9	5,5	52 392
<b>Sciences physiques et de la vie et technologies</b>	1,51	3,81	- 2,30	75,6	70,7	6,5	52 943
<b>Mathématiques, informatique et sciences de l'information</b>	2,78	4,1	- 1,32	83,3	78,4	5,9	52 571
<b>Architecture, ingénierie et technologies connexes</b>	23,01	21,53	1,48	77,2	72,2	6,5	54 569
<b>Agriculture, ressources naturelles et conservation</b>	2,74	2,19	0,55	80,4	75,4	6,2	45 415
<b>Santé et domaines connexes</b>	15,16	13,89	1,27	73,9	70,5	4,7	48 515
<b>Services personnels, de protection et de transport</b>	11,42	5,94	5,48	76,9	71,3	7,3	36 340
<b>Autres</b>	0,04	0,02	0,02	76,9	70,2	8,7	37 755
<b>Tous les domaines d'études</b>	100,00	100,00	0,00	66,0	60,9	7,8	49 673

Source : ENM, 2011.

Les taux de chômage varient également de façon considérable selon la majeure. Les personnes ayant étudié en « arts visuels ou en arts de la scène » et dans le domaine des « services personnels, de protection et de transport » affichent un taux de chômage supérieur à 7 pour cent, alors que ce taux est de 3,7 pour cent chez celles ayant étudié en éducation et de 4,7 pour cent chez celles ayant étudié dans les domaines liés à la santé. Les lecteurs devraient considérer les taux d'activité et d'emploi avec discernement, puisqu'il est probable que les différences qui s'y rapportent reposent en partie sur les variations de la représentation des sexes pour ces majeures.

Les Autochtones sont-ils plus susceptibles d'étudier dans des domaines associés à des taux de chômage plus élevés et des taux de revenu plus faibles? Les distributions des populations

autochtone et non autochtone selon le domaine d'études ne diffèrent pas beaucoup l'une de l'autre pour plusieurs de ces domaines. Il semble que les Autochtones soient plus susceptibles de s'inscrire à des programmes d'études portant sur « l'agriculture, les ressources naturelles et la conservation » (probabilité accrue de 15 pour cent), « l'architecture, l'ingénierie et les technologies connexes » (probabilité accrue de 7 pour cent), « la santé et les domaines connexes » (probabilité accrue de 9 pour cent) et « les services personnels, de protection et de transport » (probabilité accrue de 92 pour cent). On attribue à ces programmes des taux de chômage plus élevés et des taux de revenu plus faibles que la moyenne. Les Autochtones sont beaucoup moins susceptibles d'étudier dans les domaines des « arts visuels, des arts de la scène et des technologies des communications » (probabilité inférieure de 24 pour cent), des « lettres et sciences humaines » (probabilité inférieure de 36 pour cent), des « sciences naturelles ou des mathématiques » (probabilité inférieure de 38 pour cent) et des « sciences physiques et de la vie » (probabilité inférieure de 60 pour cent). Les domaines des mathématiques et des sciences présentent parmi les meilleures perspectives d'emploi sur le marché, alors que ceux des sciences humaines, des arts visuels, des arts de la scène et des technologies des communications offrent parmi les pires. Le choix de la majeure n'est pas forcément lié au rendement inférieur de la population autochtone sur le marché du travail.

Un simple exercice pourrait éclairer les lecteurs quant à l'incidence du choix du domaine de spécialisation sur le rendement des Autochtones possédant un diplôme d'études postsecondaires sur le marché. Supposons que ce choix de majeure détermine inconditionnellement le rendement sur le marché du travail et que ce rendement est le même pour la moyenne des personnes ayant opté pour cette majeure. Le cas échéant, nous mesurerions le rendement prévu pour les groupes d'identité autochtone en fonction de leur distribution dans l'ensemble des différentes majeures.

L'exemple suivant devrait donner une idée plus précise de la nature de cet exercice. Supposons qu'il n'existe que deux majeures, soit en arts et en sciences. Présignons maintenant que le revenu moyen de tous les travailleurs dans le domaine des arts est de 50 000 \$ par année et que ce revenu moyen est 100 000 \$ par année pour les sciences. Tenons aussi pour acquis que la distribution des Autochtones dans l'ensemble des majeures est de 50 % en arts et de 50 % en sciences, que cette distribution chez les non-Autochtones est de 75 pour cent en arts et de seulement 25 pour cent en sciences. Afin de déterminer si la distribution dans l'ensemble des majeures peut avoir une incidence sur les revenus des Autochtones et des non-Autochtones, nous comparons ces deux modèles de distribution aux revenus moyens et évaluons l'ampleur de la différence entre la situation des Autochtones et celle des non-Autochtones. En moyenne, les travailleurs non autochtones gagneraient  $0,5 * 50\ 000 \$ + 0,5 * 100\ 000 \$ = 75\ 000 \$$ . En revanche, le revenu moyen des non-Autochtones devrait correspondre à  $0,75 * 50\ 000 \$ + 0,25 * 100\ 000 \$ = 62\ 500 \$$ . Dans un tel cas, le choix de la majeure expliquerait une différence de revenu de 12 500 \$. Selon la même méthodologie, nous analysons des données réelles en tenant compte d'un éventail plus large de domaines d'études.

Cet exercice vise à estimer le rendement des Autochtones, des Métis, des Inuits et des non-Autochtones. Les résultats obtenus sont présentés dans le Tableau 26 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011.

**Tableau 26 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011**

Résultat	Autochtones	Premières Nations	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Taux d'activité	76,2	76,2	76,2	76,3	76,2
Taux d'emploi	71,7	71,7	71,7	71,7	71,7
Taux de chômage	5,88	5,88	5,87	6,01	5,84
Revenu d'emploi (\$ de 2010)	49 113	48 994	49 272	48 888	49 688

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de l'ENM de 2011.

On constate que les différences dans le choix de la majeure d'un groupe à l'autre semblent avoir une incidence très faible sur les taux moyens d'activité et d'emploi. Les Inuits optent pour des majeures associées à des taux d'activité légèrement plus élevés. Cela dit, la différence est de moins d'un cinquième de point de pourcentage. On remarque certaines différences dans les taux de chômage prévus, mais elles sont également minimes. Considérant leurs domaines d'études, nous nous attendons à ce que les Inuits ayant complété une formation postsecondaire affichent un taux de chômage de 0,17 point de pourcentage supérieur à celui des non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité.

Les choix de majeures observés suggèrent que les Autochtones gagneraient environ 500 \$ de moins que les non-Autochtones. Les revenus des Inuits seraient légèrement plus faibles, soit de 800 \$ inférieurs à ceux des non-Autochtones. Le principal facteur responsable des différences de revenu attribuables à la majeure choisie est la surreprésentation de la population autochtone dans le domaine des « services personnels, de protection et de transport » (11,42 pour cent d'Autochtones relativement à seulement 5,94 pour cent de non-Autochtones). Le revenu moyen des personnes détenant une majeure dans ce domaine est de 13 000 \$ de moins que le revenu moyen pour l'ensemble des domaines.

Les résultats de cet exercice sommaire<sup>44</sup> suggèrent que si le choix de la majeure n'a pas une incidence très marquée sur les écarts entre les taux d'emploi, de chômage et d'activités, il peut expliquer en partie les écarts de revenu. Même si nous avons démontré que les choix du domaine d'études influençaient largement le rendement sur le marché du travail, cette conclusion

<sup>44</sup> Une analyse plus approfondie de l'incidence du domaine d'études sur les écarts reposerait sur les revenus d'emploi plutôt que les revenus globaux et tiendrait compte de différences démographiques (le sexe en particulier).

ne stipulerait pas pour autant que les Autochtones font de mauvais choix. Il se peut que les Autochtones optent pour des domaines d'études qui sont plus étroitement liés au marché du travail local de leur région.

Une étude récemment réalisée par les Services économiques TD (Fong et Gulati, 2013) s'appuie sur les totalisations personnalisées plus détaillées de l'ENM afin d'analyser les domaines d'études et les futurs secteurs professionnels des populations autochtone et non autochtone. Cette étude conclut que la croissance du taux d'emploi des Autochtones ne possédant pas de diplôme universitaire s'est principalement opérée dans les domaines de la construction et de l'extraction des ressources. Bien que, pour bon nombre de ces emplois, les salaires soient plus élevés, les auteurs soulignent que ces industries ont connu de nombreux cycles d'expansion et de ralentissement et pourraient offrir des conditions plus précaires à long terme.

Fong et Gulati ont montré que parmi les titulaires de diplômes universitaires, les Autochtones étaient surreprésentés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration publique. À titre d'exemple, 21,5 pour cent des Autochtones vivant hors réserve et possédant un diplôme universitaire de cycle supérieur avaient étudié en éducation, alors que ce pourcentage s'élevait à 13,0 chez les non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité. Les autochtones titulaires d'un diplôme universitaire sont sous-représentés dans les domaines du commerce et de la science, la technologie, l'ingénierie et des mathématiques.<sup>45</sup>

Les domaines dans lesquels les universitaires autochtones ont étudié correspondent aux secteurs d'activité dans lesquels ils ont trouvé un emploi par la suite. Près des deux tiers des diplômés universitaires autochtones travaillent dans le secteur public (santé, éducation ou administration publique), relativement à 42 pour cent pour les diplômés non autochtones. Cette tendance est encore plus marquée dans les réserves où 85 pour cent des diplômés universitaires autochtones occupent un emploi dans ces secteurs (Fong et Gulati, 2013). Considérant les difficultés auxquelles fait face la population autochtone, la concentration de ses diplômés universitaires dans les domaines de l'éducation et de la santé peut être considérée comme une situation souhaitable. La concentration de ces travailleurs dans ces secteurs pourrait avoir une incidence sur les revenus touchés par les Autochtones par rapport à ceux gagnés par les non-Autochtones.

#### D. Autres facteurs influant sur les écarts de rendement

Si le niveau d'éducation représente un important facteur sous-tendant le faible rendement économique et social des Autochtones par rapport au rendement des non-Autochtones, d'autres

---

<sup>45</sup> À des fins d'éclaircissement, il faut informer les lecteurs quant à la relation entre ces statistiques et les analyses présentées précédemment dans cette section. Ces statistiques concernent les titulaires de diplômes universitaires alors que les analyses précédentes portaient sur l'ensemble des personnes ayant terminé des études postsecondaires.

facteurs peuvent influencer ces disparités. On compte parmi les autres causes possibles de ces écarts les différences d'âge et de sexe au sein de la population, la situation géographique, l'attitude des employeurs à l'égard des différences raciales, les facteurs culturels, les préférences professionnelles et les « cercles vicieux » découlant de la maltraitance subie par le passé. Tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir une influence négative directe sur le rendement sur le marché du travail, mais également indirecte via leur incidence sur l'éducation.

i. *Province ou territoire de résidence*

Tableau 27 : Rendement sur le marché du travail de l'ensemble de la population (autochtone et non autochtone) âgée de 15 et plus selon la province ou le territoire, 2011

Province/Territoire	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Revenu d'emploi moyen (2010)
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	59,4	50,7	14,6	36 127
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	68,4	60,1	12,1	30 887
<b>Nouvelle-Écosse</b>	63,1	56,8	10,0	35 310
<b>Nouveau-Brunswick</b>	63,5	56,5	11,0	34 549
<b>Québec</b>	64,6	59,9	7,2	36 990
<b>Ontario</b>	65,5	60,1	8,3	43 833
<b>Manitoba</b>	67,3	63,1	6,2	37 579
<b>Saskatchewan</b>	69,2	65,1	5,9	40 730
<b>Alberta</b>	73,2	69,0	5,8	52 159
<b>Colombie-Britannique</b>	64,6	59,5	7,8	40 005
<b>Yukon</b>	77,3	69,7	9,8	45 182
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	75,4	66,8	11,4	56 184
<b>Nunavut</b>	63,4	52,1	17,9	46 071
<b>Canada</b>	66,0	60,9	7,8	40 650

Source : ENM de 2011.

La présente sous-section traitera exclusivement de facteurs démographiques, puisque ces derniers constituent des indicateurs pertinents sur la population autochtone, que nous disposons d'une quantité importante de données à cet égard (tirées de l'ENM) et que, conséquemment, nous sommes en mesure de les analyser. Il faut toutefois se rappeler que le racisme, les différences fondamentales entre Autochtones et non-Autochtones et d'autres problèmes sociaux susceptibles de réduire l'ampleur absolue des bénéfices attribuables à la scolarisation pourraient nuire à la situation des Autochtones au sein du marché du travail.

Cette sous-section abordera les sujets suivants. Nous traiterons d'abord des relations entre les différents facteurs démographiques, dont le lieu de résidence, le sexe, l'âge et l'identité

autochtone, et nous nous pencherons ensuite sur le rendement<sup>46</sup> sur le marché du travail. Une fois que nous aurons mis en évidence les liens entre ces facteurs et le rendement sur le marché du travail, nous analyserons en quoi ces caractéristiques diffèrent entre les populations autochtone et non autochtone et de quelle façon la situation démographique des Autochtones a changé au cours des dix dernières années. Nous concluons cette sous-section en traitant de la mobilité ethnique et tenterons d'expliquer comment ce phénomène influence la comparaison des données sur la population autochtone au fil de temps.

Le marché du travail peut être très différent d'une région à l'autre. Bien que les gens soient libres de s'installer à l'autre bout du pays pour trouver un emploi, de nombreuses personnes préfèrent demeurer auprès de leurs amis et de leur famille. Les conditions actuelles sur le marché du travail local peuvent avoir une incidence considérable sur le rendement économique d'une personne. Les provinces de l'Atlantique affichent normalement des taux de chômage plus élevés et des taux de revenus plus faibles. De leur côté, les provinces de l'Ouest connaissent généralement des taux de chômage plus faibles et des taux de revenu supérieurs à la moyenne. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest présentent quant à eux des taux de chômage relativement élevés, ainsi que des taux d'emploi et de revenu élevés. Certaines de ces inégalités découlent des différences en matière de composition industrielle. Les provinces du Québec et de l'Ontario sont connues pour leur industrie manufacturière développée, les provinces de l'Atlantique sont mieux adaptées à l'industrie de la pêche et l'agriculture a toujours occupé une place prédominante dans les Prairies. Les politiques régionales ainsi que les différences en matière de scolarité et de compétences au sein de la population active locale peuvent représenter des facteurs déterminants

On suppose que les différences dans la distribution régionale des populations autochtone et non autochtone influencent les conditions économiques globales (voir le Tableau 27). On pourrait s'attendre à ce qu'une population relativement concentrée dans les territoires touche des revenus moyens supérieurs, et ce, en tenant pour acquis que cette population est identique en tous points à la population nationale, à l'exception de sa situation géographique.

*ii. Milieux urbains et ruraux*

La taille de la communauté à laquelle une personne appartient représente aussi un facteur déterminant. Les milieux urbains tendent à offrir davantage de débouchés économiques que les régions rurales. Les populations plus denses permettent de réaliser de plus grandes économies d'échelle et économies de gamme, ce qui a pour effet d'accroître la productivité. De nombreuses entreprises ou infrastructure d'investissement ne sont pas économiquement viables si la population est trop peu nombreuse et dispersée. Le partage du fardeau économique entre de nombreuses personnes permet d'investir dans les biens publics coûteux, comme les écoles et les infrastructures.

---

<sup>46</sup> Les facteurs démographiques ont également une influence directe sur le niveau de scolarité. Toutefois, notre analyse ne met pas l'accent sur cette relation.

**Tableau 28 : Composition de la population et statistiques sur le marché du travail, milieux urbains et ruraux, 2011<sup>47</sup>**

	Milieu urbain	Milieu rural
Pourcentage de la population totale	85,9	14,1
Pourcentage d'Autochtones	58,3	41,7
Pourcentage de Premières Nations	53,4	46,6
Pourcentage de Métis	71,2	28,8
Pourcentage d'Inuits	18,2	81,8
Pourcentage de non-Autochtones	87,2	12,8
Taux d'activité	66,9	60,5
Taux d'emploi	61,9	54,7
Taux de chômage	7,52	9,53
Revenu moyen en 2010	42 192	31 223

Note : Aux fins du tableau ci-dessus, nous entendons par « milieu urbain » les RMR et les AR comptant 10 000 habitants ou plus. On considère donc que les personnes ne demeurant pas dans ces grands centres urbains vivent dans des milieux « ruraux ».

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de l'ENM de 2011. Aux fins du tableau ci-dessus, les populations « urbaines » sont celles des RMR et des AR comptant 10 000 habitants ou plus; les populations « rurales » sont celles vivant ailleurs.

Les communautés rurales sont confrontées à d'importants problèmes en matière d'éducation. Il se peut que les enfants vivant en milieu rural décident d'entreprendre des études moins poussées si les bénéfices attribuables à l'éducation sont moindres dans leur région. Il est difficile pour de nombreuses communautés rurales de recruter des enseignants hautement compétents et de les maintenir en poste. Si la plus petite taille des classes de certaines écoles rurales est susceptible de profiter aux étudiants, l'éventail de cours offerts et l'accès aux technologies de communication et d'information de qualité y sont souvent limités (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006).

Les résidents des régions rurales ont tendance à s'instruire de moins en moins. Le niveau de scolarité peut également influencer le choix du lieu de résidence d'une personne. Si les milieux ruraux offrent moins de possibilités de mettre à profit des études avancées, les résidents de ces milieux ne recevant pas un tel niveau d'éducation pourraient être fortement tentés de

<sup>47</sup> Il convient de noter que ces indicateurs sur le marché du travail se rapportent à l'ensemble de la population, soit aux Autochtones et aux non-Autochtones. On pourrait s'interroger sur les liens de causalité et penser que le rendement sur le marché du travail est plus faible dans les communautés rurales parce que ces dernières accueillent une importante population autochtone, et non pas que le rendement des Autochtones est plus faible parce qu'une grande partie de leur population réside en milieu rural. Cela dit, il ne s'agit pas d'une préoccupation majeure. Seulement 4,26 pour cent de la population était d'origine autochtone en 2011. Comme 14,1 pour cent de 95,74 pour cent (100 pour cent moins 4,26) est beaucoup plus élevé que 41,7 pour cent de 4,26 pour cent, la population autochtone influence très peu le rendement sur le marché du travail en milieu rural dont il est question ici.

déménager vers les grands centres, où l'ampleur des bénéfices attribuables à l'éducation est potentiellement plus importante.

Le Tableau 28 présente de l'information sur le rendement sur le marché du travail et la composition de la population selon l'identité autochtone dans les grands centres urbains et dans les autres milieux (que nous qualifions de « ruraux »). Le revenu moyen des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) de 10 000 habitants ou plus était de 42 192 \$ en 2010. Ce taux est considérablement plus élevé que le revenu moyen de 31 223 \$ des personnes vivant dans les plus petites communautés. Bien entendu, le coût de la vie est généralement plus élevé dans les grands centres urbains. Il est également plus probable que les habitants de ces centres soient intégrés à la population active et occupent un emploi.

### *iii. Sexe*

On pourrait s'attendre à ce que les différences entre les sexes expliquent en grande partie les écarts entre Autochtones et non-Autochtones, les proportions hommes-femmes de ces deux groupes étant très similaires. Pourtant, l'écart entre les sexes au sein du marché du travail est bien connu et ne pourraient être responsable que d'une petite partie de ces différences. Cet écart pourrait permettre de mieux comprendre les différences à l'échelle locale que celles observées aux échelles nationale et provinciale. Cependant, nous nous attendons à ce que l'incidence des proportions hommes-femmes soit généralement minime.

Pour un même niveau de scolarité, les hommes touchaient des revenus considérablement plus élevés que ceux des femmes en 2011 (voir le Tableau 29). Ils étaient également plus susceptibles de participer à la population active et conséquemment, à occuper un emploi. Les différences concernant les taux d'activité de la population active et les taux d'emploi sont beaucoup plus importantes chez les groupes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Chez les titulaires des diplômes d'études postsecondaires, le taux d'activité des hommes est de 78,5 pour cent relativement à celui des femmes qui s'élève à 73,9 pour cent. La différence est encore plus marquée chez les femmes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires. Leur taux d'activité est de seulement 59,1 pour cent, alors que ce taux est de 72,5 pour cent pour les hommes possédant le même niveau de scolarité.

Curieusement, les taux de chômage sont très similaires pour les deux sexes. En fait, selon le niveau d'éducation, les femmes affichaient des taux d'emploi légèrement supérieurs à ceux des hommes en 2011. Cependant, il faut se rappeler qu'un nombre beaucoup plus grand de femmes que d'hommes choisit de ne pas intégrer le marché du travail – il est aussi possible que ces femmes soient celles pour qui les perspectives d'emploi sont les moins bonnes.

**Tableau 29 : Rendement sur le marché du travail selon le sexe (Autochtones et non-Autochtones), Canada, 2011**

Indicateur de rendement	Niveau de scolarité	Hommes	Femmes
Revenu d'emploi médian (2010)	Aucun certificat, diplôme ou grade	38 095	27 416
	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	43 969	35 377
	Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	60 200	47 131
Taux d'activité	Aucun certificat, diplôme ou grade	47,4	31,1
	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	72,5	59,1
	Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	78,5	73,9
Taux d'emploi	Aucun certificat, diplôme ou grade	40,8	26,8
	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	65,5	53,6
	Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	73,8	69,6
Taux de chômage	Aucun certificat, diplôme ou grade	13,9	13,8
	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	9,7	9,3
	Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	6,0	5,7

Source : ENM de 2011

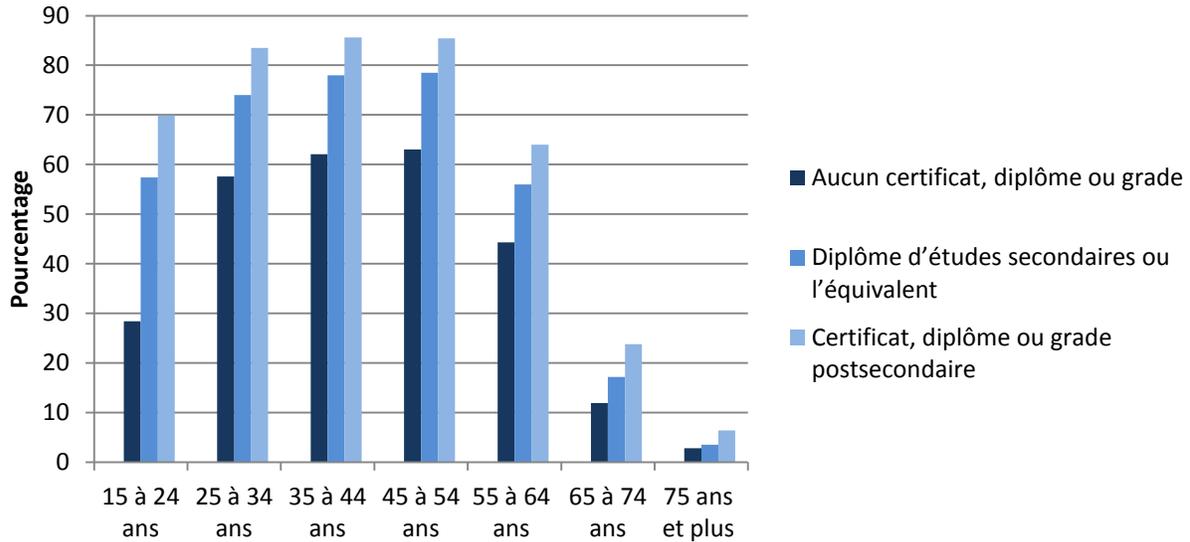
*iv. Âge*

Il est possible que les populations autochtones plus jeunes expliquent en partie les écarts de rendement sur le marché du travail. Plus les travailleurs sont âgés, plus ils ont acquis de connaissances et de compétences, ce qui augmente leur valeur aux yeux des employeurs. De nombreuses personnes approchant de l'âge de la retraite choisissent de quitter le marché du travail, car elles ont accumulé un patrimoine suffisamment important, sont admissibles à des prestations de retraites ou font face à des problèmes de santé physique ou mentale nuisant à leur capacité de travailler.

Les tendances générales sont similaires pour les travailleurs de tous les niveaux de scolarité. Le Graphique 11 montre que les taux d'emploi sont considérablement plus faibles chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, bon nombre d'entre elles étant toujours aux études. Les taux d'emploi sont relativement stables et augmentent légèrement avec l'âge, soit entre 25 et 54 ans. Dès que les travailleurs atteignent l'âge de 55 ans, leur taux d'emploi s'affaiblit. Les plus

instruits sont toujours plus susceptibles d'occuper un emploi. Cela dit, les taux d'emploi des travailleurs âgés de plus de 64 ans se situent en deçà de 25 pour cent, et ce, même pour ceux possédant un diplôme d'études postsecondaires.

**Graphique 11 : Taux d'emploi au Canada selon l'âge et le niveau de scolarité (Autochtones et non-Autochtones), 2011**



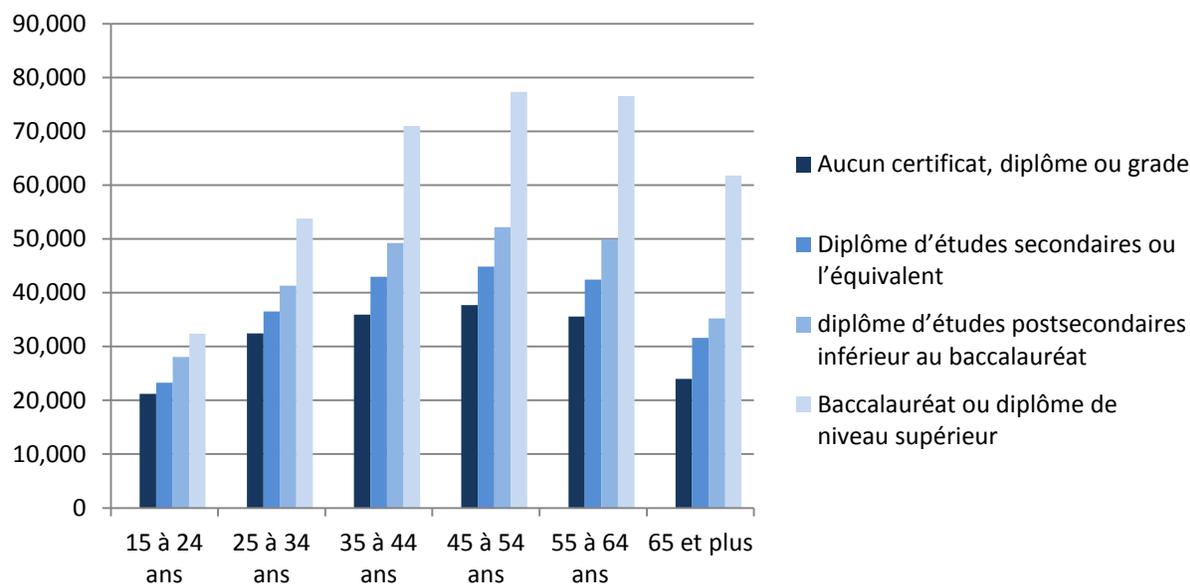
Source : ENM de 2011.

Les revenus d'emploi des travailleurs à temps plein toute l'année suivent des tendances similaires. Les revenus de toutes les catégories de scolarité augmentent avec l'âge. On note des différences substantielles à cet égard entre les différents groupes d'âge répartis par tranche de 10 ans de 15 à 44 ans. Les revenus augmentent à un rythme plus lent chez les 45 à 54 ans et chutent légèrement chez les 55 à 64 ans. Les personnes qui continuent d'occuper un emploi après l'âge de 64 ans touchent des revenus considérablement moins élevés. Cette situation pourrait découler de la perte de compétences en âge avancé. Elle pourrait aussi tenir du fait que les personnes touchant des revenus élevés plus tôt au cours de leur vie sont plus susceptibles d'avoir accumulé suffisamment de patrimoine pour prendre leur retraite, alors que les personnes touchant des revenus plus faibles décident de continuer à travailler pour subvenir à leurs besoins.

À la lecture du Graphique 12, il est frappant de constater à quel point les revenus des titulaires de baccalauréat ou de diplômes de cycles supérieurs sont plus élevés que ceux des personnes dont le niveau de scolarité est inférieur, et ce, pour la plupart des groupes d'âge. Si les différences entre les catégories d'âges sont substantielles, celles attribuables au niveau d'éducation sont souvent plus importantes. À titre d'exemple, la différence entre le revenu moyen des 35 à 44 ans possédant un baccalauréat et celui des personnes du même groupe d'âge détenant un diplôme d'études secondaires est plus importante que celle entre les 35 à 44 ans

détenant un diplôme d'études secondaires et les 15 à 24 ans possédant ce même niveau de scolarité.

**Graphique 12 : Revenu d'emploi annuel moyen des travailleurs canadiens à temps plein toute l'année selon l'âge et le niveau d'éducation (Autochtones et non-Autochtones), 2010**



Source : ENM de 2011.

v. *Identité autochtone*

Les changements dans la composition de la population autochtone au fil du temps pourraient expliquer certaines des variations des écarts au sein du marché du travail et en matière de scolarité. On a démontré dans les sous-sections A, B et C que les écarts tendent à être beaucoup plus faibles chez les Métis en comparaison avec ceux observés chez les Premières Nations et les Inuits.

vi. *Situation démographique des Canadiens autochtones*

Maintenant que nous avons mis en évidence la relation entre les différents facteurs démographiques et le rendement sur le marché du travail, nous nous pencherons sur la situation démographique des Autochtones et son incidence possible sur les écarts. Le Tableau 30 contient de l'information sur la situation géographique, le sexe, l'âge, l'identité autochtone et lieu de résidence, selon qu'il se situe à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réserve, des populations autochtone et non autochtone (s'il y a lieu) en 2001, 2006 et 2011. Ce tableau permet de mieux comprendre dans quelle mesure les différences démographiques peuvent influencer sur les écarts. Le Tableau 31 présente la même information selon une analyse segmentée, ainsi que les taux de croissance de la population et les proportions de ces taux en 2001 et 2011. Ce tableau permet de

mieux comprendre comment les changements démographiques ont influencé les écarts au fil du temps.

L'Ontario accueille plus d'Autochtones que les autres provinces et territoires du Canada. La majorité des Autochtones vivent en Ontario (22 pour cent), alors que 17 pour cent de leur population demeure en Colombie-Britannique, 15 pour cent en Alberta, 15 pour cent au Manitoba, 11 pour cent en Saskatchewan et 10 pour cent au Québec. Relativement à l'ensemble de la population, les Autochtones sont surreprésentés dans les territoires et les provinces de l'Ouest et sous-représentés en Ontario et au Québec. Seulement environ un tiers de la population d'identité autochtone vivait en Ontario et au Québec en 2011, alors que ces provinces comptaient près des deux tiers de la population non autochtone. Considérant le rendement économique relativement élevé des provinces de l'Ouest au cours des dernières années, on pourrait s'attendre à ce que la population autochtone possède un avantage économique à l'échelle nationale, mais les Prairies et les territoires tendent à afficher les écarts les plus importants.

Le nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone s'est accru de 43,5 pour cent entre 2001 et 2011. Comme le nombre de personnes non autochtones n'a augmenté que de 9,7 pour cent au cours de la même période, le pourcentage d'Autochtones au sein de la population canadienne est maintenant plus important. Plus de quatre pour cent (4,26) des Canadiens ont déclaré une identité autochtone en 2011, relativement à seulement 3,3 pour cent en 2001.

Ce taux de croissance de la population est différent d'une province à l'autre. La croissance la plus marquée du nombre de personnes déclarant une identité autochtone a été observée à Terre-Neuve-et-Labrador avec 90,6 pour cent, elle était par ailleurs de 98,9 pour cent en Nouvelle-Écosse, de 78,7 pour cent au Québec, de 65,8 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard et de 60,1 pour cent en Ontario. Les territoires et la Saskatchewan affichent les taux de croissance de la population autochtone les plus faibles, lesquels s'élèvent à 22 pour cent ou moins. Les taux de croissance de cinq provinces (Québec, Ontario, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique) comptaient pour 82 pour cent de la croissance de la population d'identité autochtone.

Il est probable que la différence entre les milieux urbains et ruraux contribue largement aux écarts entre les populations autochtone et non autochtone. Quatre-vingt-sept pour cent des non-Autochtones vivaient en milieu urbain en 2011, relativement à seulement 58 pour cent d'Autochtones.<sup>48</sup> Comme mentionné précédemment, les personnes vivant dans des communautés rurales tendent à offrir un rendement inférieur sur le marché du travail à celles vivant dans les centres urbains.

Pour ce qui est des différences entre les milieux urbains et ruraux, il est important de mentionner que de nombreuses Premières Nations continuent de vivre dans les réserves, dont

---

<sup>48</sup> D'après les chiffres que nous avons présentés dans le tableau 28 qui ont été générés définissant «urbain» en tant que population vivant dans les RMR ou les agglomérations de recensement avec une population de 10 000 ou plus.

certaines sont bien connues pour les conditions de vie déplorables et le manque de débouchés économiques qu'elles offrent. En 2011, 23 pour cent de la population autochtone recensée dans le cadre de l'ENM vivait dans les réserves. La grande majorité des Autochtones dans ces réserves sont des Indiens inscrits (97,3 pour cent).

La croissance relativement faible de la population vivant dans les réserves pourrait expliquer en partie le resserrement des écarts.<sup>49</sup> La population autochtone a augmenté de 13,5 pour cent dans les réserves et de 55,9 pour cent à l'extérieur des réserves entre 2001 et 2011. Par conséquent, la proportion des Autochtones vivant dans les réserves a chuté de 29,3 pour cent en 2001 à 23,2 pour cent en 2011. La majorité des Autochtones vivant dans une réserve s'identifient comme des membres des Premières Nations. Des 851 560 membres des Premières Nations demeurant au Canada en 2011, 320 030 vivaient dans une réserve (environ 37,6 pour cent). Seulement 3 185 Métis et 215 Inuits demeuraient alors dans une réserve.

Il n'est pas surprenant que le rapport hommes-femmes soit près de 1 pour 1 pour les populations autochtone et non autochtone. On compte un peu plus de femmes chez les Autochtones que chez les non-Autochtones – la population autochtone compte 51,3 pour cent de femmes, alors que ce pourcentage est de 50,8 chez les non-Autochtones. Le taux de croissance de la population entre 2001 et 2011 est également considérablement supérieur pour les femmes. Il est peu probable que la composition de la population selon le sexe contribue de manière substantielle au déficit de rendement des Canadiens autochtones sur le marché du travail.

La composition selon l'âge revêt beaucoup plus d'importance. La population autochtone est très jeune. Environ 28,0 pour cent des Autochtones étaient âgés de moins de 15 ans en 2001, alors que ce taux s'élevait à 16,5 pour cent chez les non-Autochtones. Pour les deux groupes, la proportion de la population s'inscrivant dans cette catégorie d'âge a diminué depuis 2011. Environ un tiers de la population autochtone était âgé de moins de 15 ans en 2011.

---

<sup>49</sup> On peut attribuer en grande partie la croissance relativement lente dans les réserves à la mobilité intragénérationnelle ou à la migration nette des personnes quittant les réserves. La population âgée de 15 à 64 ans vivant hors réserve en 2011 était 1,35 fois plus nombreuse que celle âgée de 5 à 54 ans vivant hors réserve en 2001. À titre de comparaison, cette croissance était de seulement 0,89 pour cent dans les réserves; ce qui suggère que cette différence de croissance repose largement sur la migration ou les changements de statuts d'Autochtone, et non pas sur l'augmentation naturelle de la population. Ces constatations concordent avec les projections récemment réalisées par la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), lesquelles montrent que la croissance de la population devrait être plus forte à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, à moins cependant que la mobilité ethnique intragénérationnelle ne persiste.

**Tableau 30 : Caractéristiques des populations totales d'Autochtones et de non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011**

Caractéristique	Proportion de la population autochtone (%)			Proportion de la population autochtone (%)			
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	
	Terre-Neuve-et-Labrador	1,92	2,00	2,56	1,71	1,59	1,50
	Île-du-Prince-Édouard	0,14	0,15	0,16	0,46	0,44	0,43
	Nouvelle-Écosse	1,74	2,06	2,42	3,07	2,92	2,77
	Nouveau-Brunswick	1,74	1,51	1,61	2,45	2,33	2,27
<b>Province ou territoire de résidence</b>	Québec	8,13	9,25	10,13	24,58	24,37	24,13
	Ontario	19,29	20,68	21,52	38,72	39,20	39,27
	Manitoba	15,37	14,96	13,99	3,33	3,19	3,11
	Saskatchewan	13,33	12,10	11,26	2,91	2,70	2,71
	Alberta	16,00	16,06	15,76	9,72	10,20	10,64
	Colombie-Britannique	17,42	16,72	16,58	12,90	12,90	13,01
	Yukon	0,67	0,65	0,55	0,08	0,08	0,08
	Territoires du Nord-Ouest	1,92	1,76	1,51	0,06	0,07	0,06
	Nunavut	2,33	2,12	1,95	0,01	0,01	0,01
<b>Sexe</b>	Homme	48,83	48,78	48,70	49,15	49,07	49,22
	Femme	51,17	51,22	51,30	50,85	50,93	50,78
<b>Âge</b>	Moins de 15 ans	33,18	29,75	27,99	18,89	17,39	16,54
	15 à 24	17,32	18,08	18,17	13,32	13,29	12,94
	25 à 34	15,22	13,78	13,38	13,34	12,72	13,06
	35 à 44	14,94	14,45	12,84	17,19	15,38	13,61
	45 à 54	9,87	12,22	13,23	14,99	15,99	16,23
	55 à 64	5,41	6,91	8,49	9,75	11,87	13,42
	65 et +	4,06	4,81	5,90	12,51	13,36	14,21
	15 à 64	62,75	65,44	66,10	68,60	69,25	69,26
<b>Identité</b>	Premières Nations	62,36	59,52	60,80	-	-	-
	Métis	29,94	33,24	32,26	-	-	-
	Inuits	4,62	4,30	4,24	-	-	-
<b>Région de résidence</b>	Dans les réserves	29,30	26,30	23,19	-	-	-
	Hors réserve	70,70	73,70	76,81	-	-	-
<b>Statut d'Indien inscrit</b>	Statut d'Indien inscrit	57,17	53,19	49,80	-	-	-
	Statut d'Indien non inscrit	42,83	46,81	50,20	-	-	-

Source : Recensement de 2001, Recensement de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

Tableau 31 : Croissance de la population selon certaines caractéristiques, 2001-2011

Caractéristique	Autochtones					Non-Autochtones				
	2001	2006	2011	Taux de croissance, 2011-2011 (%)	Proportion de la croissance de la population (%)	2001	2006	2011	Taux de croissance, 2011-2011 (%)	Proportion de la croissance de la population (%)
<b>Canada</b>	976 305	1 172 790	1 400 685	43,47	100,00	28 662 725	30 068 240	31 451 635	9,73	100,00
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	18 780	23 450	35 800	90,63	4,01	489 300	477 155	471 470	- 3,64	- 0,64
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	1 345	1 730	2 230	65,80	0,21	132 040	132 475	135 145	2,35	0,11
<b>Nouvelle-Écosse</b>	17 015	24 175	33 845	98,91	3,97	880 555	878 915	872 325	- 0,93	- 0,3
<b>Nouveau-Brunswick</b>	16 990	17 655	22 620	33,14	1,33	702 725	701 995	713 215	1,49	0,38
<b>Québec</b>	79 400	108 430	141 915	78,73	14,73	7 046 180	7 327 475	7 590 610	7,73	19,52
<b>Ontario</b>	188 315	242 495	301 430	60,07	26,65	11 097 235	11 786 405	12 350 365	11,29	44,93
<b>Manitoba</b>	150 040	175 395	195 895	30,56	10,81	953 655	958 120	978 450	2,60	0,89
<b>Saskatchewan</b>	130 190	141 890	157 740	21,16	6,49	832 960	811 960	851 020	2,17	0,65
<b>Alberta</b>	156 220	188 365	220 695	41,27	15,19	2 784 930	3 067 990	3 347 280	20,19	20,16
<b>Colombie-Britannique</b>	170 025	196 075	232 290	36,62	14,67	3 698 850	3 878 310	4 092 170	10,63	14,1
<b>Yukon</b>	6 540	7 580	7 710	17,89	0,28	21 975	22 610	25 615	16,56	0,13
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	18 725	20 635	21 160	13,00	0,57	18 375	20 420	19 640	6,88	0,05
<b>Nunavut</b>	22 720	24 920	27 360	20,42	1,09	3 945	4 410	4 335	9,89	0,01
<b>Homme</b>	476 700	572 095	682 190	43,11	48,42	14 087 575	14 754 175	15 480 925	9,89	49,96
<b>Femme</b>	499 605	600 695	718 500	43,81	51,58	14 575 150	15 314 065	15 970 710	9,57	50,04
<b>Moins de 15 ans</b>	323 955	348 890	392 105	21,04	16,06	5 413 715	5 227 905	5 200 700	- 3,93	- 7,64
<b>15 à 24</b>	169 065	212 005	254 520	50,55	20,14	3 819 135	3 995 805	4 069 555	6,56	8,98
<b>25 à 34</b>	148 550	161 575	187 350	26,12	9,14	3 824 535	3 825 500	4 106 600	7,38	10,11
<b>35 à 44</b>	145 855	169 465	179 795	23,27	8,00	4 928 235	4 624 630	4 281 640	- 13,12	- 23,18
<b>45 à 54</b>	96 370	143 285	185 275	92,25	20,95	4 296 810	4 808 125	5 104 285	18,79	28,95
<b>55 à 64</b>	52 830	81 095	118 960	125,18	15,58	2 795 125	3 568 435	4 220 020	50,98	51,09
<b>65 et +</b>	39 680	56 460	82 685	108,38	10,13	3 585 170	4 017 830	4 468 850	24,65	31,69
<b>15 à 64</b>	612 670	767 425	925 900	51,13	73,81	19 663 840	20 822 495	21 782 100	10,77	75,95
<b>Premières Nations</b>	608 850	698 025	851 560	39,86	57,19	-	-	-	-	-
<b>Métis</b>	292 305	389 780	451 795	54,56	37,58	-	-	-	-	-
<b>Inuits</b>	45 075	50 480	59 440	31,87	3,38	-	-	-	-	-
<b>Dans les réserves</b>	286 080	308 490	324 780	13,53	9,12	-	-	-	-	-
<b>Hors réserve</b>	690 225	864 300	1 075 910	55,88	90,88	-	-	-	-	-
<b>Statut d'Indien inscrit</b>	558 175	623 780	697 505	24,96	32,83	-	-	-	-	-
<b>Statut d'Indien non inscrit</b>	418 135	549 005	703 180	68,17	67,17	-	-	-	-	-

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada

La proportion de la population en âge de travailler et en deçà de l'âge de la retraite, c'est-à-dire les 15 à 64 ans, n'est pas très différente pour les deux groupes (66,1 pour cent relativement à 69,3 pour cent). La population autochtone en âge de travailler est cependant plus jeune, ce qui, comme nous l'avons vu précédemment, est associé à des taux plus faibles de revenus d'emploi et d'emploi. Bien entendu, on compte beaucoup plus de non-Autochtones âgés de plus de 65 ans qui sont moins susceptibles de travailler et qui touchent des revenus inférieurs s'ils occupent un emploi. Il est donc difficile de mesurer l'incidence de la composition selon l'âge sur les écarts au sein du marché du travail.

Cependant, il apparaît évident qu'au cours des prochaines années, la proportion des Autochtones en âge de travailler augmentera, ce qui signifie que le rendement économique global du Canada sera plus étroitement lié au resserrement des écarts. La population autochtone âgée de 15 à 64 ans s'est accrue de 51 pour cent depuis 2001, alors que la population non autochtone du même groupe d'âge a augmenté de seulement 10,8 pour cent.

Les effets globaux sur les écarts sont moins évidents si l'on évalue l'ampleur de la croissance de la population selon les groupes d'âge. L'augmentation du nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans compte pour 20,1 pour cent de la croissance de la population autochtone, relativement à 9,0 pour cent chez les non-Autochtones. De nombreuses personnes de ce groupe d'âge fréquentent toujours l'école et il est probable que cette situation ait pour effet d'augmenter les taux d'activité et d'emploi, et de réduire les écarts de scolarité. Le fait que les personnes d'un plus jeune âge touchent des revenus moins élevés lorsqu'elles occupent un emploi a probablement pour effet de diminuer les taux de revenu. Cependant, les Autochtones âgés de 25 à 54 ans ont connu un taux de croissance beaucoup plus important, ce qui aurait dû contribuer au resserrement de l'écart. De plus, 82,8 pour cent de la croissance de la population non autochtone s'est opérée au sein du groupe des 55 ans et plus, alors que ce groupe ne comptait que pour 25,7 pour cent de la croissance de la population autochtone. Ce groupe d'âge est celui pour qui les taux d'emploi et les revenus commencent à diminuer.

En somme, les changements dans la composition de la population au regard de l'âge ont probablement entraîné un léger accroissement de l'écart de scolarité et une réduction des écarts entre les taux d'emploi et d'activité. Il est moins évident d'évaluer l'incidence globale des changements dans la composition de la population au regard de l'âge sur les taux de chômage et les écarts de revenus.

Un peu plus de 60 pour cent des Autochtones du Canada s'identifient comme des membres des Premières Nations. Les Métis comptent pour 32,3 pour cent et les Inuits pour

4,2 pour cent de cette fraction<sup>50</sup>. La proportion des Métis au sein de la population autochtone augmente avec le temps (32,3 pour cent en 2011 par rapport à 30,0 pour cent en 2001). Cette composition contribue à la réduction des déficits de rendement et de scolarité de la population autochtone, ces déficits étant plus faibles chez les Métis que chez les Premières Nations ou les Inuits.

*vii. Mobilité ethnique*

Nous avons mentionné précédemment que certaines personnes avaient modifié leur déclaration d'identité autochtone avec le temps. Il est possible que ces changements aient contribué à certaines des améliorations observées au chapitre du rendement sur le marché du travail et du niveau de scolarité des Autochtones par rapport à ceux des non-Autochtones. Si les taux de natalité des Autochtones sont supérieurs à la moyenne, une croissance de la population de 43 pour cent sur dix ans semble très élevée. Cette croissance repose largement sur la mobilité ethnique intragénérationnelle et intergénérationnelle.<sup>51</sup>

Afin de mieux estimer le nombre de personnes ayant changé d'identité autochtone, nous examinerons les changements au sein de la population selon la catégorie d'âge. Abstraction faite de l'immigration, des changements dans l'identité déclarée et de la couverture accrue du recensement, la population canadienne d'identité autochtone âgée de 15 à 24 ans en 2001 devrait être plus nombreuse que la population canadienne âgée de 25 à 34 ans en 2011, puisque certaines personnes du premier groupe sont décédées et que les personnes nées au cours de la décennie ne seront pas âgées de plus de 10 ans. Nous tenons pour acquis que le nombre d'Autochtones quittant le Canada est assez faible pour que l'incidence de l'immigration soit négligeable.<sup>52</sup> Nous supposons également que la proportion de la population autochtone ayant participé au recensement n'a pas augmenté de manière significative avec le temps.<sup>53</sup> Le cas échéant, toute croissance positive de la population d'une cohorte d'un âge donnée indiquerait que certaines personnes auraient changé d'identité. Le Tableau 32 fait état des facteurs de croissance de la population selon les groupes d'âge en 2001. On ne tient pas compte des personnes âgées de plus de 64 ans en 2011 puisqu'à partir du moment où elles atteignent un certain âge, leur taux de mortalité supérieur est susceptible de contrebalancer la mobilité intragénérationnelle.

Les facteurs de croissance supérieurs à 1 témoignent de changements d'identité. On constate que 11 à 27 pour cent de la croissance de plusieurs groupes d'âge résultait de la mobilité

<sup>50</sup> La somme de ces chiffres ne s'élève pas à 100 pour cent, ces derniers ne concernant que les personnes ayant déclaré une simple identité autochtone – celles ayant déclaré une autre identité ou plusieurs identités autochtones comptent pour le reste du pourcentage total.

<sup>51</sup> Consulter l'étude Caron-Malenfant et coll. (2014) pour obtenir des exemples.

<sup>52</sup> Cette hypothèse ne pourrait probablement pas s'appliquer à la population non autochtone. Ainsi, nous n'établissons pas à titre de point de référence des facteurs de croissance spécifiques à une cohorte donnée pour la population non autochtone, puisqu'il serait difficile d'effectuer des comparaisons.

<sup>53</sup> À titre d'exemple, cette approche pourrait poser problème si l'on avait recensé de façon incomplète plusieurs réserves de grande taille en 2001, et que ces dernières avaient été recensées complètement en 2011.

ethnique. Il semble que les personnes qui étaient âgées de 0 à 4 ans<sup>54</sup> et de 25 à 54 ans en 2001 étaient particulièrement susceptibles de changer d'identité. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'apparier ces personnes d'un recensement à l'autre, nous ne savons donc pas exactement dans quelle mesure elles influencent les déficits de rendement et de scolarité des Autochtones. Cela dit, un examen de la croissance des cohortes d'âges selon des caractéristiques observables peut fournir de l'information sur ces personnes. Par exemple, le fait que les 25 à 54 ans en 2001 soient les plus susceptibles d'avoir adopté une identité autochtone en 2011 suggère que la mobilité ethnique intragénérationnelle a eu pour effet d'accroître les revenus d'emploi des Autochtones, et ce, parce que l'on associe les revenus les plus élevés à ces trois groupes d'âge.

La distribution selon l'identité autochtone peut revêtir une valeur informative si l'on tient pour acquis qu'il est peu fréquent de changer d'identité autochtone. Les facteurs de croissance des Inuits sont très près de 1, sauf pour la catégorie la plus jeune, ce qui suggère que moins de personnes ont adopté l'identité inuite entre 2001 et 2011.<sup>55</sup> Les facteurs de croissance des Premières Nations et des Métis sont beaucoup plus élevés. Les facteurs de croissance des Premières Nations varient de 1,08 à 1,22, et ceux des Métis de 1,20 à 1,45. Ces valeurs suggèrent que la mobilité ethnique est un peu plus de deux fois plus fréquente chez les Métis. Il est probable que la mobilité ethnique soit en partie responsable de l'amélioration de la situation des Autochtones avec le temps, puisqu'elle a pour effet d'accroître le pourcentage de Métis au sein de la population autochtone globale et que les déficits des Métis tendent à être moins importants.<sup>56</sup>

---

<sup>54</sup> Bien entendu, pour ce qui est des 0 à 4 ans, les parents sont ceux qui ont modifié l'identité déclarée de l'enfant.

<sup>55</sup> En utilisant les données du FMGD, nous pouvons diviser la population en cinq groupes d'âge et évaluer l'entendue de la mobilité ethnique au cours de la décennie. Si nous examinons l'ensemble de population autochtone âgée de 15 à 54 ans 2001, nous constatons qu'elle a augmenté selon un facteur de croissance de 1,18 entre 2001 et 2006 (ce calcul s'appuyant sur la population âgée de 20 à 59 ans en 2006). Il semble que la mobilité intragénérationnelle ait décliné au cours de la deuxième sous-période, cette même population s'étant accrue selon un facteur de croissance d'environ 1,04 entre 2006 et 2011.

<sup>56</sup> Nous avons réalisé un calcul approximatif afin d'obtenir une estimation sommaire de l'ampleur potentielle de cet effet. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le rendement au sein du marché du travail selon l'identité autochtone en 2011, dont nous avons traité précédemment. Puis, nous avons comparé les résultats des 25 à 64 ans appartenant exclusivement aux Premières Nations, aux Métis ou aux Inuits (selon leur pourcentage de la population dans le FMGD de l'ENM de 2011) aux résultats moyens de ces groupes âgés de 15 à 54 ans dans le FMGD du recensement de 2001. Nous concluons donc que la population métisse de cette cohorte a augmenté de 31 à 37 pour cent entre 2001 et 2011. En tenant pour acquis que les taux d'immigration et de mortalité sont demeurés stables pour l'ensemble des groupes d'identité, nous estimons que ce changement de composition découlant de la mobilité intragénérationnelle a eu pour effet d'accroître le taux d'activité autochtone national de 0,60 point de pourcentage, le taux d'emploi de 0,86 point de pourcentage, le taux de chômage de - 0,46 point de pourcentage et les revenus d'emploi de 274 \$. Les améliorations observées correspondent à environ 200 pour cent, 26 pour cent, 10 pour cent et 14 pour cent des progrès réalisés au chapitre du resserrement des écarts absolus respectifs à l'échelle nationale entre 2001 et 2011.

**Tableau 32 : Qui change d'identité autochtone? Facteurs de croissance de la population selon la cohorte et certaines caractéristiques, 2001-2011**

	Âge de la cohorte en 2001	0 à 4	5 à 14	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54
Facteur de croissance de la cohorte, 2001-2011	Population autochtone	1,27	1,15	1,11	1,21	1,27	1,23
	Premières Nations	1,22	1,09	1,08	1,17	1,20	1,15
	Métis	1,45	1,35	1,20	1,34	1,45	1,40
	Inuits	1,11	1,01	1,00	1,02	1,04	1,03
	Hommes autochtones	1,29	1,15	1,05	1,19	1,27	1,23
	Femmes autochtones	1,25	1,15	1,17	1,23	1,27	1,24

Note : On détermine l'âge des cohortes en fonction de l'âge en 2001. Par exemple, les valeurs pour la cohorte des 15 à 24 ans permettent de déterminer le rapport entre les 15 à 24 ans en 2001 et les 25 à 34 ans en 2011. Considérant les taux de mortalité et d'émigration, nous nous attendons à ce que les valeurs soient inférieures à la moyenne en l'absence de mobilité ethnique.

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du Recensement de 2001 et de l'ENM de 2011.

En répartissant la population selon le sexe, on constate que les degrés de mobilité ethnique des hommes et des femmes sont similaires pour la plupart des groupes d'âge. En 2001, les femmes âgées de 15 à 24 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes d'adopter une identité autochtone, ce qui représente l'exception la plus notable à cette tendance. Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi le taux de croissance de la population d'hommes autochtones était légèrement supérieur à celui des femmes entre 2001 et 2011.

#### IV. Estimation des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart

Maintenant que nous avons une meilleure idée de l'ampleur des écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail, de leur évolution au fil du temps, et des caractéristiques démographiques de la population autochtone, nous tenterons d'évaluer les bénéfices économiques que pourrait générer le resserrement de l'écart de scolarité entre les Canadiens autochtones et non autochtones. La principale hypothèse de la présente section suggère que la relation observée entre le niveau de scolarité et le rendement sur le marché du travail selon les facteurs démographiques en est une de causalité et que, conséquemment, une personne atteignant un niveau de scolarité plus élevé offrira le même rendement moyen sur le marché du travail que celui observé chez les personnes de profils similaires possédant déjà ce niveau de scolarité supérieur.<sup>57</sup> Sur la base de cette hypothèse, nous pouvons évaluer les gains attribuables au resserrement de l'écart en comparant une situation basée sur l'écart de scolarité anticipé à une autre situation hypothétique où cet écart a diminué.

Aux fins de notre estimation, nous devons définir un scénario de référence permettant d'effectuer des comparaisons adéquates. Il pourrait sembler naturel de comparer les résultats observés aujourd'hui (référence) à un scénario hypothétique identique à la situation actuelle, hormis le fait que les niveaux de scolarité des Autochtones seraient aussi élevés que ceux observés chez les non-Autochtones (hypothétique). Toutefois, nous ne privilégions pas cette méthode. Bien qu'il soit pratique d'être en mesure de comparer les résultats actuels à des données hypothétiques, cette approche ne facilite pas l'élaboration de politiques, les résultats observés relevant d'une situation antérieure. Or, aucune politique ne peut faire d'un scénario hypothétique une situation réelle. Si nous présentons une estimation rétrospective des coûts attribuables à l'incapacité d'éliminer l'écart de scolarité entre 2001 et 2011, nous concentrons la plupart de nos efforts sur une analyse prospective. Nous évaluons les bénéfices économiques découlant du resserrement de l'écart dans l'éducation autochtone d'ici 2031 et espérons ainsi que la quantification des gains potentiels incitera les décideurs politiques à agir. Notre évaluation ne met pas l'accent sur les gains attribuables au resserrement de l'écart de 2011, mais plutôt sur l'élimination de l'écart anticipé pour l'année 2031, et ce, sur la base de la tendance à la hausse des niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones.

La difficulté inhérente à cette approche réside dans la nécessité de prédire des résultats en matière d'éducation et de rendement sur le marché du travail et leur incidence sur la performance macroéconomique. À cette fin, nous nous appuyons sur des projections de la population autochtone et des conditions économiques réalisées par d'autres chercheurs.

---

<sup>57</sup> La question de l'effet de l'offre sur le marché du travail revêt une importance particulière. Si un nombre accru de diplômés universitaires se retrouvent sur le marché, nous nous attendons à ce que les effets de leurs salaires sur l'écart s'annulent les uns les autres. Considérant que les Autochtones ne comptent que pour une petite partie de l'ensemble de la population, nous estimons que cette incidence serait minime.

### ***Définition du resserrement de l'écart de scolarité***

Il est important de préciser ce que l'on entend par resserrement de l'écart de scolarité dans le cadre du présent rapport.

L'écart de scolarité ne se résume pas simplement à une différence tenant d'une estimation sommaire du nombre d'années d'études des populations autochtone et non autochtone. Il se traduit plutôt par la différence dans la distribution des Autochtones et des non-Autochtones selon le type de diplôme obtenu et le plus haut niveau de scolarité atteint. Il n'est donc pas question d'un écart unique, mais de plusieurs écarts, soit un écart pour chaque fraction de la population de chacune des catégories de scolarité.

On entend par resserrement de l'écart de scolarité que la situation du sous-groupe de la population autochtone de chaque catégorie de scolarité sera la même que celle du sous-groupe homologue de la population non autochtone de la même catégorie. À titre d'exemple, si 10 pour cent des non-Autochtones de la Nouvelle-Écosse ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade, le resserrement de l'écart qui les touche se traduirait par un pourcentage équivalent (10 pour cent) d'Autochtones de la Nouvelle-Écosse ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade.

Concrètement, nous n'aspérons pas à ce que la distribution selon le niveau de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones soit la même à l'échelle nationale. De toute évidence, les populations autochtone et non autochtone diffèrent l'une de l'autre sur les plans de la composition démographique et géographique. Nous visons plutôt à éliminer les écarts selon les facteurs démographiques et géographiques afin que la distribution selon le niveau de scolarité des deux populations soit identique lorsque leur composition démographique et géographique est la même.

## **A. Projections de la population autochtone et des conditions économiques**

### *i. Projections démographiques*

Pour évaluer l'incidence économique globale de la variation du niveau de scolarité d'une population, il faut d'abord estimer la taille future de cette dernière. La plupart des projections sur la population autochtone utilisées dans le cadre du présent rapport sont tirées du document « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 » (Malenfant et Morency, 2011). Ce dernier fournit des projections basées sur la population de 2006 qu'a réalisées l'équipe de Demosim de Statistique Canada. On a effectué ces projections d'après un modèle de microsimulation qui produit de façon simultanée des estimations des populations

autochtone et non autochtone du Canada et qui tient compte d'un nombre élevé de variables au cours de la simulation, comme l'état matrimonial et le niveau d'éducation.<sup>58</sup>

L'étude comporte cinq séries de projections, chacune d'entre elles s'appuyant sur une hypothèse légèrement différente. Les deux principales hypothèses concernent respectivement la variation du taux de fécondité de la population autochtone et le degré de mobilité ethnique intragénérationnelle. Il est très difficile de prédire avec précision comment ces variables vont évoluer. Quatre des scénarios proposent la même hypothèse sur les mouvements migratoires internes et sont résumés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 33 : Scénarios de projection de la population autochtone**

Scénario	Taux de fécondité	Mobilité ethnique intragénérationnelle
1	Constante	Aucune
2	50 pour cent de convergence	Aucune
3	Constante	Constante
4	50 pour cent de convergence	Constante

Les quatre scénarios tiennent pour acquis que les mouvements migratoires des Autochtones au sein du Canada refléteraient les tendances observées dans le cadre des Recensements de 1996, de 2001 et de 2006. À l'instar du scénario 1, le cinquième scénario suppose que les taux de fécondité sont stables<sup>59</sup> et qu'il n'y a aucune mobilité intragénérationnelle. Son hypothèse sur la migration interne est cependant différente en ce sens qu'elle suppose qu'il n'y aura aucune migration nette vers les réserves. Afin de ne pas alourdir le présent document avec un nombre excessif de scénarios, nous nous concentrerons sur un seul scénario de projections, c'est-à-dire le premier. Si la mobilité ethnique intragénérationnelle a largement influencé la croissance de la population autochtone, rien ne prouve que ce phénomène peut persister et qu'il perdurera au cours des vingt prochaines années. En fait, une telle situation poserait problème, les personnes changeant d'identité autochtone ne présentant peut-être pas les

<sup>58</sup> Il est important que les projections tiennent compte du niveau d'éducation, ce dernier étant, entre autres, lié aux taux de fécondité et de mortalité. L'un des désavantages de s'appuyer sur des projections externes de la population lorsque l'on utilise ce type de modèle est que l'estimation des futures populations repose en partie sur le niveau de scolarité de la population autochtone observé depuis 25 ans. Nous utiliserons la même projection de la population autochtone pour l'ensemble de nos scénarios, et ce, quelles que soient nos hypothèses sur la variation de l'écart de scolarité. Nous ne tenons pas compte de la façon dont ces variations pourraient influencer les projections de la population. Concrètement, nous ne nous attendons pas à ce que ces changements aient une incidence majeure sur les projections de la population âgée de 15 ans et plus, lesquelles s'étendent sur 25 ans seulement.

<sup>59</sup> Ce scénario tient également pour acquis que les taux de fécondité observés lors du Recensement de 2006 demeurent stables pour de nombreux sous-groupes de la population autochtone. Plus particulièrement, le taux de fécondité de 2005-2006 était d'environ 2,7 enfants par femme inuite, de 2,4 enfants par femme des Premières Nations et de 1,8 enfant par femme métisse. Pour plus d'information sur les hypothèses sous-tendant ces scénarios, rendez-vous à <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-552-x/2011001/sce-fra.htm>.

mêmes caractéristiques que les Autochtones sur lesquels nous disposons des données aujourd'hui. La présente étude s'intéresse principalement aux bénéfices attribuables au resserrement de l'écart qui touche les personnes s'identifiant comme des Autochtones en 2011 et leurs enfants. Il est moins évident de déterminer la pertinence d'un examen des taux de fécondité, nos analyses portant essentiellement sur la population en âge de travailler, nous nous intéressons exclusivement aux taux de fécondité jusqu'en 2016. Ces projections portant sur un avenir relativement rapproché, il semble judicieux de se baser sur un taux de fécondité constant. L'annexe présente des tableaux sur les projections des populations selon la province ou le territoire pour les scénarios 1 à 4. Les projections du scénario 1 sont les deuxièmes plus prudentes en ce qui concerne la taille de la population autochtone, ces dernières supposant que l'on comptera 1 734 000 Autochtones au Canada en 2031.

Les deux tableaux suivants font état des populations de 2006 sur lesquelles s'appuient les projections, des populations selon l'ENM de 2011 et des populations projetées pour 2031. Le Tableau 34 présente les projections selon l'âge alors que le Tableau 35 montre les taux de croissance prévus selon la province ou le territoire.

Selon les projections, la population autochtone sera beaucoup plus jeune que la population non autochtone. On prévoit que les moins de 15 ans compteront pour 22,5 pour cent des Autochtones en 2031, relativement à 16,5 pour cent chez les non-Autochtones. On s'attend à ce que la proportion de jeunes projetée diminue considérablement relativement au pourcentage de 28,9 observé en 2006. Parallèlement, la proportion de la population autochtone ayant dépassé l'âge de la retraite devrait être beaucoup élevée en 2031. La population autochtone âgée de 15 à 64 ans devrait croître substantiellement, soit à un taux composé annuel moyen de 1,01 pour cent par année. Le Nunavut, l'Alberta et la Saskatchewan affichent les plus hauts taux de croissance prévus par rapport à ceux observés en 2006. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province pour laquelle on prévoit un déclin de la population autochtone. Considérant les taux de croissance élevés et le fait que la population autochtone soit relativement jeune, les Autochtones influenceront plus fortement l'économie nationale et régionale en 2031. Le pourcentage d'Autochtones augmentera considérablement dans certaines provinces. On s'attend à ce que la proportion de la population d'identité autochtone s'accroisse de 7,1 points de pourcentage en Saskatchewan par rapport aux valeurs observées en 2006 et de 2,9 points de pourcentage au Manitoba.

En comparant les chiffres de 2011 aux projections pour l'année 2031, on remarque que certaines des projections basées sur les données de 2006 apparaissent déjà inexactes.<sup>60</sup> Par

---

<sup>60</sup> Les observations et les projections concernant la taille et la proportion de la population autochtone en Saskatchewan en sont un autre exemple; ces dernières suggèrent un taux de croissance très lent de la population non autochtone, lequel serait passé de 993 000 en 2006 à 1 009 000 en 2011. Ces chiffres peuvent sembler contradictoires avec la récente croissance de la population de la Saskatchewan. Cela dit, les projections réalisées reposent sur les données de 2006. Or, la population non autochtone de la Saskatchewan a chuté entre les recensements de 2001 et de 2006. Nous ne cherchons donc pas à ajuster les projections basées sur les variations des taux de croissance de la population observés depuis 2006.

exemple, selon les projections, la proportion d'Autochtones au Canada (qui était de 3,9 pour cent en 2006) devait atteindre 4,1 pour cent en 2031, mais elle s'élevait déjà à 4,3 pour cent en 2011. La comparaison des chiffres de 2006 sur lesquels s'appuient les projections aux valeurs observées en 2011 peut porter à confusion. Ces imprécisions tiennent du fait que les chiffres de 2006 sur lesquels reposent les projections ont été révisés à la hausse par rapport aux données du Recensement de 2006, et ce, afin que l'on tienne compte des populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves qui avaient été recensées de façon incomplète. En revanche, nous n'avons apporté aucune modification aux chiffres tirés du FMGD de 2011.

**Tableau 34 : Population autochtone selon l'âge, 2006, 2011 et 2031 (projections supposant la constance des taux de fécondité et l'absence de mobilité ethnique)**

Groupe d'âge	Population (en milliers)			Croissance projetée (%), 2006-2031	Proportion de la population autochtone		
	2006*	2011 (ENM)	2031 (projetée)		2006*	2011 (ENM)	2031 (projetée)
0 à 14 ans	369,2	392,1	390,3	5,7	28,87	27,99	22,51
15 à 24 ans	238,0	254,5	245,2	3,0	18,61	18,17	14,14
25 à 34 ans	189,5	187,4	231,1	21,9	14,82	13,38	13,33
35 à 44 ans	187,5	179,8	249,8	33,3	14,66	12,84	14,41
45 à 54 ans	150,4	185,3	197,8	31,5	11,76	13,23	11,41
55 à 64 ans	84,0	119,0	167,5	99,3	6,57	8,49	9,66
65 ans ou plus	60,4	82,7	252,3	317,9	4,72	5,90	14,55
Tous les âges	1279,0	1400,7	1734,0	35,6	100,00	100,00	100,00

\* Les valeurs de 2006 sont celles présentées dans l'étude de Malenfant et Morency (2011). On a ajusté les valeurs de 2006 compte tenu de l'incomplétude du Recensement de 2006.

Source : ENM de 2011 et « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie

Par ailleurs, on pourrait s'attendre à ce que les valeurs ajustées à la hausse mènent à des projections plus élevées de la proportion d'Autochtones que celles observées en 2011. Les projections proposent des estimations annuelles sur cinq ans – la population autochtone projetée pour 2011 était de 1,373 million relativement à 1,4 million selon les observations présentées dans le FMGD. La croissance réelle sera plus rapide que celle supposée par les projections en raison, notamment, de la mobilité ethnique intragénérationnelle entre 2006 et 2011. Par exemple, selon le scénario 3 (constance des taux de fécondité et de la mobilité ethnique intragénérationnelle), la population autochtone projetée est de 5,3 pour cent en 2011. Si la croissance réelle de la population autochtone est plus rapide que celle supposée par les projections, ces dernières entraîneront une sous-évaluation des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart.

**Tableau 35 : Population d'identité autochtone selon la province ou le territoire, 2006, 2011 et 2031 (projections supposant la constance des taux de fécondité et l'absence de mobilité ethnique)**

	Milliers			Croissance projetée (%), 2006-2031	Proportion de la population (%)		
	2006*	2011 (ENM)	2031		2006*	2011 (ENM)	2031
Terre-Neuve-et-Labrador	24	36	21	- 12,5	4,7	7,1	4,8
Île-du-Prince-Édouard	2	2	2	0,0	1,3	1,6	1,5
Nouvelle-Écosse	25	34	31	24,0	2,7	3,7	3,4
Nouveau-Brunswick	18	23	19	5,6	2,4	3,1	2,7
Québec	127	142	178	40,2	1,7	1,8	2,0
Ontario	268	301	348	29,9	2,1	2,4	2,0
Manitoba	188	196	257	36,7	15,9	16,7	18,8
Saskatchewan	153	158	227	48,4	15,4	15,6	22,5
Alberta	207	221	299	44,4	6,1	6,2	6,0
Colombie-Britannique	209	232	281	34,4	4,9	5,4	4,7
Yukon	8	8	8	0,0	25,5	23,1	21,9
Territoires du Nord-Ouest	23	21	25	8,7	52,3	51,9	51,9
Nunavut	26	27	39	50,0	84,8	86,3	85,9
Canada	1 279	1 401	1 734	35,6	3,9	4,3	4,1

\* Les valeurs de 2006 sont celles présentées dans l'étude de Malenfant et Morency (2011). On a ajusté les valeurs de 2006 compte tenu de l'incomplétude du Recensement de 2006.

Source : ENM de 2011 et « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie

Nous avons également utilisé les projections de la population autochtone présentées dans le tableau 1 de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC. Cette étude s'appuie sur la méthode par cohortes et par composantes afin de réaliser des projections de la population autochtone pour 2031, lesquelles sont basées sur les données de 2006. Nous utilisons le scénario de « croissance moyenne » de cette étude. Bien que ce scénario tienne pour acquis qu'il n'y a aucune mobilité ethnique intragénérationnelle, il diffère de nos projections de base en ce sens qu'il suppose que les taux de fécondité diminueront légèrement. Nous utilisons ces projections afin d'estimer de manière indépendante la valeur économique du resserrement des écarts de scolarité à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, nos projections de base de la population ne reposant pas sur la distribution de la population autochtone selon le statut de résidence dans une réserve ou hors réserve.<sup>61</sup> Par souci de cohérence avec nos autres estimations sur la taille de la population totale,

<sup>61</sup> Nos projections de base tirées de l'étude de Malenfant et Morency (2011) portent quant à elles sur la population des Premières Nations vivant dans les réserves. Comme la majorité des populations autochtones vivant dans les réserves s'identifient comme des membres des Premières Nations, nous aurions également pu utiliser ces projections. Tout bien pesé, cette option n'a pas une grande incidence sur les résultats.

nous utilisons exclusivement la projection du rapport entre les Autochtones vivant à l'intérieur et ceux vivant à l'extérieur des réserves et l'appliquons à nos estimations de base sur la population autochtone. Nous utilisons cette source de données de la même façon lorsque nous réalisons des projections de la population des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit.

ii. *Projections des salaires, de la productivité et de la croissance économique*

En plus des projections de la population de 2031, nous devons obtenir des estimations sur les futures conditions économiques. Nous nous appuyons donc sur les prévisions économiques à long terme réalisées par Peter Dungan et Steve Murphy dans le cadre du Programme d'analyse politique et économique (PEAP) de l'École de gestion Rotman de l'Université de Toronto. Ces estimations sont réalisées d'après le modèle de simulation informatique de l'économie canadienne (FOCUS) du PEAP. Ce modèle intègre un nombre élevé d'identités fondamentales. Il produit des estimations en appliquant une série d'hypothèses à différentes variables, comme le progrès technologique, les dépenses gouvernementales, la croissance de la population et le rendement économique d'autres pays. Le Tableau 36 présente les prévisions du PEAP à l'égard de certaines variables pertinentes.

**Tableau 36 : Projections du Programme d'analyse politique et économique (PEAP), 2011 et 2031**

	2011	2031
PIB (en milliards de dollars de 2007)	1 633,6	2 511,6
Population totale	34 303	42 286
Facteur de croissance des salaires réels après 2010*	1,01	1,41
Taux de chômage (%)	7,5	6,2
Taux d'activité de la population active (%)	66,8	63,1
Emplois (en milliers)	17 300	20 220
Productivité du travail (en dollars de 2007 par travailleur)	94 426	124 211

\* Le revenu d'emploi déclaré dans l'ENM est celui de l'année 2010, qui représente donc l'année de référence du PEAP pour la croissance des salaires

Source : Dungan et Murphy (2013), « National Projections through 2040, Long Term Outlook for the Canadian Economy »

Afin d'évaluer les bénéfices attribuables au futur resserrement de l'écart, nous devons obtenir des estimations des futurs salaires réels. Nous supposons que les taux de rémunération des travailleurs reflètent leur niveau de productivité. Nous estimons les futurs taux de rémunération en observant les taux de l'ENM de 2011, qui sont classés en fonction de caractéristiques socio-économiques, et en tenant pour acquis que leur rythme de croissance moyen demeurera le même entre 2010 et 2031. Notre calcul du taux cumulé de croissance des

salaires réels d'environ 41 pour cent repose sur les taux projetés de croissance annuelle des salaires du PEAP.<sup>62</sup>

Nous nous servons également du PEAP comme scénario de référence, auquel nous comparons nos estimations afin d'évaluer l'incidence des taux de croissance économique au Canada. Nous tenons pour acquis que les projections du PEAP reflètent le taux d'emploi, le PIB réel et le niveau de productivité du travail du Canada en 2031 si les taux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones continuent d'augmenter à un rythme similaire à celui observé entre 2006 et 2011. Nous sommes en mesure de nous concentrer essentiellement à la projection de différents scénarios sur la population autochtone, lesquels tiennent compte des taux d'emploi et de la productivité accrus des Autochtones qui découleront du resserrement de l'écart, et ce, sans devoir nous préoccuper d'obtenir des projections sur les non-Autochtones et d'évaluer leurs futures contributions au PIB. Nous jugeons que cette approche est raisonnable, mais elle ne repose pas sur l'hypothèse suggérant que le modèle FOCUS est basé sur des progrès similaires en matière de scolarité.

## B. Méthodologie

Le principal exercice de la présente section consiste à estimer la valeur totale des bénéfices que l'on pourrait réaliser si la population autochtone était aussi instruite que la population non autochtone en 2031. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une série d'hypothèses, que nous présenterons dans les pages qui suivent. Nous décrivons d'abord de façon sommaire l'exercice afin d'orienter le lecteur et fournirons ensuite une explication plus détaillée de nos calculs. Notre approche est étroitement apparentée à celle de Sharpe et coll. (2007).

### *i. Aperçu de l'exercice*

Nous estimons les bénéfices économiques qui seraient réalisés si la population autochtone atteignait le même niveau de scolarité que la population non autochtone en 2031. Pour ce faire, nous effectuons différentes combinaisons d'hypothèses quant à la variation des trois écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones :

- 1) Niveau de scolarité
- 2) Taux d'emploi selon le niveau d'éducation
- 3) Revenu d'emploi selon le niveau d'éducation

---

<sup>62</sup> Selon le PEAP, le taux de croissance annuelle des salaires réels se stabilisera à environ 1,6 pour cent par année d'ici 2021. Ce taux de croissance est légèrement supérieur au taux annuel prévu de productivité du travail de 1,5 pour cent. Ce taux projeté de croissance de la productivité est très élevé considérant que la croissance de la productivité du travail, mesurée en fonction du PIB par heure travaillée, était de seulement 0,97 pour cent annuellement entre 2000 et 2013 pour l'ensemble de l'économie canadienne ([Aggregate Income and Productivity Trends: Canada vs. United States](#), 1961-2011, tableau 4, Centre d'étude des niveaux de vie).

Le premier retient particulièrement notre attention. Cela dit, la convergence entre les deux autres écarts aura une incidence sur les gains globaux attribuables à la hausse du niveau de scolarité. Nos « scénarios » renvoient à une série d'hypothèses sur la variation des trois écarts.

Tout en considérant que la population autochtone diffère de la population non autochtone sur les plans démographique et géographique, nous mesurons l'incidence de différents « ensembles » établis selon le groupe d'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence.<sup>63</sup> La prise en compte des différences démographiques et géographiques entre les deux populations devrait permettre de réaliser des estimations plus réalistes. Dans le cadre de chaque scénario, nous appliquons les projections basées sur les données de l'ENM de 2011, lesquelles concernent les taux de scolarité, de revenus et d'emploi, à la population autochtone projetée pour un ensemble donné en 2031, et ce, afin d'estimer l'incidence de cette population sur les taux de productivité et d'emploi en 2031.<sup>64</sup> Nous mesurons ensuite l'incidence globale de la population autochtone en additionnant les contributions calculées pour chaque ensemble. Cette approche permet d'effectuer un classement très simple des sources de gains.

Pour chaque scénario, nous évaluons les bénéfices en comparant les résultats obtenus au scénario de référence, lequel suppose que les écarts entre les taux de revenus et d'emploi sont les mêmes que ceux observés en 2011, que l'écart de scolarité s'est résorbé et que ce resserrement reflète les tendances observées à l'égard des niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones entre 2006 et 2011. Notre point de comparaison n'est donc pas l'écart de scolarité observé en 2011, mais plutôt l'écart de scolarité projeté pour 2031 en fonction de celui de 2011 et des récentes tendances à la hausse des niveaux de scolarité. Par conséquent, l'objectif ne consiste pas à élever le niveau de scolarité des Autochtones de 2011 à celui des non-Autochtones de 2011, mais plutôt à accroître le niveau projeté d'éducation des Autochtones pour 2031, de sorte qu'il soit égal au niveau d'éducation projeté pour les non-Autochtones en 2031.

On suppose que les projections du PEAP à l'égard des taux de productivité et d'emploi en 2031 correspondent à la situation selon laquelle les niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones se sont améliorés, et que cette amélioration reflète les tendances observées entre 2006 et 2011. En outre, nous établissons la différence entre les contributions autochtone et non autochtone à la croissance des taux de productivité et d'emploi d'un scénario donné par

---

<sup>63</sup> Le FMGD de l'ENM regroupe les trois territoires sous une même variable de contrôle de la province ou du territoire de résidence. Par conséquent, ces territoires sont regroupés dans la majorité de nos estimations. À des fins de concision, nous employons généralement le terme « province » lorsqu'il est question de province ou de territoire où vit la population d'un ensemble donné. Il faut cependant informer le lecteur que ce terme fait également référence aux trois territoires (ou à leur regroupement).

<sup>64</sup> Nous utilisons une méthode très simple afin de réaliser des projections du rendement sur le marché du travail selon le niveau d'éducation des Autochtones et des non-Autochtones en 2031. Essentiellement, nous tenons pour acquis que nos résultats seront les mêmes que ceux observés dans le cadre de l'ENM de 2011 (seulement, tous les revenus sont ajustés à la hausse en fonction des prévisions du PEAP sur la croissance des salaires réels à l'échelle nationale). Il existe des méthodes plus sophistiquées de prévision du rendement sur le marché du travail. Pour obtenir un aperçu des pratiques exemplaires en matière de prévision sur le marché du travail concernant particulièrement la population canadienne autochtone, voir l'étude de Thomas (à venir).

rapport au scénario de référence. Puis, nous appliquons cette différence aux projections du PEAP afin d'estimer le PIB ainsi que les taux d'emploi et de productivité du Canada en 2031, et ce, pour chacun des scénarios. Cette approche nous permet de facilement évaluer les améliorations des taux de croissance moyens du PIB, de l'emploi et de la productivité entre 2011 et 2031 qui seront attribuables au resserrement de l'écart. Selon une autre hypothèse supposant que les progrès réalisés au chapitre du resserrement des écarts seront constants au cours de cette période, il est possible d'estimer les gains cumulés entre 2011 et 2031.

On réalise des exercices similaires afin d'évaluer les gains économiques attribuables au resserrement des écarts pour les autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves et selon les différentes identités autochtones. Nous traitons ci-dessous de l'insuffisance de données, laquelle a pour effet de réduire la justesse des prévisions.

## *ii. Définition des scénarios*

Pour estimer avec précision les gains qui seront réalisés, il est primordial d'élaborer des hypothèses valables sur l'ampleur du resserrement de l'écart de scolarité et des écarts connexes entre 2011 et 2031. Nos prévisions reposent sur une hypothèse voulant que les taux de revenu et d'emploi selon le niveau d'éducation des Autochtones et des non-Autochtones en 2031 soient identiques à ceux observés en 2011, excepté que les revenus de 2011 seront ajustés à la hausse selon les taux de croissance prévus des salaires réels. On détermine la distribution selon le niveau de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones pour 2031 en appliquant les tendances de distribution observées entre le Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 à la distribution observée en 2011. Si, en 2031, les écarts se résorbaient, la situation des Autochtones serait la même que celle projetée pour la population non autochtone en 2031.

Le choix des hypothèses pouvant influencer les résultats de façon considérable, nous décidons de considérer différents scénarios. Pour chaque écart faisant l'objet d'une analyse, nous envisageons deux ou trois différentes hypothèses sur l'ampleur du resserrement de l'écart. Par souci de rigueur, nous générons des résultats pour toutes les combinaisons possibles d'hypothèses, mais à des fins de concision, nous limiterons notre analyse aux résultats des quelques scénarios les plus pertinents.

Il nous faut d'abord nous pencher sur l'écart de scolarité. Les données du FMGD de l'ENM nous permettent de classer la population selon neuf catégories mutuellement exclusives de niveaux de scolarité. Nous considérerons que l'écart s'est résorbé si la distribution des Autochtones dans les différentes catégories de scolarité est identique à celle de la population non autochtone.<sup>65</sup> Nous avançons trois différentes hypothèses sur le degré de resserrement de l'écart : ce dernier demeure le même, se résorbe complètement ou se resserre de moitié. Par resserrement

---

<sup>65</sup> L'écart s'est résorbé pour chaque ensemble établi selon l'âge, le sexe et la province de résidence. Les différences de composition populationnelle entraîneront néanmoins des différences dans la distribution selon le niveau de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones à l'échelle nationale.

« de moitié », nous entendons que la distribution de la population au sein de chaque catégorie de scolarité reflète les proportions moyennes d'Autochtones et de non-Autochtones projetées pour 2031. Les Autochtones âgés de 25-44 ans en 2011 seront encore en âge de travailler en 2031 et sont loin derrière leurs homologues non autochtones en termes de scolarité. Étant donné que la plus grande partie de la scolarité se produit lorsque la population est plus jeune et qu'il y a un horizon de temps plus long pour obtenir un rendement sur l'investissement, il est extrêmement improbable que l'écart sera fermé pour ce groupe. Bien que le resserrement complet de l'écart entraînerait des bénéfices plus importants, il serait peut-être plus réaliste d'envisager une situation où l'écart se résorbe de moitié.<sup>66</sup>

Il serait naturel d'envisager un scénario de référence selon lequel l'écart de scolarité continue d'évoluer au même rythme que celui observé au cours des dernières années.<sup>67</sup> En pratique, la prévision des niveaux de scolarité peut représenter un exercice difficile, particulièrement en ce qui concerne la population autochtone. Considérant l'incidence des modifications apportées aux questions sur le niveau de scolarité du formulaire long du Recensement de 2006, il serait illogique d'appliquer les tendances observées entre 2001 et 2006 aux données de recensement. C'est la raison pour laquelle nous décidons de réaliser nos prévisions des taux de scolarité en nous appuyant exclusivement sur les tendances relevées entre 2006 et 2011. Cela dit, le remplacement du formulaire long obligatoire du recensement par l'ENM à participation volontaire vient soulever des doutes quant à la validité des tendances observées entre 2006 et 2011.<sup>68</sup> Nous avons comparé les tendances en matière de scolarité des non-Autochtones entre 2006 et 2011 présentées dans l'Enquête sur la population active aux tendances de la même période figurant dans le FMGD de l'ENM de 2011 et avons conclu que ces tendances étaient similaires.

Il est difficile de prédire quel sera le niveau de scolarité de la population dans 17 ans, mais nous jugeons qu'il est important de réaliser un tel exercice pour estimer les bénéfices découlant du resserrement des écarts de scolarité d'ici 2031. Alors qu'il semble improbable que

---

<sup>66</sup> On pourrait se demander quelle est la relation entre le resserrement de l'écart en matière de distribution et notre estimation sommaire du nombre d'années de scolarité. Si on ne note aucune différence dans la distribution selon le niveau de scolarité, il n'y en a aucune dans le nombre d'années de scolarité. De même, si les écarts de chacune des catégories de scolarité se résorbent de moitié, le nombre d'années de scolarité des Autochtones sera équivalent au nombre moyen d'années de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones que l'on a estimé et qui doit servir de référence.

<sup>67</sup> On pourrait également supposer que les niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones demeurent les mêmes entre 2011 et 2031. Cette autre approche permet de contourner les difficultés liées à la prévision des niveaux de scolarité, mais commande de supposer la distribution selon le niveau de scolarité, laquelle est susceptible de s'avérer inexacte. Cette approche en question est celle adoptée dans le cadre de l'étude de Sharpe et coll. (2007). L'ancienne version du présent rapport reposait également sur cette approche. On présente en annexe les principaux résultats découlant de cette autre hypothèse sur les futurs niveaux de scolarité.

<sup>68</sup> Le fait que nous utilisions des projections supposant qu'il n'y aura aucune mobilité ethnique intragénérationnelle entre 2006 et 2031 peut également poser problème. De plus, il est probable que l'importante mobilité ethnique intragénérationnelle observée entre 2006 et 2011 ait influencé d'une certaine façon les tendances relevées au cours de cette même période. Il n'est pas tout à fait logique de considérer des tendances qui sont en partie influencées par la mobilité ethnique tout en tenant pour acquis que la mobilité ethnique ne s'est pas accrue au cours de cette période.

le niveau de scolarité de la population non autochtone continue de s'accroître pour toujours, on a observé des progrès soutenus à cet égard au cours des dernières décennies.<sup>69</sup>

Nous utilisons une méthode très simple pour prédire la distribution selon le niveau de scolarité.<sup>70</sup> Pour chaque catégorie de scolarité étudiée, nous avons noté le taux de croissance de la proportion de la population nationale relevant de cette catégorie entre 2006 et 2011 et avons tenu pour acquis que ce taux demeurerait stable jusqu'en 2031.

Le problème avec une telle approche réside dans le fait que la somme des fractions de chaque niveau de scolarité ne s'élèverait plus à 100 pour cent en 2031, et qu'il faudrait donc normaliser chaque fraction. À titre d'exemple, supposons qu'il n'existe que deux catégories, soit instruit et non instruit, que la population compte 200 personnes et qu'en 2006, ces dernières sont réparties à parts égales dans les deux catégories (100 et 100). Supposons maintenant qu'en 2011, nous observons une hausse de 10 pour cent des personnes instruites et une baisse de 10 pour cent des personnes non instruites (110 et 90). Si nous appliquons les taux de variation observés entre 2011 et 2016, la distribution serait la suivante : 81 personnes non instruites et 121 personnes instruites, la somme de ces chiffres étant 202. Ainsi, nous serions appelés à renormaliser les fractions de la population de chaque groupe en multipliant leur nombre respectif par (200/202) afin d'obtenir la somme initiale de 200 (80,20 et 119,80).

En outre, il faut également soulever que cette approche privilégie des catégories de scolarité de petite taille qui sont susceptibles d'afficher des taux de croissance très élevés. Ainsi, l'application répétée de ces taux de croissance élevés sur une période de 20 ans pourrait générer une distribution erronée selon le niveau de scolarité. Cela peut représenter un problème substantiel si l'on établit une distribution exhaustive selon la scolarité des sous-ensembles de la population des FMGD de 2006 à 2011 (pour certains ensembles, la taille de l'échantillon serait minimale). Pour cette raison, nous calculons exclusivement les taux de croissance nationaux des catégories de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones et appliquons ces taux à la distribution selon le niveau de scolarité de certains sous-ensembles seulement. Les distributions globales selon la scolarité seront présentées avec les résultats connexes.

---

<sup>69</sup> White et Gordon (2013) fournissent des prévisions sur les taux de scolarité postsecondaire des Autochtones jusqu'en 2021. Ils ont conclu que les taux de scolarité postsecondaire des Autochtones et des non-Autochtones vont probablement continuer d'augmenter et que l'écart variera très peu.

<sup>70</sup> Une méthode plus sophistiquée consisterait à appliquer un modèle de projections multi-états par cohortes et par composantes, comme celui utilisé par Samir et coll. (2010). Une telle approche regarderait le niveau d'instruction existant de chaque cohorte d'âge dans la population et estimerait le futur niveau de scolarité de cette cohorte basée sur les observations historiques des taux de transition d'un niveau de scolarité à l'autre. L'approche que nous adoptons a l'avantage de nécessiter moins de données et d'être plus facile à mettre en œuvre, mais les projections sont susceptibles d'être beaucoup moins précises.

## Résumé des hypothèses

### a) Écart de scolarité

1. **L'écart prévu pour 2031 demeure le même :** En 2031, le pourcentage d'Autochtones dans chaque catégorie de scolarité est identique au pourcentage d'Autochtones projeté pour chacune de ces catégories respectives.
2. **L'écart prévu pour 2031 se résorbe de moitié :** En 2031, le pourcentage d'Autochtones dans chaque catégorie de scolarité est égal aux pourcentages moyens d'Autochtone et de non-Autochtones projetés pour chacune de ces catégories respectives.
3. **L'écart prévu pour 2031 se résorbe complètement :** En 2031, le pourcentage d'Autochtones dans chaque catégorie de scolarité est identique au pourcentage de non-Autochtones projeté pour chacune de ces catégories respectives.

### b) Écart entre les revenus moyens (selon le niveau d'éducation)

1. **L'écart observé en 2010 est le même en 2031 :** On suppose qu'en 2031, le revenu réel moyen d'un travailleur autochtone possédant un niveau de scolarité donné est égal à celui observé en 2010 chez un travailleur autochtone possédant le même niveau de scolarité, le salaire de ce dernier ayant toutefois été ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires réels projeté par le PEAP.
2. **L'écart observé en 2010 s'est complétement résorbé en 2031 :** On suppose qu'en 2031, le revenu réel moyen d'un travailleur autochtone possédant un niveau de scolarité donné est égal à celui observé en 2010 chez un travailleur non autochtone possédant le même niveau de scolarité, le salaire de ce dernier ayant toutefois été ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires réels projeté par le PEAP.

### c) Écart entre les taux d'emploi (selon le niveau d'éducation)

1. **L'écart observé en 2011 est le même en 2031 :** On suppose qu'en 2031, le taux d'emploi des Autochtones possédant un niveau de scolarité donné est égal à celui observé en 2011 chez les Autochtones possédant le même niveau de scolarité.
2. **L'écart observé en 2011 s'est complétement résorbé en 2031 :** On suppose qu'en 2031, le taux d'emploi des Autochtones possédant un niveau de scolarité donné est égal à celui observé en 2011 chez les non-Autochtones possédant le même niveau de scolarité.

Les deux autres écarts sur lesquels nous nous penchons sont l'écart entre les taux d'emploi et l'écart entre les revenus d'emploi moyens selon le niveau de scolarité. Les différences entre la situation des Autochtones et celle des non-Autochtones qui ne sont pas attribuables au niveau d'éducation sont l'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence. Des variations de l'un ou l'autre de ces écarts auraient pour effet de modifier la valeur du

resserrement de l'écart de scolarité. Dans la mesure où l'on estime que la réduction des écarts entre les taux d'emploi et les taux de revenus observés entre 2001 et 2011 reflète véritablement les améliorations à la situation des Autochtones, il pourrait être envisageable que ces écarts se resserrent pour de nombreuses catégories de scolarité d'ici 2031. Il semble également que l'écart entre les taux d'emploi diminue pour les personnes moins instruites et qu'il tende à être négatif pour les titulaires d'un diplôme universitaire. Pour les deux écarts, nous avançons deux hypothèses. Soit les écarts demeurent les mêmes que ceux observés en 2011, soit ils se résorbent complètement. Il convient de noter que nous n'imposons aucune restriction selon laquelle le resserrement de l'écart doit entraîner des bénéfices pour la population autochtone. Par conséquent, le resserrement de l'écart entre les taux d'emploi pourrait en fait nuire aux Autochtones possédant un niveau de scolarité plus élevé dans nos estimations.

On pourrait s'interroger sur le fait que nous supposons que la situation d'une personne atteignant un niveau de scolarité plus élevé sera la même que celle d'une personne possédant déjà ce niveau de scolarité, et ce, même si nous tenons compte des caractéristiques observables. Il est fort probable que cette proposition ne reflète pas la réalité. Bien entendu, de nombreux facteurs influencent le rendement sur le marché du travail (revoir la section III.D), dont plusieurs sont non observables dans le cadre de notre étude. Si l'on considère que l'éducation sert véritablement de signal ou de filtre, il y a de bonnes raisons de croire que certaines des personnes qui choisissent d'entreprendre des études moins poussées ne bénéficieraient pas autant de leur éducation que d'autres décidant de poursuivre une scolarité plus avancée. Il est également évident que si tous les citoyens possédaient un niveau d'éducation considéré comme supérieur, les bénéfices réalisés ne seraient pas considérables pour l'ensemble de la population. D'importants emplois d'un point de vue social reposent sur des activités manuelles et l'obtention d'un diplôme universitaire n'aurait probablement pas pour effet d'accroître substantiellement la productivité de nombreuses personnes qui occupent ces emplois. Dans la mesure où l'éducation joue un rôle de signal, où des travailleurs sont surqualifiés pour leurs postes, où l'offre sur le marché du travail vient réduire les taux de placement et les salaires de la main-d'œuvre qualifiée et où des facteurs non observables dans nos données diminuent les bénéfices attribuables à l'éducation des Autochtones, il se peut que nous surestimions l'importance des bénéfices possibles.

Il existe un lien étroit entre le présent exercice et l'analyse de la variation des parts relatives réalisée précédemment, laquelle vise à quantifier l'incidence relative de l'écart de scolarité et des écarts selon le niveau d'éducation sur les écarts au sein du marché du travail. Le scénario 9, selon lequel l'écart de scolarité se résorbe, alors que les deux écarts selon le niveau de scolarité demeurent les mêmes, vise à mesurer l'incidence du resserrement de l'écart de scolarité sur le marché du travail (et implicitement sur les écarts au sein du marché) par rapport aux prévisions du scénario de référence.<sup>71</sup> Selon ce scénario, un Autochtone qui atteint un niveau

---

<sup>71</sup> Bien entendu, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que ce scénario suppose une réduction de 70,7 pour cent de l'écart de revenu et de 33,4 pour cent de l'écart entre les taux d'emploi, car l'analyse menée précédemment portait

de scolarité plus élevé offrira en moyenne le même rendement sur le marché du travail que les autres Autochtones possédant déjà ce même niveau d'éducation dans le scénario de référence.

Plus élaboré que les précédents, le scénario 12 suppose que l'écart de scolarité n'est pas le seul à se résorber et que les écarts entre les revenus d'emploi et les taux d'emploi se resserrent également. Ce scénario propose une hypothèse plus audacieuse selon laquelle un Autochtone qui atteint un niveau de scolarité plus élevé offrira en moyenne le même rendement sur le marché du travail que les non-Autochtones possédant déjà ce niveau d'éducation dans le scénario de référence. Dans le cadre du présent exercice, même le scénario 12 ne suggère pas le resserrement complet des écarts de rendement sur le marché du travail, puisqu'il tient compte des différences démographiques et géographiques entre les populations autochtone et non autochtone.

**Tableau 37 : Résumé des scénarios**

Scénario	Hypothèses		
	Écart de scolarité	Écart entre les revenus d'emploi moyens	Écart entre les taux d'emploi
Référence (1)	L'écart prévu pour 2031 demeure le même	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
2	L'écart prévu pour 2031 demeure le même	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011
3	L'écart prévu pour 2031 demeure le même	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
4	L'écart prévu pour 2031 demeure le même	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011
5	L'écart prévu pour 2031 se résorbe partiellement	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
6	L'écart prévu pour 2031 se résorbe partiellement	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011
7	L'écart prévu pour 2031 se résorbe partiellement	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
8	L'écart prévu pour 2031 se résorbe partiellement	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011
9	L'écart prévu pour 2031 se résorbe complètement	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
10	L'écart prévu pour 2031 se résorbe complètement	Revenu ajusté à la hausse selon le taux de croissance moyen des salaires	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011
11	L'écart prévu pour 2031 se résorbe complètement	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des Autochtones en 2011
12	L'écart prévu pour 2031 se résorbe complètement	Niveau de revenu des non-Autochtones en 2031	Taux d'emploi des non-Autochtones en 2011

*iii. Prise en compte de facteurs démographiques et géographiques*

Afin de réaliser des estimations plus justes des bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité, nous tenons compte des différences démographiques et géographiques entre les populations autochtone et non autochtone, et ce, dans la mesure du possible selon les données

---

exclusivement sur des sous-ensembles de la population (25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année dans le cas de l'analyse sur les revenus d'emploi). Le présent exercice s'appuie sur la distribution selon le niveau de scolarité projetée pour 2031, et l'analyse précédente ne tenait compte des variables de contrôle démographiques et géographiques que nous utiliserons dans le cadre du prochain scénario.

et les projections à notre disposition. Nous invitons les lecteurs qui s'interrogent sur la pertinence de cette approche à se référer à l'exemple suivant.

Les Canadiens des milieux ruraux ont tendance à être moins instruits que ceux des milieux urbains. Cette situation n'est pas forcément déplorable, car il se peut qu'il soit plus profitable de posséder un niveau de scolarité supérieur si l'on demeure dans un environnement urbain. De plus, les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans une communauté rurale que les non-Autochtones. Si les populations autochtones rurales et urbaines atteignaient respectivement les mêmes niveaux de scolarité que ceux des populations non autochtones rurales et urbaines, la population autochtone globale demeurerait moins instruite que la population non autochtone, car la majorité de la population autochtone vit en milieu rural (effet de composition).

Si au lieu de considérer indépendamment les écarts entre les milieux urbains et ruraux, on analysait l'écart pour l'ensemble de la population, les populations autochtones urbaines et rurales devraient toutes deux atteindre le niveau moyen de scolarité de la population non autochtone. En plus de mener à une surestimation du niveau de scolarité des Autochtones si l'écart se résorbait, cette approche supposerait que les Autochtones des milieux ruraux et urbains sont surinstruits et sous-instruits respectivement par rapport à leurs pairs locaux non autochtones. Si l'on envisage le resserrement de l'écart de scolarité au point de vue autochtone, le niveau de scolarité cible approprié pour une femme autochtone de 36 ans habitant une région rurale de la Nouvelle-Écosse correspondrait au niveau de scolarité des femmes non autochtones de 36 ans habitant une région rurale de la Nouvelle-Écosse, et non pas au niveau de scolarité moyen de l'ensemble des Canadiens âgés de 15 ans et plus.

Malheureusement, nous ne disposons pas des données nécessaires pour évaluer de manière efficace l'incidence de la région de résidence, qu'elle soit urbaine ou rurale. Les facteurs dont nous sommes en mesure de tenir compte sont le groupe d'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence.

Pour un scénario donné, nous appliquons chacune des trois hypothèses sur les écarts à chacun des ensembles âge-sexe-province de la population autochtone, et ce, afin d'obtenir des valeurs hypothétiques des niveaux de scolarité en 2031, des taux d'emploi (selon le niveau de scolarité) et du revenu d'emploi moyen des Autochtones de chacun de ces ensembles. Nous utilisons des données sur les dix provinces (et sur le regroupement des trois territoires), sur les deux sexes et les six catégories d'âge<sup>72</sup> afin de générer des données pour les 132 ensembles âge-sexe-province.

Nos projections de la population suggèrent deux différents modèles de distribution de la population. L'un de ces modèles est établi en fonction du groupe d'âge, du sexe et de la province ou du territoire de résidence. Aux fins des projections de la population de chaque ensemble âge-sexe-province, nous supposons que la distribution selon l'âge et le sexe sera identique à la

---

<sup>72</sup> Les catégories d'âges sont les suivantes : 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus.

distribution nationale au sein de chaque province. En appliquant la distribution selon l'âge, le sexe et la province de résidence à la population totale projetée pour 2031, nous obtenons le nombre projeté d'Autochtones pour chaque ensemble âge-sexe-province.

En nous appuyant sur la distribution hypothétique selon le niveau de scolarité (neuf catégories<sup>73</sup>), les neuf taux d'emploi moyens correspondants, les neuf revenus moyens d'emploi correspondants de l'ensemble (pour les catégories où les personnes occupent un emploi), et la population projetée pour l'ensemble, nous pouvons calculer le nombre de personnes détenant un emploi et les revenus d'emploi générés par chacun des ensembles en 2031. Nous estimons que la valeur totale de production de chaque ensemble est de **deux fois** supérieure aux revenus d'emploi de ce même ensemble, puisque depuis les dernières années, les travailleurs canadiens perçoivent généralement la moitié des revenus de production<sup>74</sup>. En additionnant l'ensemble des résultats de chaque combinaison selon l'âge, le sexe, la province de résidence et le niveau d'éducation, nous pouvons mesurer l'incidence globale des Autochtones sur les taux de productivité et d'emploi de chaque scénario.

L'exemple suivant devrait donner une idée plus précise de la nature de nos calculs, ces derniers étant beaucoup plus simples que ce que laisse entendre la description ci-dessus. Supposons que pour un scénario donné, nous évaluons les résultats d'un ensemble âge-sexe-province en particulier, soit les femmes âgées de 25 à 34 ans vivant en Alberta. À des fins de simplicité, supposons qu'il n'existe que deux catégories de scolarité : « instruit » et « non instruit ». Les trois hypothèses de notre scénario nous fournissent des valeurs pour 2031, soit sur le niveau de scolarité (50 pour cent des personnes ne sont pas instruites et 50 pour cent sont instruites), le taux d'emploi selon le niveau de scolarité (50 pour cent chez les personnes non instruites et 100 pour cent chez les personnes instruites), et le revenu moyen selon le niveau d'éducation des travailleurs (50 000 \$ pour les personnes non instruites et 100 000 \$ pour les personnes instruites).

Supposons maintenant que la population projetée compte 1 000 femmes autochtones âgées de 25 à 34 ans et vivant en Alberta. Nous appliquons la distribution présumée selon le

---

<sup>73</sup> Les catégories de scolarité sont les suivantes : aucune éducation; diplôme d'études secondaires ou équivalent; autre certificat ou diplôme d'une école des métiers; certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an; certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans; certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans; certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat; baccalauréat; diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. Exception faite de deux modifications, ce classement correspond aux catégories du « plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu » du FMGD de l'ENM de 2011. Premièrement, nous avons combiné les catégories « certificat ou diplôme d'une école de métiers (autre qu'un diplôme d'apprenti) » et « certificat d'apprenti inscrit » puisqu'elles ne font pas l'objet d'une distinction dans le FMGD de 2001. Deuxièmement, nous avons fusionné les quatre catégories de niveau supérieur au baccalauréat, le FMGD ayant tendance à compter moins de données sur les Autochtones dans ces catégories.

<sup>74</sup> En 2013, la rémunération des employés comptait pour 50,7 pour cent du produit intérieur brut aux prix du marché du Canada (CANSIM, tableau 380-0063, produit intérieur brut en termes de revenus). Pour plus d'information sur la moitié des revenus de production que perçoivent les travailleurs, voir l'étude de Sharpe et coll. (2008).

niveau d'éducation afin de calculer le nombre de personnes non instruites, lequel s'élève à 500. Considérant le pourcentage présumé du taux d'emploi, 250 femmes autochtones non instruites âgées de 25 à 34 ans travailleront en Alberta en 2031. Ces femmes gagneront en moyenne 50 000 \$ annuellement. On estime leur contribution au PIB en 2031 selon l'équation suivante :  $250 \times 50\,000 \$ \times 2 = 25\,000\,000 \$$ . Nous multiplions les salaires par deux, car ces derniers ne comptent que pour la moitié de la valeur de production des travailleurs. Selon des calculs similaires, les 250 femmes instruites âgées de 25 à 34 ans génèrent des revenus de 50 000 000 \$. Si nous additionnons les valeurs obtenues pour les catégories « instruit » et « non instruit », nous arrivons à un total de 500 femmes autochtones contribuant 75 000 000 \$ au PIB pour cet ensemble âge-sexe-province.

Nous répétons ensuite des calculs similaires pour les 131 autres ensembles âge-sexe-province de ce scénario. En additionnant les résultats de tous les ensembles, nous pouvons calculer pour ce scénario, la contribution totale des Autochtones au marché de l'emploi et au PIB selon l'âge, le sexe et la province de résidence, ou encore à l'échelle nationale.<sup>75</sup> Nous répétons ce processus pour chacun des 12 scénarios.

Dans certains cas, nous ne disposons d'aucune donnée pour une fraction de la population autochtone d'un ensemble particulier. Par exemple, le FMGD ne comporte aucune donnée sur les femmes autochtones âgées de 65 ans et plus à Terre-Neuve-et-Labrador possédant un niveau de scolarité supérieur au baccalauréat et faisant partie de la population active, il contient cependant des données sur les femmes non autochtones de ce profil. Afin d'évaluer les gains découlant du resserrement de l'écart de scolarité, tout en écartant ceux qui sont attribuables à la réduction des écarts entre les revenus et les taux d'emploi, nous devons estimer les taux d'emploi et les revenus des Autochtones de ce profil. Nous pallions les lacunes dans les données en déterminant les résultats moyens de toutes les personnes qui possèdent le même niveau de scolarité dans les autres ensembles et qui partagent les mêmes trois caractéristiques suivantes : l'âge, le sexe et la province de résidence. Nous examinons d'abord le sexe et la province de résidence. Si aucune personne ne présente un profil correspondant à la combinaison requise du niveau de scolarité, du sexe et de la province de résidence, nous tentons d'identifier les personnes du même sexe et du même âge. Si cette méthode échoue, nous utiliserions la combinaison province-âge, mais il n'est jamais nécessaire de procéder ainsi. L'ordre dans lequel les critères assouplis sont appliqués est arbitraire.

On pourrait s'interroger quant à l'incidence de l'absence de données sur les résultats. Comme il s'agit d'une analyse de robustesse, nous avons généré les résultats en utilisant un

---

<sup>75</sup> Il faut informer le lecteur qu'en tenant compte de la province de ce point de vue, il est possible que nos estimations soient influencées à la baisse. Nous tenons pour acquis que la population autochtone de chaque province demeurera la même si les niveaux de scolarité augmentent. Cela dit, l'ampleur des bénéfices attribuables à l'éducation n'étant pas la même dans toutes les provinces, il se peut que certaines personnes migrent vers des provinces où les conditions sur le marché du travail sont plus favorables, et ce, en raison de leur niveau de scolarité supérieur. Dans la mesure où une telle migration avait lieu, nos estimations sous-évalueraient les gains découlant de l'amélioration du niveau d'éducation des Autochtones.

nombre restreint de données détaillées agrégées sur l'éducation (seulement quatre catégories et aucune variable de contrôle démographique<sup>76</sup>), lesquelles provenaient du site de l'ENM. Ces données sont tirées de l'échantillon complet et non pas exclusivement du FMGD. On présente les résultats de cet exercice à l'Annexe, tableau 29.

iv. *Calcul des résultats globaux et des taux de croissance*

Une fois que nous avons déterminé l'incidence de la population autochtone sur les revenus et la productivité à l'échelle nationale, ainsi que sur le marché de l'emploi de chacun des scénarios, nous calculons les gains de production et d'emploi qui sont attribuables au resserrement des écarts, et ce, en fonction de la différence dans la contribution des Autochtones entre un scénario donné et le scénario de référence. Afin d'estimer les retombées sur l'économie nationale, notre scénario de référence s'appuie sur les projections du PEAP et suppose que le PIB atteindra 2,512 billions de dollars en 2031 (en dollars de 2007) et le nombre d'emplois, 20 220 470. Conséquemment, les taux de productivité et d'emploi de chaque scénario équivalent aux gains (relativement au scénario de référence) qui sont attribuables au resserrement des écarts que l'on a appliqués aux projections du PEAP. Pour chaque scénario, nous calculons la productivité du travail en fonction du rapport PIB par emploi.

Comme nous nous intéressons à l'impact du resserrement des écarts sur les taux de croissance du PIB, de l'emploi et de la productivité, pour chaque scénario, nous calculons ces impacts sur le PIB, le taux d'emploi et le taux de productivité de 2011 utilisés dans les projections du PEAP. La différence entre les taux de croissance du scénario X et du scénario de référence peut être attribuée aux variations dans les écarts. Pour estimer les gains de production cumulés au cours de cette période, nous supposons que le taux de croissance annuel (composé) est constant de 2011 à 2031 et l'appliquons aux valeurs de 2011 des projections du PEAP. Nous obtenons ainsi une estimation du PIB pour chaque année. Comme on l'a fait pour les projections de 2031, on calcule les gains attribuables au resserrement des écarts pour chaque année de chaque scénario X en établissant la différence entre le PIB basé sur le taux de croissance du scénario X et le PIB basé sur le taux de croissance du scénario de référence. La somme des gains pour chacune des années correspond aux gains cumulés pour l'ensemble de cette période. Ces gains n'ont pas été actualisés.

v. *Identité autochtone*

Cet exercice se base sur l'identité autochtone et vise à calculer la contribution des trois principaux groupes autochtones : les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Ces calculs ne s'appliquent pas aux personnes ayant déclaré plusieurs identités ou une autre identité autochtones. Cependant, ils tiennent compte des différences concernant les caractéristiques

---

<sup>76</sup> Les quatre catégories sont : aucun diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, diplôme d'études postsecondaires inférieur à un baccalauréat et baccalauréat ou diplôme de cycle supérieur.

démographiques et le lieu de résidence de chaque groupe. Par conséquent, la somme des bénéfiques des trois groupes ne correspond pas aux bénéfiques pour l'ensemble des Autochtones.

Il convient de noter que les projections de la population autochtone sur lesquelles nous nous sommes appuyées n'incluaient pas une distribution projetée pour 2031 de la population inuite selon la province ou le territoire de résidence. Ainsi, aux fins de nos calculs, nous avons classé la population inuite nationale sous deux ensembles âge-sexe. Cette approche entraîne une sous-estimation des résultats inuits en ce qui concerne les bénéfiques attribuables au resserrement des écarts entre les taux de revenu et d'emploi, car les taux de revenu et d'emploi des non-Autochtones tendent à être élevés dans les territoires où la population inuite est concentrée. Nous comparons donc ce groupe autochtone à la moyenne nationale de chaque catégorie âge-sexe-niveau d'éducation.

*vi. Lieu de résidence à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves et statut d'Indien inscrit*

Considérant les fortes disparités entre les Autochtones vivant dans les réserves et ceux vivant hors réserve, il est important que les décideurs politiques disposent d'estimations des gains attribuables à l'amélioration du niveau d'éducation dans les réserves par rapport aux gains qui seraient réalisés pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Vu l'insuffisance de données, nous avons dû envisager plusieurs hypothèses supplémentaires pour réaliser ces estimations.

Il est difficile de recueillir des données sur les réserves. Statistique Canada n'inclut pas dans le FMGD de l'ENM la catégorie « vivant dans une réserve » et n'y présente pas de tableau sur les revenus selon le niveau de scolarité des Autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Il est bien connu que de nombreuses réserves ont été recensées de façon incomplète dans le cadre de l'ENM, ce qui appauvrit la qualité des données.<sup>77</sup> Cela dit, les taux globaux de non-réponse de l'ENM étaient plus faibles dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves.

Dans le cadre de l'ENM, Statistique Canada a établi les profils de la population autochtone selon le territoire géographique des bandes, ces derniers incluent également le revenu d'emploi moyen de la population âgée de 15 ans et plus travaillant à temps plein toute l'année. En établissant une moyenne pondérée de la population de l'ensemble des bandes, nous obtenons une estimation fiable du revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année qui étaient âgés de 15 ans et plus et vivaient dans une réserve en 2011. Cependant, pour réaliser nos estimations, nous devons déterminer le revenu d'emploi moyen selon le niveau de scolarité de tous les travailleurs âgés de 15 ans et plus vivant dans une réserve.

Nous disposons des données requises pour l'ensemble de population autochtone. Nous estimons le revenu d'emploi selon le niveau d'éducation de tous les travailleurs qui sont âgés de

<sup>77</sup> Trente-six réserves autochtones ont été recensées de façon incomplète lors de l'ENM de 2011. Pour consulter la liste complète de ces réserves, visitez le <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/aboriginal-autochtones-fra.cfm>.

15 ans et plus et qui vivent dans une réserve (et non pas uniquement de ceux à temps plein toute l'année). Pour ce faire, nous supposons que ce revenu correspond à celui de l'ensemble de la population autochtone multiplié par une constante qui est la même pour toutes les catégories de scolarité. Pour déterminer cette constante, nous devons calculer le revenu global que toucheraient les travailleurs autochtones à temps plein toute l'année âgés de 15 ans et plus si leurs niveaux de scolarité étaient les mêmes que ceux de la population vivant dans les réserves. Suivant une distribution fixe selon le niveau de scolarité, nous établissons le rapport entre les revenus globaux à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, que nous multiplions ensuite par le revenu d'emploi moyen selon le niveau de scolarité de tous les travailleurs autochtones âgés de 15 ans et plus afin d'obtenir une estimation du revenu d'emploi moyen pour chacune des quatre catégories de scolarité des travailleurs autochtones âgés de 15 ans et plus vivant dans une réserve.<sup>78</sup> On présente certains de ces calculs dans l'Annexe, tableau 30.

Considérant les valeurs dont nous disposons pour l'ensemble de la population vivant dans les réserves, il est simple de calculer le niveau de scolarité et le revenu d'emploi moyen des Autochtones vivant hors réserve.

Nous nous appuyons sur une autre source de données pour obtenir des projections des populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves en 2031.<sup>79</sup> Ces projections sont tirées du tableau 1 de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC. Nous utilisons le scénario de « croissance moyenne » de cette étude, lequel suggère que la population autochtone totale s'élèvera à 1 826 100 personnes en 2031, ce qui diffère du chiffre de 1 734 000 personnes qui est avancé dans les projections de Statistique Canada (2012) sur lesquelles nous appuyons nos autres estimations. Afin d'assurer la cohérence de nos estimations, nous n'utilisons cette étude que pour calculer la proportion de la population autochtone qui vivra dans les réserves en 2031 (32,75 pour cent<sup>80</sup> comparé à 30,1 pour cent<sup>81</sup> en 2006, l'année de base des projections),

<sup>78</sup> Les quatre catégories sont les mêmes que celles utilisées pour l'exercice global de la sous-section iv : aucun diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, diplôme d'études postsecondaires inférieur à un baccalauréat et baccalauréat ou diplôme de cycle supérieur.

<sup>79</sup> Nos projections de base n'incluent pas de prévisions selon la province de résidence des Autochtones nord-américains vivant dans les réserves, mais des prévisions sur l'ensemble de la population d'identité autochtone vivant dans les réserves. En 2006, environ 361 000 personnes s'identifiant comme des Indiens de l'Amérique du Nord et 50 000 personnes n'ayant pas déclaré cette identité vivaient dans les réserves Malenfant et Morency, 2011). Selon l'ENM, environ 88 pour cent des résidents des réserves ne s'identifiant pas comme des Indiens de l'Amérique du Nord (Premières Nations) étaient des non-Autochtones. Les données dont nous sommes servis pour évaluer les revenus portent sur l'ensemble des Autochtones vivant dans les réserves.

<sup>80</sup> À titre de comparaison, nos projections de base suggèrent qu'environ 584 000 membres des Premières Nations demeureront dans les réserves en 2031. La population autochtone projetée pour 2031 s'élève à 1 734 personnes, les membres des Premières Nations compteraient donc pour 33,7 pour cent de la population. Les membres des Premières Nations représentent la vaste majorité des Autochtones vivant dans les réserves. Or, si la taille estimée de la population vivant dans les réserves apparaît quelque peu modeste, cette dernière s'appuyant sur la deuxième série de projections, elle ne semble pas trop loin des chiffres réels.

laquelle nous appliquons ensuite aux valeurs de nos projections de base de la population.<sup>82</sup> Ces projections supplémentaires n'incluent pas d'estimations sur les Autochtones vivant à l'extérieur et à l'intérieur des réserves selon leur groupe d'âge, leur sexe ou leur province de résidence. Nous sommes donc contraints d'utiliser les moyennes nationales de l'ensemble de la population, ce qui diminue le degré de précision des estimations de cet exercice. Cela dit, considérant les écarts importants dans les réserves, nous jugeons que les résultats générés auront une valeur informative.

Nous employons une approche méthodologique sensiblement différente pour prévoir la distribution selon le niveau de scolarité. Lors des exercices précédents, pour chaque catégorie de scolarité, nous avons exclusivement calculé les taux de croissance de 2006 à 2011 des populations nationales d'Autochtones et de non-Autochtones, puis avons appliqué ces taux à chacune des catégories de scolarité de chaque ensemble âge-sexe-province. Dans le présent exercice, nous estimons indépendamment les taux de croissance des populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Dans ce cas-ci, cette approche est particulièrement indiquée, car le niveau de scolarité s'est beaucoup amélioré à l'extérieur des réserves.

Nous réalisons un exercice semblable pour déterminer la distribution des bénéficiaires pour les Premières nations selon le statut d'Indien inscrit ou non inscrit. Nos projections de base de la population (Malenfant et Morency, 2011) n'incluent pas de prévisions selon le statut d'Indien inscrit. Nous appliquons donc à nos projections de base des Premières Nations les proportions projetées de membres des Premières Nations déclarant un statut d'Indien inscrit ou non inscrit de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 ». Selon nos prévisions, 83,6 pour cent des membres des Premières Nations auront déclaré le statut d'Indien inscrit, ce qui diffère très peu du 84,7 pour cent observé en 2006, notre année de base pour les projections.

Comme pour les exercices sur les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, nous estimons les résultats de ces groupes en 2031 en fonction de seulement quatre catégories de scolarité et sans utiliser de variables de contrôle démographiques. Nous procédons ainsi, car le FMGD présente un nombre relativement faible de membres de Premières Nations sans statut et âgés de 15 ans et plus, ce qui soulève des interrogations quant à la taille des échantillons des ensembles scolarité-âge-sexe-province. En nous appuyant sur les données des

---

<sup>81</sup> Certains lecteurs remarqueront peut-être que cette proportion de la population vivant dans les réserves en 2006 ne correspond pas à la valeur de 26,3 pour cent mentionnée précédemment. Toutefois, la valeur de 30,1 pour cent sur laquelle nous avons basé nos projections est probablement plus juste, les valeurs de références utilisées pour les projections ayant été ajustées à la hausse afin de tenir compte l'incomplétude du recensement. Nos projections de base se fondent sur des ajustements similaires de la population de référence de 2006.

<sup>82</sup> Ce rapport concerne l'ensemble de la population, mais nous ne nous intéressons qu'à la proportion en âge de travailler. Nous avançons une hypothèse supplémentaire selon laquelle la valeur de 32,75 pour cent d'Autochtones comprend la population en âge de travailler. Si en 2031, on compte une plus grande proportion de la population âgée de 15 ans et moins dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves, cette hypothèse surestimera le nombre projeté des résidents des réserves en âge de travailler en 2031.

FMGD, nous déterminons pour les deux sous-populations les taux d'emploi, les revenus d'emploi moyens et la distribution selon le niveau de scolarité des quatre catégories. On établit indépendamment les tendances de croissance du niveau de scolarité des populations sans statut et de celles possédant le statut d'Indien inscrit.

### C. Résultats

Selon nos résultats, les retombées potentielles d'un investissement dans l'éducation autochtone demeurent très importantes. Nous présenterons et analyserons les principaux résultats selon l'ordre suivant. Nous nous pencherons d'abord sur le principal exercice de projection du rendement des Autochtones et de l'économie nationale en 2031, lequel fournit des résultats d'un point de vue global et selon la province de résidence, l'âge, le sexe et l'identité autochtone pour différents scénarios relatifs aux écarts. Dans cet ordre respectif, nous traiterons ensuite des résultats en matière d'emploi, de production et de productivité. Suivant l'analyse des différents résultats concernant la population autochtone, nous présenterons nos estimations à l'égard des effets du resserrement des écarts sur le taux d'emploi national, le PIB et la croissance de productivité depuis 2011. En nous appuyant sur quelques hypothèses supplémentaires, nous estimerons les valeurs cumulatives de la croissance du PIB entre 2011 et 2031.

Cette dernière section conclura l'interprétation des principaux résultats et nous présenterons ensuite les résultats de deux autres exercices. Le premier consiste en une estimation de l'incidence du resserrement des écarts sur les personnes vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, et ce, sur la base d'un agrégat de données de haut niveau. Le deuxième vise à analyser des estimations rétrospectives des gains, réalisés et potentiels, qui sont attribuables au resserrement des écarts entre 2001 et 2011. Si cette analyse met l'accent sur les retombées à l'échelle nationale, des résultats plus détaillés sont présentés en annexe.

À des fins de concision, nous ne présenterons que les résultats de six de nos douze scénarios, soit les scénarios 1, 2, 3, 5, 9 et 12. Il s'agit de nos scénarios de référence (écart entre les taux d'emploi inchangé, écart de revenu inchangé et écart de scolarité selon les tendances en matière d'éducation entre 2006 et 2011), lesquels avancent les hypothèses suivantes : seul l'écart entre les taux d'emploi se resserre, seul l'écart de revenu se resserre, seul l'écart de scolarité se resserre de moitié, seul l'écart de scolarité se resserre complètement, et tous les écarts se resserrent complètement et simultanément. Trois scénarios permettent d'établir des comparaisons à l'égard de l'incidence relative potentielle des trois différents écarts, et également d'évaluer les effets du resserrement de l'écart de scolarité selon différentes situations. On présente en annexe les résultats des six autres scénarios.

## i. Niveau de scolarité

**Tableau 38 : Niveaux de scolarité projetés des populations autochtone et non autochtone selon les tendances observées entre 2006 et 2011, population âgée de 15 ans et +, 2031**

	Années de scolarité (2001)	Non-Autochtones				Autochtones			
		Proportion en 2006 (%)	Proportion en 2011 (%)	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	Proportion en 2031 (%) (projetée)*	Proportion en 2006 (%)	Proportion en 2011 (%)	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	Proportion en 2031 (%) (projetée)
Aucune	9,29	23,10	19,45	- 3,38	10,11	43,99	38,36	- 2,70	22,00
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	12,79	25,79	25,72	- 0,05	25,67	21,72	24,45	2,40	31,73
Diplôme ou certificat d'une école de métiers	12,92	10,86	10,77	- 0,17	9,11	11,33	11,43	0,18	10,67
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an	12,06	2,27	2,27	0,09	2,45	2,80	3,12	2,19	3,97
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans	14,68	8,32	8,67	0,84	9,33	7,78	8,44	1,64	9,01
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans	15,73	6,85	7,40	1,56	7,12	3,92	4,47	2,67	5,97
Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat	15,68	4,45	4,42	- 0,10	3,82	2,76	2,44	- 2,48	1,25
Baccalauréat	16,42	11,90	13,70	2,86	21,47	4,18	5,45	5,47	12,22
Diplôme supérieur au baccalauréat	17,44	6,47	7,58	3,23	10,91	1,53	1,85	3,86	3,18
Années de scolarité		13,20	13,46		14,21	11,81	12,08		12,98

\* Il est à noter que le tableau ci-dessus ne présente pas la distribution nationale projetée selon le niveau de scolarité des non-Autochtones pour 2031, mais plutôt la distribution nationale selon le niveau de scolarité que l'on obtiendrait pour les non-Autochtones si ces derniers possédaient les caractéristiques démographiques projetées pour la population autochtone en 2031. Il s'agit de la distribution projetée pour la population autochtone si les écarts devaient se résorber.

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données des FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2006, ainsi que les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Avant d'analyser les résultats relatifs au marché du travail, nous traiterons des niveaux de scolarité projetés des populations autochtone et non autochtone. Le tableau 33 présente la distribution selon le niveau de scolarité à l'échelle nationale des neuf catégories des populations autochtone et non autochtone âgées de 15 ans et plus en 2006 et en 2011. Nous avons calculé le taux de croissance annuel composé de chaque fraction de la population et l'avons appliqué à la distribution selon le niveau de scolarité de chaque ensemble âge-sexe-province afin d'estimer le niveau de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones de chacun de ces ensembles respectifs pour 2031. Les distributions selon le niveau de scolarité de 2031 présentées dans le Tableau 38 sont établies à l'échelle nationale et reposent sur les caractéristiques démographiques de la population autochtone. Par conséquent, la distribution des non-Autochtones de 2031 qui figure au tableau ne correspond pas à la distribution des non-Autochtones selon le niveau de scolarité projetée pour 2031, mais plutôt à la distribution des Autochtones selon le niveau de scolarité en 2031 si l'écart de scolarité s'est alors résorbé.

Il importe d'apporter quelques précisions. Tout d'abord, nous estimons que le niveau de scolarité s'améliorera considérablement par rapport au niveau observé en 2011. Selon notre scénario de référence, si les progrès accomplis récemment se poursuivent, le pourcentage de la population autochtone n'ayant pas terminé ses études secondaires pourrait passer de 38,4 à 22,0 pour cent. Parallèlement, nous anticipons que le pourcentage de la population dont le diplôme d'études secondaires est le plus haut niveau de scolarité atteint pourrait s'élever de 24,4 à 31,7 pour cent. La proportion de titulaires d'un baccalauréat pourrait passer de 5,5 à 12,2 pour cent. Si ces projections se réalisaient, elles représenteraient pour la population autochtone des gains substantiels, dont la valeur n'est pas incluse à nos estimations. Nous en avons décidé ainsi, car ces améliorations au chapitre de la réduction de l'écart de scolarité ne sont pas très différentes de celles observées entre 2006 et 2011.

Les gains attribuables au resserrement de l'écart de scolarité que nous avons estimés correspondent aux bénéfices que l'on réaliserait si les résultats projetés pour les Autochtones en 2031 étaient les mêmes que ceux projetés pour les non-Autochtones pour cette même année. Plus précisément, le resserrement de l'écart de scolarité entraînerait respectivement une baisse de douze points de pourcentage, une baisse de six points de pourcentage, une hausse de neuf points de pourcentage et une autre hausse de huit points de pourcentage des proportions de la population autochtone ne possédant aucun diplôme, possédant un diplôme d'études secondaires, possédant un baccalauréat et possédant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat.

Nous avons également intégré au tableau nos estimations sommaires du nombre d'années de scolarité. Les lecteurs remarqueront que les nombres d'années de scolarité figurant dans les tableaux ci-dessus sont légèrement moins élevés que ceux fournis précédemment. Ces chiffres diffèrent puisque nous avons calculé les valeurs présentées plus tôt en fonction des 25 à 64 ans, alors que les valeurs des tableaux ci-dessus portent sur la population âgée de 15 ans et plus. Aux fins des comparaisons réalisées précédemment en ce qui concerne les tendances dans l'écart de scolarité, nous n'avons pas tenu compte des moins de 25 ans puisque plusieurs d'entre eux sont

toujours aux études. Cependant, nous avons pris en considération l'ensemble des travailleurs potentiels âgés de 15 ans et plus lors de l'évaluation des bénéfices attribuables au resserrement des écarts.

*ii. Emploi*

Le Tableau 39 présente nos projections de référence du nombre d'Autochtones occupant un emploi en 2031, ainsi que l'augmentation absolue estimée par rapport au scénario de référence, et ce, pour chaque scénario. Le Tableau 40 montre les mêmes améliorations en pourcentage par rapport aux données de référence en matière d'emploi pour 2031.

Nous estimons que 727 000 Autochtones travailleront au Canada en 2031 si l'écart de scolarité suit les tendances actuelles et que les écarts entre les taux d'emploi et de revenu demeurent les mêmes. Ce nombre augmente considérablement si l'écart de scolarité ou l'écart entre les taux d'emploi se résorbent. Si l'écart entre les taux d'emploi se resserrait, 109 000 Autochtones de plus occuperaient un emploi. On estime que le resserrement de l'écart de scolarité aurait une incidence substantielle, mais qu'elle ne serait pas aussi importante. Si l'écart de scolarité se resserrait, on estime que 90 000 Autochtones de plus occuperaient un emploi. Si les deux écarts se résorbaient, le nombre de travailleurs autochtones pourrait atteindre 872 000, ce qui correspond à une augmentation de 20,0 pour cent par rapport au scénario de référence. Il convient de noter que l'augmentation totale découlant du resserrement simultané des deux écarts est inférieure à la somme des gains attribuables aux ressernements isolés des deux écarts. Ce phénomène s'explique par la relation de causalité entre les écarts. L'écart entre les taux d'emploi est plus important chez les personnes moins instruites et c'est pourquoi la réduction de l'écart de scolarité a pour effet d'amoindrir les gains attribuables à l'amélioration des taux d'emploi selon le niveau d'éducation.

Les bénéfices découlant du resserrement des écarts varient considérablement selon les différents groupes et leurs conditions initiales. En comparaison avec le scénario de référence, les plus importantes améliorations résultant de l'élimination de l'écart de scolarité s'opèrent dans les territoires, où le resserrement complet de l'écart aurait pour effet d'accroître le taux d'emploi d'environ 40 pour cent, et ce, même si l'écart entre les taux d'emploi selon le niveau d'éducation ne rétrécissait pas (scénario 9). Selon ce scénario, on estime également que le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick réaliseraient des gains en matière d'emploi supérieurs à la moyenne si l'écart de scolarité se résorbait.

Considérant le rendement élevé des Métis sur le marché du travail, il n'est pas surprenant que les gains potentiels pour ce groupe soient moins importants que ceux des autres populations autochtones, et qu'ils soient considérablement élevés pour les Premières Nations et les Inuits. En comparaison avec le scénario de référence, si l'écart de scolarité se résorbait à moitié (scénario 5), le taux d'emploi des Premières Nations augmenterait d'environ 9,4 pour cent en

2031 et celui des Inuits de 12,6 pour cent. Rappelons que nous ne disposons pas de projections selon la province pour les Inuits, il est donc possible que nos estimations soient plus modestes pour ce groupe en raison des taux d'emploi anormalement élevés des non-Autochtones dans les territoires.

**Tableau 39: Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (en milliers), 2031**

	Scénario de référence (2031)	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	8,10	0,92	0,00	0,48	0,95	1,01
Île-du-Prince-Édouard	0,77	0,09	0,00	0,15	0,30	0,20
Nouvelle-Écosse	13,46	0,83	0,00	0,53	1,06	1,30
Nouveau-Brunswick	6,95	1,59	0,00	0,45	0,90	1,95
Québec	74,76	6,82	0,00	2,73	5,47	11,33
Ontario	148,93	10,22	0,00	6,19	12,38	17,58
Manitoba	109,50	16,99	0,00	7,52	15,03	23,55
Saskatchewan	86,95	31,11	0,00	5,82	11,64	34,83
Alberta	135,23	15,13	0,00	7,59	15,19	22,19
Colombie-Britannique	115,04	13,24	0,00	8,04	16,07	19,14
Territoires	27,29	11,98	0,00	5,49	10,97	12,29
Canada	726,99	108,94	0,00	44,99	89,97	145,36
<b>Identité</b>						
Premières Nations	412,62	109,37	0,00	38,96	77,91	141,02
Métis	247,19	5,58	0,00	9,79	19,58	12,00
Inuits	29,68	4,16	0,00	3,72	7,45	8,48
Total	689,49	119,11	0,00	52,47	104,94	161,50
<b>Sexe</b>						
Femme	351,37	40,62	0,00	20,85	41,70	60,18
Homme	375,62	68,32	0,00	24,14	48,27	85,19
Total	726,99	108,94	0,00	44,99	89,97	145,36
<b>Âge</b>						
15-24	112,51	21,33	0,00	9,38	18,76	35,50
25-34	156,37	27,47	0,00	8,99	17,98	34,68
35-44	183,69	25,72	0,00	7,95	15,90	30,77
45-54	142,57	21,52	0,00	4,69	9,38	25,98
55-64	93,53	11,46	0,00	4,31	8,63	14,51
65 et +	38,33	1,44	0,00	9,66	19,32	3,93
<b>Total</b>	<b>726,99</b>	<b>108,94</b>	<b>0,00</b>	<b>44,99</b>	<b>89,97</b>	<b>145,36</b>

\* Il convient de noter que le nombre total de travailleurs d'après la distribution selon l'identité autochtone est considérablement moins élevé que celui observé dans la distribution selon le groupe d'âge, le sexe et la province de résidence. Cette différence tient en grande partie du fait que cette distribution n'inclue pas les personnes ayant déclaré plusieurs identités ou une autre identité autochtones.

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

**Tableau 40 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031**

	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe <sup>a</sup>	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	11,38	0,00	5,89	11,79	12,43
Île-du-Prince-Édouard	11,80	0,00	19,78	39,56	25,98
Nouvelle-Écosse	6,18	0,00	3,96	7,91	9,64
Nouveau-Brunswick	22,90	0,00	6,45	12,90	28,13
Québec	9,13	0,00	3,66	7,31	15,15
Ontario	6,86	0,00	4,16	8,32	11,80
Manitoba	15,52	0,00	6,86	13,73	21,50
Saskatchewan	35,78	0,00	6,69	13,38	40,06
Alberta	11,19	0,00	5,62	11,23	16,41
Colombie-Britannique	11,51	0,00	6,99	13,97	16,63
<b>Territoires</b>	43,90	0,00	20,10	40,20	45,04
<b>Canada</b>	14,99	0,00	6,19	12,38	20,00
<b>Identité</b>					
Premières Nations	26,51	0,00	9,44	18,88	34,18
Métis	2,26	0,00	3,96	7,92	4,85
Inuits	14,03	0,00	12,55	25,10	28,56
<b>Total</b>	17,28	0,00	7,61	15,22	23,42
<b>Sexe</b>					
Femme	11,56	0,00	5,93	11,87	17,13
Homme	18,19	0,00	6,43	12,85	22,68
<b>Total</b>	14,99	0,00	6,19	12,38	20,00
<b>Âge</b>					
15-24	18,96	0,00	8,34	16,68	31,55
25-34	17,57	0,00	5,75	11,50	22,18
35-44	14,00	0,00	4,33	8,66	16,75
45-54	15,09	0,00	3,29	6,58	18,23
55-64	12,25	0,00	4,61	9,22	15,52
65 et +	3,76	0,00	25,20	50,41	10,25
<b>Total</b>	14,99	0,00	6,19	12,38	20,00

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

\* Veuillez noter que la colonne ne comportant que des zéros ne résulte pas d'une erreur. Le scénario 3 ne prévoit qu'un changement dans l'écart de revenu selon le niveau de scolarité. Selon les hypothèses de cet exercice, ce scénario ne suppose aucun changement sur le plan de l'emploi, car les taux de scolarité et les taux d'emploi selon le niveau de scolarité ne diffèrent pas de ceux du scénario de référence. Cela dit, le resserrement de l'écart de revenu influencera la contribution au PIB des Autochtones.

On constate que les bénéfices attribuables au resserrement de l'écart de scolarité sont similaires pour les hommes et les femmes. Les gains des hommes sont légèrement plus élevés que ceux des femmes si cet écart et l'écart entre les taux d'emploi se résorbent de façon concomitante, et si seul l'écart entre les taux d'emploi se resserre (scénario 2). Il est donc difficile d'établir si l'incidence du resserrement de l'écart de scolarité est plus importante pour les hommes que pour les femmes. Pour évaluer ces gains de façon plus précise, il faut comparer les gains pour les deux groupes dans le scénario 12 par rapport à ceux prévus dans le scénario 2. On constate ainsi que le resserrement de l'écart de scolarité et de l'écart entre les taux d'emploi est relativement plus avantageux pour les femmes que pour les hommes (5,6 pour cent relativement à 4,5 pour cent).

Si l'on considère la distribution selon l'âge, les bénéfices relatifs attribuables au resserrement isolé de l'écart de scolarité semblent plus importants pour les groupes d'un plus jeune âge (15-24) et d'un âge plus avancé (65 et +). Concrètement, le resserrement de l'écart est plus facilement envisageable pour le groupe d'un plus jeune âge que celui d'un âge plus avancé.

### *iii. Production*

La coexistence de taux supérieurs d'emploi et de revenu d'emploi par travailleur a pour effet d'accroître considérablement le niveau de production de la population autochtone.

On peut envisager le processus de production selon le niveau de production ou les revenus. Le niveau de production représente la valeur ajoutée générée dans le cadre du processus de production. Cette valeur ajoutée est répartie entre les deux principaux facteurs de production, soit la main-d'œuvre et le capital, sous forme de salaire et de profits.

Le revenu autochtone est le revenu accumulé par les Autochtones qui occupent un emploi et produisent des extrants. Si ces personnes sont des travailleurs autonomes ou des propriétaires d'entreprise en coopérative ou en propriété collective, elles touchent l'ensemble des revenus générés par la production, soit les salaires et les profits. Si ces Autochtones ne sont que des travailleurs, il est possible que les profits générés reviennent à des détenteurs de capital non autochtones.

Les salaires et les profits comptent tous deux pour environ la moitié de la valeur ajoutée. Par conséquent, si l'on connaît la valeur des salaires, on peut multiplier cette valeur par deux afin d'estimer la valeur ajoutée totale. Bien que nous envisageons cette hypothèse dans le cadre du présent rapport, il est bien connu qu'il est fréquent que la population autochtone n'encaisse aucun profit si elle ne possède pas le capital.

**Tableau 41 : Augmentation projetée de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (en milliards de dollars de 2010), 2031**

	Scénario de référence (2031)	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	1,12	0,12	- 0,09	0,15	0,31	0,04
Île-du-Prince-Édouard	0,06	0,02	0,01	0,02	0,03	0,04
Nouvelle-Écosse	1,23	0,10	0,16	0,17	0,35	0,43
Nouveau-Brunswick	0,59	0,18	0,11	0,08	0,16	0,43
Québec	7,78	0,48	0,11	0,87	1,75	2,31
Ontario	16,47	1,34	1,26	2,36	4,70	6,81
Manitoba	10,81	1,25	0,80	2,06	4,12	4,83
Saskatchewan	9,23	2,54	1,59	1,09	2,18	6,23
Alberta	17,97	1,58	0,75	3,97	7,96	6,96
Colombie-Britannique	11,10	1,34	1,75	1,66	3,32	5,74
Territoires	4,32	1,35	- 0,15	1,74	3,48	2,59
Canada	80,67	10,31	6,31	14,18	28,34	36,41
<b>Identité</b>						
Premières Nations	42,73	9,51	6,06	9,51	19,02	29,88
Métis	28,94	0,73	0,94	3,97	7,84	6,48
Inuits	3,90	0,66	- 0,70	0,95	1,91	1,09
Total	75,57	10,90	6,30	14,43	28,76	37,45
<b>Sexe</b>						
Femme	32,97	2,82	1,33	4,64	9,27	11,22
Homme	47,70	7,50	4,98	9,53	19,07	25,19
Total	80,67	10,31	6,31	14,18	28,34	36,41
<b>Âge</b>						
15-24	4,70	0,83	0,16	1,07	2,14	2,43
25-34	16,07	2,47	1,14	2,24	4,48	6,78
35-44	24,57	2,85	1,73	3,47	6,93	10,64
45-54	20,09	2,72	1,69	4,03	8,07	9,61
55-64	12,20	1,22	1,32	1,88	3,76	5,76
65 et +	3,04	0,23	0,28	1,48	2,97	1,19
Total	80,67	10,31	6,31	14,18	28,34	36,41

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Le Tableau 41 présente nos projections de référence de la contribution autochtone au PIB pour 2031, ainsi que l'augmentation absolue estimée par rapport au scénario de référence pour chaque scénario. Le Tableau 42 montre les mêmes améliorations en pourcentage par rapport aux données de référence en matière d'emploi pour 2031.

Le resserrement de l'écart de scolarité pourrait accroître la contribution autochtone au PIB (production nationale globale) de jusqu'à 28,3 milliards de dollars de 2010 en 2031 (une augmentation de 35 pour cent!).<sup>83</sup> Il convient de noter que les gains exclusivement attribuables à la réduction de l'écart de scolarité sont considérables. Nous concluons qu'un resserrement de 50 pour cent de l'écart de scolarité (de façon isolée) entraînerait une plus grande augmentation du PIB que l'élimination complète de l'écart entre les taux d'emploi ou de l'écart de revenu à eux seuls, respectivement.

Encore une fois, il faut aviser les lecteurs que la somme des gains découlant des resserrements concomitants des trois écarts ne correspond pas à la somme des gains attribuables aux resserrements isolés des trois écarts. Ce phénomène s'explique par la relation de causalité entre les trois écarts, laquelle pourrait être de nature favorable. Ces relations peuvent engendrer des gains accrus si les écarts se résorbent de façon simultanée, mais sont également susceptibles d'entraîner des redondances dans le resserrement des écarts.

Par exemple, supposons qu'il existe uniquement deux niveaux de scolarité. Pour des raisons de simplicité, présumons également que tous les taux d'emploi s'élèvent à 100 pour cent (aucun écart entre les taux d'emploi). Tous les non-Autochtones possèdent un diplôme d'études secondaires, alors qu'aucun Autochtone n'a atteint ce niveau de scolarité. Supposons qu'un Autochtone n'ayant pas terminé ses études secondaires gagne 10 000 \$ par année. Envisageons aussi que le revenu des Autochtones détenant un diplôme d'études secondaires est deux fois plus élevé et atteint 20 000 \$, et que pour un même niveau de scolarité, les Autochtones touchent un salaire deux fois moins élevé que les non-Autochtones. Par conséquent, un non-Autochtone n'ayant pas terminé ses études secondaires gagne 20 000 \$ et un non-Autochtone possédant un diplôme d'études secondaires touche un salaire de 40 000 \$. Supposons que l'écart de scolarité ou l'écart de revenu se resserre de façon indépendante – chacun d'eux aurait pour effet d'augmenter le revenu d'un Autochtone de 10 000 \$, et ce, de façon isolée (de 10 000 \$ à 20 000 \$). Toutefois, si les deux écarts se résorbaient en même temps, tous les Autochtones gagneraient 30 000 \$ de plus (de 10 000 \$ à 40 000 \$).

Cet exemple nous permet de bien comprendre pourquoi la somme des gains attribuables aux resserrements concomitants des deux écarts peut être supérieure à la valeur des resserrements isolés des écarts. Reprenons le même exemple, mais supposons cette fois que l'écart de revenu n'existe que pour les groupes n'ayant pas terminé leurs études secondaires (les Autochtones et les non-Autochtones possédant un diplôme d'études secondaires gagnent

---

<sup>83</sup> Il faut souligner qu'avant d'avancer cette estimation, nous avons comparé au scénario de référence correspondant les quatre scénarios selon lesquels l'écart de scolarité se résorbait complètement. À titre d'exemple, les gains attribuables au resserrement exclusif de l'écart de scolarité correspondent à 109,01 milliards de dollars (scénario 9, seul l'écart de scolarité se resserre) moins 80,67 milliards de dollars (scénario 1, aucun écart ne se résorbe), ce qui représente un gain de 28,34 milliards de dollars. En outre, nous comparons le scénario 10 (resserrement des écarts entre les taux de scolarité et d'emploi) au scénario 2 (seul l'écart entre les taux d'emploi se résorbe), ainsi que le scénario 11 au scénario 3, et le scénario 12 au scénario 4. Nous constatons donc que les bénéficiaires sont plus importants lorsque les deux écarts ne varient pas.

20 000 \$). Dans ce cas-ci, le resserrement indépendant de l'écart de scolarité ou de l'écart de revenu aurait pour effet d'accroître le revenu de chaque Autochtone de 10 000 \$. Cela dit, si les deux écarts se résorbaient en même temps, chaque Autochtone gagnerait toujours 10 000 \$ de plus. Si l'un des écarts s'est déjà résorbé, on ne tire aucun bénéfice du resserrement du deuxième écart.

**Tableau 42 : Augmentation projetée de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031**

	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	10,46	- 8,04	13,73	27,36	3,17
Île-du-Prince-Édouard	43,37	15,45	30,10	60,20	72,97
Nouvelle-Écosse	8,26	12,77	14,07	28,15	35,03
Nouveau-Brunswick	30,61	18,83	13,22	26,50	73,23
Québec	6,21	1,40	11,22	22,45	29,71
Ontario	8,15	7,67	14,30	28,54	41,33
Manitoba	11,53	7,44	19,06	38,15	44,69
Saskatchewan	27,49	17,25	11,78	23,56	67,48
Alberta	8,79	4,18	22,11	44,27	38,73
Colombie-Britannique	12,12	15,81	14,99	29,89	51,72
Territoires	31,37	- 3,52	40,33	80,65	60,00
Canada	12,78	7,82	17,57	35,13	45,13
<b>Identité</b>					
Premières Nations	22,25	14,18	22,25	44,50	69,93
Métis	2,53	3,25	13,72	27,08	22,38
Inuits	16,89	- 17,96	24,40	49,06	27,88
Total	14,42	8,34	19,09	38,06	49,55
<b>Sexe</b>					
Femme	8,54	4,03	14,08	28,13	34,02
Homme	15,71	10,44	19,99	39,98	52,81
Total	12,78	7,82	17,57	35,13	45,13
<b>Âge</b>					
15- 24	17,61	3,35	22,77	45,56	51,72
25- 34	15,36	7,07	13,92	27,88	42,17
35- 44	11,60	7,04	14,11	28,19	43,29
45- 54	13,55	8,41	20,08	40,19	47,85
55- 64	9,97	10,79	15,42	30,79	47,26
65 et +	7,45	9,19	48,87	97,67	39,09
Total	12,78	7,82	17,57	35,13	45,13

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Certaines provinces pourraient retirer des gains importants de l'élimination des disparités entre les populations autochtone et non autochtone. Par exemple, si les trois écarts se résorbaient

complètement, nous estimons que la contribution au PIB des Autochtones de la Saskatchewan augmenterait de 67,5 pour cent, ce qui correspond à une hausse du PIB provincial de 6,2 milliards en 2031 (en dollars de 2010).

Comme pour les taux d'emploi, l'augmentation de la contribution autochtone au PIB découlant du resserrement de l'écart de scolarité est plus importante chez les Premières Nations et les Inuits que chez les Métis. Cette situation tient du fait que la situation des Métis tend à être plus favorable que celle d'autres groupes d'identité autochtone. Ils tirent donc un bénéfice moindre du resserrement des écarts. Cependant, les gains des Métis découlant de la réduction de l'écart de scolarité peuvent être substantiels et atteindre jusqu'à 7,8 milliards de dollars (27,1 pour cent) aux gains du scénario de référence. En termes absolus, les gains sont plus modestes pour les Inuits, soit de 1,9 milliard de dollars, la taille de la population inuite étant relativement faible. Pour ce groupe, il s'agit toutefois d'une augmentation de 49,1 pour cent par rapport au scénario de référence. Les gains potentiels sont très importants pour les Premières Nations et s'élèvent à 19,0 milliards de dollars ou 44,5 pour cent de la contribution de référence au PIB de ce groupe.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il est difficile de réaliser des estimations sur les Inuits en raison de la quantité limitée de données géographiques sur ce groupe dans nos projections de la population. Plus précisément, nous ne sommes pas en mesure de tenir compte de la province ou du territoire de résidence des Inuits, car nous ne disposons pas de projections selon la province pour ce groupe. Nos estimations suggèrent que le resserrement de l'écart de revenu aura pour effet de réduire la production des Inuits. Cette proposition est probablement fautive. Comme de nombreux Inuits vivent au Nunavut, qui comme nous l'avons vu affiche des revenus moyens et des taux d'emploi non autochtones anormalement élevés, le resserrement de l'écart de revenus entre les Inuits de ce territoire et la moyenne de l'ensemble des non-Autochtones du même sexe et du même groupe d'âge pourrait avoir pour effet de réduire les revenus des Inuits.<sup>84</sup> Ce dernier cas illustre bien pourquoi il est important de tenir compte des caractéristiques démographiques de la population dans le cadre de la production d'estimations.<sup>85</sup>

Il faut également souligner que les bénéfices relatifs découlant exclusivement du resserrement de l'écart de scolarité sont généralement plus importants pour les hommes, les gens très jeunes et les personnes très âgées, puisque ces groupes tendent à faire face à des écarts beaucoup plus grands.

---

<sup>84</sup> Comme le montre le Tableau 20 le travailleur autochtone moyen âgé de 25 à 64 ans, travaillant à temps plein toute l'année et vivant au Nunavut touche un revenu plus élevé que les non-Autochtones vivant partout ailleurs au pays, sauf ceux qui résident en Alberta. Cependant, les écarts de revenu au sein des territoires sont toujours très importants.

<sup>85</sup> Curieusement, la situation du Nunavut est aussi un excellent exemple de cas où l'utilisation de variables de contrôle démographiques peut poser problème. En effet, les taux de scolarité, d'emploi et de revenu du Nunavut ne sont peut-être pas représentatifs des possibilités envisageables pour la population autochtone de ce territoire. De nombreux travailleurs non autochtones du Nunavut sont instruits et s'y sont installés parce qu'ils y avaient obtenu un emploi administratif bien rémunéré.

iv. *Revenu d'emploi moyen*

Le Tableau 43 présente nos projections de référence du revenu d'emploi moyen des Autochtones en 2031, ainsi que l'augmentation absolue estimée par rapport au scénario de référence pour chaque scénario. Le Tableau 44 montre les mêmes améliorations en pourcentage par rapport aux données de référence en matière d'emploi pour 2031.

**Tableau 43 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010), 2031**

	Scénario de référence (2031)	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	68 989	- 571	- 5 547	5 105	9 609	- 5 685
Île-du-Prince-Édouard	37 278	10 526	5 761	3 210	5 514	13 905
Nouvelle-Écosse	45 878	898	5 857	4 466	8 603	10 626
Nouveau-Brunswick	42 400	2 658	7 984	2 697	5 107	14 925
Québec	52 013	- 1 388	730	3 796	7 337	6 577
Ontario	55 287	665	4 241	5 384	10 326	14 602
Manitoba	49 349	- 1 707	3 672	5 634	10 600	9 419
Saskatchewan	53 101	- 3 245	9 160	2 533	4 765	10 397
Alberta	66 449	- 1 431	2 777	10 380	19 738	12 740
Colombie-Britannique	48 228	263	7 624	3 606	6 734	14 509
Territoires	79 061	- 6 884	- 2 784	13 314	22 812	8 152
Canada	55 482	- 1 063	4 340	5 948	11 236	11 623
<b>Identité</b>						
Premières Nations	51 783	- 1 742	7 343	6 061	11 158	13 797
Métis	58 543	154	1 902	5 495	10 391	9 786
Inuits	65 660	1 645	- 11 794	6 911	12 576	- 347
Total	54 804	- 1 334	4 569	5 848	10 865	11 602
<b>Sexe</b>						
Femme	46 913	- 1 270	1 891	3 607	6 819	6 767
Homme	63 498	- 1 330	6 631	8 091	15 263	15 598
Total	55 482	- 1 063	4 340	5 948	11 236	11 623
<b>Âge</b>						
15-24	20 894	- 237	701	2 783	5 172	3 203
25-34	51 402	- 964	3 634	3 973	7 552	8 412
35-44	66 883	- 1 409	4 711	6 273	12 020	15 202
45-54	70 448	- 948	5 927	11 455	22 217	17 650
55-64	65 219	- 1 322	7 039	6 739	12 879	17 920
65 et +	39 599	1 407	3 638	7 485	12 443	10 361
Total	55 482	- 1 063	4 340	5 948	11 236	11 623

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Selon les estimations de référence, le revenu moyen par travailleur autochtone atteindra 55 482 \$ (en dollars de 2010) en 2031 et le taux de croissance des salaires selon le niveau de scolarité s'élèvera à 41 pour cent, ce qui d'emblée semble juste. Cependant, ces chiffres sont

beaucoup moins impressionnants lorsque l'on constate que le revenu d'emploi moyen projeté à l'échelle nationale est de 64 891 \$ par travailleur (selon la moitié de la valeur de la productivité du travail figurant dans le Tableau 45). On estime que le resserrement de l'écart de scolarité aura pour effet d'accroître considérablement les salaires des Autochtones – le revenu d'emploi par travailleur atteint environ 61 430 \$ même si l'écart ne se résorbe que de moitié. Soulignons que si les trois écarts se resserrent, le revenu d'emploi moyen des Autochtones atteint environ 67 105 \$, ce qui est supérieur au revenu d'emploi moyen projeté de 65 321 \$. Les différences démographiques entre les deux populations engendrent différents résultats à l'échelle nationale.

Certains lecteurs remarqueront peut-être que l'on associe le resserrement de l'écart de scolarité à une diminution du revenu d'emploi moyen des Autochtones. En effet, lorsque l'écart de scolarité se résorbe pour toutes les catégories de scolarité, on remarque une augmentation disproportionnée du pourcentage de personnes moins instruites occupant un emploi, pour lesquelles l'écart entre les taux d'emploi est beaucoup plus important. Le revenu d'emploi de ces personnes moins instruites est moins élevé, ainsi si la proportion d'entre elles occupant un emploi augmente, le revenu d'emploi moyen diminue. Ce groupe vient augmenter le revenu d'emploi total des Autochtones, mais également diminuer leur revenu d'emploi moyen. En effet, les moins instruits tendent à être moins productifs, du moins selon leurs salaires.

Si l'on considère le revenu d'emploi moyen des Autochtones, les gains attribuables au resserrement isolé de l'écart de scolarité ne sont pas si élevés pour certaines provinces, dont la Saskatchewan, mais sont raisonnablement importants (hausse de 20 pour cent par rapport au scénario de référence) au Manitoba, en Alberta et dans les territoires.

Selon les revenus moyens de référence des groupes d'identité autochtone, on s'attend à ce que les Inuits touchent le salaire annuel par travailleur le plus élevé, lequel s'élève à environ 65 660 \$. Les Premières Nations sont loin derrière avec un revenu d'environ 51 783 \$ par travailleur – il faut cependant rappeler que la majorité de la population se concentre dans le Nord où les salaires<sup>86</sup> nominaux sont plus élevés. Si l'on observe les gains attribuables au resserrement complet de l'écart de scolarité (scénario 9), on constate que l'augmentation projetée des salaires des Premières Nations et des Inuits est d'environ 20 pour cent par rapport aux données du scénario de référence.

Si on ne note aucune tendance marquée du point de vue de l'âge, les lecteurs pourraient remarquer que les améliorations relatives découlant du resserrement des écarts sont légèrement plus importantes pour les hommes que pour les femmes.

---

<sup>86</sup> Cela dit, vu le coût élevé de la vie dans le Nord, il n'est pas nécessairement question de salaires réels.

**Tableau 44 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031**

	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Province</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	- 0,83	- 8,04	7,40	13,93	- 8,24
Île-du-Prince-Édouard	28,24	15,45	8,61	14,79	37,30
Nouvelle-Écosse	1,96	12,77	9,73	18,75	23,16
Nouveau-Brunswick	6,27	18,83	6,36	12,04	35,20
Québec	- 2,67	1,40	7,30	14,11	12,64
Ontario	1,20	7,67	9,74	18,68	26,41
Manitoba	- 3,46	7,44	11,42	21,48	19,09
Saskatchewan	- 6,11	17,25	4,77	8,97	19,58
Alberta	- 2,15	4,18	15,62	29,70	19,17
Colombie-Britannique	0,55	15,81	7,48	13,96	30,08
Territoires	- 8,71	- 3,52	16,84	28,85	10,31
Canada	- 1,92	7,82	10,72	20,25	20,95
<b>Identité</b>					
Premières Nations	- 3,36	14,18	11,70	21,55	26,64
Métis	0,26	3,25	9,39	17,75	16,72
Inuits	2,51	- 17,96	10,53	19,15	- 0,53
Total	- 2,43	8,34	10,67	19,82	21,17
<b>Sexe</b>					
Femme	- 2,71	4,03	7,69	14,54	14,42
Homme	- 2,09	10,44	12,74	24,04	24,56
Total	- 1,92	7,82	10,72	20,25	20,95
<b>Âge</b>					
15-24	- 1,13	3,35	13,32	24,75	15,33
25-34	- 1,88	7,07	7,73	14,69	16,37
35-44	- 2,11	7,04	9,38	17,97	22,73
45-54	- 1,35	8,41	16,26	31,54	25,05
55-64	- 2,03	10,79	10,33	19,75	27,48
65 et +	3,55	9,19	18,90	31,42	26,16
Total	- 1,92	7,82	10,72	20,25	20,95

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

#### v. Résultats agrégés

De façon globale, les résultats suggèrent que le resserrement de l'écart de scolarité pourrait entraîner des gains très importants pour les Autochtones et l'ensemble de la population. L'augmentation du taux d'emploi et des revenus ne profite pas simplement aux Autochtones, mais également à l'économie canadienne de manière plus générale. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, environ la moitié des bénéfices attribuables à l'accroissement de la productivité reviennent directement aux travailleurs sous forme de revenu d'emploi. Les gains totaux comprennent également les revenus des propriétaires d'entreprises, des investisseurs et des contribuables du Canada.

**Tableau 45 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et la productivité du travail, Canada, 2031**

	2011	Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Valeurs de 2011	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Données agrégées, augmentation par rapport aux données de référence							
Emplois (en milliers)	17 300	20 220	109	0	45	90	146
PIB (en milliards de dollars de 2010)	1 707	2 624	11	7	14	29	37
Productivité du travail (en dollars de 2010)	98 661	129 781	- 188	312	411	820	861
Taux de croissance annuelle composé (TCAC) implicites (pour cent), 2011-2031							
Emploi	-	0,78	0,81	0,78	0,79	0,81	0,82
PIB	-	2,17	2,19	2,19	2,20	2,23	2,24
Productivité du travail	-	1,38	1,37	1,39	1,40	1,41	1,41
TCAC entre 2011 et 2031 par rapport au scénario de référence (augmentation en pourcentage)							
Emploi	-	0,00	3,46	0,00	1,43	2,86	4,61
PIB	-	0,00	0,92	0,56	1,27	2,53	3,24
Productivité du travail	-	0,00	- 0,53	0,88	1,16	2,32	2,43
TCAC entre 2011 et 2031 par rapport au scénario de référence (augmentation en points de pourcentage)							
Emploi	-	0,0000	0,0271	0,0000	0,0112	0,0224	0,0361
PIB	-	0,0000	0,0200	0,0123	0,0275	0,0549	0,0704
Productivité du travail	-	0,0000	- 0,0074	0,0122	0,0160	0,0320	0,0335

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Selon les prévisions du PEAP, en 2031 au Canada, le nombre de travailleurs occupant un emploi s'élèvera à 20,22 millions et le PIB à 2,624 billions de dollars (en dollars de 2010) (voir le Tableau 45). Si tous les écarts se résorbaient, les niveaux maximaux estimés pour l'emploi et le PIB correspondraient à 20,4 millions de travailleurs et 2,662 billions de dollars respectivement. Selon ce scénario idéal, le nombre de travailleurs occupant un emploi augmentera de 145 360 (0,72 pour cent), le niveau de production de 36,4 milliards de dollars

(1,39 pour cent) ou de 864 \$ par habitant,<sup>87</sup> et la productivité du travail de 861 \$ par travailleur (0,66 pour cent), et ce, par rapport au scénario de référence. Certains lecteurs pourraient estimer que la différence en pourcentage n'est pas très importante, mais il ne faut pas oublier que les Autochtones ne comptaient que pour 4 pour cent de la population du Canada en 2011.

**Tableau 46 : Gains de production cumulés estimés (en milliards de dollars de 2010), Canada, 2011-2031**

	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
<b>Année</b>	<b>Scénario 2</b>	<b>Scénario 3</b>	<b>Scénario 5</b>	<b>Scénario 9</b>	<b>Scénario 12</b>
<b>2012</b>	0,34	0,21	0,47	0,94	1,20
<b>2013</b>	0,70	0,43	0,96	1,92	2,46
<b>2014</b>	1,07	0,66	1,47	2,94	3,77
<b>2015</b>	1,46	0,89	2,01	4,00	5,13
<b>2016</b>	1,86	1,14	2,56	5,11	6,56
<b>2017</b>	2,29	1,40	3,14	6,27	8,04
<b>2018</b>	2,73	1,67	3,74	7,47	9,59
<b>2019</b>	3,18	1,95	4,37	8,73	11,20
<b>2020</b>	3,66	2,24	5,03	10,04	12,88
<b>2021</b>	4,15	2,54	5,71	11,40	14,63
<b>2022</b>	4,67	2,86	6,42	12,81	16,45
<b>2023</b>	5,20	3,19	7,15	14,29	18,34
<b>2024</b>	5,76	3,53	7,92	15,82	20,31
<b>2025</b>	6,34	3,88	8,71	17,41	22,35
<b>2026</b>	6,94	4,25	9,54	19,06	24,48
<b>2027</b>	7,57	4,63	10,40	20,78	26,69
<b>2028</b>	8,21	5,03	11,29	22,57	28,98
<b>2029</b>	8,89	5,44	12,22	24,42	31,37
<b>2030</b>	9,59	5,87	13,18	26,35	33,84
<b>2031</b>	10,31	6,31	14,18	28,34	36,41
<b>Total</b>	<b>94,93</b>	<b>58,11</b>	<b>130,48</b>	<b>260,67</b>	<b>334,70</b>

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie. Ces calculs n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

En plus de comparer les effets relatifs sur l'économie canadienne en 2031 au scénario de référence, il est possible de calculer les effets implicites sur les taux de croissance du Canada. Nous calculons les taux de croissance annuelle composés de 2011 à 2031 pour l'emploi, le PIB et la productivité du travail en fonction des valeurs de 2011 de ces trois variables, lesquelles sont utilisées dans les projections du PEAP et nos projections pour 2031.

<sup>87</sup> Selon la population nationale projetée de 42 143 000 en 2031.

En termes absolus, les différences semblent modestes, et ce, même selon le scénario idéal. Par exemple, si le scénario de référence suppose que la productivité du travail augmentera de 1,38 pour cent par année, nous estimons que ce pourcentage pourrait s'élever à 1,41 si les écarts de scolarité se résorbaient complètement. Dans un tel cas, la hausse du taux de croissance serait de 2,43 pour cent. Si les trois écarts se resserraient, les taux de croissance de l'emploi et du PIB pourraient s'accroître de 4,61 pour cent (0,0361 point de pourcentage) et de 3,24 pour cent (0,0704 point de pourcentage). Ces chiffres ne semblent pas élevés, mais une augmentation de 3,24 pour cent du taux de croissance annuelle du PIB peut représenter une hausse considérable de la production sur une période de 20 ans.

Le Tableau 46 montre la croissance du PIB entre 2011 et 2031 qui résulterait de l'augmentation du taux de croissance annuelle composé du PIB au cours de cette période. Ces scénarios supposent que la croissance économique stimulée par le resserrement des écarts au cours de cette période s'opérerait lentement, plutôt que de façon rapide sur quelques années. En additionnant les valeurs obtenues sur 20 ans, nous obtenons une estimation des gains cumulés qui pourraient découler du resserrement des écarts au cours de même période.

Si les trois écarts se résorbaient complètement, nous estimons que le volume de production supplémentaire pourrait compter pour 335 milliards de dollars (en dollars de 2010). Il faut informer le lecteur que les valeurs présentées ci-dessus ne correspondent pas aux valeurs actuelles. Les bénéfices estimés seraient moins importants si les gains futurs étaient actualisés. Les retombées positives découlant du resserrement de l'écart de scolarité sont de loin supérieures à celles associées aux autres écarts. Le resserrement complet de l'écart pourrait générer des bénéfices économiques de 261 milliards de dollars, alors qu'un resserrement de moitié entraînerait des gains supplémentaires de 130 milliards de dollars. Par ailleurs, on estime que le nivellement des revenus selon le niveau de scolarité pourrait entraîner des gains cumulés de 58 milliards de dollars et le resserrement de l'écart entre les taux d'emploi d'environ 95 milliards de dollars. Ces chiffres considérablement élevés témoignent de l'importance des bénéfices qui pourraient découler de l'amélioration du niveau de scolarité et du rendement sur le marché du travail des Autochtones.

#### *vi. Robustesse des résultats*

Nous avons mené quelques analyses afin d'évaluer la robustesse des résultats. Ce bref examen de certains des résultats de nos analyses de robustesse mettra l'accent sur deux principales questions méthodologiques :

- 1) Quelle incidence la prise en compte de facteurs démographiques a-t-elle sur les résultats?
- 2) Quelle incidence l'utilisation des données du FMGD en vue d'accroître le nombre de catégories de scolarité a-t-elle sur les résultats?

**Tableau 47 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, nombre d'emplois et contribution à la production des Autochtones, niveaux**

Exercice	Emploi des Autochtones (en milliers)					Contribution autochtone à la production (en milliards de dollars de 2010)				
	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E
Catégories de scolarité	4	9	4	4	9	4	9	4	4	9
Données utilisées	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM
Variables de contrôle démographique :	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Scénario										
1	804	727	798	725	803	84,6	80,7	87,8	80,7	88,0
2	817	836	811	834	815	85,1	91,0	88,4	90,9	88,5
3	804	727	798	725	803	93,9	87,0	97,1	87,7	95,9
4	817	836	811	834	815	94,4	98,3	97,8	99,1	96,4
5	845	772	842	764	847	95,2	94,8	99,8	91,5	102,0
6	852	854	849	853	852	94,8	102,6	99,8	100,3	101,7
7	845	772	842	764	847	106,0	99,2	110,8	98,4	110,8
8	852	854	849	853	852	105,6	107,7	110,8	107,6	110,8
9	887	817	886	804	891	105,7	109,0	111,8	102,4	116,0
10	886	872	888	872	890	104,6	114,1	110,8	109,7	114,9
11	887	817	886	804	891	118,0	111,4	124,3	108,7	125,4
12	886	872	888	872	890	116,7	117,1	123,3	117,0	124,3

Source : Calculs basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Afin d'examiner ces questions, nous nous référerons au Tableau 47, au Tableau 48 et au Tableau 49, lesquels présentent les résultats relatifs aux taux d'emploi et à la contribution au PIB des Autochtones à l'échelle nationale pour les cinq exercices (intitulés A, B, C, D et E), et ce, selon les niveaux de rendement, les augmentations absolues et la hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence. On peut définir les cinq exercices selon les trois caractéristiques présentées ci-dessous.

- La source de données spécifique de l'ENM : soit les tableaux de l'ENM publiés sur le site de Statistique Canada ou le FMGD. Le FMGD ne fournit qu'un échantillon de données, mais permet à l'utilisateur de définir les variables avec une plus grande liberté.

- Le nombre de catégories de scolarité : nous en avons utilisé quatre ou neuf. Pour quatre catégories exclusives de scolarité, les données sur le revenu moyen selon le niveau de scolarité et le groupe ethnique sont disponibles en ligne uniquement.
- Les variables de contrôle démographique : Nous avons, ou non, tenu compte de l'âge, du sexe et du lieu de résidence.

**Tableau 48 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, augmentation absolue par rapport au scénario de référence**

Exercice	Emploi des Autochtones					Contribution autochtone à la production				
	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E
Catégories de scolarité	4	9	4	4	9	4	9	4	4	9
Données utilisées	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM
Variables de contrôle démographique	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Scénario										
1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	13,53	108,94	12,70	109,36	11,94	0,51	10,31	0,63	10,24	0,52
3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,35	6,31	9,30	7,00	7,94
4	13,53	108,94	12,70	109,36	11,94	9,87	17,60	10,03	18,39	8,46
5	41,62	44,99	44,01	39,50	44,19	10,58	14,18	12,02	10,87	14,00
6	48,05	127,15	50,97	128,15	49,32	10,26	21,89	12,02	19,64	13,69
7	41,62	44,99	44,01	39,50	44,19	21,40	18,53	22,99	17,76	22,78
8	48,05	127,15	50,97	128,15	49,32	20,98	27,00	22,99	26,96	22,78
9	83,23	89,97	88,01	79,01	88,38	21,17	28,34	24,03	21,73	28,00
10	82,56	145,36	89,25	146,94	86,70	20,01	33,45	22,99	29,05	26,96
11	83,23	89,97	88,01	79,01	88,38	33,45	30,75	36,57	28,00	37,41
12	82,56	145,36	89,25	146,94	86,70	32,09	36,41	35,52	36,36	36,36

Source : Calculs basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

Nous jugeons que notre première question est pertinente puisque l'on considère l'intégration de variables de contrôle pour l'âge, le sexe et la province de résidence comme une importante amélioration méthodologique depuis la dernière étude du CENV sur les bénéfices attribuables au resserrement des écarts (Sharpe et coll. 2007). Comme nous nous y attendions, la prise en compte de facteurs démographiques semble avoir une forte incidence sur les résultats.

La deuxième question que nous aborderons porte sur l'approche visant à utiliser un plus grand nombre de catégories de scolarité et à s'appuyer sur les données du FMGD, lequel ne fournit qu'un sous-échantillon de l'échantillon de l'ENM. Considérant que l'application de variables de contrôle démographiques commande le calcul des revenus moyens et des taux d'emploi de chacune des catégories de scolarité des 132 ensembles âge-sexe-province<sup>88</sup>, l'utilisation d'un nombre élevé de catégories peut-être inadéquate si l'on fait appel aux données du FMGD, lesquelles tiennent compte seulement des quelque 37 973 personnes qui ont déclaré une identité autochtone, dont plusieurs ne sont pas en âge de travailler ou pour lesquelles les données sont insuffisantes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, pour certains ensembles âge-sexe-province, le FMGD présente très peu de données sur les Autochtones (souvent aucune), ce qui pourrait nous amener à réaliser des estimations inexactes. Parallèlement, les données disponibles en ligne permettent de mener des analyses selon seulement quatre catégories de scolarité. Comme l'écart de scolarité est l'objet central de la présente étude, il est nettement préférable d'effectuer un classement plus détaillé. Pour cette raison, nous avons décidé d'analyser les données du FMGD en fonction de neuf catégories de scolarité.<sup>89</sup>

Nous avons réalisé l'exercice A en fonction des données disponibles en ligne, de quatre catégories et d'aucune variable de contrôle démographique. Cet exercice s'appuie sur les principales hypothèses utilisées aux fins de nos estimations des gains réalisés à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, et selon le statut d'Indien inscrit. L'exercice B s'appuie sur les hypothèses utilisées afin d'estimer les principaux résultats de l'étude que nous avons présentés précédemment.

On note d'importantes différences entre plusieurs des scénarios des exercices A et B. À titre d'exemple, dans l'exercice A, le scénario de référence suppose que 77 000 travailleurs autochtones occuperont un emploi. Pour ce même exercice, on estime que la contribution autochtone de référence au PIB atteint environ 4 milliards de dollars. Les résultats se ressemblent beaucoup plus si tous les écarts se sont resserrés (scénario 12). Les retombées du resserrement des écarts peuvent également varier considérablement d'un exercice à l'autre. Par exemple, on estime que le resserrement isolé de l'écart entre les taux d'emploi (scénario 2) dans le cadre de l'exercice A entraînerait une augmentation de 13 500 de travailleurs occupant un emploi, alors que ce nombre est de 1 098 900 dans l'exercice B. Ces différences pourraient poser problème si elles découlaient de contraintes liées à l'utilisation des données du FMGD.

Heureusement, nous avons des raisons de croire que ce n'est pas le cas. L'exercice C démontre que nous pouvons nous appuyer sur les données du FMGD et générer des résultats en matière d'emploi qui sont très similaires à ceux de l'exercice A, et ce, si nous supprimons les

---

<sup>88</sup> 2 x 6 x 11

<sup>89</sup> Il est possible d'en utiliser davantage, mais nous avons choisi d'en limiter le nombre, car pour certaines des catégories les plus restreintes, comme celles comprenant les titulaires de doctorat, le FMGD présente très peu de données sur les Autochtones.

**Tableau 49 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence**

Exercice	Emploi des Autochtones					Contribution autochtone à la production				
	A	B	C	D	E	A	B	C	D	E
Catégories de scolarité	4	9	4	4	9	4	9	4	4	9
Données utilisées	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM
Variables de contrôle démographiques	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Scénario										
1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	1,68	14,99	1,59	15,09	1,49	0,60	12,78	0,71	12,69	0,59
3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,06	7,82	10,60	8,68	9,03
4	1,68	14,99	1,59	15,09	1,49	11,67	21,81	11,43	22,80	9,62
5	5,18	6,19	5,51	5,45	5,50	12,51	17,57	13,69	13,47	15,91
6	5,98	17,49	6,38	17,68	6,14	12,13	27,14	13,69	24,35	15,56
7	5,18	6,19	5,51	5,45	5,50	25,31	22,97	26,19	22,02	25,89
8	5,98	17,49	6,38	17,68	6,14	24,81	33,48	26,19	33,42	25,89
9	10,36	12,38	11,02	10,90	11,01	25,03	35,13	27,38	26,94	31,83
10	10,27	20,00	11,18	20,28	10,80	23,66	41,47	26,19	36,01	30,64
11	10,36	12,38	11,02	10,90	11,01	39,56	38,12	41,67	34,72	42,52
12	10,27	20,00	11,18	20,28	10,80	37,95	45,13	40,48	45,08	41,33

Source : Calculs basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie.

variables de contrôle démographiques et utilisons quatre catégories de scolarité au lieu de neuf. Les exercices D et E visent à établir laquelle de ces deux approches est à l'origine des différences de résultats entre les exercices A et B en appliquant indépendamment chacune de ces approches à l'exercice B. Ainsi, on note que pratiquement toutes les différences sont attribuables à l'application des variables de contrôle démographiques.<sup>90</sup>

<sup>90</sup> Ces constatations suggèrent fortement que l'utilisation de variables de contrôle démographiques peut largement influencer les résultats, du moins en ce qui concerne l'incidence du resserrement des écarts sur l'emploi. Cependant, il est difficile d'établir si les variables de contrôle démographiques influencent positivement nos estimations. Par exemple, il se peut que l'utilisation des données du FMGD convienne à des niveaux de désagrégation élevés, mais qu'elle soit problématique exclusivement lorsque l'on applique des variables de contrôle démographiques. D'un autre côté, il se pourrait que l'utilisation des données désagrégées du FMGD ne représente pas un problème majeur et que la prise en compte des écarts à l'échelle locale permette d'évaluer les bénéfices de manière beaucoup plus précise. La

D'un point de vue théorique, on pourrait s'attendre à ce que l'incidence du resserrement de l'écart de scolarité soit plus importante si l'on tient compte d'un plus grand nombre de catégories. Si l'on n'en utilise que quatre, il est possible que l'on ne remarque pas d'importantes améliorations au sein de ces catégories. La catégorie « baccalauréat ou grade supérieur » illustre bien ce phénomène. Notre classement selon neuf niveaux de scolarité divise ce groupe en deux catégories, soit les personnes possédant un baccalauréat et celles possédant un grade universitaire supérieur au baccalauréat. Comme les personnes possédant un diplôme de médecine ou d'études supérieures tendent à gagner des salaires plus élevés et à avoir de meilleures perspectives d'emploi, le resserrement de l'écart de scolarité pour ces deux groupes présenterait des bénéfices qui ne seraient pas relevés si l'on n'utilisait que quatre catégories. La comparaison des résultats pour le scénario 9 des exercices B et D, et des exercices C et E semble confirmer que l'on ne noterait pas certains des gains relatifs à la contribution autochtone au PIB si l'on n'utilisait pas un ensemble de catégories plus détaillé. Cela dit, il est difficile de mesurer l'ampleur des effets sur l'emploi selon une telle approche.

Il y a de toute évidence certaines différences entre ces exercices, mais de façon générale, nous estimons que nos choix de données et de catégories de scolarités nous ont permis d'obtenir des résultats fiables, du moins lorsque les données sont agrégées à l'échelle nationale. Si le niveau de désagrégation est élevé, l'utilisation du FMGD peut induire des disparités au sein de groupes particuliers d'âge, de sexe et province pour lesquels il y a peu de données disponibles sur les Autochtones.

*vii. Estimations concernant les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves*

Le Tableau 50 montre la distribution projetée pour 2031 des non-Autochtones, des Autochtones, des Autochtones vivant dans les réserves, des Autochtones vivant hors réserve, des membres des Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit et des membres des Premières Nations non inscrits que nous avons utilisée dans le cadre de notre analyse du resserrement des écarts de scolarité. Comme les calculs concernant ces groupes ne tiennent pas compte des variables de contrôle démographiques, la distribution des populations autochtones sera identique à celle de la population non autochtone lorsque l'écart de scolarité se résorbe.

La principale particularité du Tableau 50 réside dans les différences projetées d'ici 2031 entre les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Nous estimons que le

---

réalisation d'un autre exercice visant à appliquer des variables de contrôle démographiques aux données des tableaux de l'ENM disponibles en ligne permettrait de vérifier ces hypothèses. Si nous n'avons pas mené un tel exercice de façon exhaustive, nous l'avons fait pour un ensemble de résultats (selon une autre hypothèse supposant qu'il n'existe aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité) et avons constaté que les résultats à l'échelle nationale étaient très similaires à ceux obtenus avec les données du FMGD. On présente les résultats de l'analyse de robustesse dans l'Annexe, tableau 52, et l'Annexe, tableau 53.

nombre de personnes ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade en 2031 sera de 38,7 pour cent chez les Autochtones vivant dans les réserves, de 15,6 pour cent chez les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves et de 8,8 pour cent chez les non-Autochtones. Par ailleurs, nous estimons que les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves posséderont un nombre d'années de scolarité plus élevé que celui de la population non autochtone en 2011. Comme les Autochtones vivant hors réserve connaissent des progrès plus importants et des conditions de vie qui sont plus favorables au départ, nous verrons que les gains attribuables au resserrement de l'écart de scolarité seront plus élevés dans les réserves. On observe des résultats similaires lorsque l'on compare les gains réalisés pour les membres des Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit.

Les Autochtones vivant dans les réserves tendent à afficher un rendement économique et social particulièrement faible relativement à ceux vivant à l'extérieur des réserves. De plus, si les écarts ont diminué considérablement pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, peu de progrès à égard ont été réalisés à l'intérieur des réserves.<sup>91</sup> Selon les projections de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », 32,75 pour cent des Autochtones vivront dans les réserves en 2031. Considérant les conditions de vie uniques dans les réserves et le nombre important d'Autochtones qui y résident, il pourrait être pertinent de discerner les bénéfices possibles du resserrement des écarts pour les Autochtones vivant dans ces milieux très différents.

Comme nous en avons traité dans la section sur la méthodologie, l'insuffisance de données nous a contraints à réaliser des estimations plus sommaires sur les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Ces estimations ne tiennent pas compte de l'âge, du sexe et de la province de résidence, ne s'appuient que sur quatre catégories de scolarité et envisagent des hypothèses supplémentaires afin d'évaluer le revenu moyen selon le niveau d'éducation dans les réserves. Par conséquent, les résultats agrégés concernant la population autochtone seront différents de ceux examinés précédemment.

---

<sup>91</sup> Par exemple, le taux d'emploi de la population totale d'Autochtones âgés de 15 ans et plus et vivant dans les réserves a chuté de 37,7 pour cent en 2001 à 35,6 pour cent en 2011, alors que celui de la population autochtone du même groupe d'âge vivant hors réserve est passé de 54,2 pour cent à 56,6 pour cent au cours de cette même période.

**Tableau 50 : Niveaux de scolarité projetés des populations autochtone et non autochtone selon les tendances observées entre 2006 et 2011, 2031**

	Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu	Pas de certificat	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	Baccalauréat ou grade supérieur	Années de scolarité
	Années de scolarité	9,29	12,79	14,20	16,77	
<b>Non-Autochtones</b>	Proportion en 2006 (%)	23,10	25,66	32,69	18,55	
	Proportion en 2011 (%)	19,44	25,63	33,57	21,37	13,43
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 3,40	- 0,02	0,53	2,87	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	8,84	23,15	33,87	34,15	14,31
<b>Autochtones</b>	Proportion en 2006 (%)	43,67	21,80	28,71	5,83	
	Proportion en 2011 (%)	37,97	23,92	30,67	7,44	12,19
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 2,76	1,88	1,33	5,01	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	18,68	29,87	34,39	17,05	13,30
<b>Dans les réserves</b>	Proportion en 2006 (%)	59,50	14,88	22,60	3,01	
	Proportion en 2011 (%)	55,72	17,99	22,95	3,34	11,29
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 1,30	3,86	0,30	2,12	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	38,72	34,67	22,01	4,59	11,92
<b>Hors réserve</b>	Proportion en 2006 (%)	38,45	24,07	30,72	6,76	
	Proportion en 2011 (%)	33,05	25,56	32,81	8,58	12,43
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 2,98	1,21	1,33	4,89	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	15,62	28,13	36,95	19,29	13,53
<b>Statut d'Indien inscrit</b>	Proportion en 2006 (%)	50,48	18,65	25,78	5,09	
	Proportion en 2011 (%)	47,96	21,83	24,74	5,47	11,67
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 1,02	3,21	- 0,82	1,41	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	36,07	37,88	19,37	6,68	12,06
<b>Indiens non inscrits</b>	Proportion en 2006 (%)	39,03	23,89	30,98	6,11	
	Proportion en 2011 (%)	30,64	27,47	33,11	8,78	12,53
	Taux de croissance annuelle composé de la proportion (%)	- 4,73	2,84	1,34	7,54	
	Proportion en 2031 (%) (projetée)	8,28	34,22	30,73	26,76	14,00

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2006, et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Tableau 51 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve par rapport au scénario de référence (niveaux), 2031**

Résultats des Autochtones		Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
<b>Emplois (en milliers)</b>	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
	Dans les réserves	172,8	58,3	0,0	38,9	77,8	117,5
	Hors réserve	575,1	- 13,0	0,0	19,0	38,1	20,9
	Total	747,9	45,3	0,0	57,9	115,9	138,3
<b>Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	Dans les réserves	13,3	3,8	4,0	6,4	12,8	24,9
	Hors réserve	62,7	- 1,6	5,7	5,6	11,2	15,8
	Total	76,0	2,3	9,7	12,0	24,0	40,7
<b>Revenu d'emploi annuel moyen (en dollars de 2010 par travailleur)</b>	Dans les réserves	38 486	- 1 423	11 671	8 085	13 659	27 334
	Hors réserve	54 487	- 125	4 951	2 951	5 719	11 332
	Total	50 791	- 1 468	6 503	3 793	7 077	15 029

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

De plus, il peut être problématique d'effectuer des comparaisons avec les populations des réserves puisqu'un certain nombre de non-Autochtones y vivent. Nous tenons pour acquis que la situation des non-Autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves devrait être la même que celle de la moyenne des Canadiens non autochtones. Cela dit, les multiples problèmes sociaux, le manque de débouchés, la déséconomie d'échelle et l'isolement économique qui touchent de nombreuses réserves pourraient entraîner des conditions défavorables pour les non-Autochtones qui y vivent. Dans le meilleur des cas, la situation des non-Autochtones demeurant dans les réserves s'apparentera à celle des non-Autochtones vivant en milieu rural. Pour cette raison, il est fort probable que nous surestimions les gains des résidents des réserves; il faut donc interpréter ces estimations avec prudence.<sup>92</sup>

Considérons d'abord les différents niveaux de résultats à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Selon nos projections, on comptera environ deux fois plus de personnes à l'extérieur qu'à l'intérieur des réserves. Il faut cependant souligner que selon le scénario de référence, le taux d'emploi projeté dans les réserves est inférieur au tiers du taux à l'extérieur des réserves. Le taux d'emploi de référence projeté s'élève à 39,3 pour cent dans les réserves et à 63,6 pour cent à l'extérieur des réserves.

<sup>92</sup> D'un autre côté, on pourrait interpréter ces résultats comme une amélioration potentielle du rendement sur le marché du travail des Autochtones si la population autochtone migrerait vers l'extérieur des réserves et que les écarts se résorbaient à l'extérieur des réserves.

**Tableau 52 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur d'une réserve par rapport au scénario de référence (pour cent), 2031**

Résultats projetés pour la population autochtone par rapport au scénario de référence (pour cent)		Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
<b>Emploi</b>	Dans les réserves	0,00	33,72	0,00	22,52	45,04	67,98
	Hors réserve	0,00	- 2,26	0,00	3,31	6,62	3,63
	Total	0,00	6,05	0,00	7,75	15,49	18,49
<b>Contribution au PIB</b>	Dans les réserves	0,00	28,78	30,33	48,26	96,52	187,29
	Hors réserve	0,00	- 2,49	9,09	8,90	17,81	25,18
	Total	0,00	2,99	12,80	15,79	31,59	53,56
<b>Revenu d'emploi annuel moyen</b>	Dans les réserves	0,00	- 3,70	30,33	21,01	35,49	71,02
	Hors réserve	0,00	- 0,23	9,09	5,42	10,50	20,80
	Total	0,00	- 2,89	12,80	7,47	13,93	29,59

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

Les gains en matière d'emploi attribuables au resserrement de l'écart de scolarité sont relativement modestes à l'extérieur des réserves – ils sont de seulement 6,6 pour cent dans le scénario 9 (Tableau 52). Selon le même scénario, les gains dans les réserves par rapport au scénario de référence sont estimés à 45,0 pour cent. Il n'est guère surprenant de constater que les gains attribuables au resserrement de l'écart de scolarité sont beaucoup plus importants dans les réserves. Il peut cependant être étonnant qu'à l'extérieur des réserves, les bénéfices estimés soient négatifs : selon nos estimations, le nombre d'Autochtones occupant un emploi dans le scénario de référence chute de 575 100 à 562 100 dans le scénario 2. Ce phénomène s'explique par le fait qu'en 2011, les taux d'activité selon le niveau de scolarité des Autochtones vivant hors réserve et âgés de 15 ans et plus étaient supérieurs à ceux de la population non autochtone du même groupe d'âge.

Si les écarts se résorbaient, les gains relatifs à la contribution autochtone au PIB seraient considérablement élevés à l'extérieur des réserves. Le resserrement isolé de l'écart de scolarité pourrait accroître la contribution autochtone au PIB à l'extérieur des réserves de 17,8 pour cent, alors que l'élimination de l'écart de revenu l'augmenterait d'environ 9,1 pour cent. Toutefois, les gains relatifs sont beaucoup plus importants dans les réserves, où le resserrement de ces deux

écarts pourrait accroître cette contribution de 96,5 et 30,3 pour cent respectivement. Le resserrement de l'écart de scolarité pourrait également avoir pour effet d'augmenter le niveau de production de 28,8 pour cent par rapport au scénario de référence. Dans l'éventualité où les trois écarts se résorbaient en même temps, nous estimons que les gains de production par rapport au scénario de référence atteindraient 187,9 pour cent.

**Tableau 53 : Augmentations absolues projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011-2031**

Effets sur les taux de croissance globale entre 2011 et 2031 par rapport au scénario de référence (augmentation en points de pourcentage)		Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Dans les réserves	0,78	0,01	0,00	0,01	0,02	0,03
	Hors réserve	0,78	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
	Total	0,78	0,01	0,00	0,01	0,03	0,03
Production (en milliards de dollars de 2010)	Dans les réserves	2,17	0,01	0,01	0,01	0,02	0,05
	Hors réserve	2,17	0,00	0,01	0,01	0,02	0,03
	Total	2,17	0,00	0,02	0,02	0,05	0,08
Productivité	Dans les réserves	1,38	- 0,01	0,01	0,00	0,01	0,02
	Hors réserve	1,38	0,00	0,01	0,01	0,01	0,03
	Total	1,38	- 0,01	0,02	0,01	0,02	0,04
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Dans les réserves	0,0	35,2	37,1	59,1	118,2	229,1
	Hors réserve	0,0	- 14,3	52,4	51,4	102,8	145,2
	Total	0,0	20,9	89,6	110,5	220,8	373,9

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

Pour conclure, nous nous pencherons sur les revenus d'emploi. Dans les réserves, on estime que le revenu d'emploi de référence moyen des Autochtones s'établit à si peu que 38 486 \$, en comparaison à un revenu d'emploi plus acceptable de 54 487 \$ à l'extérieur des réserves. Le resserrement de l'écart de scolarité pourrait entraîner des améliorations substantielles à l'intérieur des réserves (35,4 pour cent) comme à l'extérieur (10,5 pour cent).

Les gains seraient encore plus importants si l'écart de revenu se résorbait également. Le cas échéant, les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves toucheraient le même revenu d'emploi moyen que les Canadiens non autochtones, soit environ 65 819 \$.

Quels seraient les effets de ces resserrements à l'échelle nationale? Comme précédemment, nous nous appuyons sur les améliorations des résultats par rapport au scénario de référence et les projections du PEAP pour 2031 afin d'estimer les résultats agrégés pour l'emploi, le PIB et la productivité de chaque scénario. Nous déterminons ensuite les taux de croissance annuelle des valeurs associées à ces variables en 2011 et les comparons au scénario de référence (Tableau 53 et Tableau 54).

**Tableau 54 : Hausses en pourcentage projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011- 2031**

Effets sur les taux de croissance globale entre 2011 et 2031 par rapport au scénario de référence (hausse en pourcentage)	Scénario	Référence		L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
		Scénario 1	Scénario 2					
	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12	
<b>Emploi</b>	Dans les réserves	0,00	1,85	0,00	1,24	2,47	3,73	
	Hors réserve	0,00	- 0,41	0,00	0,61	1,21	0,66	
	Total	0,00	1,44	0,00	1,84	3,68	4,39	
<b>Production</b>	Dans les réserves	0,00	0,34	0,36	0,57	1,15	2,22	
	Hors réserve	0,00	- 0,14	0,51	0,50	1,00	1,41	
	Total	0,00	0,20	0,87	1,07	2,14	3,62	
<b>Productivité</b>	Dans les réserves	0,00	- 0,52	0,56	0,19	0,38	1,34	
	Hors réserve	0,00	0,02	0,80	0,43	0,87	1,82	
	Total	0,00	- 0,50	1,36	0,62	1,24	3,15	

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

Bien que moins de personnes demeurent dans les réserves, les gains potentiels en matière de résultats agrégés sont plus importants pour ces territoires, la marge d'amélioration possible y étant très importante. On estime que le resserrement isolé de l'écart de scolarité (scénario 9) entraînerait une hausse du taux de croissance de l'emploi à l'échelle nationale de 4,39 pour cent. Ces gains totaux sont attribuables à l'augmentation de 3,73 pour cent dans les réserves et de

0,66 pour cent à l'extérieur des réserves. Le resserrement des trois écarts dans les réserves pourrait engendrer des hausses des taux de croissance du PIB et de la productivité de 2,22 et 1,34 pour cent respectivement, en comparaison avec des hausses de 1,41 et 1,82 pour cent à l'extérieur des réserves.

On estime que les gains cumulés qui découleront du resserrement de moitié de l'écart de scolarité entre 2011 et 2031 s'élèveront à 59,1 milliards de dollars dans les réserves et à 51,4 milliards de dollars à l'extérieur des réserves. Soulignons que la somme de ces gains ne correspond pas à celle obtenue dans le cadre des exercices s'appuyant sur les microdonnées (environ 130 milliards de dollars), ce qui témoigne de l'incidence de la prise en compte de facteurs supplémentaires et des hypothèses élaborées afin d'estimer le revenu d'emploi selon le niveau de scolarité des Autochtones vivant dans les réserves. Certaines valeurs totales correspondantes semblent similaires, alors que d'autres diffèrent largement l'une de l'autre. Dans le meilleur des cas, si les trois écarts se résorbent, les revenus cumulés générés atteindraient 373,9 milliards de dollars, dont 229,1 milliards de dollars proviendraient des réserves.

**Tableau 55 : Résultats projetés pour les membres des Premières Nations selon le statut d'indien inscrit relativement au scénario de référence (niveaux), 2031**

Résultats des Premières Nations		Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Statut d'Indien inscrit	315,5	59,7	0,0	55,1	110,2	148,6
	Indiens non inscrits	90,6	- 1,2	0,0	0,9	1,8	0,8
	Total	406,2	58,6	0,0	56,0	112,0	149,4
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Statut d'Indien inscrit	28,75	4,58	3,16	11,27	22,55	32,19
	Indiens non inscrits	10,22	- 0,12	1,06	0,45	0,91	1,92
	Total	38,97	4,46	4,22	11,73	23,46	34,11
Revenu d'emploi annuel moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Statut d'Indien inscrit	45 558	- 1 159	5 073	8 525	14 824	20 261
	Indiens non inscrits	56 405	59	5 496	1 801	3 568	9 414
	Total	47 978	- 1 259	5 173	6 831	12 190	17 704

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

viii. *Estimations concernant les membres des Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit*

Le Tableau 55, le Tableau 56, le Tableau 57 et le Tableau 58 présentent les résultats d'un exercice visant à évaluer les gains pour les membres des Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit. Rappelons qu'à l'instar de l'exercice précédent sur les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, nous avons réalisé les estimations suivantes sans tenir compte de variables de contrôle démographiques. Les résultats présentés ne sont donc pas tout à fait comparables à ceux obtenus dans le cadre de la distribution des gains entre les Métis, les Premières Nations et les Inuits.

**Tableau 56 : Résultats projetés pour les membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit relativement au scénario de référence (pour cent), 2031**

Résultats projetés pour les Premières Nations par rapport au scénario de référence (pour cent)	Scénario	Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Emploi	Statut d'Indien inscrit	0,00	19,16	0,00	17,67	35,34	47,65
	Indiens non inscrits	0,00	- 1,23	0,00	0,96	1,92	0,84
	Total	0,00	14,35	0,00	13,73	27,47	36,62
Contribution au PIB	Statut d'Indien inscrit	0,00	16,13	11,14	39,69	79,38	113,32
	Indiens non inscrits	0,00	- 1,13	9,74	4,18	8,37	17,67
	Total	0,00	11,36	10,75	29,88	59,76	86,89
Revenu d'emploi annuel moyen	Statut d'Indien inscrit	0,00	- 2,54	11,14	18,71	32,54	44,47
	Indiens non inscrits	0,00	0,11	9,74	3,19	6,33	16,69
	Total	0,00	- 2,62	10,75	14,20	25,33	36,80

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

Selon nos projections, environ 82,6 pour cent des membres des Premières Nations posséderont le statut d'Indien inscrit en 2031.<sup>93</sup> Ainsi, les lecteurs ne devraient pas s'étonner du

<sup>93</sup> En comparaison avec le pourcentage de la population estimé à 84,2 pour cent en 2006 sur lequel s'appuient ces projections. Ce chiffre diffère légèrement du pourcentage de la population estimé à 74,9 pour cent dans l'ENM de

fait que ces groupes retirent des gains absolus beaucoup plus importants du resserrement des écarts en 2031 sur le plan de l'emploi et de la contribution au PIB. Toutefois, nos estimations suggèrent également que la population possédant le statut d'Indien inscrit touchera des gains beaucoup plus élevés par rapport au scénario de référence que ceux de la population non inscrite.

**Tableau 57 : Augmentations absolues projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts des membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011-2031**

Effets sur les taux de croissance globale entre 2011 et 2031 relativement au scénario de référence (augmentation en points de pourcentage)	Scénario	Scénario de référence (niveau)	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Emploi	Statut d'Indien inscrit	0,78	0,01	0,00	0,01	0,03	0,04
	Indiens non inscrits	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,78	0,01	0,00	0,01	0,03	0,04
Production	Statut d'Indien inscrit	2,17	0,01	0,01	0,02	0,04	0,06
	Indiens non inscrits	2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	2,17	0,01	0,01	0,02	0,05	0,07
Productivité	Statut d'Indien inscrit	1,38	- 0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
	Indiens non inscrits	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	1,38	- 0,01	0,01	0,01	0,02	0,03
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Statut d'Indien inscrit	0,0	42,2	29,1	103,8	207,5	296,0
	Indiens non inscrits	0,0	- 1,1	9,7	4,2	8,4	17,7
	Total	0,0	41,1	38,9	108,0	215,8	313,6

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

2011. Cette différence s'explique en grande partie par le fait que l'on a ajusté le pourcentage de 2006 utilisé pour générer les projections afin de tenir compte de l'incomplétude du recensement.

Si seul l'écart de scolarité se resserrait (scénario 9), nous estimons que le taux d'emploi des membres des Premières Nations possédant le statut d'Indien inscrit augmenterait de 35,3 pour cent, leur contribution au PIB de 79,4 pour cent et leur salaire horaire moyen de 32,5 pour cent par rapport au scénario de référence (scénario 1) (voir le Tableau 56). Les gains des membres des Premières Nations non inscrits seraient beaucoup plus modestes : leur taux d'emploi augmenterait de 1,9 pour cent, leur contribution au PIB de 8,4 pour cent et leur revenu moyen de 6,3 pour cent. Ces différences dans les gains potentiels témoignent du fait que les membres des Premières Nations non inscrits font face à des écarts moins importants au départ.

**Tableau 58 : Hausses en pourcentage projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés nationaux découlant du resserrement des écarts des membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011-2031**

Effets sur les taux de croissance globale entre 2011 et 2031 par rapport au scénario de référence (hausse en pourcentage)		Référence	L'écart entre les taux d'emploi se résorbe	L'écart de revenu se résorbe	L'écart de scolarité se résorbe de moitié	L'écart de scolarité se résorbe	Les trois types d'écarts se résorbent
	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 5	Scénario 9	Scénario 12
Emploi	Statut d'Indien inscrit	0,00	1,90	0,00	1,75	3,50	4,71
	Indiens non inscrits	0,00	- 0,04	0,00	0,03	0,06	0,03
	Total	0,00	1,86	0,00	1,78	3,56	4,74
Production	Statut d'Indien inscrit	0,00	0,41	0,28	1,01	2,01	2,87
	Indiens non inscrits	0,00	- 0,01	0,09	0,04	0,08	0,17
	Total	0,00	0,40	0,38	1,05	2,09	3,04
Productivité	Statut d'Indien inscrit	0,00	- 0,44	0,44	0,58	1,15	1,79
	Indiens non inscrits	0,00	0,00	0,15	0,05	0,09	0,25
	Total	0,00	- 0,44	0,59	0,62	1,24	2,04

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

L'amélioration de la situation de la population possédant le statut d'Indien inscrit pourrait avoir des effets notables sur l'économie du Canada. Nous concluons que pour ce groupe, l'élimination de l'écart de scolarité aurait pour effet d'augmenter le taux de croissance de l'emploi de 3,5 pour cent, le taux de croissance du GDP de 2,0 pour cent et le taux de croissance

de la productivité de 1,2 pour cent entre 2011 et 2031 (voir le Tableau 58). La valeur globale de ces gains pour cette période pourrait s'élever à 208 milliards de dollars. Le resserrement du même écart chez les membres des Premières Nations non inscrits pourrait augmenter le PIB cumulé de 8 milliards de dollars de plus.

*ix. Analyse rétrospective des gains réalisés entre 2001 et 2011*

Les exercices présentés précédemment fournissent des estimations des bénéfices futurs que nous pourrions obtenir si nous augmentions avec succès le niveau de scolarité des Autochtones. Les estimations prospectives revêtent une importance particulière pour les décideurs politiques, car les changements de fond qu'ils instaurent aujourd'hui ont nécessairement une incidence sur les résultats futurs<sup>94</sup>. Cela étant dit, les estimations des bénéfices futurs liés au resserrement de l'écart de scolarité sont limitées par notre capacité de prévoir avec exactitude les variables pertinentes. Les exercices précédents reposent sur des prévisions de résultats liés à la population, au niveau de scolarité et à l'économie sur les vingt années à venir, et il est difficile de savoir quel sera le degré de précision de ces prévisions. Il ne faut donc pas considérer les estimations précédentes comme des valeurs précises mais plutôt comme des approximations.

Une façon d'éviter une large part des incertitudes et des hypothèses qui sous-tendent l'estimation de bénéfices futurs est de faire un retour dans le passé pour y puiser des données qui sont plus fiables<sup>95</sup>. En ce qui a trait au resserrement de l'écart de scolarité, il n'y aura vraisemblablement pas une énorme différence entre les gains réalisés dans un proche avenir et ceux non réalisés dans un passé récent. En comparant les bénéfices économiques découlant des progrès réalisés sur le plan de la scolarité des Autochtones entre 2001 et 2011 à deux scénarios hypothétiques (l'un voulant que l'écart soit resté le même et l'autre, qu'il se soit entièrement résorbé), nous pouvons à la fois évaluer le retour du capital investi des politiques antérieures en faveur de l'éducation et attirer l'attention sur les coûts considérables encourus du fait de notre incapacité à resserrer l'écart.

L'analyse rétrospective ressemble beaucoup à l'analyse prospective, mais les scénarios envisagés sont légèrement différents. Dans l'analyse rétrospective, le scénario de référence est celui des gains réalisés en 2011 selon les chiffres provenant des comptes macroéconomiques de Statistique Canada et de l'ENM. Comme les résultats liés au rendement des Autochtones sur le marché du travail selon le niveau de scolarité en 2011 sont dénués d'incertitude, nous ne sommes pas tenus de formuler d'hypothèses sur le resserrement des écarts – la seule chose à faire est

---

<sup>94</sup> Sauf si les changements de fond instaurés ont été anticipés à l'avance, auquel cas ils pourraient avoir eu un effet indirect sur un comportement antérieur.

<sup>95</sup> Il va de soi que les préoccupations habituelles concernant la comparaison des données sur la population autochtone tirées du formulaire long du Recensement de 2001 aux données de l'ENM de 2011 s'appliquent toujours.

d'attribuer les taux et les revenus d'emploi observés provenant de l'ENM de 2011 (FMGD)<sup>96</sup>. L'exercice ne nécessite qu'une comparaison entre le niveau de scolarité hypothétique des Autochtones en 2011 et le niveau de scolarité observé selon l'ENM. Voici plus précisément les deux scénarios hypothétiques auxquels nous pensons.

- 1) L'écart de scolarité des Autochtones en 2011 a été entièrement supprimé. Comparer les résultats obtenus selon ce résultat hypothétique aux résultats réellement observés en 2011 nous permet d'estimer les pertes encourues en 2011 du fait d'une incapacité à resserrer entièrement l'écart depuis 2001.
- 2) L'écart de scolarité des Autochtones est resté identique à celui de 2001 (en termes relatifs). Comparer les résultats obtenus selon ce scénario hypothétique aux gains réellement observés en 2011 nous permet d'estimer les gains réalisés en 2011 du fait des progrès réalisés dans le resserrement de l'écart depuis 2001.

L'application de la première hypothèse est simple. On doit d'abord appliquer les résultats liés au niveau de scolarité de la population non autochtone en 2011 aux taux d'emploi et aux revenus (subordonnés à l'emploi) de la population autochtone dans chaque ensemble âge-sexe-province selon les données tirées de l'ENM, puis agréger les résultats de tous les ensembles.

La deuxième hypothèse est plus difficile d'application, car il n'est pas tout à fait évident d'appliquer l'écart dans la distribution de la scolarité de 2001 aux résultats obtenus en 2011. La façon de faire consiste à déterminer le rapport des proportions de la population autochtone et de la population non autochtone dans chaque catégorie de niveau de scolarité atteint en 2001 et à appliquer ce rapport aux proportions de la population non autochtone de 2011 dans les catégories de niveau de scolarité correspondant. La distribution hypothétique de la population autochtone selon le niveau de scolarité est ensuite renormalisée de manière que les proportions totalisent 100 %. Comme pour le premier scénario, la distribution hypothétique des niveaux de scolarité des Autochtones pour chaque ensemble âge-sexe-province est ensuite appliquée aux taux d'emploi et aux revenus (subordonnés à l'emploi) de la population autochtone de chaque ensemble en utilisant les données de l'ENM. Les résultats sont ensuite regroupés pour tous les ensembles.

Les résultats du deuxième scénario hypothétique révèlent que les changements dans le niveau de scolarité de la population canadienne autochtone par rapport à celui de la population canadienne non autochtone entre 2001 et 2011 ont eu un impact négatif sur les résultats liés au rendement des Autochtones sur le marché du travail. Il reste qu'il y a eu des améliorations considérables sur le plan du niveau de scolarité des Autochtones qui ont entraîné des gains substantiels. Cependant, comme la population non autochtone a fait des progrès très similaires,

---

<sup>96</sup> Comme point de comparaison, on peut aussi s'intéresser aux conséquences des progrès réalisés dans le resserrement des écarts entre 2001 et 2011. Les résultats de l'élimination des écarts non liés à la scolarité sont présentés en annexe.

aucun progrès ne transparaît de l'examen des bénéfiques attribuables au resserrement de l'écart de scolarité. Nous présentons donc les résultats d'un troisième scénario hypothétique qui permet d'estimer les gains réalisés du fait des progrès absolus dans le niveau de scolarité atteint par les Autochtones. Ce scénario hypothétique applique simplement la distribution de la scolarité des Autochtones de 2001 à la population, aux taux d'emploi et aux revenus de la population autochtone de 2011 (encore une fois, par âge, sexe et province). En comparant les résultats de cet exercice aux résultats observés en 2011, on obtient une estimation de la valeur des améliorations réalisées sur le plan des niveaux de scolarité des Autochtones.

Avant d'examiner les résultats, le lecteur voudra sans doute se pencher sur le court exemple suivant, qui illustre la nature de l'exercice.

Supposons qu'il existe seulement deux niveaux de scolarité : le niveau des personnes scolarisées et celui des personnes non scolarisées. Supposons ensuite qu'en 2011 le taux d'emploi des travailleurs autochtones scolarisés est de 100 % et que celui des travailleurs autochtones non scolarisés est des 50 %. Aucune caractéristique démographique ou aucun niveau de revenu ne s'applique à cet exemple.

Supposons également que les distributions des niveaux de scolarité de la population autochtone et de la population non autochtone en 2001 et en 2011 sont les suivantes :

**Tableau 59 : Valeurs pour l'exemple d'analyse rétrospective**

	Année	Non scolarisés (pourcentage)	Scolarisés (pourcentage)
Autochtones	2001	75	25
	2011	60	40
Non- Autochtones	2001	50	50
	2011	25	75

Le scénario de référence pertinent est le résultat observé pour les Autochtones en 2011 – 60 % de la population n'est pas scolarisée. Ce résultat correspond à un taux moyen d'emploi de 70 % (calculé comme suit :  $0,6 \times 0,5 + 0,4 \times 1$ ). Si le nombre d'Autochtones en âge de travailler est de 1 000 000, le nombre d'Autochtones qui occupent un emploi selon ce scénario de référence serait de 700 000.

Scénario hypothétique 1 : Pour le scénario où le déficit de scolarité est supprimé, nous appliquons la distribution de la scolarité de la population non autochtone de 2011 à la population autochtone (25 % de personnes non scolarisées). En vertu de cette distribution de la scolarité, les taux d'emploi des Autochtones seraient estimés à 87,5 % (calculé comme suit :  $0,25 \times 0,5 + 0,75 \times 1$ ). Le nombre d'Autochtones occupant un emploi serait de 875 000, un gain de 175 000 par rapport au niveau de référence. Cela signifierait que le resserrement de l'écart de scolarité en 2011 aurait fait augmenter de 175 000 le nombre d'Autochtones occupant un emploi.

Scénario hypothétique 2 : Pour le scénario où le déficit de scolarité est resté le même, nous utilisons les écarts de chaque catégorie en 2001 pour établir des écarts semblables en 2011. Prenons d'abord le rapport des proportions de la population autochtone et de la population non autochtone en 2001. Pour les personnes non scolarisées, ce rapport est de  $75/50 = 3/2$ . Pour les personnes scolarisées, ce rapport est de  $25/50 = 1/2$ . Si les écarts de scolarité entre les groupes identitaires demeurent les mêmes en 2011, nous pouvons calculer les proportions de la population autochtone scolarisée par rapport à celles de la population non autochtone. Ainsi, nous obtenons une proportion de personnes non scolarisées de  $25 \times (3/2) = 37,5 \%$  et une proportion de personnes scolarisées de  $75 \times (1/2) = 37,5 \%$ . Le lecteur averti aura sûrement remarqué qu'il y a quelque chose qui cloche – les deux pourcentages ne totalisent que 75 %. Pour corriger ce problème, nous devons redimensionner chaque proportion par un facteur de  $(100/75)$  pour obtenir 50 % dans chaque catégorie.

Maintenant que nous avons estimé la distribution de la scolarité en fonction d'écarts relatifs de scolarité qui sont demeurés les mêmes qu'en 2001, il est facile de calculer le taux d'emploi des Autochtones comme étant de 75 %. Ceci signifie que le nombre d'Autochtones occupant un emploi aurait été 750 000 si le déficit était resté inchangé depuis 2001. Nous pouvons donc conclure que les progrès réalisés dans le resserrement de l'écart ont entraîné une perte de 50 000 emplois autochtones en 2011. Cela ne veut pas dire que la scolarité de la population autochtone ne s'est pas améliorée : cela signifie qu'elle ne s'est pas améliorée autant que la scolarité de la population non autochtone.

Scénario hypothétique 3 : Le troisième scénario hypothétique est plus simple et tente de quantifier les gains découlant de la progression absolue dans la scolarité des Autochtones. Ce scénario hypothétique applique le pourcentage de 75 % des Autochtones non scolarisés de 2001 au taux d'emploi de 2011 (selon la scolarité). On obtient donc un taux moyen d'emploi de 62,5 % (calculé comme suit :  $0,75 \times 0,5 + 0,25 \times 1$ ). Selon ce scénario hypothétique, le nombre d'Autochtones occupant un emploi serait de 625 000. Comparativement au niveau de référence, nous concluons que la hausse des niveaux de scolarité des Autochtones a fait augmenter le nombre de travailleurs occupant un emploi de 75 000 même s'il n'y a pas eu d'amélioration dans l'écart par rapport à la population non autochtone.

Les principaux résultats sont présentés au Tableau 60. Certains résultats supplémentaires ventilés selon l'âge, le sexe et la province sont inclus en annexe. Pour ce qui est du scénario de référence, les résultats nationaux proviennent des projections du PEAP. Le nombre de personnes qui occupaient un emploi était de 17 300, le PIB était 1,707 billions de dollars et la productivité du travail était de 98 661 \$ par travailleur. Depuis 2001, les taux de croissance annuels ont été de 1,48 %, de 1,99 % et de 0,50 % pour l'emploi, le PIB et la productivité du travail respectivement selon les valeurs déclarées dans les projections du Programme d'analyse des politiques et de l'économie.

Tableau 60 : Tableau récapitulatif des résultats de l'analyse rétrospective, 2001-2011

	Scénario de référence (résultats réels)	Scénario hypothétique 1	Scénario hypothétique 2	Scénario hypothétique 3
Hypothèse sur le niveau de scolarité des Autochtones	Autochtone, 2011	Non-autochtone, 2011	Écart de 2001	Niveau des Autochtones en 2001
Emplois en 2011 (en milliers)	17 300	17 382	17 309	17 256
PIB en 2011 (en milliards de dollars de 2010)	1 707	1 720	1 709	1 702
Productivité du travail en 2011 (en dollars de 2010)	98 661	98 982	98 705	98 629
<b>Augmentation absolue par rapport au scénario de référence</b>				
Emploi	0,00	81,38	9,18	- 44,40
PIB (en milliards de dollars de 2010)	0,00	13,61	1,68	- 4,92
Productivité du travail (en dollars de 2010)	0,0	321,0	44,6	- 31,4
<b>Augmentation relative par rapport au scénario de référence (pour cent)</b>				
Emploi	0,000	0,470	0,053	- 0,257
PIB	0,000	0,797	0,098	- 0,288
Productivité du travail	0,000	0,325	0,045	- 0,032
<b>Taux de croissance annuelle composé implicite (pour cent), 2001-2011</b>				
Emploi	1,482	1,529	1,487	1,456
PIB	1,988	2,069	1,998	1,959
Productivité du travail	0,499	0,532	0,503	0,496
<b>TCAC entre 2001 et 2011 par rapport au scénario de référence (pour cent)</b>				
Emploi	0,000	3,215	0,363	- 1,760
PIB	0,000	4,075	0,504	- 1,481
Productivité du travail	0,000	6,544	0,910	- 0,641
<b>Croissance globale du PIB par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010), 2001-2011</b>				
	0,00	70,55	8,70	- 25,56

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

Comment l'évolution de l'écart de scolarité entre 2001 et 2011 a-t-elle affecté le Canada? Si l'écart était resté inchangé depuis 2001 (scénario hypothétique 2), nous estimons que le PIB aurait été plus élevé de 1,68 milliard de dollars en 2011, tandis que les profits cumulés sur la période auraient pu atteindre 8,7 milliards de dollars (Tableau 60). Les impacts sur les taux de croissance de l'emploi, le PIB et la productivité en vertu de ce scénario sont modestes – ils sont de l'ordre de 1 %. Ces chiffres indiquent que l'écart de scolarité relatif a une incidence négative sur la situation des peuples autochtones et du Canada dans son ensemble<sup>97</sup>. Ces chiffres peuvent

<sup>97</sup> Le lecteur peut être confus à ce moment-ci. N'avions-nous pas conclu précédemment dans le présent rapport que l'écart de scolarité relatif s'était très peu resserré sur la base des années de niveaux de scolarité atteints? Pour comprendre comment cela peut être compatible avec ce qui se passe maintenant (c'est-à-dire le fait que les changements dans l'écart a conduit à de pires résultats), le lecteur doit comprendre deux choses. Premièrement, la population examinée précédemment dans le cadre du présent rapport était celle des 25-64 ans, tandis que l'exercice que nous venons de mener portait sur les 15 ans et plus. Deuxièmement, certains détails de la distribution qui sous-tend notre sommaire des années de scolarité peuvent avoir une incidence non négligeable. Une année scolaire additionnelle obtenue par l'augmentation de la proportion de la population qui a terminé ses études secondaires

cependant prêter à confusion du fait qu'il y a eu une amélioration considérable des niveaux de scolarité des Autochtones au cours de la période; l'amélioration dans la scolarité de la population non autochtone n'a été que légèrement supérieure.

Selon le scénario hypothétique 3, les résultats estimés en 2011 valent pour un niveau de scolarité des Autochtones resté le même qu'en 2001. Dans ce cas, nous estimons qu'il y aurait eu une réduction de l'emploi de 44 400 travailleurs et une réduction du PIB de 4,92 milliards de dollars en 2011. L'amélioration du niveau de scolarité des Autochtones de 2001 à 2011 aurait donc généré 25,6 milliards de dollars<sup>98</sup>. Cela indique que les investissements dans l'éducation des autochtones ont probablement eu une incidence positive importante, mais que les gains non réalisés, qui auraient pu être obtenus si l'écart de scolarité avait été complètement resserré, sont beaucoup plus grands (scénario hypothétique 1). Le resserrement de l'écart de scolarité aurait pu faire augmenter le taux de croissance du PIB de 4 % et la productivité du travail de 7 %. La valeur supplémentaire du PIB par rapport à celle obtenue entre 2001 et 2011 aurait pu se chiffrer à 70,6 milliards de dollars.

Ces améliorations sont importantes si nous tenons compte du rendement absolu au lieu du rendement relatif en matière de scolarité. Cependant, les bénéfices non récoltés du fait de l'absence de différences entre la population autochtone et la population non autochtone en matière de scolarité sont encore plus grands.

---

n'aura pas nécessairement la même incidence au chapitre des revenus et de l'emploi qu'une année additionnelle obtenue par l'augmentation de la proportion de la population ayant terminé des études universitaires.

<sup>98</sup> La sous-déclaration des taux d'achèvement des études secondaires dans le recensement de 2001 signifie que ces valeurs, qui sont basées sur les améliorations dans les niveaux de scolarité absolus des Autochtones entre 2001 et 2011, pourraient avoir donné lieu à une surévaluation de ces effets. Cependant, en supposant que la sous-déclaration était la même pour la population autochtone et la population non autochtone, l'incidence sur les écarts relatifs ou tout autre calcul basé sur ces écarts aurait été nulle.

## V. Conclusion

### A. Résumé des principales constatations

Le présent rapport peut se résumer en cinq principales constatations.

#### 1. Les résultats économiques et sociaux reposent largement sur l'éducation

La littérature spécialisée soutient fortement l'idée que l'éducation est l'un des principaux facteurs de réussite individuelle sur le marché du travail. Les personnes plus instruites sont plus susceptibles de s'intégrer à la population active et, le cas échéant, de se trouver un emploi et de toucher un salaire plus élevé. Cette situation s'explique par différents facteurs : l'éducation permet l'acquisition de compétences et de connaissances qui renforcent la productivité; témoigne des habiletés d'une personne; et favorise la socialisation. Les personnes plus instruites peuvent également avoir une incidence positive aux plans économique et social<sup>99</sup> sur d'autres membres de la société.

#### 2. Le niveau de scolarité et le rendement sur le marché du travail des Autochtones demeurent inférieurs à ceux des non-Autochtones

De façon générale, les Autochtones demeurent moins instruits, sont moins susceptibles d'occuper un emploi et gagnent des revenus moins élevés que les Canadiens non autochtones, et ce, malgré les efforts déployés en vue d'améliorer leur situation.<sup>100</sup> Les causes possibles de ces disparités sont nombreuses et difficiles à démêler. Les faibles niveaux de scolarité expliquent en partie leur rendement économique relativement faible. Or, ce faible rendement peut contribuer à au niveau moindre d'éducation des jeunes Autochtones. Certains facteurs démographiques, comme l'âge relativement faible de la population autochtone et le fait que cette dernière soit moins concentrée dans les milieux urbains, peuvent expliquer en partie les écarts de rendement économique et de scolarité. Il semble cependant que d'autres facteurs sociaux et institutionnels aient une incidence sur ces écarts.

Certains groupes autochtones s'en tirent mieux que d'autres. Les résidants des réserves tendent à être plus démunis, alors que les écarts ont tendance à être moins importants chez les

---

<sup>99</sup> Il existe de nombreux exemples d'effets d'entraînement positifs découlant d'un niveau de scolarité supérieur. Les personnes instruites jouent un rôle important dans le processus d'innovation – l'accroissement de la productivité résultant de la capacité d'innovation peut avoir pour effet d'augmenter les salaires et de créer de l'emploi, ce qui profitera à de nombreuses personnes autres que les innovateurs. Comme nous l'avons vu précédemment, les personnes instruites affichent des taux de criminalité moins élevés – les faibles taux de criminalité ne profitent pas seulement aux délinquants, mais également aux victimes. Les personnes plus instruites tendent à maintenir un meilleur état de santé, ce qui peut réduire l'ensemble des dépenses publiques en santé.

<sup>100</sup> Cela ne signifie pas que les politiques en place n'entraînent aucune retombée positive (voir le point 3). Il faut du temps pour que les politiques en matière d'éducation portent leurs fruits

femmes, les Autochtones vivant dans le Canada atlantique, les Métis et les groupes plus instruits.<sup>101</sup>

### **3. Les écarts se resserrent (du moins, en qui concerne le rendement sur le marché du travail)**

Heureusement, il semble que la plupart des écarts étaient plus faibles en 2011 qu'en 2001, dans la mesure où les comparaisons intertemporelles entre le Recensement de 2001 et l'ENM de 2011 revêtent une valeur informative. Les écarts entre les revenus d'emploi et les taux de chômage sont ceux qui se sont le plus améliorés. Si l'écart entre les taux d'emploi s'est également quelque peu résorbé, celui entre les taux d'activité a très peu diminué.

Il est plus difficile d'évaluer le degré de resserrement de l'écart de scolarité, la méthode à employer pour le mesurer n'étant pas évidente. Si on le mesure en estimant le nombre d'années d'études selon le plus haut niveau de scolarité atteint, on constate que l'écart a très peu diminué depuis 10 ans. En revanche, il apparaît plus clairement que le niveau de scolarité des Autochtones a augmenté. La proportion d'Autochtones âgés de 25 à 64 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires a chuté de 71,1 pour cent en 2001 à 61,3 pour cent en 2011, alors que la proportion possédant un diplôme d'études postsecondaires a augmenté de 38,4 à 48,4 pour cent. On observe des tendances similaires au cours de cette même période chez les non-Autochtones, et c'est pourquoi l'écart subsiste.

Les taux de scolarité se sont presque exclusivement améliorés à l'extérieur des réserves. Le niveau d'éducation dans les réserves a très peu augmenté. Par exemple, en 2001, 48,4 pour cent des 25 à 64 ans vivant dans les réserves ne possédait pas de certificat, diplôme ou grade. Ce pourcentage a légèrement diminué et est passé à 46,4 pour cent. À l'extérieur des réserves, on note des améliorations plus marquées chez les Autochtones (de 35,2 pour cent en 2001 à 24,2 pour cent en 2011) et également chez les non-Autochtones (de 22,3 pour cent en 2001 à 12,1 pour cent en 2011).

### **4. Si le resserrement des écarts a engendré des bénéfices économiques entre 2001 et 2011, ces derniers ne représentent qu'une fraction de ce qu'il était possible de générer.**

Lorsque nous tenons compte de l'âge, du sexe et de la province de résidence, nous constatons que les variations de l'écart relatif de scolarité entre 2001 et 2011 ont eu une incidence négative sur le rendement économique.<sup>102</sup> Cependant, si plutôt que de seulement tenir

<sup>101</sup> Il existe cependant certaines exceptions à ces tendances. Par exemple, l'écart de revenu est pratiquement inexistant entre les Autochtones et les non-Autochtones occupant un emploi et n'ayant pas terminé leurs études secondaires, alors que l'écart chez les titulaires de baccalauréat est considérable.

<sup>102</sup> De tels résultats sont possibles même si selon notre estimation sommaire du nombre d'années d'études à l'échelle nationale, l'écart ne s'est pas accentué. En premier lieu, notre analyse de la variation de l'écart portait principalement sur la population âgée de 25 à 64 ans, alors que notre évaluation des gains attribuables au resserrement de l'écart tenait compte de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. En deuxième lieu, il est important de considérer

compte du resserrement de l'écart, on considère l'amélioration des niveaux de rendement, on constate que la hausse du niveau de scolarité des Autochtones pourrait expliquer 4,92 milliards de dollars (en dollars de 2010) du PIB du Canada en 2011, soit environ 0,29 pour cent du PIB pour cette année. Nous estimons que les gains globaux découlant de la hausse du niveau de scolarité entre 2001 et 2011 pourraient s'élever à 25,6 milliards de dollars. Nous considérons également que l'on aurait pu réaliser des gains supplémentaires d'environ 70,6 milliards de dollars si l'on avait éliminé l'écart de scolarité au cours de la décennie.

### **5. Les retombées potentielles de l'augmentation du niveau de scolarité des Autochtones demeurent importantes**

D'après les projections de la population autochtone et des conditions économiques pour 2031 ainsi que les données de l'ENM de 2011, nous estimons que l'élimination de l'écart de scolarité pourrait entraîner une hausse du revenu d'emploi moyen des Autochtones de 11 236 \$ (en dollars de 2010) en 2031. Si les écarts entre les taux d'emploi et de revenu se résorbaient également, nous estimons que les gains de production économique cumulés pourraient s'élever à 334,7 milliards de dollars et se traduire par une hausse de 864 \$ du PIB par habitant en 2031. Les bénéfices possibles demeurent très élevés. L'amélioration du niveau de scolarité des Autochtones pourrait avoir une incidence non négligeable sur les taux de croissance nationaux de l'emploi, de la productivité et du PIB des 17 années à venir, lesquels pourraient s'accroître de 0,04, 0,03 et 0,07 point de pourcentage respectivement.

### **B. Répercussions sur les politiques**

La principale conclusion du présent rapport quant à la réorientation politique à envisager est logique et évidente : il est important de mobiliser des ressources en vue d'accroître le niveau de scolarité des Autochtones, les retombées potentielles de cet effort étant d'une importance considérable. La présente étude s'est intéressée exclusivement aux bénéfices attribuables à l'amélioration du niveau de scolarité, et ne s'est pas penchée sur la faisabilité ou les coûts d'un tel projet. Selon AADNC, en 2011-2012, le gouvernement du Canada a investi 1,55 milliard de dollars dans l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations, et a versé à ces dernières un montant additionnel de 200 millions de dollars pour la construction et l'entretien d'établissements d'enseignement dans les réserves.<sup>103</sup> Par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, AADNC soutient également les étudiants des Premières Nations et de la population inuite en leur versant une aide financière pour les frais associés à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires. Considérant l'ampleur des bénéfices potentiels, il semble justifié d'investir de telles sommes dans leur éducation.

---

la distribution des progrès réalisés pour chaque catégorie de scolarité. L'écart relatif de scolarité s'est accentué pour certaines catégories. Les bénéfices attribuables à l'éducation diffèrent d'une catégorie de scolarité à l'autre, et ce, d'une façon qui n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre total d'années d'études associé à ces catégories. De plus, l'importance des bénéfices peut varier en fonction de caractéristiques démographiques.

<sup>103</sup> Pour de plus amples renseignements, consulter le <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1349140116208/1349140158945>

Il existe différentes façons de promouvoir une meilleure éducation pour les Canadiens autochtones. Bien que nous n'ayons pas pour objectif de formuler des recommandations ou d'analyser des politiques particulières à cet égard, nous passerons brièvement en revue quelques approches possibles. Le défi consiste en partie à s'assurer que l'on dispose des infrastructures, du matériel et du personnel enseignant nécessaires pour offrir programmes éducatifs attrayants et stimulants au plan intellectuel à tous ceux qui souhaitent s'instruire. Une telle démarche peut commander d'accroître l'offre éducative et la qualité des ressources employées. L'écart entre le financement alloué à l'éducation des Premières Nations et celui reçu par les écoles provinciales suscite une importante controverse.<sup>104</sup> On pourrait supposer que les étudiants des Premières Nations nécessitent le même niveau de financement que les étudiants non autochtones vivant dans des communautés similaires (voire davantage, considérant les besoins particuliers de communautés autochtones). Cela dit, l'amélioration du niveau d'éducation des Autochtones ne repose pas simplement sur les sommes dépensées. Il est tout aussi important de gérer de façon efficace le financement reçu et de veiller à ce que l'on en tire le maximum de profit.

L'accès limité à une éducation de qualité n'est probablement pas la seule raison pour laquelle les jeunes autochtones ont du mal à terminer leurs études secondaires. Les problèmes sociaux, qui sont particulièrement répandus au sein de la population autochtone, sont susceptibles de nuire à la réussite scolaire. Les membres de la famille peu instruits ne valorisant pas l'éducation ou ne possédant pas les compétences requises pour aider les enfants à réussir représentent un obstacle potentiel. Il peut être difficile pour les étudiants préoccupés par des problèmes de santé, de logement et de sécurité de se concentrer sur leurs études. Les programmes scolaires n'étant pas adaptés à la culture et ne suscitant pas l'engagement des Autochtones peuvent décourager les étudiants de ces communautés, ce qui les amène à se désintéresser et à offrir un rendement inférieur. Le racisme présent dans les écoles accueillant principalement des non-Autochtones peut constituer un obstacle pour certains Autochtones. Conséquemment, il faut déployer des efforts afin d'offrir le soutien social dont les enfants et les jeunes autochtones ont besoin pour fréquenter l'école et y réussir.

Comme nous l'avons vu précédemment, un faible niveau d'éducation ne représente pas un problème exclusivement pour les générations futures. Cette question touche tous les groupes d'âge. Les décideurs politiques doivent se rappeler que de nombreuses personnes dans la vingtaine et la trentaine pourraient demeurer actives sur le marché du travail pendant des dizaines d'années. Il pourrait donc être rentable d'investir dans l'éducation de base de ces groupes de personnes.

Il est également important d'offrir de l'information de qualité aux parents, aux enfants et aux jeunes adultes. Les décideurs politiques doivent être conscients de la rentabilité des investissements dans l'éducation et des conséquences associées à l'absence d'efforts en ce sens.

---

<sup>104</sup> L'étude de Drummond et de Rosenbluth (2013) présente une excellente analyse de cette question.

La présente étude peut fournir de l'information quant aux sous-groupes de la population autochtone pour lesquels les bénéfices attribuables à la hausse du niveau de scolarité pourraient être particulièrement importants. Les bénéfices découlant du resserrement de l'écart de scolarité étaient considérablement plus élevés pour les hommes, les membres des Premières Nations, les Inuits et les habitants de l'Alberta, du Manitoba et des territoires, en particulier pour les résidents des réserves. Considérant que les bénéfices potentiels associés à l'amélioration du niveau d'éducation pour ces groupes sont plus élevés, il serait peut-être judicieux d'en faire une priorité. Bien entendu, il faudrait d'abord évaluer les coûts relatifs qu'engendrerait un tel effort. Le resserrement de l'écart pour les Métis génère peut-être des bénéfices beaucoup moins importants, mais il commande également des efforts beaucoup moins coûteux. Si la présente étude ne se penche pas sur les conséquences financières, elle peut renseigner le lecteur à l'égard des sous-groupes de la population pour lesquels les bénéfices semblent plus élevés.

### C. Limites de l'étude

L'élaboration de politiques efficaces en matière d'éducation autochtone repose largement sur l'évaluation de l'ampleur des écarts entre les Canadiens autochtones et non autochtones, les progrès accomplis au fil du temps au chapitre de leur resserrement et les gains qui découleront de leur élimination complète. Nous concluons le présent rapport en présentant quelques commentaires sur les limites de notre étude et des pistes d'amélioration pour les futures recherches sur le sujet.

Pour évaluer de manière efficace le degré de resserrement des écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail, un chercheur doit disposer de données fiables de grande qualité. La comparaison des données sur les Autochtones de l'ENM et des recensements antérieurs pose plusieurs problèmes. L'un d'eux réside dans le recensement incomplet de quelques réserves pour certaines années. La nature volontaire de l'ENM représente une autre contrainte. Si les personnes offrant un rendement inférieur sur le marché du travail étaient moins susceptibles de répondre à l'ENM volontaire qu'au formulaire long obligatoire du recensement, les changements observés au sein de l'échantillon de la population pourraient être interprétés à tort comme une amélioration de la situation des Autochtones.

La mobilité ethnique soulève également quelques questions. Si des personnes considérées comme des non-Autochtones lors du Recensement de 2001 avaient affiché les mêmes résultats moyens que d'autres non-Autochtones, et qu'elles avaient déclaré une identité autochtone lors du Recensement de 2011, elles auraient entraîné une amélioration des résultats moyens de la population autochtone. Ainsi, il se peut que l'effet de composition entraîne certaines améliorations dans les résultats des Autochtones entre 2001 et 2011, et ce, même si la situation des personnes qui avaient déclaré une identité autochtone en 2001 n'a pas beaucoup évolué. Du fait de ces problèmes, il est difficile d'interpréter les changements observés dans les écarts. Idéalement, un chercheur dispose de données longitudinales qui lui fournissent de l'information sur les mêmes groupes d'Autochtones et de non-Autochtones au fil du temps. De telles données

permettent aux chercheurs de mieux comprendre comment la mobilité ethnique influence l'évaluation des écarts et d'assurer la cohérence des observations recueillies sur la population.

La capacité d'évaluer les gains qui découleront de l'amélioration du niveau d'éducation repose sur la fiabilité des prévisions. Nous sommes satisfaits de la qualité des sources de données que nous avons utilisées dans le cadre de nos projections de la population autochtone et des conditions économiques. Il faut toutefois rappeler que ces dernières ne sont que des estimations de ce qui est envisageable pour l'avenir, lesquelles s'appuient sur différentes hypothèses. Il est très difficile de déterminer comment une variable, comme le taux de mobilité ethnique intragénérationnelle, évoluera dans le futur.

Nous nous heurtons à certaines contraintes en raison de la disponibilité limitée de projections détaillées de la répartition de la population selon l'âge, le sexe et la province de résidence. Les projections sur lesquelles nous nous appuyons nous fournissent de l'information sur les proportions de la population selon l'âge et le sexe que nous supposons être constantes pour toutes les provinces. Cette supposition est toutefois irréaliste. De plus, nous ne disposons d'aucune donnée quant à la future distribution de la population inuite au sein des provinces. Si nous avons choisi d'utiliser des données portant sur l'ensemble de la population inuite du Canada, une autre solution aurait consisté à appuyer nos analyses sur la répartition géographique de la population inuite de l'ENM. Les projections de la population auxquelles nous avons eu recours ne sont pas tout à fait à jour, puisqu'elles ont été réalisées il y a quelques années en fonction de la population autochtone de 2006. Espérons que Statistique Canada produise dans un avenir rapproché un ensemble de projections actualisées et plus détaillées à partir de données plus récentes.

L'une des principales contraintes en matière de disponibilité de données à laquelle nous nous sommes heurtés tient du fait que l'ENM et les projections de la population ne fournissent pas d'information détaillée sur les populations urbaines et rurales. Nous avons brièvement expliqué que la population autochtone est beaucoup moins susceptible de vivre dans les RMR et les AR de 10 000 habitants ou plus, ce qui nous permet d'obtenir une grossière approximation de la population en milieu urbain. Les personnes demeurant au sein de plus petites communautés tendent à être moins instruites et à offrir un rendement inférieur sur le marché du travail. Ainsi, si la population autochtone continue d'être plus concentrée dans ces plus petits centres, la comparaison de ces habitants des régions rurales à la moyenne des non-Autochtones entraînerait certainement une surestimation des bénéfices attribuables au resserrement des écarts. Nos estimations pourraient être beaucoup plus précises si nous tenions compte du lieu de résidence, selon qu'il se situe dans une région urbaine ou rurale.

Il serait possible de peaufiner nos hypothèses concernant le degré de resserrement des écarts au fil du temps. Il faudrait d'abord se pencher sur la justesse des taux de scolarité, d'emploi et de revenu des Autochtones et des non-Autochtones. Nous supposons que les taux d'emploi et de revenu d'emploi selon le niveau de scolarité de 2011 demeureront essentiellement

les mêmes<sup>105</sup> et nous intéressons uniquement à la façon dont les écarts changeront au regard de la population non autochtone. Il serait possible de s'appuyer sur différentes sources afin d'élaborer d'autres hypothèses valables quant à la façon dont ces variables sont susceptibles d'évoluer. Nous ne visons pas à estimer les futurs niveaux de scolarité de référence des Autochtones et des non-Autochtones. Notre approche est très simple et suppose que les récentes tendances des taux de croissance pour chaque catégorie de scolarité persisteront.

Considérant la méthode employée pour estimer le futur rendement sur le marché du travail selon le niveau de scolarité de la population non autochtone, il faut également élaborer des hypothèses sur le degré de resserrement des écarts. Nous avons choisi de façon arbitraire de nous concentrer sur les résultats extrêmes, soit l'absence de resserrement ou le resserrement complet des écarts par rapport au scénario de référence. Tout comme nous l'avons fait pour l'écart de scolarité, il serait logique de considérer ce qui se produit si le resserrement continue de s'opérer au rythme actuel.

Il faut aussi garder à l'esprit que lorsque nous supposons que l'écart se résorbe de moitié (ou complètement), nous tenons pour acquis que le degré de resserrement est le même pour l'ensemble de la population. Encore une fois, cette supposition n'est pas tout à fait réaliste. Il est relativement improbable que de nombreuses personnes qui étaient âgées de 35 ans en 2011 décident de retourner aux études et que l'écart de scolarité entre ces dernières et leurs pairs se resserre. Cette éventualité est encore moins probable pour les groupes plus âgés. Il est plus envisageable que l'écart se resserre au sein des groupes les plus jeunes, ces derniers disposant de beaucoup plus de temps pour tirer avantage d'une formation plus avancée. Il serait peut-être plus logique de comparer pour chaque ensemble les taux d'obtention d'un diplôme des Autochtones et des non-Autochtones et de supposer que l'écart se resserre, plutôt que d'avancer une hypothèse générale sur la convergence dans les niveaux de scolarité. Il serait probablement nécessaire de disposer de données longitudinales pour formuler une telle hypothèse.

L'autre principale faiblesse de nos estimations réside dans le fait que supposons que le revenu moyen des personnes améliorant leur niveau de scolarité sera le même que celui des personnes qui possèdent déjà ce niveau de scolarité et dont l'âge, le sexe et la province de résidence sont les mêmes. Cette supposition pourrait être inexacte, en particulier si le choix du niveau de scolarité de certaines personnes repose en partie sur des différences fondamentales en matière de préférence, de compétence ou d'autres caractéristiques non observables. En l'absence de telles différences, on pourrait s'attendre à ce que l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre qualifiée ait un effet de nivellement et vienne réduire les salaires de ces travailleurs. La production d'estimations plus réalistes quant à l'incidence de l'augmentation du niveau de

---

<sup>105</sup> Nous tenons pour acquis que tous les revenus augmenteront selon le taux de croissance nationale prévu dans les projections du PEAP. Nous tenons compte également des changements démographiques, du moins en ce qui concerne l'âge, le sexe et la province de résidence. Cependant, nous ne considérons pas les différentes façons dont ces variables pourraient évoluer dans chacun des ensembles âge-sexe-province.

scolarité selon les caractéristiques observables aurait pour effet d'accroître la précision des estimations des bénéfices.

#### D. Suggestions pour les travaux à venir

Les suggestions qui suivent sont étroitement liées aux limites de la présente étude dont nous avons traité dans la sous-section précédente et visent à orienter les recherches ultérieures en matière d'évaluation du déficit de scolarité des Autochtones.

Les prochaines études sur le sujet devraient s'appuyer les meilleures données disponibles. Si les FMGD de l'ENM permettent une grande liberté en ce qui concerne la détermination de distributions détaillées de la population selon l'âge, le sexe et la province ou le territoire de résidence, les échantillons qu'ils proposent sont de taille limitée. Si la taille de l'échantillon ne gêne pas l'évaluation des bénéfices à l'échelle nationale, elle pourrait poser problème pour les plus petites sous-populations, comme les Autochtones possédant un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat. À l'avenir, si des chercheurs souhaitaient évaluer les gains de façon plus détaillée que nous l'avons fait, idéalement, ils devraient utiliser les microdonnées plus détaillées des Centres de données de recherche de Statistique Canada ou du système de spécification de produits assisté par ordinateur (SSPAO).

Les études ultérieures devraient tenter de mettre en lumière les facteurs sous-jacents aux écarts de scolarité et de rendement sur le marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones et l'incidence de l'évolution de ces facteurs sur les écarts au fil du temps. Dans le cadre du présent rapport, nous avons cherché à quantifier l'importance des différences en matière de scolarité et leur incidence sur les écarts. Cependant, d'autres efforts pourraient être déployés en vue d'évaluer dans quelle mesure les écarts découlent de différences de composition populationnelle spécifiques entre les Autochtones et les non-Autochtones.

Ainsi, il serait plus facile d'évaluer la validité de certaines des principales hypothèses du présent rapport si l'on comprenait mieux les bénéfices attribuables à l'éducation pour les populations autochtone et non autochtone vivant à l'extérieur et à l'intérieur des réserves, et des populations des régions rurales et urbaines. De même, l'analyse de l'incidence du niveau de scolarité sur les mouvements migratoires des Autochtones pourrait faciliter l'évaluation de l'influence de nos variables de contrôle provinciales et de la mesure dans laquelle l'amélioration du niveau de scolarité dans les réserves se traduirait par une amélioration du rendement sur le marché.

Il existe d'autres facteurs, dont notre étude n'a pas tenu compte, qui pourraient expliquer en partie le déficit de scolarité des Autochtones. Par exemple, un système d'immigration visant à intégrer des personnes très instruites à la population non autochtone pourrait accentuer les différences en matière de scolarité entre les Autochtones et les non-Autochtones. La quantification de l'incidence relative de différents facteurs sur les écarts permettrait de

déterminer un niveau cible de scolarité réaliste pour les Autochtones et d'évaluer la valeur attribuable à l'atteinte d'un tel objectif.

Une meilleure compréhension de l'incidence à long terme de la mobilité ethnique permettrait également de mieux évaluer dans quelle mesure les écarts ont évolué au fil du temps. Idéalement, les études ultérieures s'appuieraient sur des données longitudinales pour mesurer la réduction des déficits d'une population autochtone stable dans le temps.

Par ailleurs, on pourrait améliorer la méthode d'évaluation des bénéficiaires de nombreuses différentes façons. La prise en compte d'autres différences entre les Autochtones et les non-Autochtones pourrait accroître de façon considérable la précision des estimations, notamment en ce qui concerne les proportions respectives de la population vivant dans les régions rurales et urbaines.

On pourrait adopter une méthode beaucoup plus sophistiquée pour prédire le niveau de scolarité d'une population donnée. À cette fin, il serait possible d'utiliser une méthode par cohortes et par composantes en combinaison avec un modèle s'appuyant sur les tendances historiques pour déterminer le cadre temporel de la transition d'un niveau de scolarité à un autre. Les projections des taux d'inscription aux études postsecondaires d'ici 2031 qu'a réalisées Statistique Canada pourraient également être d'une grande utilité (Hango et de Broucker, 2007). Les taux d'augmentation prévus des niveaux de scolarité devraient varier d'un sous-groupe de la population à un autre (en particulier selon les groupes d'âge). Ainsi, contrairement à l'approche que nous avons adoptée, on ne devrait pas appliquer à tous les groupes les tendances observées à l'échelle nationale. Même si les taux de transition ne sont pas facilement disponibles, la simple utilisation des niveaux actuels de scolarité pour les populations plus âgées (25 ans et plus en 2011) serait susceptible de fournir une idée raisonnable du niveau de scolarité probable de la population âgée de 45 ans et plus en 2031.

Les scénarios que nous avons examinés dans lesquels les écarts se referment sont très bruts. Il est extrêmement improbable que l'écart du niveau de scolarité puisse être complètement éliminé en 20 ans. Les chercheurs pourraient élaborer des scénarios beaucoup plus réalistes que ceux où l'écart diminue de moitié. Il est beaucoup plus probable que des progrès puissent être réalisés sur les jeunes plutôt que sur les personnes plus âgées. Par exemple, on peut supposer que l'écart se referme pour la population âgée de 15 à 40 ans en 2031 et qu'il reste intact pour ceux qui sont âgés de 40 ans et plus. Au lieu de faire des hypothèses extrêmes au sujet des revenus ou des taux d'emploi des Autochtones basées sur les écarts restés inchangés ou refermés, on pourrait utiliser les tendances de ces écarts pour projeter ce qu'ils seront en 2031.

Les futurs chercheurs pourraient également décider de réaliser des projections du rendement sur le marché du travail selon le niveau de scolarité pour les Autochtones et les non-Autochtones, plutôt que supposer que ce rendement sera similaire à celui observé en 2011. À titre d'exemple, l'accès restreint aux nouvelles technologies pourrait porter à croire que les écarts

de rendement sur le marché du travail selon les différents niveaux de scolarité continueront de s'accroître avec le temps. De façon similaire, les tendances à long terme des différentes régions au pays pourraient suggérer que les taux d'amélioration varieront d'un endroit à l'autre.

De même, les études ultérieures pourraient viser à fournir de l'information sur l'incidence du resserrement de l'écart de scolarité sur les taux de croissance de l'emploi dans les provinces, du PIB et de la productivité. Une telle analyse commanderait l'utilisation de projections à long terme plus détaillées qui comprennent des prévisions à l'échelle provinciale.

Les chercheurs devraient continuer d'étudier les causes et les conséquences des problèmes qui affligent les Autochtones du Canada. Il est tout aussi, voire plus important, de déployer des efforts en vue d'évaluer l'efficacité des différentes politiques visant à pallier ces lacunes, en particulier dans les réserves où les progrès semblent bien modestes relativement aux améliorations possibles.

## Références

- Aboriginal Institutes' Consortium, 2005. *Aboriginal Institutions of Higher Education: A Struggle for the Education of Aboriginal Students, Control of Indigenous Knowledge, and Recognition of Aboriginal Institutions: An examination of government policy*. Fondation canadienne des relations raciales. <http://www.crr.ca/divers-files/en/pub/repAboriginal%20Institutions%20of%20Higher%20Education.pdf>.
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique, 2014. « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006-2031 »
- Aghion, P., Boustan, L., Hoxby, C. et Vandenbussche, J., 2009. « The causal impact of education on economic growth: evidence from US », *document non publié*.
- Altonji, J. G., Blom, E. et Meghir, C., 2012. *Heterogeneity in human capital investments: High school curriculum, college major, and careers*, n° w17985. National Bureau of Economic Research.
- Amin, V., Behrman, J. R. et Spector, T. D., 2013. « Does more schooling improve health outcomes and health related behaviors? Evidence from UK twins », *Economics of education review*, vol. 35, 134- 148.
- Assemblée des Premières Nations, 2005. *Plan d'action des Premières Nations sur l'éducation*, 31 mai 2005, Ottawa.
- Assemblée des Premières Nations et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2012. *Cultiver l'esprit d'apprentissage chez les élèves des Premières Nations. Rapport du*

- Panel national sur l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations pour les élèves dans les réserves*, Ottawa. [https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ-EDU/STAGING/texte-text/nat\\_panel\\_final\\_report\\_1373997803969\\_fra.pdf](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ-EDU/STAGING/texte-text/nat_panel_final_report_1373997803969_fra.pdf)
- Barnett, W. S., 2011. « Effectiveness of early educational intervention » *Science*, vol. 333, n°6045, 975- 978.
- Barro, R. J., 2001. « Human capital and growth », *American Economic Review*, 12- 17.
- Bedard, K. (2001). « Human capital versus signaling models: university access and high school dropouts », *Journal of Political Economy*, vol. 109, n°4, 749- 775.
- Boudarbat, B., Lemieux, T. et Riddell, W. C., 2010. Évolution du rendement du capital humain au Canada de 1980 à 2005 *Canadian Public Policy*, vol. 36, no 1 (1993), 63- 89.
- Bougie, Evelyn, Karen Kelly-Scott et Paula Arriagada, 2013. *Expériences au chapitre de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations vivant hors réserve, des Inuit et des Métis : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012*, Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2013001-fra.htm>
- Bowen, W. G. et Finegan, T. A., 1966. « Educational attainment and labor force participation », *The American Economic Review*, 567- 582.
- Braakmann, N., 2011. The causal relationship between education, health and health related behaviour: Evidence from a natural experiment in England. *Journal of Health Economic*, vol. 30, n° 4, 753- 763.
- Brunello, G. et Comi, S., 2004. « Education and earnings growth: evidence from 11 European countries », *Economics of Education Review*, vol. 23, n° 1, 75- 83.
- Brunello, G., Fort, M. et Weber, G., 2009. « Changes in compulsory schooling, education and the distribution of wages in Europe », *The Economic Journal*, vol. 119, n° 536, 516- 539.
- Brunello, G. et Schlotter, M., 2011. Non-cognitive skills and personality traits: Labour market relevance and their development in education & training systems.
- Bushnik, Tracey, Lynn Barr-Telford et Patrick Bussiere, 2002. « À l'école secondaire ou non : premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition de 2002 », Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada. [http://www5.statcan.gc.ca/access\\_acces/alternative\\_alternatif.action?loc=http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2004014-fra.pdf&l=fra&archive=1](http://www5.statcan.gc.ca/access_acces/alternative_alternatif.action?loc=http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2004014-fra.pdf&l=fra&archive=1)

- Card, D. et Krueger, A. B., 1992. « Does School Quality Matter? Returns to Education and the Characteristics of Public Schools in the United States », *The Journal of Political Economy*, vol. 100, n° 1, 1- 40.
- Caron-Malenfant, É., Coulombe, S., Guimond, E., Grondin, C. et Lebel, A., 2014. La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les Recensements de 2001 et 2006. *Population, édition française*, vol. 69, no 1, 29- 53.
- Centre d'étude des niveaux de vie, 2012. *Aboriginal Labour Market Performance in Canada: 2007- 2011*, juin 2012.
- Cohen, D. et Soto, M., 2007. « Growth and human capital: good data, good results », *Journal of economic growth*, vol. 12, n° 1, 51- 76.
- Colombie-Britannique, Ministry of Education (2013) *Aboriginal Report – 2008/09- 2012/13, How Are We Doing?*, <https://www.bced.gov.bc.ca/abed/perf2013.pdf>.
- Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2011. *La réforme de l'éducation chez les Premières Nations : de la crise à l'espoir*, décembre 2011. <http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/411/appa/rep/rep03dec11-f.pdf>.
- Commission royale sur les peuples autochtones. Rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones, vol. 3, *Vers un ressourcement* : chapitre 5, « Éducation », Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services du Canada, 1996.
- Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006. L'écart éducatif entre les zones rurales et urbaines, [http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/10- 03\\_01\\_06-F\\_cs.pdf](http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/10- 03_01_06-F_cs.pdf)
- Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009. *État de l'apprentissage chez les Autochtones au Canada* : Une approche holistique de l'évaluation de la réussite. [http://www.ccl-cca.ca/pdfs/StateAboriginalLearning/SAL-DRAFTReport\\_FR.pdf](http://www.ccl-cca.ca/pdfs/StateAboriginalLearning/SAL-DRAFTReport_FR.pdf).
- Conti, G., Heckman, J. et Urzua, S., 2010. « The education-health gradient », *The American economic review*, vol. 100, n° 2, 234.
- Cutler, D. M. et Lleras-Muney, A., 2010. « Understanding differences in health behaviors by education », *Journal of health economics*, vol.29 n° 1, 1- 28.
- Dee, T. S., 2004. « Are there civic returns to education? », *Journal of Public Economics*, 88vol. 88, n° 9, 1697- 1720.
- Deming, D. J., 2011. « Better schools, less crime? », *The Quarterly Journal of Economics*, qjr036.

- Dickson, M. et Harmon, C., 2011. « Economic returns to education: What we know, what we don't know, and where we are going—some brief pointers », *Economics of education review*, vol. 30, n° 6, 1118- 1122.
- Dolton, P. et Vignoles, A., 2000. « The incidence and effects of overeducation in the UK graduate labour market », *Economics of education review*, vol. 19, n° 2, 179- 198.
- Drummond, Don et Ellen Rosenbluth, 2013. « The Debate on First Nations Education Funding: Mind the Gap », Working Paper, School of Policy Studies, Université Queen's.  
<http://www.queensu.ca/sps/publications/workingpapers/49-Drummond-Rosenbluth.pdf>
- Dungan, Peter et Steve Murphy, 2013. Programme d'analyse politique et économique, *Long Term Outlook for the Canadian Economy: National Projection Through 2040*, novembre 2013.
- Eide, E. R. et Showalter, M. H., 2011. « Estimating the relation between health and education: What do we know and what do we need to know? », *Economics of Education Review*, vol. 30, n° 5, 778- 791.
- Elliot, Doug, 2010. « Response Rates to the National Household Survey », *Western Policy Analyst*, vol.4, n° 5.
- Fella, G. et Gallipoli, G., 2014. « Education and crime over the life cycle », *The Review of Economic Studies*.
- Fong, Francis et Sonya Gulati, 2013. *Emploi et scolarité chez les peuples autochtones*. Services économiques TD.  
[http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/EmploymentAndEducationAmongAboriginalPeoples\\_fr.pdf](http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/EmploymentAndEducationAmongAboriginalPeoples_fr.pdf)
- Fortin, Pierre, 2005. « From Productivity to Well-being: Keep the Focus on Basic Skills », *International Productivity Monitor*, n° 11, automne, p. 3- 7.
- Gennaioli, N., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F. et Shleifer, A., 2013. « Human capital and regional development », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 128, n° 1, 105- 164.
- Gordon, Catherine et Jerry White, 2013. « Supply Side of Aboriginal Post-Secondary Education in Canada », document de travail.  
<http://www.queensu.ca/sps/events/conferencesandworkshops/ipp/ipp2013/bkgrndmaterials/gordonwhiteFINALSupplySide.pdf>
- Gouvernement de l'Alberta, 2006. *A Learning Alberta. Setting the Direction - Partnerships in Action: First Nations, Métis and Inuit Learning Access and Success*. Report of the Aboriginal Sub-committee.  
[http://eae.alberta.ca/media/133976/supporting\\_aboriginal\\_learning.pdf](http://eae.alberta.ca/media/133976/supporting_aboriginal_learning.pdf).

- Gouvernement du Canada, 2010. Rapport d'étape sur les initiatives autochtones du gouvernement du Canada (2009- 2010). [https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/pgr0910\\_1100100014724\\_fra.pdf](https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/pgr0910_1100100014724_fra.pdf)
- Gradstein, M. et Justman, M., 2002. « Education, social cohesion, and economic growth », *American Economic Review*, 1192- 1204.
- Green, D. A. et Milligan, K., 2010. « The importance of the long form census to Canada », *Analyse de Politiques*, vol. 36, n° 3, 383- 388.
- Hango, Darcy et Patrice de Broucker, 2007. *Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios*. Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2007058-fra.pdf>
- Hanushek, E. A. et Woessmann, L., 2009. *Schooling, cognitive skills, and the Latin American growth puzzle*, n° w15066. National Bureau of Economic Research.
- Hastings, J. S., Madrian, B. C. et Skimmyhorn, W. L., 2012. *Financial literacy, financial education and economic outcomes*, n° w18412. National Bureau of Economic Research.
- Heckman, J. J., 2006. « Skill formation and the economics of investing in disadvantaged children » *Science*, vol. 312, n° 5782, 1900- 1902.
- Heckman, J. J. et Masterov, D. V., 2007. « The productivity argument for investing in young children », *Applied Economic Perspectives and Policy*, vol. 29, n° 3, 446- 493.
- Holzer, Harry, Diane Schanzenbach, Greg Duncan et Jens Ludwig, 2007. *The Economic Costs of Poverty in the United States: Subsequent Effects of Children Growing Up Poor*, report prepared for the Task Force on Poverty at the Centre for American Progress, Institute for Research on Poverty, document de travail n° 1327, avril 2007.
- Howe, Eric, 2011. *Bridging the Aboriginal Education Gap in Saskatchewan*, Gabriel Dumont Institute. <http://www.nwtopportunities.com/sites/default/files/educationemployment.pdf>.
- Hull, Jeremy 2009. *Aboriginal Post-Secondary Education and Labour Market Outcomes Based on the 2006 Census*.
- Hussey, A., 2012. « Human capital augmentation versus the signaling value of MBA education », *Economics of Education Review*, vol. 31, n° 4, 442- 451.
- Hyde, Mary et Carol LaPrairie, 1987. « Amerindian Police Crime Prevention », document de travail préparé pour le Solliciteur général du Canada, Ottawa.
- Isen, A. et Stevenson, B., 2010. *Women's education and family behavior: Trends in marriage, divorce and fertility*, n° w15725. National Bureau of Economic Research.

- Ishikawa, M. et Ryan, D., 2002. « Schooling, basic skills and economic outcomes », *Economics of Education Review*, vol. 21, no 3, 231- 243.
- Jackson, Andrew, 2005. « Productivity and Building Human Capital for the Bottom Third », *International Productivity Monitor*, n°11, automne, p. 7- 13.
- Jackson, Andrew, 2013. « The End of the `Golden Age` for University Graduates », *The Globe and Mail*, publié le vendredi 14 juin, 2013. <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/economy/economy-lab/the-end-of-the-golden-age-for-university-graduates/article12572751/>
- Jones, C. I., 2002. « Sources of US economic growth in a world of ideas », *American Economic Review*, 220- 239.
- Kirby, S. et Riley, R., 2008. « The external returns to education: UK evidence using repeated cross-sections », *Labour Economics*, vol. 15, n° 4), 619- 630.
- Layard, R. et Psacharopoulos, G., 1974. « The screening hypothesis and the returns to education », *The Journal of Political Economy*, 985- 998.
- LaRochelle-Côté, 2012, Facteurs associés à la participation électorale, Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2012001/article/11629-fra.htm>
- Li, H., Liu, P. W. et Zhang, J., 2012. « Estimating returns to education using twins in urban China », *Journal of Development Economics*, vol. 97, n° 2, 494- 504.
- Lochner, L., 2011. *Non-production benefits of education: Crime, health, and good citizenship*, n° w16722. National Bureau of Economic Research.
- Lusardi, A. et Mitchell, O. S., 2013. *The economic importance of financial literacy: Theory and evidence*, n° w18952. National Bureau of Economic Research.
- Lynch, Robert, 2007. « Enriching Children, Enriching the Nation, Public Investment in High-Quality Pre-Kindergarten », Economics Policy Institute, mai.
- Machin, S., Marie, O. et Vujić, S., 2011. « The Crime Reducing Effect of Education », *The Economic Journal*, vol. 121, n° 552, 463- 484.
- Malenfant, Éric et Jean-Dominique Morency, 2011. *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada*, 91- 552-X, Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-552-x/91-552-x2011001-fra.htm>
- Martel, Laurent, Eric Caron Malenfant, Jean-Dominique Morency, Andre Lebel, Alain Belanger et Nicolas Bastien, 2011. *La population active canadienne : tendances projetées à*

- l'horizon 2031*, Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/2011008/part-partie3-fra.htm>.
- Martins, P. S. et Jin, J. Y., 2010. « Firm-level social returns to education », *Journal of Population Economics*, vol. 23, n° 2, 539- 558.
- McGuinness, S., 2006. « Overeducation in the labour market », *Journal of economic surveys*, vol. 20, n° 3, 387- 418.
- McKellip, Fanny (à venir). *Aboriginal Labour Market Performance in Canada: An Overview*, Centre d'étude des niveaux de vie.
- Mendelson, Michael, 2006. *Aboriginal Peoples and Postsecondary Education in Canada*. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy, <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/595ENG%2Epdf>.
- Milligan, K., Moretti, E. et Oreopoulos, P., 2004. « Does education improve citizenship? Evidence from the United States and the United Kingdom », *Journal of Public Economics*, vol. 88, n° 9, 1667- 1695.
- Mincer, J., 1991. *Education and unemployment*, n° w3838. National bureau of economic research.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 2009. *Inspiring Success, Building Towards Student Achievement: First Nations and Métis Education Policy Framework*. <http://www.education.gov.sk.ca/inspiring-success>
- Moretti, E., 2004a. « Estimating the social return to higher education: evidence from longitudinal and repeated cross-sectional data », *Journal of econometrics*, vol. 121, n° 1), 175- 212.
- Moretti, E., 2004b. « Workers' education, spillovers, and productivity: evidence from plant-level production functions », *American Economic Review*, 656- 690.
- Nelson, R. R. et Phelps, E. S., 1966. « Investment in humans, technological diffusion, and economic growth », *The American Economic Review*, 69- 75.
- Neidell, M. et Waldfogel, J., 2010. « Cognitive and noncognitive peer effects in early education », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 92, n° 3, 562- 576.
- Nguyen, M., 2011. « Closing the Education Gap: A Case for Aboriginal Early Childhood Education in Canada, A Look at the Aboriginal Headstart Program », *Canadian Journal of Education*, vol. 34, n° 3.
- Oreopoulos, P. et Salvanes, K. G., 2011. « Priceless: The nonpecuniary benefits of schooling », *The Journal of Economic Perspectives*, 159- 184.

- Pendakur, K., et Pendakur, R., 2011. « Aboriginal income disparity in Canada », *Canadian Public Policy*, vol.37, n° 1, 61- 83.
- Rao, Someshwar et Jiang Li, 2013. « Explaining Slower Productivity Growth: The Role of Weak Demand », *International Productivity Monitor*, n° 26, automne 2013.
- Richards, John, 2014. *Are we Making Progress? New Evidence on Aboriginal Education Outcomes in Provincial and Reserve Schools*, C.D. Howe Institute, commentaire n° 408. [http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary\\_408.pdf](http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary_408.pdf)
- Rosenthal, S. S. et Strange, W. C., 2008. « The attenuation of human capital spillovers », *Journal of Urban Economics*, vol. 64, n° 2, 373- 389.
- Samir, K. C., Barakat, B., Goujon, A., Skirbekk, V., Sanderson, W. et Lutz, W., 2010. « Projection of populations by level of educational attainment, age, and sex for 120 countries for 2005- 2050 », *Demographic Research*, vol. 22, n° 15, 383- 472.
- Satchwell, Karla (2004). « Literature Review for the High School Completion Rate Project », préparé pour Alberta Learning. [http://www.education.alberta.ca/apps/aisi/literature/pdfs/HSCCompletionLitReview2004\\_aisi99xx.pdf](http://www.education.alberta.ca/apps/aisi/literature/pdfs/HSCCompletionLitReview2004_aisi99xx.pdf)
- Shapiro, J. M., 2006. « Smart cities: quality of life, productivity, and the growth effects of human capital », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 88, n° 2, 324- 335.
- Sharpe, Andrew, Jean-Francois Arsenault et Peter Harrison, 2008). *The Relationship between Labour Productivity and Real Wage Growth in Canada and OECD Countries*, Centre d'étude des niveaux de vie, décembre 2008. <http://www.csls.ca/reports/csls2008- 8.pdf>
- Sharpe, Andrew, Jean-Francois Arsenault et Simon Lapointe, 2007, *The Potential Contribution of Aboriginal Canadians to Labour Force, Employment, Productivity and Output Growth in Canada, 2001- 2017*, Centre d'étude des niveaux de vie, novembre 2007. <http://www.csls.ca/reports/csls2007- 04.PDF>
- Sharpe, Andrew, Jean-Francois Arsenault, Simon Lapointe et Fraser Cowan, 2009. *The Effect of Increasing Aboriginal Educational Attainment on the Labor Force, Output, and the Fiscal Balance*, Centre d'étude des niveaux de vie, mai 2009. <http://www.csls.ca/reports/csls2009- 3.pdf>
- Spence, M., 1973. « Job market signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, 355- 374.
- Spiro, Peter S., 2013. « A Sectoral Analysis of Ontario's Weak Productivity Growth », *International Productivity Monitor*, n° 26, automne 2013.

Statistique Canada, 2010. Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : 2009 à 2036, 91- 520-X, juin 2010.

Statistique Canada, 2011a. Enquête nationale auprès des ménages.

Strulik, H., 2005. « The Role of Human Capital and Population Growth in R&D-based Models of Economic Growth », *Review of International Economics*, vol. 13, n° 1, 129- 145.

Thomas, Jasmin (à venir). *Review of Best Practices in Labour Market Forecasting with an Application to the Canadian Aboriginal Population*, Centre d'étude des niveaux de vie.

Tjepkema et coll., 2012, Mortalité par cause selon le niveau de scolarité au Canada : une étude de suivi sur 16 ans, Statistique Canada, Tableau 2, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2012003/article/11700-fra.htm>

Usalcas, Jeannine, 2011. *Les Autochtones et le marché du travail* : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008- 2010, Statistique Canada, Division de la statistique du travail. <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/71-588-x2011003-fra.pdf>

Vaillancourt, François, 1998. The Returns to Education in Canada: 1985 and 1990, Centre de recherche et développement en économique (CRDE), Université de Montréal, 1998.

Wilson, Daniel et David Macdonald, 2010, *The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada*, Centre canadien de politiques alternatives, <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/reports/docs/Aboriginal%20Income%20Gap.pdf>

Zagler, M. et Sauer, P., 2014. (In) equality in Education and Economic Development, document de travail.

## Annexe

### Liste des tableaux

Annexe, tableau 1 : Pourcentage d'Autochtones au sein de la population selon différentes caractéristiques, 2001, 2006 et 2011.....	165
Annexe, tableau 2 : Nombre moyen d'années d'études selon le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001.....	166
Annexe, tableau 3 : Répartition selon le niveau de scolarité des populations autochtone et non autochtone âgée de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011.....	167
Annexe, tableau 4 : Revenu d'emploi moyen des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2000, 2005 et 2010 (dollars de 2010).....	168
Annexe, tableau 5 : Taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (dollars de 2010).....	169
Annexe, tableau 6 : Taux de chômage des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (dollars de 2010).....	170
Annexe, tableau 7 : Taux d'activité des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (dollars de 2010).....	171
Annexe, tableau 8 : Nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 à 64 ans selon différentes caractéristiques, Canada, 2001, 2006, 2011, autre mesure du nombre d'années.....	172
Annexe, tableau 9 : Analyse de la variation des parts relatives de l'influence de la scolarité sur le déficit de rendement sur le marché du travail des Autochtones.....	173
Annexe, tableau 10 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011.....	174
Annexe, tableau 11 : Projection pour 2031 de la distribution de la population autochtone selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique).....	175
Annexe, tableau 12 : Projection pour 2031 de la distribution de la population des Premières Nations selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique).....	176
Annexe, tableau 13 : Projection pour 2031 de la distribution de la population métisse selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique).....	177
Annexe, tableau 14 : Projection pour 2031 de la distribution de la population inuite selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique).....	178
Annexe, tableau 15 : Projections pour 2031 de la population autochtone selon la province ou le territoire, 4 scénarios.....	179
Annexe, tableau 16 : Projections pour 2031 de la population des Premières Nations selon la province ou le territoire, 4 scénarios.....	180
Annexe, tableau 17 : Projections pour 2031 de la population métisse selon la province ou le territoire, 4 scénarios.....	181
Annexe, tableau 18 : Projection du nombre d'Autochtones occupant un emploi en 2031 (en milliers) selon différentes caractéristiques et différents scénarios.....	182
Annexe, tableau 19 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (milliers).....	183

Annexe, tableau 20 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent) .....	184
Annexe, tableau 21 : Projection pour 2031 de la contribution autochtone au PIB (milliards de dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios .....	185
Annexe, tableau 22 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (milliards de dollars de 2010) .....	186
Annexe, tableau 23 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent) .....	187
Annexe, tableau 24 : Projection pour 2031 du revenu d'emploi moyen des Autochtones (dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios .....	188
Annexe, tableau 25 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (dollars de 2010).....	189
Annexe, tableau 26 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (pour cent) .....	190
Annexe, tableau 27 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et de la productivité du travail, Canada, 2031.....	191
Annexe, tableau 28 : Gains de production cumulés estimés (milliards de dollars de 2010), Canada, 2011-2031 .....	192
Annexe, tableau 29 : Résultats projetés pour les Autochtones et la population nationale, aucune variable de contrôle démographique utilisée (résultats agrégés nationaux seulement), 4 catégories de scolarité, 2011- 2031 .....	193
Annexe, tableau 30 : Estimation du revenu d'emploi moyen dans les réserves selon le niveau de scolarité, 2010 .....	194
Annexe, tableau 31 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031 .....	195
Annexe, tableau 32 : Augmentations projetées des taux de croissance globale et des gains de production cumulés découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011- 2031 .....	196
Annexe, tableau 33 : Résultats projetés pour les Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit.....	197
Annexe, tableau 34 : Augmentations projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés découlant de l'élimination des déficits des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011- 2031 .....	198
Annexe, tableau 35 : Scénarios des estimations rétrospectives des gains, 2001- 2011 .....	199
Annexe, tableau 36 : Nombre hypothétique d'Autochtones occupant un emploi en 2011 selon différentes caractéristiques et différents scénarios.....	200
Annexe, tableau 37 : Augmentation du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), 2011 .....	201
Annexe, tableau 38 : Contribution autochtone hypothétique au PIB en 2011 (dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios.....	202
Annexe, tableau 39 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), 2011 .....	203
Annexe, tableau 40 : Revenu d'emploi moyen hypothétique des Autochtones (dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios.....	204

Annexe, tableau 41 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones (dollars de 2010 par travailleur) par rapport au scénario de référence, 2011.....	205
Annexe, tableau 42 : Résultats agrégés de 2011 et taux de croissance hypothétiques (2001- 2011).....	206
Annexe, tableau 43 : Projection du nombre d'Autochtones occupant un emploi en 2031 (en milliers) selon différentes caractéristiques et scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité .....	207
Annexe, tableau 44 : Augmentation du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	208
Annexe, tableau 45 : Projection pour 2031 de la contribution autochtone au PIB (milliards de dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	209
Annexe, tableau 46 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité .....	210
Annexe, tableau 47 : Projection pour 2031 du revenu d'emploi moyen des Autochtones (dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	211
Annexe, tableau 48 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones (dollars de 2010 par travailleur) par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	212
Annexe, tableau 49 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et de la productivité du travail, Canada, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité .....	213
Annexe, tableau 50 : Gains de production cumulés estimés (milliards de dollars de 2010), Canada, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	214
Annexe, tableau 51 : Résultats projetés pour les Autochtones et la population nationale, aucune variable de contrôle démographique utilisée (résultats agrégés nationaux seulement), 4 catégories de scolarité, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	215
Annexe, tableau 52 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, nombre d'emplois et contribution à la production des Autochtones, niveaux, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	216
Annexe, tableau 53 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	217
Annexe, tableau 54 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	218
Annexe, tableau 55 : Résultats projetés par rapport au scénario de référence pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	219
Annexe, tableau 56 : Augmentations globales projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés attribuables au resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	220
Annexe, tableau 57 : Résultats projetés pour les Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	221
Annexe, tableau 58 : Résultats projetés par rapport au scénario de référence pour les Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité.....	222

Annexe, tableau 59 : Augmentations globales projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés découlant de l'élimination des déficits des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité..... 223

**Annexe, tableau 1 : Pourcentage d'Autochtones au sein de la population selon différentes caractéristiques, 2001, 2006 et 2011**

Caractéristique	Pourcentage d'Autochtones au sein de la population totale (%)			Variation entre 2001 et 2011 (en points de pourcentage)	
	2001	2006	2011		
Province ou territoire de résidence	Canada	3,29	3,75	4,26	0,97
	Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	4,68	7,06	3,36
	Île-du-Prince-Édouard	1,01	1,29	1,62	0,61
	Nouvelle-Écosse	1,90	2,68	3,73	1,83
	Nouveau-Brunswick	2,36	2,45	3,07	0,71
	Québec	1,11	1,46	1,84	0,73
	Ontario	1,67	2,02	2,38	0,71
	Manitoba	13,59	15,47	16,68	3,09
	Saskatchewan	13,52	14,88	15,64	2,12
	Alberta	5,31	5,78	6,19	0,88
	Colombie-Britannique	4,39	4,81	5,37	0,98
	Yukon	22,94	25,11	23,14	0,20
	Territoires du Nord-Ouest	50,47	50,26	51,86	1,39
Nunavut	85,21	84,96	86,32	1,11	
Sexe	Homme	3,27	3,73	4,22	0,95
	Femme	3,31	3,77	4,31	1,00
Âge	Moins de 15 ans	5,65	6,26	7,01	1,36
	15 à 24	4,24	5,04	5,89	1,65
	25 à 34	3,74	4,05	4,36	0,62
	35 à 44	2,87	3,53	4,03	1,16
	45 à 54	2,19	2,89	3,50	1,31
	55 à 64	1,86	2,22	2,74	0,88
	65 et +	1,09	1,39	1,82	0,73
	De 15 à 64 ans	3,02	3,55	4,08	1,06

Source : Recensements de 2001 et de 2006 et ENM de 2011 du Canada.

**Annexe, tableau 2 : Nombre moyen d'années d'études selon le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans, 2001**

Catégorie de scolarité	Années d'études		
	Population totale	Autochtones	Non-Autochtones
Aucun diplôme	9,52	9,01	9,55
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	12,65	12,77	12,65
Diplôme ou certificat d'une école de métiers	13,06	12,16	13,09
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an	12,08	11,10	12,12
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans	14,71	14,13	14,72
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans	15,75	15,49	15,76
Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat	15,75	15,43	15,76
Baccalauréat	16,46	16,41	16,46
Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur	16,93	16,88	16,93
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	17,73	17,16	17,73
Maîtrise	17,64	17,76	17,64
Doctorat acquis	17,85	17,77	17,85
Toutes les catégories	13,8	12,6	13,8

Source : Calculs s'appuyant sur les données du FMGD du Recensement de 2001 et la variable « nombre moyen d'années d'études ». Ce calcul suppose que chaque personne détient le nombre moyen d'études de la catégorie dans laquelle elle s'inscrit. On entend par nombre total d'années d'études « la somme des années d'études (ou grades) des niveaux primaire, secondaire, universitaire et collégial ». Par conséquent, ce calcul tient compte des années reprises et des années complétées ne menant pas à l'obtention d'un diplôme. On a attribué 18 années d'études aux personnes de la catégorie « 18 années ou plus ». Ainsi, on a sous-estimé le nombre d'années d'études des titulaires d'un diplôme d'études universitaires avancées.

**Annexe, tableau 3 : Répartition selon le niveau de scolarité des populations autochtone et non autochtone âgées de 25 à 64 ans, 2001, 2006 et 2011**

	2001		2006		2011	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
<b>Aucun diplôme</b>	43,69	24,17	34,32	14,25	28,83	11,74
<b>Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</b>	17,72	22,26	21,21	23,74	23,32	22,83
<b>Diplôme ou certificat d'une école de métiers</b>	15,99	12,72	14,34	12,21	13,71	11,74
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</b>	2,61	1,65	3,79	2,66	4,02	2,57
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans</b>	7,62	8,91	10,33	10,18	11,12	10,44
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans</b>	4,58	7,63	5,04	8,14	6,06	8,48
<b>Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat</b>	1,74	2,90	3,51	4,93	3,08	4,93
<b>Baccalauréat</b>	4,40	12,72	5,39	15,60	7,41	17,61
<b>Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur</b>	0,62	2,06	0,82	2,40	0,93	2,76
<b>Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</b>	0,10	0,64	0,07	0,57	0,13	0,65
<b>Maîtrise</b>	0,83	3,64	1,08	4,60	1,24	5,42
<b>Doctorat acquis</b>	0,10	0,69	0,12	0,72	0,15	0,83
<b>Toutes les catégories</b>	100,00	99,99	100,02	100,00	100,00	100,00

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 4 : Revenu d'emploi moyen des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2000, 2005 et 2010 (en dollars de 2010)**

	2000		2005		2010	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
<b>Aucun diplôme</b>	22 224	27 453	21 568	24 474	24 365	26 146
<b>Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</b>	26 190	31 878	27 120	32 593	28 921	33 072
<b>Diplôme ou certificat d'une école de métiers</b>	32 715	39 859	34 410	39 326	39 525	40 751
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</b>	26 016	35 539	27 479	36 424	34 635	38 362
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans</b>	32 361	38 183	32 883	40 355	38 610	41 439
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans</b>	34 582	43 000	39 614	46 405	47 074	46 852
<b>Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat</b>	35 577	43 056	37 638	45 830	43 370	46 853
<b>Baccalauréat</b>	42 117	53 271	49 913	59 769	52 704	60 657
<b>Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur</b>	50 637	56 911	54 963	64 414	58 148	62 000
<b>Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</b>	77 566	103 055	105 996	160 667	168 593	136 765
<b>Maîtrise</b>	55 452	65 006	61 401	75 217	72 839	75 408
<b>Doctorat acquis</b>	59 892	75 849	107 516	91 706	106 710	95 349
<b>Toutes les catégories</b>	32 153	43 528	34 833	47 407	40 374	48 879

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 5 : Taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (en dollars de 2010)**

	2001		2006		2011	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
<b>Aucun diplôme</b>	45,6	45,8	44,0	42,6	40,2	39,1
<b>Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</b>	73,5	71,8	73,2	68,7	68,7	65,5
<b>Diplôme ou certificat d'une école de métiers</b>	80,0	75,9	76,8	72,2	72,4	71,7
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</b>	78,0	77,9	77,1	73,8	72,0	71,9
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans</b>	83,5	79,7	82,8	78,8	80,0	77,6
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans</b>	82,2	81,6	81,9	78,4	80,0	76,9
<b>Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat</b>	79,2	71,9	76,5	70,7	74,1	70,1
<b>Baccalauréat</b>	84,8	82,3	86,8	80,8	83,3	79,7
<b>Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur</b>	77,3	79,3	84,5	77,1	79,9	76,4
<b>Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</b>	83,3	82,1	71,4	79,8	80,5	80,4
<b>Maîtrise</b>	81,9	81,8	85,9	79,9	82,6	78,8
<b>Doctorat acquis</b>	58,4	81,0	81,8	77,0	87,7	75,2
<b>Toutes les catégories</b>	54,1	62,8	58,1	63,4	57,3	62,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 6 : Taux de chômage des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (en dollars de 2010)**

	2001		2006		2011	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
<b>Aucun diplôme</b>	25,72	10,53	22,16	10,35	23,16	13,18
<b>Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</b>	16,25	7,65	12,84	7,11	14,72	9,35
<b>Diplôme ou certificat d'une école de métiers</b>	17,92	6,57	14,01	6,01	13,62	7,12
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</b>	18,26	6,95	11,23	5,71	11,38	7,06
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans</b>	11,73	5,68	10,23	5,07	9,73	6,23
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans</b>	11,43	4,89	8,10	3,99	9,62	4,69
<b>Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat</b>	14,34	5,43	10,38	5,02	8,74	6,14
<b>Baccalauréat</b>	8,14	4,90	8,41	4,70	6,73	5,14
<b>Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur</b>	8,21	4,06	10,09	4,71	6,67	5,19
<b>Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</b>	0,00	2,21	0,00	2,48	4,85	2,51
<b>Maîtrise</b>	7,47	4,56	4,61	4,50	4,78	5,18
<b>Doctorat acquis</b>	0,00	3,74	0,00	3,39	3,49	3,92
<b>Toutes les catégories</b>	17,37	5,92	13,59	5,17	12,46	6,10

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 7 : Taux d'activité des travailleurs âgés de 25 ans et plus selon le niveau de scolarité, Autochtones par rapport aux non-Autochtones, 2001, 2006 et 2011 (en dollars de 2010)**

	2001		2006		2011	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
<b>Aucun diplôme</b>	45,6	45,8	44,0	42,6	40,2	39,1
<b>Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent</b>	73,5	71,8	73,2	68,7	68,7	65,5
<b>Diplôme ou certificat d'une école de métiers</b>	80,0	75,9	76,8	72,2	72,4	71,7
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an</b>	78,0	77,9	77,1	73,8	72,0	71,9
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans</b>	83,5	79,7	82,8	78,8	80,0	77,6
<b>Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans</b>	82,2	81,6	81,9	78,4	80,0	76,9
<b>Diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat</b>	79,2	71,9	76,5	70,7	74,1	70,1
<b>Baccalauréat</b>	84,8	82,3	86,8	80,8	83,3	79,7
<b>Certificat ou diplôme universitaire de cycle supérieur</b>	77,3	79,3	84,5	77,1	79,9	76,4
<b>Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie</b>	83,3	82,1	71,4	79,8	80,5	80,4
<b>Maîtrise</b>	81,9	81,8	85,9	79,9	82,6	78,8
<b>Doctorat acquis</b>	58,4	81,0	81,8	77,0	87,7	75,2
<b>Toutes les catégories</b>	65,4	66,8	67,3	66,8	65,5	66,4

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD des Recensements de 2001 et de 2006, et de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 8 : Nombre moyen d'années d'études de la population âgée de 25 à 64 ans selon différentes caractéristiques, Canada, 2001, 2006, 2011, autre mesure du nombre d'années**

	2001				2006				2011				Taux de croissance annuelle de l'écart, 2001-2011 (%)
	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	Autochtones	Non-Autochtones	Écart absolu	Écart relatif (%)	
<b>Canada</b>	11,38	12,66	1,28	10,12	11,78	13,18	1,39	10,58	12,06	13,37	1,30	9,76	- 0,37
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	11,32	11,94	0,61	5,13	11,78	12,47	0,69	5,51	12,54	12,77	0,23	1,82	- 9,85
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	11,08	12,21	1,13	9,28	12,43	12,75	0,32	2,53	12,96	12,98	0,03	0,19	- 32,10
<b>Nouvelle-Écosse</b>	11,70	12,45	0,75	6,06	12,34	12,90	0,57	4,40	12,62	13,16	0,54	4,10	- 3,84
<b>Nouveau-Brunswick</b>	11,72	12,14	0,42	3,49	11,83	12,62	0,80	6,30	12,29	12,85	0,56	4,35	2,23
<b>Québec</b>	11,32	12,54	1,22	9,69	11,77	13,08	1,31	10,03	12,19	13,23	1,04	7,88	- 2,05
<b>Ontario</b>	11,70	12,83	1,12	8,75	12,11	13,35	1,24	9,29	12,48	13,54	1,06	7,82	- 1,12
<b>Manitoba</b>	11,00	12,38	1,38	11,14	11,47	12,88	1,42	10,99	11,57	13,12	1,56	11,86	0,62
<b>Saskatchewan</b>	11,19	12,29	1,10	8,94	11,46	12,82	1,35	10,56	11,71	13,04	1,32	10,16	1,28
<b>Alberta</b>	11,35	12,64	1,29	10,20	11,73	13,09	1,36	10,42	11,83	13,34	1,51	11,29	1,02
<b>Colombie-Britannique</b>	11,45	12,80	1,35	10,57	11,92	13,28	1,36	10,24	12,18	13,47	1,29	9,58	- 0,98
<b>Territoires</b>	11,15	13,36	2,20	16,50	11,29	13,57	2,29	16,84	10,97	13,79	2,82	20,43	2,16
<b>Femme</b>	11,51	12,66	1,15	9,11	11,93	13,23	1,30	9,83	12,25	13,44	1,19	8,88	- 0,26
<b>Homme</b>	11,24	12,66	1,42	11,21	11,62	13,12	1,50	11,47	11,85	13,29	1,44	10,81	- 0,37
<b>25-34 ans</b>	11,48	13,17	1,68	12,79	11,81	13,55	1,74	12,84	12,06	13,73	1,67	12,16	- 0,50
<b>35-44 ans</b>	11,47	12,77	1,30	10,15	11,84	13,35	1,51	11,29	12,29	13,70	1,41	10,27	0,12
<b>45-54 ans</b>	11,41	12,60	1,18	9,39	11,83	12,98	1,15	8,87	12,00	13,17	1,17	8,91	- 0,53
<b>55-64 ans</b>	10,74	11,86	1,12	9,44	11,61	12,73	1,12	8,78	11,83	12,91	1,08	8,38	- 1,18
<b>Premières Nations</b>	11,26	12,66	1,39	11,02	11,63	13,18	1,55	11,76	11,84	13,37	1,53	11,43	0,37
<b>Métis</b>	11,66	12,66	1,00	7,92	12,10	13,18	1,07	8,14	12,45	13,37	0,92	6,85	- 1,45
<b>Inuits</b>	10,91	12,66	1,74	13,77	11,02	13,18	2,16	16,36	11,03	13,37	2,34	17,48	2,41
<b>Statut d'Indien inscrit</b>	11,25	12,66	1,41	11,15	11,57	13,18	1,60	12,18	11,69	13,37	1,67	12,50	1,15

Note : On a réalisé ces estimations du nombre d'années de scolarité et des écarts en fonction des valeurs attribuées pour le nombre d'années d'études jugé requis afin d'obtenir un diplôme donné (plutôt que de tenir compte du nombre réel d'années d'études des titulaires de diplômes, lequel a été utilisé aux fins des calculs présentés dans le texte principal). Nombre d'années attribué à chaque catégorie de scolarité : Aucun diplôme (9 années), diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (12 années), diplôme ou certificat d'une école de métiers (13 années), certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 3 mois à moins de 1 an (12,75 années), certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de 1 an à 2 ans (13,5 années), certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire d'un programme de plus de 2 ans (14,5 années), diplôme ou certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat (13 années), baccalauréat (16 années), diplôme ou certificat universitaire de niveau supérieur au baccalauréat (17 années), diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (17 années), maîtrise (17 années), doctorat acquis (20 années).

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 9 : Analyse de la variation des parts relatives de l'influence de la scolarité sur le déficit de rendement sur le marché du travail des Autochtones**

Résultat	Résultat des non-Autochtones	Résultat observé chez les Autochtones (niveau de scolarité des Autochtones)	Résultat des Autochtones si leur niveau d'éducation était le même que celui des non-Autochtones	Écart observé	Écart si le niveau d'éducation des Autochtones était le même que celui des non-Autochtones	Proportion de l'écart attribuable au niveau d'éducation (%)	Proportion de l'écart attribuable à d'autres facteurs (%)
Taux d'activité	81,7	72,4	78,3	9,3	3,4	63,3	36,7
Taux de chômage	6,1	12,4	10,2	- 6,4	- 4,1	34,9	65,1
Taux d'emploi	76,7	63,4	70,4	13,3	6,3	52,8	47,2
Revenu d'emploi (\$ de 2010)	58 934	50 230	55 894	8 704	3 039	65,1	34,9

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011.

**Annexe, tableau 10 : Domaines d'études postsecondaires, identité autochtone et rendement sur le marché du travail de la population âgée de 15 et plus, 2011**

Principal domaine d'études	Proportion de la population autochtone (%)	Premières Nations (identité unique)	Métis (identité unique)	Inuits (identité unique)	Identité non autochtone, %	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Revenu d'emploi moyen (2010)
Éducation	7,0	7,2	6,7	7,4	7,5	66,1	63,7	3,7	49 220
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	2,8	2,9	2,8	2,4	3,7	78,6	72,8	7,4	34 655
Sciences humaines	3,6	3,7	3,4	3,3	5,6	72,9	67,8	6,9	42 404
Sciences sociales, sciences du comportement et droit	9,7	10,4	8,7	10,0	10,1	79,3	74,6	5,9	51 451
Commerce, gestion et administration publique	20,2	20,6	19,5	21,1	21,6	77,1	72,9	5,5	52 392
Sciences physiques et de la vie, et technologies connexes	1,5	1,3	1,7	1,8	3,8	75,6	70,7	6,5	52 943
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,8	2,6	2,9	2,3	4,1	83,3	78,4	5,9	52 571
Architecture, génie et technologies connexes	23,0	22,0	24,5	25,4	21,5	77,2	72,2	6,5	54 569
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2,7	2,7	2,8	2,6	2,2	80,4	75,4	6,2	45 415
Santé et domaines connexes	15,2	14,6	16,3	8,4	13,9	73,9	70,5	4,7	48 515
Services personnels, de protection et de transport	11,4	11,9	10,7	15,5	5,9	76,9	71,3	7,3	36 340
Autres	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	76,9	70,2	8,7	37 755

Source : ENM de 2011

**Annexe, tableau 11 : Projection pour 2031 de la distribution de la population autochtone selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique)**

Âge	Homme		Femme	
	En milliers			
	2006	2031	2006	2031
0 à 4 ans	4,74	3,82	4,45	3,64
5 à 9 ans	4,85	3,87	4,57	3,70
10 à 14 ans	5,23	3,82	5,03	3,66
15 à 19 ans	5,17	3,68	4,88	3,59
20 à 24 ans	4,26	3,50	4,30	3,37
25 à 29 ans	3,77	3,37	3,87	3,24
30 à 34 ans	3,56	3,43	3,62	3,29
35 à 39 ans	3,49	3,67	3,62	3,63
40 à 44 ans	3,70	3,60	3,85	3,51
45 à 49 ans	3,17	2,98	3,37	3,08
50 à 54 ans	2,52	2,61	2,70	2,74
55 à 59 ans	1,91	2,41	2,00	2,51
60 à 64 ans	1,31	2,30	1,35	2,44
65 à 69 ans	0,88	2,32	0,97	2,47
70 à 74 ans	0,61	1,87	0,71	2,06
75 à 79 ans	0,34	1,34	0,45	1,50
80 à 84 ans	0,18	0,81	0,28	0,94
85 à 89 ans	0,08	0,39	0,13	0,47
90 à 94 ans	0,02	0,13	0,05	0,18
95 à 99 ans	0,01	0,03	0,01	0,04
100 ans ou plus	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	49,80	49,95	50,21	50,06

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, figure 4

**Annexe, tableau 12 : Projection pour 2031 de la distribution de la population des Premières Nations selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique)**

Âge	Homme		Femme	
	En milliers			
	2006	2031	2006	2031
0 à 4 ans	52,1	41,8	49,0	39,6
5 à 9 ans	51,7	41,5	49,3	39,9
10 à 14 ans	55,1	40,4	52,5	38,9
15 à 19 ans	52,7	38,8	48,6	37,9
20 à 24 ans	42,3	36,9	42,1	35,7
25 à 29 ans	37,6	35,3	39,0	34,1
30 à 34 ans	36,0	34,8	36,7	33,9
35 à 39 ans	35,4	36,8	36,4	36,2
40 à 44 ans	35,9	34,9	36,8	33,3
45 à 49 ans	28,7	28,2	31,3	28,7
50 à 54 ans	22,3	24,7	24,3	26,2
55 à 59 ans	16,9	23,2	18,5	24,2
60 à 64 ans	11,3	22,1	13,0	23,3
65 à 69 ans	7,8	21,4	9,2	22,5
70 à 74 ans	5,7	16,1	6,9	18,2
75 à 79 ans	3,2	11,3	4,5	12,9
80 à 84 ans	1,6	6,8	2,7	8,3
85 à 89 ans	0,8	3,2	1,2	4,3
90 à 94 ans	0,3	1,1	0,5	1,7
95 à 99 ans	0,1	0,2	0,1	0,4
100 ans ou plus	0,0	0,0	0,1	0,0

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, figure 8

**Annexe, tableau 13 : Projection pour 2031 de la distribution de la population métisse selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique)**

Âge	Homme		Femme	
	En milliers			
	2006	2031	2006	2031
0 à 4 ans	38,2	31,3	35,2	30,1
5 à 9 ans	41,6	33,5	38,6	31,7
10 à 14 ans	47,1	34,5	45,7	32,7
15 à 19 ans	49,4	33,9	49,0	32,5
20 à 24 ans	42,7	32,4	44,6	30,7
25 à 29 ans	37,9	29,6	38,3	27,8
30 à 34 ans	35,8	32,0	34,8	30,0
35 à 39 ans	34,2	35,9	36,6	35,4
40 à 44 ans	39,8	37,4	41,5	38,0
45 à 49 ans	38,1	32,5	38,2	34,5
50 à 54 ans	31,5	28,7	31,9	29,4
55 à 59 ans	24,1	26,3	22,7	26,2
60 à 64 ans	16,9	24,8	14,4	26,6
65 à 69 ans	11,0	27,2	10,2	28,8
70 à 74 ans	6,8	24,7	7,1	25,3
75 à 79 ans	3,9	18,5	4,0	19,2
80 à 84 ans	2,3	11,2	2,7	11,5
85 à 89 ans	0,6	5,6	1,6	5,3
90 à 94 ans	0,2	1,9	0,5	1,8
95 à 99 ans	0,1	0,4	0,1	0,4
100 ans ou plus	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, figure 12

**Annexe, tableau 14 : Projection pour 2031 de la distribution de la population inuite selon l'âge et le sexe, scénario 1 (taux de fécondité constant et aucune mobilité ethnique)**

Âge	Homme		Femme	
	2006	2031	2006	2031
0 à 4 ans	59,4	45,3	54,9	43,3
5 à 9 ans	57,7	44,6	53,3	43,9
10 à 14 ans	57,7	43,4	57,9	41,7
15 à 19 ans	60,4	40,7	57,4	39,6
20 à 24 ans	47,3	37,3	46,5	35,1
25 à 29 ans	38,0	38,5	39,1	37,0
30 à 34 ans	34,0	37,3	36,9	36,0
35 à 39 ans	35,1	37,0	35,5	38,5
40 à 44 ans	29,8	38,3	32,8	38,6
45 à 49 ans	22,8	30,3	24,5	30,9
50 à 54 ans	17,0	24,3	19,4	26,1
55 à 59 ans	14,2	20,9	13,9	23,7
60 à 64 ans	9,2	20,9	8,6	22,1
65 à 69 ans	7,1	16,1	7,6	18,7
70 à 74 ans	5,6	10,7	4,8	12,6
75 à 79 ans	2,2	6,3	4,0	8,0
80 à 84 ans	1,9	3,9	1,5	4,3
85 à 89 ans	0,5	1,2	0,6	1,7
90 à 94 ans	0,1	0,3	0,4	0,7
95 à 99 ans	0,0	0,1	0,0	0,1
100 ans ou plus	0,3	0,0	0,0	0,0

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, figure 16

### Annexe, tableau 15 : Projections pour 2031 de la population autochtone selon la province ou le territoire, quatre scénarios

	2006 (observations)		2031 (scénario 1)		2031 (scénario 2)		2031 (scénario 3)		2031 (scénario 4)	
Fécondité	Observée		Constante		50 % de convergence		Constante		50 % de convergence	
Mobilité ethnique	Observée		Aucune		Aucune		Constante		Constante	
	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	24	4,7	21	4,8	21	4,8	28	6,5	28	6,5
Île-du-Prince-Édouard	2	1,3	2	1,5	2	1,5	5	3,6	5	3,7
Nouvelle-Écosse	25	2,7	31	3,4	30	3,3	46	5,0	45	4,9
Nouveau-Brunswick	18	2,4	19	2,7	19	2,7	31	4,4	31	4,4
Québec	127	1,7	178	2,0	174	2,0	234	2,6	230	2,6
Ontario	268	2,1	348	2,0	341	1,9	518	2,9	511	2,9
Manitoba	188	15,9	257	18,8	247	18,2	294	21,5	285	21,0
Saskatchewan	153	15,4	227	22,5	214	21,5	240	23,7	228	22,8
Alberta	207	6,1	299	6,0	291	5,9	378	7,6	370	7,5
Colombie-Britannique	209	4,9	281	4,7	274	4,6	374	6,3	367	6,2
Yukon	8	25,5	8	21,9	8	22,1	8	22,8	8	22,9
Territoires du Nord-Ouest	23	52,3	25	51,9	24	51,0	25	52,4	24	51,5
Nunavut	26	84,8	39	85,9	37	85,3	39	86,1	37	85,5
Canada	1279	3,9	1734	4,1	1682	4,0	2220	5,3	2168	5,2

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, tableau 7

**Annexe, tableau 16 : Projections pour 2031 de la population des Premières Nations selon la province ou le territoire, quatre scénarios**

	2006 (observations)		2031 (scénario 1)		2031 (scénario 2)		2031 (scénario 3)		2031 (scénario 4)	
Fécondité	Observée		Constante		50 % de convergence		Constante		50 % de convergence	
Mobilité ethnique	Observée		Aucune		Aucune		Constante		Constante	
	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	8	1,5	7	1,6	7	1,6	9	2,2	9	2,2
Île-du-Prince-Édouard	1	0,9	1	1,0	1	1,0	2	1,8	2	1,8
Nouvelle-Écosse	16	1,7	21	2,3	20	2,2	27	2,9	26	2,8
Nouveau-Brunswick	13	1,7	14	2,0	14	2,0	19	2,7	19	2,7
Québec	83	1,1	115	1,3	112	1,3	146	1,6	143	1,6
Ontario	180	1,4	238	1,3	232	1,3	289	1,6	283	1,6
Manitoba	111	9,4	168	12,3	160	11,8	171	12,5	163	12,0
Saskatchewan	101	10,2	163	16,1	152	15,2	163	16,1	152	15,2
Alberta	111	3,3	174	3,5	168	3,4	188	3,8	181	3,7
Colombie-Britannique	141	3,3	191	3,2	185	3,1	212	3,6	206	3,5
Yukon	7	21,3	6	17,5	6	17,4	6	17,7	6	17,6
Territoires du Nord-Ouest	14	32,9	15	31,4	15	30,9	15	31,5	15	30,9
Nunavut	0	0,4	0	0,7	0	0,7	0	0,7	0	0,8
Canada	785	2,4	1115	2,6	1071	2,5	1248	3,0	1205	2,9

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, tableau 8

Annexe, tableau 17 : Projections pour 2031 de la population métisse selon la province ou le territoire, quatre scénarios

	2006 (observations)		2031 (scénario 1)		2031 (scénario 2)		2031 (scénario 3)		2031 (scénario 4)	
Fécondité	Observée		Constante		50 % de convergence		Constante		50 % de convergence	
Mobilité ethnique	Observée		Aucune		Aucune		Constante		Constante	
	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage	Milliers	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	7	1,3	6	1,4	6	1,4	10	2,4	10	2,4
Île-du-Prince-Édouard	0	0,3	1	0,4	1	0,4	2	1,7	2	1,7
Nouvelle-Écosse	8	0,9	9	1,0	9	1,0	18	2,0	18	2,0
Nouveau-Brunswick	4	0,6	4	0,5	4	0,5	11	1,6	11	1,6
Québec	29	0,4	43	0,5	43	0,5	68	0,8	68	0,8
Ontario	77	0,6	99	0,6	98	0,6	217	1,2	217	1,2
Manitoba	74	6,3	85	6,2	84	6,2	120	8,8	119	8,8
Saskatchewan	50	5,0	61	6,0	59	5,9	74	7,3	73	7,3
Alberta	89	2,6	117	2,3	116	2,3	182	3,7	182	3,7
Colombie-Britannique	62	1,5	82	1,4	81	1,4	154	2,6	153	2,6
Yukon	1	2,7	1	3,2	1	3,3	1	3,8	1	3,9
Territoires du Nord-Ouest	4	8,7	3	7,2	4	7,4	4	7,7	4	7,9
Nunavut	0	0,4	0	0,3	0	0,3	0	0,4	0	0,5
Canada	404	1,2	510	1,2	506	1,2	863	2,0	858	2,0

Sources : Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, tableau 9

### Annexe, tableau 18 : Projection du nombre d'Autochtones occupant un emploi en 2031 (en milliers) selon différentes caractéristiques et différents scénarios

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	8,1	9,0	8,1	9,0	8,6	9,1	8,6	9,1	9,0	9,1	9,0	9,1
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,8	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1	1,0	1,1	1,0
<b>Nouvelle-Écosse</b>	13,5	14,3	13,5	14,3	14,0	14,5	14,0	14,5	14,5	14,8	14,5	14,8
<b>Nouveau-Brunswick</b>	6,9	8,5	6,9	8,5	7,4	8,7	7,4	8,7	7,8	8,9	7,8	8,9
<b>Québec</b>	74,8	81,6	74,8	81,6	77,5	83,8	77,5	83,8	80,2	86,1	80,2	86,1
<b>Ontario</b>	148,9	159,2	148,9	159,2	155,1	162,8	155,1	162,8	161,3	166,5	161,3	166,5
<b>Manitoba</b>	109,5	126,5	109,5	126,5	117,0	129,8	117,0	129,8	124,5	133,1	124,5	133,1
<b>Saskatchewan</b>	87,0	118,1	87,0	118,1	92,8	119,9	92,8	119,9	98,6	121,8	98,6	121,8
<b>Alberta</b>	135,2	150,4	135,2	150,4	142,8	153,9	142,8	153,9	150,4	157,4	150,4	157,4
<b>Colombie-Britannique</b>	115,0	128,3	115,0	128,3	123,1	131,2	123,1	131,2	131,1	134,2	131,1	134,2
<b>Territoires</b>	27,3	39,3	27,3	39,3	32,8	39,4	32,8	39,4	38,3	39,6	38,3	39,6
<b>Canada</b>	727,0	835,9	727,0	835,9	772,0	854,1	772,0	854,1	817,0	872,4	817,0	872,4
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	412,6	522,0	412,6	522,0	451,6	537,8	451,6	537,8	490,5	553,6	490,5	553,6
<b>Métis</b>	247,2	252,8	247,2	252,8	257,0	256,0	257,0	256,0	266,8	259,2	266,8	259,2
<b>Inuits</b>	29,7	33,8	29,7	33,8	33,4	36,0	33,4	36,0	37,1	38,2	37,1	38,2
<b>Total</b>	689,5	808,6	689,5	808,6	742,0	829,8	742,0	829,8	794,4	851,0	794,4	851,0
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	351,4	392,0	351,4	392,0	372,2	401,8	372,2	401,8	393,1	411,5	393,1	411,5
<b>Homme</b>	375,6	443,9	375,6	443,9	399,8	452,4	399,8	452,4	423,9	460,8	423,9	460,8
<b>Total</b>	727,0	835,9	727,0	835,9	772,0	854,1	772,0	854,1	817,0	872,4	817,0	872,4
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	112,5	133,8	112,5	133,8	121,9	140,9	121,9	140,9	131,3	148,0	131,3	148,0
<b>25- 34</b>	156,4	183,8	156,4	183,8	165,4	187,4	165,4	187,4	174,3	191,0	174,3	191,0
<b>35- 44</b>	183,7	209,4	183,7	209,4	191,6	211,9	191,6	211,9	199,6	214,5	199,6	214,5
<b>45- 54</b>	142,6	164,1	142,6	164,1	147,3	166,3	147,3	166,3	151,9	168,5	151,9	168,5
<b>55- 64</b>	93,5	105,0	93,5	105,0	97,8	106,5	97,8	106,5	102,2	108,0	102,2	108,0
<b>65 et +</b>	38,3	39,8	38,3	39,8	48,0	41,0	48,0	41,0	57,7	42,3	57,7	42,3
<b>Total</b>	727,0	835,9	727,0	835,9	772,0	854,1	772,0	854,1	817,0	872,4	817,0	872,4

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 19 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (en milliers)**

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1	0,9	0,0	0,9	0,5	1,0	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Île-du-Prince-Édouard	0,8	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2
Nouvelle-Écosse	13,5	0,8	0,0	0,8	0,5	1,1	0,5	1,1	1,1	1,3	1,1	1,3
Nouveau-Brunswick	6,9	1,6	0,0	1,6	0,4	1,8	0,4	1,8	0,9	2,0	0,9	2,0
Québec	74,8	6,8	0,0	6,8	2,7	9,1	2,7	9,1	5,5	11,3	5,5	11,3
Ontario	148,9	10,2	0,0	10,2	6,2	13,9	6,2	13,9	12,4	17,6	12,4	17,6
Manitoba	109,5	17,0	0,0	17,0	7,5	20,3	7,5	20,3	15,0	23,5	15,0	23,5
Saskatchewan	87,0	31,1	0,0	31,1	5,8	33,0	5,8	33,0	11,6	34,8	11,6	34,8
Alberta	135,2	15,1	0,0	15,1	7,6	18,7	7,6	18,7	15,2	22,2	15,2	22,2
Colombie-Britannique	115,0	13,2	0,0	13,2	8,0	16,2	8,0	16,2	16,1	19,1	16,1	19,1
Territoires	27,3	12,0	0,0	12,0	5,5	12,1	5,5	12,1	11,0	12,3	11,0	12,3
Canada	727,0	108,9	0,0	108,9	45,0	127,2	45,0	127,2	90,0	145,4	90,0	145,4
<b>Identité</b>												
Premières Nations	412,6	109,4	0,0	109,4	39,0	125,2	39,0	125,2	77,9	141,0	77,9	141,0
Métis	247,2	5,6	0,0	5,6	9,8	8,8	9,8	8,8	19,6	12,0	19,6	12,0
Inuits	29,7	4,2	0,0	4,2	3,7	6,3	3,7	6,3	7,4	8,5	7,4	8,5
Total	689,5	119,1	0,0	119,1	52,5	140,3	52,5	140,3	104,9	161,5	104,9	161,5
<b>Sexe</b>												
Femme	351,4	40,6	0,0	40,6	20,8	50,4	20,8	50,4	41,7	60,2	41,7	60,2
Homme	375,6	68,3	0,0	68,3	24,1	76,8	24,1	76,8	48,3	85,2	48,3	85,2
Total	727,0	108,9	0,0	108,9	45,0	127,2	45,0	127,2	90,0	145,4	90,0	145,4
<b>Âge</b>												
15- 24	112,5	21,3	0,0	21,3	9,4	28,4	9,4	28,4	18,8	35,5	18,8	35,5
25- 34	156,4	27,5	0,0	27,5	9,0	31,1	9,0	31,1	18,0	34,7	18,0	34,7
35- 44	183,7	25,7	0,0	25,7	8,0	28,2	8,0	28,2	15,9	30,8	15,9	30,8
45- 54	142,6	21,5	0,0	21,5	4,7	23,8	4,7	23,8	9,4	26,0	9,4	26,0
55- 64	93,5	11,5	0,0	11,5	4,3	13,0	4,3	13,0	8,6	14,5	8,6	14,5
65 et +	38,3	1,4	0,0	1,4	9,7	2,7	9,7	2,7	19,3	3,9	19,3	3,9
Total	727,0	108,9	0,0	108,9	45,0	127,2	45,0	127,2	90,0	145,4	90,0	145,4

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

## Annexe, tableau 20 : Augmentation projetée du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent)

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
Terre-Neuve-et-Labrador	8,10	11,38	0,00	11,38	5,89	11,91	5,89	11,91	11,79	12,43	11,79	12,43
Île-du-Prince-Édouard	0,77	11,80	0,00	11,80	19,78	18,89	19,78	18,89	39,56	25,98	39,56	25,98
Nouvelle-Écosse	13,46	6,18	0,00	6,18	3,96	7,91	3,96	7,91	7,91	9,64	7,91	9,64
Nouveau-Brunswick	6,95	22,90	0,00	22,90	6,45	25,52	6,45	25,52	12,90	28,13	12,90	28,13
Québec	74,76	9,13	0,00	9,13	3,66	12,14	3,66	12,14	7,31	15,15	7,31	15,15
Ontario	148,93	6,86	0,00	6,86	4,16	9,33	4,16	9,33	8,32	11,80	8,32	11,80
Manitoba	109,50	15,52	0,00	15,52	6,86	18,51	6,86	18,51	13,73	21,50	13,73	21,50
Saskatchewan	86,95	35,78	0,00	35,78	6,69	37,92	6,69	37,92	13,38	40,06	13,38	40,06
Alberta	135,23	11,19	0,00	11,19	5,62	13,80	5,62	13,80	11,23	16,41	11,23	16,41
Colombie-Britannique	115,04	11,51	0,00	11,51	6,99	14,07	6,99	14,07	13,97	16,63	13,97	16,63
Territoires	27,29	43,90	0,00	43,90	20,10	44,47	20,10	44,47	40,20	45,04	40,20	45,04
Canada	726,99	14,99	0,00	14,99	6,19	17,49	6,19	17,49	12,38	20,00	12,38	20,00
<b>Identité</b>												
Premières Nations	412,62	26,51	0,00	26,51	9,44	30,34	9,44	30,34	18,88	34,18	18,88	34,18
Métis	247,19	2,26	0,00	2,26	3,96	3,56	3,96	3,56	7,92	4,85	7,92	4,85
Inuits	29,68	14,03	0,00	14,03	12,55	21,30	12,55	21,30	25,10	28,56	25,10	28,56
Total	689,49	17,28	0,00	17,28	7,61	20,35	7,61	20,35	15,22	23,42	15,22	23,42
<b>Sexe</b>												
Femme	351,37	11,56	0,00	11,56	5,93	14,34	5,93	14,34	11,87	17,13	11,87	17,13
Homme	375,62	18,19	0,00	18,19	6,43	20,43	6,43	20,43	12,85	22,68	12,85	22,68
Total	726,99	14,99	0,00	14,99	6,19	17,49	6,19	17,49	12,38	20,00	12,38	20,00
<b>Âge</b>												
15- 24	112,51	18,96	0,00	18,96	8,34	25,26	8,34	25,26	16,68	31,55	16,68	31,55
25- 34	156,37	17,57	0,00	17,57	5,75	19,87	5,75	19,87	11,50	22,18	11,50	22,18
35- 44	183,69	14,00	0,00	14,00	4,33	15,38	4,33	15,38	8,66	16,75	8,66	16,75
45- 54	142,57	15,09	0,00	15,09	3,29	16,66	3,29	16,66	6,58	18,23	6,58	18,23
55- 64	93,53	12,25	0,00	12,25	4,61	13,88	4,61	13,88	9,22	15,52	9,22	15,52
65 et +	38,33	3,76	0,00	3,76	25,20	7,01	25,20	7,01	50,41	10,25	50,41	10,25
Total	726,99	14,99	0,00	14,99	6,19	17,49	6,19	17,49	12,38	20,00	12,38	20,00

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 21 : Projection pour 2031 de la contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1,12	1,23	1,03	1,10	1,27	1,28	1,12	1,13	1,42	1,33	1,21	1,15
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,06	0,08	0,07	0,09	0,07	0,09	0,08	0,09	0,09	0,09	0,10	0,10
<b>Nouvelle-Écosse</b>	1,23	1,34	1,39	1,51	1,41	1,45	1,51	1,59	1,58	1,57	1,62	1,67
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,59	0,77	0,70	0,88	0,67	0,82	0,79	0,95	0,75	0,88	0,87	1,02
<b>Québec</b>	7,78	8,26	7,89	8,44	8,65	9,07	8,75	9,27	9,52	9,88	9,62	10,09
<b>Ontario</b>	16,47	17,81	17,73	19,07	18,82	20,17	20,02	21,17	21,17	22,53	22,29	23,27
<b>Manitoba</b>	10,81	12,05	11,61	13,00	12,87	13,77	13,37	14,32	14,93	15,49	15,12	15,64
<b>Saskatchewan</b>	9,23	11,77	10,83	13,59	10,32	12,61	12,07	14,53	11,41	13,46	13,30	15,47
<b>Alberta</b>	17,97	19,55	18,72	20,54	21,95	22,92	21,40	22,73	25,93	26,27	24,09	24,93
<b>Colombie-Britannique</b>	11,10	12,44	12,85	14,29	12,76	13,62	14,69	15,56	14,41	14,80	16,54	16,84
<b>Territoires</b>	4,32	5,67	4,16	5,76	6,06	6,75	5,41	6,33	7,80	7,83	6,66	6,91
<b>Canada</b>	80,67	90,98	86,98	98,27	94,85	102,56	99,20	107,68	109,01	114,12	111,42	117,08
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	42,73	52,24	48,79	59,45	52,24	59,97	57,68	66,03	61,75	67,71	66,56	72,62
<b>Métis</b>	28,94	29,67	29,88	30,61	32,91	32,81	33,02	33,02	36,78	35,84	36,15	35,42
<b>Inuits</b>	3,90	4,56	3,20	3,72	4,85	5,25	4,04	4,36	5,81	5,93	4,88	4,98
<b>Total</b>	75,57	86,47	81,87	93,79	90,00	98,03	94,74	103,41	104,34	109,48	107,59	113,02
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	32,97	35,78	34,30	37,38	37,61	39,44	38,68	40,79	42,24	43,09	43,05	44,18
<b>Homme</b>	47,70	55,20	52,68	60,89	57,24	63,12	60,52	66,89	66,77	71,04	68,37	72,90
<b>Total</b>	80,67	90,98	86,98	98,27	94,85	102,56	99,20	107,68	109,01	114,12	111,42	117,08
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	4,70	5,53	4,86	5,71	5,77	6,56	5,64	6,42	6,84	7,60	6,42	7,13
<b>25- 34</b>	16,07	18,54	17,21	19,98	18,31	20,39	19,13	21,42	20,56	22,24	21,05	22,85
<b>35- 44</b>	24,57	27,42	26,30	29,48	28,04	30,26	29,84	32,33	31,50	33,10	33,40	35,21
<b>45- 54</b>	20,09	22,81	21,78	24,85	24,12	26,59	24,42	27,28	28,16	30,35	27,06	29,70
<b>55- 64</b>	12,20	13,42	13,52	14,79	14,08	15,08	15,49	16,39	15,96	16,75	17,45	17,96
<b>65 et +</b>	3,04	3,26	3,31	3,46	4,52	3,67	4,68	3,84	6,00	4,08	6,04	4,22
<b>Total</b>	80,67	90,98	86,98	98,27	94,85	102,56	99,20	107,68	109,01	114,12	111,42	117,08

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

## Annexe, tableau 22 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (en milliards de dollars de 2010)

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1,1	0,1	- 0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1	0,0
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Nouvelle-Écosse</b>	1,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,6	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,4
<b>Québec</b>	7,8	0,5	0,1	0,7	0,9	1,3	1,0	1,5	1,7	2,1	1,8	2,3
<b>Ontario</b>	16,5	1,3	1,3	2,6	2,4	3,7	3,5	4,7	4,7	6,1	5,8	6,8
<b>Manitoba</b>	10,8	1,2	0,8	2,2	2,1	3,0	2,6	3,5	4,1	4,7	4,3	4,8
<b>Saskatchewan</b>	9,2	2,5	1,6	4,4	1,1	3,4	2,8	5,3	2,2	4,2	4,1	6,2
<b>Alberta</b>	18,0	1,6	0,8	2,6	4,0	4,9	3,4	4,8	8,0	8,3	6,1	7,0
<b>Colombie-Britannique</b>	11,1	1,3	1,8	3,2	1,7	2,5	3,6	4,5	3,3	3,7	5,4	5,7
<b>Territoires</b>	4,3	1,4	- 0,2	1,4	1,7	2,4	1,1	2,0	3,5	3,5	2,3	2,6
<b>Canada</b>	80,7	10,3	6,3	17,6	14,2	21,9	18,5	27,0	28,3	33,5	30,7	36,4
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	42,7	9,5	6,1	16,7	9,5	17,2	14,9	23,3	19,0	25,0	23,8	29,9
<b>Métis</b>	28,9	0,7	0,9	1,7	4,0	3,9	4,1	4,1	7,8	6,9	7,2	6,5
<b>Inuits</b>	3,9	0,7	- 0,7	- 0,2	1,0	1,3	0,1	0,5	1,9	2,0	1,0	1,1
<b>Total</b>	75,6	10,9	6,3	18,2	14,4	22,5	19,2	27,8	28,8	33,9	32,0	37,4
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	33,0	2,8	1,3	4,4	4,6	6,5	5,7	7,8	9,3	10,1	10,1	11,2
<b>Homme</b>	47,7	7,5	5,0	13,2	9,5	15,4	12,8	19,2	19,1	23,3	20,7	25,2
<b>Total</b>	80,7	10,3	6,3	17,6	14,2	21,9	18,5	27,0	28,3	33,5	30,7	36,4
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	4,7	0,8	0,2	1,0	1,1	1,9	0,9	1,7	2,1	2,9	1,7	2,4
<b>25- 34</b>	16,1	2,5	1,1	3,9	2,2	4,3	3,1	5,3	4,5	6,2	5,0	6,8
<b>35- 44</b>	24,6	2,9	1,7	4,9	3,5	5,7	5,3	7,8	6,9	8,5	8,8	10,6
<b>45- 54</b>	20,1	2,7	1,7	4,8	4,0	6,5	4,3	7,2	8,1	10,3	7,0	9,6
<b>55- 64</b>	12,2	1,2	1,3	2,6	1,9	2,9	3,3	4,2	3,8	4,5	5,3	5,8
<b>65 et +</b>	3,0	0,2	0,3	0,4	1,5	0,6	1,6	0,8	3,0	1,0	3,0	1,2
<b>Total</b>	80,7	10,3	6,3	17,6	14,2	21,9	18,5	27,0	28,3	33,5	30,7	36,4

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

## Annexe, tableau 23 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent)

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1,12	10,46	- 8,04	- 1,33	13,73	14,91	0,03	0,92	27,36	19,30	8,09	3,17
<b>Île-du-Prince-Nouvelle-Écosse</b>	0,06	43,37	15,45	58,14	30,10	52,18	40,96	65,54	60,20	60,98	66,53	72,97
<b>Nouveau-Québec</b>	1,23	8,26	12,77	21,91	14,07	17,54	22,10	28,49	28,15	26,78	31,46	35,03
<b>Ontario</b>	0,59	30,61	18,83	48,77	13,22	39,60	33,66	60,99	26,50	48,57	48,47	73,23
<b>Manitoba</b>	7,78	6,21	1,40	8,48	11,22	16,63	12,56	19,17	22,45	27,02	23,71	29,71
<b>Saskatchewan</b>	16,47	8,15	7,67	15,79	14,30	22,49	21,55	28,55	28,54	36,80	35,35	41,33
<b>Alberta</b>	10,81	11,53	7,44	20,32	19,06	27,43	23,68	32,53	38,15	43,35	39,88	44,69
<b>Colombie-Territoires</b>	9,23	27,49	17,25	47,19	11,78	36,59	30,65	57,36	23,56	45,74	44,07	67,48
<b>Canada</b>	17,97	8,79	4,18	14,31	22,11	27,53	19,09	26,50	44,27	46,19	34,06	38,73
<b>Canada</b>	11,10	12,12	15,81	28,77	14,99	22,77	32,42	40,23	29,89	33,37	49,02	51,72
<b>Canada</b>	4,32	31,37	- 3,52	33,38	40,33	56,35	25,32	46,66	80,65	81,33	54,21	60,00
<b>Canada</b>	80,67	12,78	7,82	21,81	17,57	27,14	22,97	33,48	35,13	41,47	38,12	45,13
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	42,73	22,25	14,18	39,12	22,25	40,34	34,96	54,52	44,50	58,44	55,75	69,93
<b>Métis</b>	28,94	2,53	3,25	5,78	13,72	13,36	14,08	14,08	27,08	23,83	24,91	22,38
<b>Inuits</b>	3,90	16,89	- 17,96	- 4,56	24,40	34,58	3,75	11,80	49,06	52,28	25,20	27,88
<b>Total</b>	75,57	14,42	8,34	24,10	19,09	29,71	25,36	36,83	38,06	44,86	42,36	49,55
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	32,97	8,54	4,03	13,39	14,08	19,63	17,32	23,72	28,13	30,69	30,58	34,02
<b>Homme</b>	47,70	15,71	10,44	27,63	19,99	32,33	26,88	40,22	39,98	48,92	43,33	52,81
<b>Total</b>	80,67	12,78	7,82	21,81	17,57	27,14	22,97	33,48	35,13	41,47	38,12	45,13
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	4,70	17,61	3,35	21,39	22,77	39,62	19,98	36,57	45,56	61,59	36,59	51,72
<b>25- 34</b>	16,07	15,36	7,07	24,28	13,92	26,86	19,00	33,27	27,88	38,37	30,93	42,17
<b>35- 44</b>	24,57	11,60	7,04	19,98	14,11	23,16	21,45	31,57	28,19	34,71	35,92	43,29
<b>45- 54</b>	20,09	13,55	8,41	23,72	20,08	32,36	21,57	35,80	40,19	51,11	34,72	47,85
<b>55- 64</b>	12,20	9,97	10,79	21,24	15,42	23,64	26,96	34,31	30,79	37,28	43,04	47,26
<b>65 et +</b>	3,04	7,45	9,19	13,83	48,87	20,95	54,12	26,46	97,67	34,51	99,05	39,09
<b>Total</b>	80,67	12,78	7,82	21,81	17,57	27,14	22,97	33,48	35,13	41,47	38,12	45,13

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 24 : Projection pour 2031 du revenu d'emploi moyen des Autochtones (en dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
Terre-Neuve-et-Labrador	68 989	68 418	63 442	61 111	74 094	70 837	65 166	62 215	78 598	73 200	66 704	63 304
Île-du-Prince-Édouard	37 278	47 804	43 040	52 727	40 489	47 715	43 869	51 906	42 793	47 636	44 483	51 183
Nouvelle-Écosse	45 878	46 775	51 734	52 674	50 343	49 973	53 886	54 629	54 481	53 051	55 890	56 504
Nouveau-Brunswick	42 400	45 058	50 384	51 326	45 097	47 157	53 236	54 384	47 507	49 165	55 759	57 325
Québec	52 013	50 624	52 742	51 705	55 808	54 094	56 478	55 275	59 350	57 374	59 959	58 589
Ontario	55 287	55 952	59 528	59 907	60 671	61 939	64 519	65 006	65 613	67 650	69 086	69 889
Manitoba	49 349	47 642	53 021	51 400	54 983	53 062	57 114	55 186	59 949	58 221	60 698	58 767
Saskatchewan	53 101	49 856	62 261	57 562	55 634	52 589	65 025	60 587	57 866	55 257	67 473	63 497
Alberta	66 449	65 017	69 225	68 314	76 829	74 464	74 923	73 862	86 187	83 447	80 088	79 189
Colombie-Britannique	48 228	48 491	55 852	55 693	51 834	51 904	59 691	59 287	54 962	55 148	63 060	62 737
Territoires	79 061	72 177	76 277	73 281	92 375	85 565	82 499	80 262	101 873	98 842	86 962	87 213
Canada	55 482	54 419	59 822	58 776	61 431	60 038	64 251	63 031	66 719	65 411	68 191	67 106
<b>Identité</b>												
Premières Nations	51 783	50 041	59 127	56 947	57 844	55 757	63 860	61 391	62 942	61 146	67 841	65 581
Métis	58 543	58 698	60 446	60 558	64 039	64 084	64 242	64 493	68 935	69 136	67 760	68 330
Inuits	65 660	67 305	53 866	54 956	72 571	72 853	60 528	60 517	78 236	77 774	65 713	65 313
Total	54 804	53 470	59 373	57 993	60 652	59 068	63 842	62 310	65 669	64 325	67 714	66 406
<b>Sexe</b>												
Femme	46 913	45 643	48 804	47 680	50 520	49 081	51 954	50 758	53 732	52 347	54 760	53 680
Homme	63 498	62 169	70 129	68 574	71 590	69 769	75 700	73 931	78 761	77 078	80 646	79 096
Total	55 482	54 419	59 822	58 776	61 431	60 038	64 251	63 031	66 719	65 411	68 191	67 106
<b>Âge</b>												
15- 24	20 894	20 657	21 594	21 321	23 677	23 289	23 138	22 782	26 066	25 664	24 459	24 097
25- 34	51 402	50 438	55 035	54 338	55 375	54 398	57 844	57 147	58 954	58 212	60 362	59 814
35- 44	66 883	65 474	71 594	70 389	73 156	71 396	77 861	76 269	78 903	77 172	83 661	82 085
45- 54	70 448	69 500	76 375	75 730	81 903	79 929	82 914	82 007	92 665	90 043	89 048	88 098
55- 64	65 219	63 897	72 258	70 444	71 958	70 806	79 152	76 919	78 097	77 505	85 410	83 138
65 et +	39 599	41 006	43 237	43 440	47 084	44 757	48 745	46 796	52 042	48 311	52 405	49 959
Total	55 482	54 419	59 822	58 776	61 431	60 038	64 251	63 031	66 719	65 411	68 191	67 106

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

### Annexe, tableau 25 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010)

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	68 989	- 571	- 5 547	- 7 877	5 105	1 848	- 3 823	- 6 773	9 609	4 212	- 2 285	- 5 685
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	37 278	10 526	5 761	15 449	3 210	10 437	6 591	14 628	5 514	10 358	7 205	13 905
<b>Nouvelle-Écosse</b>	45 878	898	5 857	6 797	4 466	4 095	8 008	8 751	8 603	7 173	10 012	10 626
<b>Nouveau-Brunswick</b>	42 400	2 658	7 984	8 926	2 697	4 757	10 837	11 984	5 107	6 765	13 359	14 925
<b>Québec</b>	52 013	- 1 388	730	- 307	3 796	2 081	4 465	3 262	7 337	5 361	7 947	6 577
<b>Ontario</b>	55 287	665	4 241	4 620	5 384	6 651	9 232	9 719	10 326	12 363	13 799	14 602
<b>Manitoba</b>	49 349	- 1 707	3 672	2 051	5 634	3 713	7 765	5 837	10 600	8 872	11 349	9 419
<b>Saskatchewan</b>	53 101	- 3 245	9 160	4 461	2 533	- 512	11 924	7 486	4 765	2 156	14 373	10 397
<b>Alberta</b>	66 449	- 1 431	2 777	1 865	10 380	8 016	8 475	7 414	19 738	16 998	13 640	12 740
<b>Colombie-Britannique</b>	48 228	263	7 624	7 465	3 606	3 676	11 463	11 059	6 734	6 920	14 832	14 509
<b>Territoires</b>	79 061	- 6 884	- 2 784	- 5 780	13 314	6 504	3 438	1 201	22 812	19 781	7 901	8 152
<b>Canada</b>	55 482	- 1 063	4 340	3 294	5 948	4 555	8 768	7 549	11 236	9 929	12 709	11 623
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	51 783	- 1 742	7 343	5 164	6 061	3 974	12 076	9 608	11 158	9 362	16 057	13 797
<b>Métis</b>	58 543	154	1 902	2 015	5 495	5 541	5 698	5 949	10 391	10 593	9 216	9 786
<b>Inuits</b>	65 660	1 645	- 11 794	- 10 704	6 911	7 193	- 5 132	- 5 143	12 576	12 113	52	- 347
<b>Total</b>	54 804	- 1 334	4 569	3 188	5 848	4 263	9 038	7 506	10 865	9 521	12 910	11 602
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	46 913	- 1 270	1 891	767	3 607	2 168	5 041	3 845	6 819	5 434	7 847	6 767
<b>Homme</b>	63 498	- 1 330	6 631	5 075	8 091	6 271	12 201	10 432	15 263	13 580	17 147	15 598
<b>Total</b>	55 482	- 1 063	4 340	3 294	5 948	4 555	8 768	7 549	11 236	9 929	12 709	11 623
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	20 894	- 237	701	427	2 783	2 396	2 244	1 888	5 172	4 770	3 566	3 203
<b>25- 34</b>	51 402	- 964	3 634	2 936	3 973	2 997	6 443	5 745	7 552	6 811	8 961	8 412
<b>35- 44</b>	66 883	- 1 409	4 711	3 506	6 273	4 513	10 978	9 387	12 020	10 289	16 778	15 202
<b>45- 54</b>	70 448	- 948	5 927	5 282	11 455	9 481	12 466	11 559	22 217	19 596	18 601	17 650
<b>55- 64</b>	65 219	- 1 322	7 039	5 225	6 739	5 588	13 933	11 700	12 879	12 286	20 191	17 920
<b>65 et +</b>	39 599	1 407	3 638	3 842	7 485	5 158	9 146	7 197	12 443	8 713	12 807	10 361
<b>Total</b>	55 482	- 1 063	4 340	3 294	5 948	4 555	8 768	7 549	11 236	9 929	12 709	11 623

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

### Annexe, tableau 26 : Augmentation projetée du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (pour cent)

	Scénario 1 (2031)	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
Terre-Neuve-et-Labrador	68 988,7	- 0,8	- 8,0	- 11,4	7,4	2,7	- 5,5	- 9,8	13,9	6,1	- 3,3	- 8,2
Île-du-Prince-Nouvelle-Écosse	37 278,4	28,2	15,5	41,4	8,6	28,0	17,7	39,2	14,8	27,8	19,3	37,3
Nouveau-Brunswick	45 877,6	2,0	12,8	14,8	9,7	8,9	17,5	19,1	18,8	15,6	21,8	23,2
Québec	42 399,7	6,3	18,8	21,1	6,4	11,2	25,6	28,3	12,0	16,0	31,5	35,2
Ontario	52 012,6	- 2,7	1,4	- 0,6	7,3	4,0	8,6	6,3	14,1	10,3	15,3	12,6
Manitoba	55 287,1	1,2	7,7	8,4	9,7	12,0	16,7	17,6	18,7	22,4	25,0	26,4
Saskatchewan	49 348,9	- 3,5	7,4	4,2	11,4	7,5	15,7	11,8	21,5	18,0	23,0	19,1
Alberta	53 100,7	- 6,1	17,3	8,4	4,8	- 1,0	22,5	14,1	9,0	4,1	27,1	19,6
Colombie-Britannique	66 448,6	- 2,2	4,2	2,8	15,6	12,1	12,8	11,2	29,7	25,6	20,5	19,2
Territoires	48 228,0	0,5	15,8	15,5	7,5	7,6	23,8	22,9	14,0	14,3	30,8	30,1
Canada	79 060,6	- 8,7	- 3,5	- 7,3	16,8	8,2	4,3	1,5	28,9	25,0	10,0	10,3
Canada	55 482,3	- 1,9	7,8	5,9	10,7	8,2	15,8	13,6	20,3	17,9	22,9	20,9
<b>Identité</b>												
Premières Nations	51 783,4	- 3,4	14,2	10,0	11,7	7,7	23,3	18,6	21,5	18,1	31,0	26,6
Métis	58 543,5	0,3	3,2	3,4	9,4	9,5	9,7	10,2	17,7	18,1	15,7	16,7
Inuits	65 660,2	2,5	- 18,0	- 16,3	10,5	11,0	- 7,8	- 7,8	19,2	18,4	0,1	- 0,5
Total	54 804,3	- 2,4	8,3	5,8	10,7	7,8	16,5	13,7	19,8	17,4	23,6	21,2
<b>Sexe</b>												
Femme	46 912,7	- 2,7	4,0	1,6	7,7	4,6	10,7	8,2	14,5	11,6	16,7	14,4
Homme	63 498,5	- 2,1	10,4	8,0	12,7	9,9	19,2	16,4	24,0	21,4	27,0	24,6
Total	55 482,3	- 1,9	7,8	5,9	10,7	8,2	15,8	13,6	20,3	17,9	22,9	20,9
<b>Âge</b>												
15- 24	20 893,6	- 1,1	3,4	2,0	13,3	11,5	10,7	9,0	24,8	22,8	17,1	15,3
25- 34	51 401,7	- 1,9	7,1	5,7	7,7	5,8	12,5	11,2	14,7	13,2	17,4	16,4
35- 44	66 882,8	- 2,1	7,0	5,2	9,4	6,7	16,4	14,0	18,0	15,4	25,1	22,7
45- 54	70 447,8	- 1,3	8,4	7,5	16,3	13,5	17,7	16,4	31,5	27,8	26,4	25,1
55- 64	65 218,8	- 2,0	10,8	8,0	10,3	8,6	21,4	17,9	19,7	18,8	31,0	27,5
65 et +	39 598,7	3,6	9,2	9,7	18,9	13,0	23,1	18,2	31,4	22,0	32,3	26,2
Total	55 482,3	- 1,9	7,8	5,9	10,7	8,2	15,8	13,6	20,3	17,9	22,9	20,9

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

## Annexe, tableau 27 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et de la productivité du travail, Canada, 2031

Résultats agrégés, Canada, 2031	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Emplois (en milliers)</b>	20 220	20 329	20 220	20 329	20 265	20 348	20 265	20 348	20 310	20 366	20 310	20 366
<b>PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	2 624	2 635	2 631	2 642	2 638	2 646	2 643	2 651	2 653	2 658	2 655	2 661
<b>Productivité du travail (en dollars de 2010)</b>	129 781	129 593	130 093	129 951	130 192	130 046	130 407	130 297	130 601	130 497	130 720	130 642
<b>Taux de croissance annuel composé implicite (%)</b>												
<b>Emploi</b>	0,78	0,81	0,78	0,81	0,79	0,81	0,79	0,81	0,81	0,82	0,81	0,82
<b>PIB</b>	2,17	2,19	2,19	2,21	2,20	2,22	2,21	2,23	2,23	2,24	2,23	2,24
<b>Productivité du travail</b>	1,38	1,37	1,39	1,39	1,40	1,39	1,40	1,40	1,41	1,41	1,42	1,41
<b>TCAC par rapport au scénario de référence (hausse en pourcentage relativement au taux de croissance de référence)</b>												
<b>Emploi</b>	0,00	3,46	0,00	3,46	1,43	4,04	1,43	4,04	2,86	4,61	2,86	4,61
<b>PIB</b>	0,00	0,92	0,56	1,57	1,27	1,95	1,65	2,41	2,53	2,98	2,74	3,24
<b>Productivité du travail</b>	0,00	- 0,53	0,88	0,48	1,16	0,75	1,77	1,46	2,32	2,02	2,65	2,43
<b>TCAC par rapport au scénario de référence (augmentation absolue en points de pourcentage)</b>												
<b>Emploi</b>	0,0000	0,0271	0,0000	0,0271	0,0112	0,0316	0,0112	0,0316	0,0224	0,0361	0,0224	0,0400
<b>PIB</b>	0,0000	0,0200	0,0123	0,0341	0,0275	0,0424	0,0360	0,0523	0,0549	0,0647	0,0595	0,0704
<b>Productivité du travail</b>	0,0000	- 0,0074	0,0122	0,0066	0,0160	0,0103	0,0244	0,0201	0,0320	0,0279	0,0366	0,0335

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

Annexe, tableau 28 : Gains de production cumulés estimés (en milliards de dollars de 2010), Canada, 2011- 2031

Année	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>2012</b>	0,00	0,34	0,21	0,58	0,47	0,72	0,61	0,89	0,94	1,10	1,02	1,20
<b>2013</b>	0,00	0,70	0,43	1,19	0,96	1,48	1,25	1,83	1,92	2,26	2,08	2,46
<b>2014</b>	0,00	1,07	0,66	1,83	1,47	2,27	1,92	2,80	2,94	3,46	3,18	3,77
<b>2015</b>	0,00	1,46	0,89	2,49	2,01	3,09	2,62	3,81	4,00	4,72	4,34	5,13
<b>2016</b>	0,00	1,86	1,14	3,18	2,56	3,95	3,35	4,87	5,11	6,03	5,54	6,56
<b>2017</b>	0,00	2,29	1,40	3,90	3,14	4,85	4,10	5,97	6,27	7,39	6,80	8,04
<b>2018</b>	0,00	2,73	1,67	4,65	3,74	5,78	4,89	7,12	7,47	8,82	8,11	9,59
<b>2019</b>	0,00	3,18	1,95	5,43	4,37	6,75	5,71	8,32	8,73	10,30	9,47	11,20
<b>2020</b>	0,00	3,66	2,24	6,24	5,03	7,76	6,57	9,57	10,04	11,84	10,89	12,88
<b>2021</b>	0,00	4,15	2,54	7,08	5,71	8,81	7,46	10,86	11,40	13,45	12,36	14,63
<b>2022</b>	0,00	4,67	2,86	7,96	6,42	9,90	8,38	12,21	12,81	15,12	13,90	16,45
<b>2023</b>	0,00	5,20	3,19	8,88	7,15	11,04	9,35	13,61	14,29	16,86	15,50	18,34
<b>2024</b>	0,00	5,76	3,53	9,83	7,92	12,22	10,35	15,07	15,82	18,66	17,16	20,31
<b>2025</b>	0,00	6,34	3,88	10,81	8,71	13,45	11,39	16,59	17,41	20,54	18,89	22,35
<b>2026</b>	0,00	6,94	4,25	11,84	9,54	14,73	12,47	18,17	19,06	22,50	20,68	24,48
<b>2027</b>	0,00	7,57	4,63	12,91	10,40	16,06	13,59	19,80	20,78	24,53	22,55	26,69
<b>2028</b>	0,00	8,21	5,03	14,01	11,29	17,43	14,76	21,50	22,57	26,63	24,48	28,98
<b>2029</b>	0,00	8,89	5,44	15,16	12,22	18,86	15,97	23,27	24,42	28,82	26,49	31,37
<b>2030</b>	0,00	9,59	5,87	16,36	13,18	20,35	17,23	25,10	26,35	31,09	28,58	33,84
<b>2031</b>	0,00	10,31	6,31	17,60	14,18	21,89	18,53	27,00	28,34	33,45	30,75	36,41
<b>Total</b>	0,00	94,93	58,11	161,92	130,48	201,40	170,51	248,38	260,67	307,57	282,76	334,70

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 29 : Résultats projetés pour les Autochtones et la population nationale, aucune variable de contrôle démographique utilisée (résultats agrégés nationaux seulement), quatre catégories de scolarité, 2011- 2031**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emploi des Autochtones (en milliers)	804	817	804	817	845	852	845	852	887	886	887	886
Contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010)	84,6	85,1	93,9	94,4	95,2	94,8	106,0	105,6	105,7	104,6	118,0	116,7
Revenu d'emploi moyen des Autochtones (\$ de 2010)	52 612	52 054	58 430	57 780	56 282	55 669	62 681	61 961	59 608	59 002	66 534	65 816
Augmentation absolue par rapport au scénario de												
Emploi des Autochtones (en milliers)	0,00	13,53	0,00	13,53	41,62	48,05	41,62	48,05	83,23	82,56	83,23	82,56
Contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010)	0,00	0,51	9,35	9,87	10,58	10,26	21,40	20,98	21,17	20,01	33,45	32,09
Revenu d'emploi moyen des Autochtones (\$ de 2010)	0	- 1 117	11 635	10 335	7 340	6 112	20 138	18 696	13 991	12 778	27 842	26 407
Augmentation relative par rapport au scénario de												
Emploi des Autochtones	0,00	1,68	0,00	1,68	5,18	5,98	5,18	5,98	10,36	10,27	10,36	10,27
Contribution autochtone au PIB	0,00	0,60	11,06	11,67	12,51	12,13	25,31	24,81	25,03	23,66	39,56	37,95
Revenu d'emploi moyen des Autochtones	0,00	- 1,06	11,06	9,82	6,98	5,81	19,14	17,77	13,30	12,14	26,46	25,10
Taux de croissance annuel composé implicite à l'échelle												
Emploi	0,78	0,79	0,78	0,79	0,79	0,79	0,79	0,79	0,80	0,80	0,80	0,80
PIB	2,17	2,17	2,19	2,19	2,19	2,19	2,22	2,21	2,22	2,21	2,24	2,24
Productivité du travail	1,38	1,38	1,40	1,40	1,39	1,39	1,41	1,41	1,40	1,40	1,42	1,42
Augmentation absolue du TCAC par rapport au scénario												
Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
PIB	0,00	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02	0,04	0,04	0,04	0,04	0,06	0,06
Productivité du travail	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,03	0,03	0,02	0,02	0,04	0,04
Augmentation relative du TCAC par rapport au scénario												
Emploi	0,00	0,43	0,00	0,43	1,32	1,53	1,32	1,53	2,64	2,62	2,64	2,62
PIB	0,00	0,05	0,84	0,88	0,95	0,92	1,91	1,87	1,89	1,79	2,98	2,86
Productivité du travail	0,00	- 0,17	1,31	1,13	0,72	0,56	2,23	2,05	1,44	1,29	3,14	2,97
Croissance globale du PIB par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010), 2001- 2011	0,0	4,7	86,1	90,9	97,4	94,5	196,9	193,0	194,7	184,1	307,6	295,1

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude "La démographie autochtone :

### Annexe, tableau 30 : Estimation du revenu d'emploi moyen dans les réserves selon le niveau de scolarité, 2010

Revenu moyen des Autochtones de 15 ans et plus vivant dans les réserves et travaillant à temps plein toute l'année : 35 958

	A	B	A × B
Plus haut niveau de scolarité atteint	Proportion de la population vivant les réserves	Revenu d'emploi moyen de l'ensemble des travailleurs autochtones à temps plein toute l'année	
Aucun certificat, diplôme ou grade	0,56	37 348	20 812
Diplôme d'études secondaires	0,18	41 902	7 537
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	0,23	50 533	11 596
Baccalauréat ou diplôme supérieur	0,03	70 059	+ 2 342

Revenu moyen implicite de l'ensemble des Autochtones âgés de 15 ans et plus et travaillant à temps plein toute l'année si le niveau de scolarité est le même à l'intérieur et à l'extérieur des réserves : 42 286

Rapport entre le revenu dans les réserves et le revenu moyen des Autochtones : 0,85

Application de ce rapport au revenu moyen de tous les travailleurs vivant à l'extérieur des réserves et touchant un revenu d'emploi positif :

Plus haut niveau de scolarité atteint	Revenu d'emploi moyen des travailleurs autochtones				Estimation du revenu d'emploi moyen dans les réserves
Aucun certificat, diplôme ou grade	21 494	x	0,85	=	18 277
Diplôme d'études secondaires	27 580	x	0,85	=	23 453
Diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	38 308	x	0,85	=	32 575
Baccalauréat ou diplôme supérieur	55 484	x	0,85	=	47 181

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données de l'ENM de 2011.

Annexe, tableau 31 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031

Résultats des Autochtones	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Dans les réserves	173	231	173	231	212	261	212	261	251	290	251	290
	Hors réserve	575	562	575	562	594	579	594	579	613	596	613	596
	Total	748	793	748	793	806	840	806	840	864	886	864	886
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Dans les réserves	13,3	17,1	17,3	22,3	19,7	23,1	25,8	30,3	26,1	29,1	34,3	38,2
	Hors réserve	62,7	61,1	68,4	66,6	68,3	66,3	74,7	72,5	73,8	71,5	81,0	78,5
	Total	76,0	78,2	85,7	89,0	88,0	89,4	100,5	102,8	100,0	100,7	115,4	116,7
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Dans les réserves	38 486	37 063	50 157	48 319	46 571	44 363	61 013	58 063	52 145	50 175	68 498	65 819
	Hors réserve	54 487	54 362	59 438	59 268	57 438	57 266	62 863	62 639	60 206	60 006	66 076	65 819
	Total	50 791	49 323	57 294	56 079	54 583	53 261	62 377	61 219	57 867	56 786	66 778	65 819

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 32 : Augmentations projetées des taux de croissance globale et des gains de production cumulés découlant du resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011- 2031**

Taux de croissance globale	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emploi	Statut	0,78	0,80	0,78	0,80	0,79	0,80	0,79	0,80	0,80	0,81	0,80	0,81
	Non inscrit	0,78	0,78	0,78	0,78	0,79	0,78	0,79	0,78	0,79	0,79	0,79	0,79
	Total	0,78	0,79	0,78	0,79	0,80	0,81	0,80	0,81	0,81	0,82	0,81	0,82
Production	Inscrit	2,17	2,18	2,18	2,19	2,19	2,19	2,20	2,21	2,20	2,20	2,21	2,22
	Non inscrit	2,17	2,17	2,19	2,18	2,18	2,18	2,20	2,19	2,20	2,19	2,21	2,20
	Total	2,17	2,18	2,19	2,20	2,20	2,20	2,22	2,23	2,22	2,22	2,25	2,25
Productivité	Inscrit	1,38	1,37	1,39	1,38	1,38	1,38	1,39	1,39	1,39	1,38	1,40	1,40
	Non inscrit	1,38	1,38	1,39	1,39	1,39	1,39	1,40	1,40	1,39	1,39	1,41	1,41
	Total	1,38	1,37	1,40	1,39	1,39	1,38	1,41	1,41	1,40	1,39	1,43	1,42
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Inscrit	0,0	35,2	37,1	83,1	59,1	90,5	115,4	156,2	118,2	145,7	193,5	229,1
	Non inscrit	0,0	- 14,3	52,4	36,5	51,4	33,6	110,7	90,9	102,8	81,5	169,0	145,2
	Total	0,0	20,9	89,6	119,5	110,5	124,0	225,9	246,8	220,8	227,0	362,1	373,9

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

### Annexe, tableau 33 : Résultats projetés pour les membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit

Résultats des Premières Nations	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Inscrit	312	371	312	371	367	416	367	416	422	460	422	460
	Non inscrit	96	95	96	95	97	96	97	96	98	97	98	97
	Total	408	466	408	466	464	512	464	512	520	557	520	557
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Inscrit	28,4	33,0	31,6	36,6	39,7	43,6	44,3	48,6	51,0	54,2	56,9	60,6
	Non inscrit	10,8	10,7	11,9	11,8	11,3	11,2	12,4	12,3	11,8	11,6	12,9	12,8
	Total	39,3	43,7	43,5	48,3	51,0	54,8	56,7	60,9	62,7	65,9	69,8	73,4
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Inscrit	45 558	44 399	50 631	49 227	54 083	52 430	60 312	58 409	60 382	58 912	67 465	65 819
	Non inscrit	56 405	56 464	61 901	61 958	58 206	58 253	63 864	63 909	59 973	60 006	65 791	65 819
	Total	48 115	46 856	53 288	51 819	54 946	53 522	61 055	59 440	60 305	59 102	67 149	65 819

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 34 : Augmentations projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés découlant de l'élimination des déficits des membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011- 2031**

Taux de croissance globale	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Inscrit	0,78	0,80	0,78	0,80	0,80	0,81	0,80	0,81	0,81	0,82	0,81	0,82
	Non inscrit	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78	0,78
	Total	0,78	0,80	0,78	0,80	0,80	0,81	0,80	0,81	0,81	0,82	0,81	0,82
Production (en milliards de dollars de 2010)	Inscrit	2,17	2,18	2,18	2,19	2,20	2,20	2,20	2,21	2,22	2,22	2,23	2,24
	Non inscrit	2,17	2,17	2,18	2,18	2,17	2,17	2,18	2,18	2,18	2,18	2,18	2,18
	Total	2,17	2,18	2,18	2,19	2,20	2,20	2,21	2,22	2,22	2,23	2,23	2,24
Productivité (en dollars de 2010 par travailleur)	Inscrit	1,38	1,37	1,39	1,38	1,39	1,38	1,40	1,39	1,40	1,39	1,41	1,40
	Non inscrit	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38	1,38
	Total	1,38	1,37	1,39	1,38	1,39	1,38	1,40	1,40	1,40	1,39	1,41	1,41
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Inscrit	0,0	42,2	29,1	75,2	103,8	140,0	145,8	185,7	207,5	237,6	262,4	296,0
	Non inscrit	0,0	- 1,1	9,7	8,5	4,2	3,1	14,3	13,1	8,4	7,3	18,9	17,7
	Total	0,0	41,1	38,9	83,7	108,0	143,0	160,1	198,7	215,8	244,8	281,2	313,6

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 35 : Scénarios des estimations rétrospectives des gains, 2001- 2011**

Scénario	Écart de scolarité	Écart entre les taux d'emploi	Écart de revenu
Référence (1)	Écart de 2011	Écart de 2011	Écart de 2011
2	Écart de 2001	Écart de 2011	Écart de 2011
3	Aucun écart	Écart de 2011	Écart de 2011
4	Écart de 2011	Écart de 2001	Écart de 2011
5	Écart de 2011	Aucun écart	Écart de 2011
6	Écart de 2011	Écart de 2011	Écart de 2001
7	Écart de 2011	Écart de 2011	Aucun écart
8	Écart de 2001	Écart de 2001	Écart de 2001
9	Aucun écart	Aucun écart	Aucun écart
10	Aucun progrès (niveaux de 2001)	Écart de 2001	Écart de 2001
11	Aucun progrès (niveaux de 2001)	Écart de 2011	Écart de 2011

Note : Ces trois scénarios hypothétiques correspondent aux scénarios 2, 3, et 11 du texte principal. Dans le cadre des scénarios concernant les taux d'emploi et de revenu, on applique l'écart relatif de 2001 aux résultats des Autochtones de 2011.

**Annexe, tableau 36 : Nombre hypothétique d'Autochtones occupant un emploi en 2011 selon différentes caractéristiques et différents scénarios**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	12,33	12,04	13,33	14,08	13,66	12,33	12,33	11,52	13,93	10,25	10,65
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	1,09	1,19	1,30	0,98	1,22	1,09	1,09	0,66	1,28	0,58	1,22
<b>Nouvelle-Écosse</b>	12,36	12,29	13,08	14,24	13,18	12,36	12,36	11,28	13,72	10,21	11,03
<b>Nouveau-Brunswick</b>	7,55	8,07	8,63	8,36	9,17	7,55	7,55	7,25	9,82	6,56	7,25
<b>Québec</b>	56,24	55,74	62,64	55,18	62,64	56,24	56,24	53,57	67,98	47,94	51,65
<b>Ontario</b>	123,95	124,79	136,87	116,33	135,71	123,95	123,95	116,46	144,87	105,08	113,10
<b>Manitoba</b>	65,74	67,42	79,66	63,66	84,13	65,74	65,74	64,64	91,82	56,05	59,03
<b>Saskatchewan</b>	45,58	47,35	55,23	43,79	69,11	45,58	45,58	44,39	73,66	38,52	41,09
<b>Alberta</b>	87,13	89,88	102,01	85,47	102,43	87,13	87,13	88,01	110,34	78,34	81,30
<b>Colombie-Britannique</b>	90,03	91,22	104,46	88,32	104,62	90,03	90,03	87,56	111,63	77,43	81,55
<b>Territoires</b>	16,07	17,24	22,23	17,89	23,59	16,07	16,07	17,41	25,69	17,52	15,78
<b>Canada</b>	518,06	527,23	599,44	508,31	619,46	518,06	518,06	502,73	664,73	448,47	473,66
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	259,48	263,21	301,83	254,48	301,19	259,48	259,48	250,69	327,41	218,36	232,52
<b>Homme</b>	258,58	264,02	297,61	253,84	318,27	258,58	258,58	252,04	337,32	230,11	241,14
<b>Total</b>	518,06	527,23	599,44	508,31	619,46	518,06	518,06	502,73	664,73	448,47	473,66
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	101,63	103,08	127,79	94,61	128,10	101,63	101,63	94,21	149,44	83,60	92,62
<b>25- 34</b>	121,58	123,94	141,75	118,10	149,43	121,58	121,58	119,84	159,16	108,94	112,53
<b>35- 44</b>	127,58	129,84	142,08	126,47	150,79	127,58	127,58	128,17	156,20	115,42	118,37
<b>45- 54</b>	69,17	70,04	75,09	66,35	82,35	69,17	69,17	67,40	85,45	62,19	64,05
<b>55- 64</b>	87,76	89,48	97,46	84,27	98,23	87,76	87,76	82,08	102,83	69,70	77,77
<b>65 et +</b>	10,34	10,86	15,27	18,52	10,56	10,34	10,34	11,04	11,65	8,62	8,31
<b>Total</b>	518,06	527,23	599,44	508,31	619,46	518,06	518,06	502,73	664,73	448,47	473,66

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 37 : Augmentation du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), 2011**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1,07	0,89	1,23	1,01	1,17	0,77	1,01	0,61	1,14	0,50	0,68
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,05	0,06	0,08	0,06	0,07	0,04	0,06	0,04	0,09	0,03	0,05
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,74	0,74	0,89	0,84	0,78	0,66	0,86	0,63	0,99	0,51	0,58
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,45	0,53	0,57	0,57	0,60	0,41	0,50	0,39	0,70	0,34	0,49
<b>Québec</b>	3,66	3,71	4,62	3,67	4,01	3,28	3,73	3,30	5,07	2,69	3,15
<b>Ontario</b>	8,88	9,06	11,70	8,49	9,77	8,24	9,53	7,70	12,80	6,42	7,49
<b>Manitoba</b>	4,00	4,48	5,97	3,89	4,75	4,30	4,48	4,56	6,62	3,42	3,45
<b>Saskatchewan</b>	2,92	3,16	3,82	2,72	4,05	3,02	3,55	2,90	5,73	2,37	2,53
<b>Alberta</b>	7,46	7,91	10,90	7,35	8,52	6,38	7,63	6,58	10,70	5,55	6,78
<b>Colombie-Britannique</b>	5,66	5,79	7,38	5,72	6,56	5,60	6,38	5,50	8,78	4,44	4,90
<b>Territoires</b>	1,50	1,74	2,72	1,65	2,01	1,32	1,40	1,93	2,79	1,86	1,42
<b>Canada</b>	36,39	38,05	49,88	35,97	42,29	34,01	39,13	34,14	55,42	28,12	31,51
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	15,30	16,00	20,50	15,50	17,10	14,90	16,20	15,70	22,40	12,00	12,60
<b>Homme</b>	21,00	22,00	29,30	20,50	25,20	19,10	22,90	18,40	33,10	16,10	18,90
<b>Total</b>	36,30	38,00	49,80	36,00	42,30	34,00	39,10	34,10	55,50	28,10	31,50
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	2,75	2,91	4,26	2,66	3,42	2,85	2,86	2,76	4,74	2,29	2,47
<b>25- 34</b>	8,18	8,40	11,00	7,96	9,79	7,55	8,91	7,46	12,80	6,51	7,16
<b>35- 44</b>	11,00	11,20	14,50	10,90	12,70	9,77	11,80	9,97	16,50	8,23	9,30
<b>45- 54</b>	6,29	6,69	8,97	6,02	7,34	5,71	6,79	5,65	9,52	4,87	5,74
<b>55- 64</b>	7,62	8,18	10,10	7,27	8,43	7,29	8,25	6,94	11,10	5,33	6,41
<b>65 et +</b>	0,54	0,63	1,01	1,16	0,57	0,85	0,56	1,37	0,73	0,89	0,43
<b>Total</b>	36,38	38,01	49,84	35,97	42,25	34,02	39,17	34,15	55,39	28,12	31,51

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 38 : Contribution autochtone hypothétique au PIB en 2011 (en dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	1,08	0,89	1,24	1,02	1,18	0,78	1,02	0,62	1,15	0,50	0,69
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,05	0,06	0,08	0,06	0,07	0,04	0,07	0,04	0,09	0,03	0,05
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,75	0,74	0,90	0,85	0,79	0,66	0,87	0,64	1,00	0,51	0,59
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,46	0,53	0,57	0,58	0,60	0,41	0,50	0,39	0,71	0,34	0,49
<b>Québec</b>	3,69	3,74	4,66	3,70	4,05	3,31	3,76	3,33	5,12	2,71	3,18
<b>Ontario</b>	8,96	9,14	11,81	8,57	9,86	8,31	9,62	7,77	12,92	6,48	7,56
<b>Manitoba</b>	4,04	4,52	6,02	3,93	4,79	4,34	4,52	4,60	6,68	3,45	3,48
<b>Saskatchewan</b>	2,95	3,19	3,85	2,74	4,09	3,05	3,58	2,93	5,78	2,39	2,55
<b>Alberta</b>	7,53	7,98	11,00	7,42	8,60	6,44	7,70	6,64	10,80	5,60	6,84
<b>Colombie-Britannique</b>	5,71	5,84	7,45	5,77	6,62	5,65	6,44	5,55	8,86	4,48	4,94
<b>Territoires</b>	1,51	1,76	2,74	1,66	2,03	1,33	1,41	1,95	2,82	1,88	1,43
<b>Canada</b>	36,72	38,40	50,33	36,29	42,67	34,32	39,48	34,45	55,92	28,37	31,80
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	15,44	16,14	20,68	15,64	17,25	15,03	16,35	15,84	22,60	12,11	12,71
<b>Homme</b>	21,19	22,20	29,56	20,68	25,43	19,27	23,11	18,57	33,40	16,24	19,07
<b>Total</b>	36,63	38,34	50,25	36,32	42,68	34,31	39,45	34,41	56,00	28,35	31,78
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	2,77	2,94	4,30	2,68	3,45	2,88	2,89	2,78	4,78	2,31	2,49
<b>25- 34</b>	8,25	8,48	11,10	8,03	9,88	7,62	8,99	7,53	12,92	6,57	7,22
<b>35- 44</b>	11,10	11,30	14,63	11,00	12,81	9,86	11,91	10,06	16,65	8,30	9,38
<b>45- 54</b>	6,35	6,75	9,05	6,07	7,41	5,76	6,85	5,70	9,61	4,91	5,79
<b>55- 64</b>	7,69	8,25	10,19	7,34	8,51	7,36	8,32	7,00	11,20	5,38	6,47
<b>65 et +</b>	0,54	0,64	1,02	1,17	0,58	0,86	0,56	1,38	0,74	0,89	0,43
<b>Total</b>	36,70	38,35	50,29	36,29	42,63	34,33	39,52	34,46	55,89	28,37	31,79

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 39 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), 2011**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	0,00	- 2,29	8,13	14,24	10,80	0,00	0,00	- 6,54	12,99	- 16,80	- 13,59
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,00	8,43	19,29	- 10,31	11,68	0,00	0,00	- 39,88	16,68	- 47,20	11,26
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,00	- 0,56	5,82	15,22	6,65	0,00	0,00	- 8,75	11,02	- 17,41	- 10,76
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,00	6,93	14,29	10,76	21,56	0,00	0,00	- 3,95	30,12	- 13,11	- 3,91
<b>Québec</b>	0,00	- 0,89	11,38	- 1,88	11,37	0,00	0,00	- 4,76	20,88	- 14,76	- 8,16
<b>Ontario</b>	0,00	0,68	10,42	- 6,15	9,48	0,00	0,00	- 6,04	16,87	- 15,22	- 8,76
<b>Manitoba</b>	0,00	2,56	21,18	- 3,15	27,99	0,00	0,00	- 1,66	39,68	- 14,73	- 10,20
<b>Saskatchewan</b>	0,00	3,89	21,16	- 3,93	51,62	0,00	0,00	- 2,62	61,60	- 15,49	- 9,85
<b>Alberta</b>	0,00	3,15	17,09	- 1,90	17,57	0,00	0,00	1,01	26,65	- 10,09	- 6,69
<b>Colombie-Britannique</b>	0,00	1,33	16,03	- 1,89	16,21	0,00	0,00	- 2,75	23,99	- 14,00	- 9,41
<b>Territoires</b>	0,00	7,32	38,38	11,34	46,83	0,00	0,00	8,35	59,87	9,02	- 1,76
<b>Canada</b>	0,00	1,77	15,71	- 1,88	19,57	0,00	0,00	- 2,96	28,31	- 13,43	- 8,57
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	0,00	1,44	16,32	- 1,93	16,07	0,00	0,00	- 3,39	26,18	- 15,84	- 10,39
<b>Homme</b>	0,00	2,11	15,10	- 1,83	23,09	0,00	0,00	- 2,53	30,45	- 11,01	- 6,74
<b>Total</b>	0,00	1,77	15,71	- 1,88	19,57	0,00	0,00	- 2,96	28,31	- 13,43	- 8,57
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	0,00	1,43	25,75	- 6,91	26,05	0,00	0,00	- 7,30	47,05	- 17,74	- 8,86
<b>25- 34</b>	0,00	1,94	16,59	- 2,86	22,91	0,00	0,00	- 1,43	30,91	- 10,40	- 7,44
<b>35- 44</b>	0,00	1,77	11,36	- 0,87	18,19	0,00	0,00	0,46	22,43	- 9,53	- 7,22
<b>45- 54</b>	0,00	1,25	8,55	- 4,08	19,04	0,00	0,00	- 2,56	23,54	- 10,09	- 7,40
<b>55- 64</b>	0,00	1,95	11,05	- 3,98	11,92	0,00	0,00	- 6,48	17,17	- 20,58	- 11,38
<b>65 et +</b>	0,00	5,07	47,77	79,18	2,17	0,00	0,00	6,84	12,75	- 16,61	- 19,60
<b>Total</b>	0,00	1,77	15,71	- 1,88	19,57	0,00	0,00	- 2,96	28,31	- 13,43	- 8,57

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 40 : Revenu d'emploi moyen hypothétique des Autochtones (en dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 0	Scénario 1
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	43 796	37 073	46 560	36 188	43 222	31 476	41 340	26 846	41 297	24 353	32 259
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	21 354	23 522	30 506	28 541	29 364	17 849	29 933	28 461	36 525	25 158	18 779
<b>Nouvelle-Écosse</b>	30 334	30 301	34 452	29 869	29 783	26 904	35 029	28 275	36 516	25 209	26 672
<b>Nouveau-Brunswick</b>	30 283	32 886	33 164	34 404	32 887	27 142	33 091	27 144	36 170	25 775	33 743
<b>Québec</b>	32 832	33 581	37 209	33 553	32 298	29 423	33 460	31 081	37 625	28 309	30 768
<b>Ontario</b>	36 143	36 627	43 126	36 819	36 321	33 538	38 788	33 356	44 577	30 822	33 411
<b>Manitoba</b>	30 699	33 523	37 811	30 827	28 483	33 001	34 383	35 589	36 375	30 782	29 485
<b>Saskatchewan</b>	32 318	33 666	34 896	31 336	29 564	33 425	39 291	32 962	39 243	31 039	31 061
<b>Alberta</b>	43 197	44 401	53 906	43 383	41 963	36 943	44 181	37 720	48 922	35 742	42 073
<b>Colombie-Britannique</b>	31 718	32 022	35 642	32 672	31 635	31 382	35 753	31 692	39 680	28 931	30 312
<b>Territoires</b>	47 098	50 908	61 719	46 533	42 983	41 447	43 958	55 930	54 796	53 571	45 386
<b>Canada</b>	35 440	36 414	41 979	35 699	34 440	33 123	38 104	34 263	42 061	31 632	33 566
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	29 748	30 668	34 266	30 729	28 643	28 970	31 498	31 596	34 516	27 725	27 338
<b>Homme</b>	40 972	42 038	49 668	40 744	39 945	37 265	44 679	36 831	49 506	35 299	39 542
<b>Total</b>	35 350	36 362	41 913	35 730	34 450	33 110	38 077	34 220	42 122	31 611	33 551
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	27 304	28 484	33 635	28 370	26 937	28 297	28 396	29 561	32 005	27 640	26 909
<b>25- 34</b>	33 944	34 194	39 150	34 004	33 052	31 330	36 974	31 406	40 574	30 148	32 100
<b>35- 44</b>	43 497	43 520	51 488	43 482	42 490	38 633	46 661	39 245	53 292	35 972	39 637
<b>45- 54</b>	45 876	48 189	60 270	45 774	44 970	41 645	49 522	42 292	56 205	39 505	45 209
<b>55- 64</b>	43 803	46 120	52 282	43 523	43 297	41 906	47 424	42 657	54 459	38 578	41 581
<b>65 et +</b>	26 114	29 315	33 362	31 601	27 423	41 637	27 091	62 593	31 732	51 863	25 986
<b>Total</b>	35 423	36 372	41 947	35 700	34 413	33 133	38 140	34 271	42 041	31 629	33 560

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 41 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones (en dollars de 2010 par travailleur) par rapport au scénario de référence, 2011**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 0	Scénario 1
<b>Province</b>											
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	0,00	- 15,35	6,31	- 17,37	- 1,31	- 28,13	- 5,61	- 38,70	- 5,71	- 44,40	- 26,34
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,00	10,15	42,85	33,65	37,51	- 16,41	40,17	33,28	71,04	17,81	- 12,06
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,00	- 0,11	13,58	- 1,53	- 1,82	- 11,31	15,48	- 6,79	20,38	- 16,89	- 12,07
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,00	8,59	9,51	13,61	8,60	- 10,38	9,27	- 10,37	19,44	- 14,89	11,42
<b>Québec</b>	0,00	2,28	13,33	2,20	- 1,63	- 10,38	1,91	- 5,33	14,60	- 13,78	- 6,29
<b>Ontario</b>	0,00	1,34	19,32	1,87	0,49	- 7,21	7,32	- 7,71	23,33	- 14,72	- 7,56
<b>Manitoba</b>	0,00	9,20	23,17	0,42	- 7,22	7,50	12,00	15,93	18,49	0,27	- 3,96
<b>Saskatchewan</b>	0,00	4,17	7,98	- 3,04	- 8,52	3,42	21,58	1,99	21,43	- 3,96	- 3,89
<b>Alberta</b>	0,00	2,79	24,79	0,43	- 2,86	- 14,48	2,28	- 12,68	13,25	- 17,26	- 2,60
<b>Colombie-Britannique</b>	0,00	0,96	12,37	3,01	- 0,26	- 1,06	12,72	- 0,08	25,10	- 8,79	- 4,43
<b>Territoires</b>	0,00	8,09	31,04	- 1,20	- 8,74	- 12,00	- 6,67	18,75	16,34	13,74	- 3,64
<b>Canada</b>	0,00	2,75	18,45	0,73	- 2,82	- 6,54	7,52	- 3,32	18,68	- 10,75	- 5,29
<b>Sexe</b>											
<b>Femme</b>	0,00	3,09	15,19	3,30	- 3,71	- 2,61	5,88	6,21	16,03	- 6,80	- 8,10
<b>Homme</b>	0,00	2,60	21,22	- 0,56	- 2,51	- 9,05	9,05	- 10,11	20,83	- 13,85	- 3,49
<b>Total</b>	0,00	2,86	18,56	1,07	- 2,55	- 6,34	7,71	- 3,20	19,16	- 10,58	- 5,09
<b>Âge</b>											
<b>15- 24</b>	0,00	4,32	23,19	3,90	- 1,34	3,64	4,00	8,27	17,22	1,23	- 1,45
<b>25- 34</b>	0,00	0,73	15,34	0,18	- 2,63	- 7,70	8,92	- 7,48	19,53	- 11,18	- 5,44
<b>35- 44</b>	0,00	0,05	18,37	- 0,04	- 2,31	- 11,18	7,27	- 9,77	22,52	- 17,30	- 8,88
<b>45- 54</b>	0,00	5,04	31,38	- 0,22	- 1,97	- 9,22	7,95	- 7,81	22,52	- 13,89	- 1,45
<b>55- 64</b>	0,00	5,29	19,36	- 0,64	- 1,16	- 4,33	8,27	- 2,62	24,33	- 11,93	- 5,07
<b>65 et +</b>	0,00	12,26	27,75	21,01	5,01	59,44	3,74	139,69	21,51	98,60	- 0,49
<b>Total</b>	0,00	2,68	18,42	0,78	- 2,85	- 6,47	7,67	- 3,25	18,68	- 10,71	- 5,26

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

## Annexe, tableau 42 : Résultats agrégés de 2011 et taux de croissance hypothétiques (2001- 2011)

Scénario	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>Hypothèse concernant l'écart de scolarité</b>	2011	2001	Aucune	2011	2011	2011	2011	2001	Aucune	Niveau de 2001	Niveau de 2001
<b>Hypothèse concernant l'écart entre les taux d'emploi</b>	2011	2011	2011	2001	Aucune	2011	2011	2001	Aucune	2001	2011
<b>Hypothèse concernant l'écart de revenu</b>	2011	2011	2011	2011	2011	2001	Aucune	2001	Aucune	2001	2011
<b>Emplois (en milliers)</b>	17 300	17 309	17 382	17 291	17 402	17 300	17 300	17 285	17 447	17 231	17 256
<b>PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	1 707	1 709	1 720	1 706	1 713	1 704	1 710	1 705	1 726	1 699	1 702
<b>Productivité du travail (en dollars de 2010)</b>	98 661	98 705	98 982	98 691	98 427	98 522	98 820	98 617	98 932	98 575	98 629
<b>Augmentation absolue par rapport au scénario de référence</b>											
<b>Emploi</b>	0,00	9,18	81,38	- 9,74	101,40	0,00	0,00	- 15,33	146,67	- 69,58	- 44,40
<b>PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	0,00	1,68	13,61	- 0,43	5,95	- 2,40	2,76	- 2,27	19,20	- 8,35	- 4,92
<b>Productivité du travail (en dollars de 2010)</b>	0,0	44,6	321,0	30,9	- 233,1	- 138,8	159,5	- 43,9	271,0	- 86,1	- 31,4
<b>Augmentation relative par rapport au scénario de référence (pour cent)</b>											
<b>Emploi</b>	0,000	0,053	0,470	- 0,056	0,586	0,000	0,000	- 0,089	0,848	- 0,402	- 0,257
<b>PIB</b>	0,000	0,098	0,797	- 0,025	0,348	- 0,141	0,162	- 0,133	1,125	- 0,489	- 0,288
<b>Productivité du travail</b>	0,000	0,045	0,325	0,031	- 0,236	- 0,141	0,162	- 0,044	0,275	- 0,087	- 0,032
<b>Taux de croissance annuel composé implicite (pour cent)</b>											
<b>Emploi</b>	1,482	1,487	1,529	1,476	1,541	1,482	1,482	1,473	1,567	1,441	1,456
<b>PIB</b>	1,988	1,998	2,069	1,985	2,023	1,974	2,004	1,974	2,102	1,938	1,959
<b>Productivité du travail</b>	0,499	0,503	0,532	0,502	0,475	0,485	0,515	0,494	0,526	0,490	0,496
<b>TCAC par rapport au scénario de référence (pour cent)</b>											
<b>Emploi</b>	0,000	0,363	3,215	- 0,386	4,004	0,000	0,000	- 0,607	5,785	- 2,760	- 1,760
<b>PIB</b>	0,000	0,504	4,075	- 0,129	1,785	- 0,722	0,829	- 0,683	5,741	- 2,515	- 1,481
<b>Productivité du travail</b>	0,000	0,910	6,544	0,630	- 4,765	- 2,836	3,255	- 0,896	5,526	- 1,758	- 0,641
<b>Croissance globale du PIB par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010), 2001- 2011</b>											
	0,00	8,70	70,55	- 2,22	30,86	- 12,47	14,32	- 11,79	99,49	- 43,36	- 25,56

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2001.

**Annexe, tableau 43 : Projection du nombre d'Autochtones occupant un emploi en 2031 (en milliers) selon différentes caractéristiques et scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	7,71	8,50	7,71	8,50	8,06	8,59	8,06	8,59	8,41	8,68	8,41	8,68
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,78	0,88	0,78	0,88	0,90	0,90	0,90	0,90	1,03	0,93	1,03	0,93
<b>Nouvelle-Écosse</b>	12,86	13,64	12,86	13,64	13,32	13,92	13,32	13,92	13,77	14,19	13,77	14,19
<b>Nouveau-Brunswick</b>	6,57	8,04	6,57	8,04	7,04	8,33	7,04	8,33	7,51	8,61	7,51	8,61
<b>Québec</b>	69,64	77,42	69,64	77,42	73,53	80,63	73,53	80,63	77,42	83,84	77,42	83,84
<b>Ontario</b>	138,38	152,08	138,38	152,08	145,79	156,90	145,79	156,90	153,19	161,71	153,19	161,71
<b>Manitoba</b>	96,94	121,14	96,94	121,14	106,66	125,75	106,66	125,75	116,38	130,35	116,38	130,35
<b>Saskatchewan</b>	77,94	114,68	77,94	114,68	85,14	117,64	85,14	117,64	92,33	120,60	92,33	120,60
<b>Alberta</b>	123,53	144,35	123,53	144,35	133,32	149,27	133,32	149,27	143,12	154,18	143,12	154,18
<b>Colombie-Britannique</b>	106,22	123,18	106,22	123,18	114,88	127,12	114,88	127,12	123,54	131,06	123,54	131,06
<b>Territoires</b>	24,38	37,59	24,38	37,59	30,27	38,47	30,27	38,47	36,16	39,35	36,16	39,35
<b>Canada</b>	664,96	801,51	664,96	801,51	718,91	827,52	718,91	827,52	772,86	853,53	772,86	853,53
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	370,19	498,17	370,19	498,17	414,30	519,64	414,30	519,64	458,40	541,11	458,40	541,11
<b>Métis</b>	236,62	245,49	236,62	245,49	245,74	249,63	245,74	249,63	254,87	253,77	254,87	253,77
<b>Inuits</b>	26,89	31,44	26,89	31,44	30,81	34,29	30,81	34,29	34,74	37,15	34,74	37,15
<b>Total</b>	633,70	775,09	633,70	775,09	690,85	803,56	690,85	803,56	748,00	832,03	748,00	832,03
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	319,65	371,41	319,65	371,41	346,63	386,19	346,63	386,19	373,61	400,98	373,61	400,98
<b>Homme</b>	345,31	430,10	345,31	430,10	372,28	441,33	372,28	441,33	399,25	452,55	399,25	452,55
<b>Total</b>	664,96	801,51	664,96	801,51	718,91	827,52	718,91	827,52	772,86	853,53	772,86	853,53
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	90,77	114,98	90,77	114,98	102,63	124,75	102,63	124,75	114,48	134,52	114,48	134,52
<b>25- 34</b>	141,87	176,21	141,87	176,21	153,83	181,70	153,83	181,70	165,78	187,19	165,78	187,19
<b>35- 44</b>	169,45	203,73	169,45	203,73	179,61	207,37	179,61	207,37	189,78	211,00	189,78	211,00
<b>45- 54</b>	134,21	161,22	134,21	161,22	140,05	164,24	140,05	164,24	145,88	167,26	145,88	167,26
<b>55- 64</b>	97,04	109,80	97,04	109,80	102,92	112,46	102,92	112,46	108,81	115,13	108,81	115,13
<b>65 et +</b>	31,61	35,56	31,61	35,56	39,88	37,00	39,88	37,00	48,14	38,43	48,14	38,43
<b>Total</b>	664,96	801,51	664,96	801,51	718,91	827,52	718,91	827,52	772,86	853,53	772,86	853,53

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 44 : Augmentation du nombre d'Autochtones occupant un emploi par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	0,00	10,23	0,00	10,23	4,56	11,42	4,56	11,42	9,12	12,60	9,12	12,60
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,00	12,43	0,00	12,43	15,72	15,81	15,72	15,81	31,45	19,19	31,45	19,19
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,00	6,06	0,00	6,06	3,52	8,20	3,52	8,20	7,03	10,35	7,03	10,35
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,00	22,47	0,00	22,47	7,16	26,83	7,16	26,83	14,32	31,18	14,32	31,18
<b>Québec</b>	0,00	11,17	0,00	11,17	5,59	15,78	5,59	15,78	11,17	20,39	11,17	20,39
<b>Ontario</b>	0,00	9,90	0,00	9,90	5,35	13,38	5,35	13,38	10,70	16,86	10,70	16,86
<b>Manitoba</b>	0,00	24,97	0,00	24,97	10,03	29,72	10,03	29,72	20,05	34,47	20,05	34,47
<b>Saskatchewan</b>	0,00	47,13	0,00	47,13	9,23	50,93	9,23	50,93	18,45	54,73	18,45	54,73
<b>Alberta</b>	0,00	16,86	0,00	16,86	7,93	20,83	7,93	20,83	15,86	24,81	15,86	24,81
<b>Colombie-Britannique</b>	0,00	15,97	0,00	15,97	8,16	19,68	8,16	19,68	16,31	23,39	16,31	23,39
<b>Territoires</b>	0,00	54,23	0,00	54,23	24,17	57,84	24,17	57,84	48,33	61,45	48,33	61,45
<b>Canada</b>	0,00	20,54	0,00	20,54	8,11	24,45	8,11	24,45	16,23	28,36	16,23	28,36
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	0,00	34,57	0,00	34,57	11,91	40,37	11,91	40,37	23,83	46,17	23,83	46,17
<b>Métis</b>	0,00	3,75	0,00	3,75	3,86	5,50	3,86	5,50	7,71	7,25	7,71	7,25
<b>Inuits</b>	0,00	16,90	0,00	16,90	14,59	27,53	14,59	27,53	29,17	38,16	29,17	38,16
<b>Total</b>	0,00	22,31	0,00	22,31	9,02	26,80	9,02	26,80	18,04	31,30	18,04	31,30
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	0,00	16,19	0,00	16,19	8,44	20,82	8,44	20,82	16,88	25,44	16,88	25,44
<b>Homme</b>	0,00	24,56	0,00	24,56	7,81	27,81	7,81	27,81	15,62	31,06	15,62	31,06
<b>Total</b>	0,00	20,54	0,00	20,54	8,11	24,45	8,11	24,45	16,23	28,36	16,23	28,36
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	0,00	26,67	0,00	26,67	13,06	37,43	13,06	37,43	26,12	48,20	26,12	48,20
<b>25- 34</b>	0,00	24,21	0,00	24,21	8,43	28,08	8,43	28,08	16,85	31,95	16,85	31,95
<b>35- 44</b>	0,00	20,23	0,00	20,23	6,00	22,37	6,00	22,37	11,99	24,52	11,99	24,52
<b>45- 54</b>	0,00	20,13	0,00	20,13	4,35	22,38	4,35	22,38	8,69	24,63	8,69	24,63
<b>55- 64</b>	0,00	13,15	0,00	13,15	6,06	15,90	6,06	15,90	12,13	18,64	12,13	18,64
<b>65 et +</b>	0,00	12,49	0,00	12,49	26,13	17,02	26,13	17,02	52,26	21,55	52,26	21,55
<b>Total</b>	0,00	20,54	0,00	20,54	8,11	24,45	8,11	24,45	16,23	28,36	16,23	28,36

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 45 : Projection pour 2031 de la contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010) selon différentes caractéristiques et différents scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	0,95	1,05	0,91	0,97	1,03	1,08	0,96	0,99	1,12	1,12	1,02	1,02
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,06	0,08	0,07	0,09	0,07	0,08	0,08	0,09	0,09	0,08	0,09	0,09
<b>Nouvelle-Écosse</b>	1,13	1,18	1,28	1,34	1,26	1,28	1,37	1,42	1,39	1,38	1,46	1,50
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,57	0,77	0,61	0,76	0,64	0,82	0,70	0,83	0,70	0,87	0,78	0,91
<b>Québec</b>	6,54	7,16	6,64	7,30	7,41	7,95	7,60	8,19	8,29	8,73	8,55	9,08
<b>Ontario</b>	14,40	15,91	15,57	17,11	16,66	18,09	17,73	19,08	18,93	20,26	19,89	21,04
<b>Manitoba</b>	8,92	10,52	9,93	11,93	11,08	12,40	11,64	13,17	13,24	14,27	13,35	14,41
<b>Saskatchewan</b>	7,61	10,49	9,28	12,50	8,63	11,27	10,56	13,46	9,63	12,06	11,84	14,42
<b>Alberta</b>	15,96	18,17	16,17	18,55	20,24	21,84	18,76	20,64	24,54	25,52	21,33	22,72
<b>Colombie-Britannique</b>	9,81	11,42	11,25	13,02	11,25	12,45	13,00	14,26	12,68	13,48	14,74	15,50
<b>Territoires</b>	3,53	4,80	3,26	4,88	5,24	5,98	4,65	5,69	6,95	7,16	6,05	6,51
<b>Canada</b>	69,49	81,53	74,97	88,45	83,52	93,24	87,05	97,83	97,55	104,93	99,12	107,20
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	35,63	45,97	41,17	53,08	44,61	53,50	49,84	59,77	53,60	60,91	58,62	66,45
<b>Métis</b>	26,64	27,79	27,17	28,32	29,67	30,20	29,67	30,30	32,60	32,60	32,18	32,39
<b>Inuits</b>	3,16	3,81	2,55	3,07	4,05	4,57	3,40	3,80	4,94	5,31	4,23	4,52
<b>Total</b>	65,43	77,58	70,88	84,47	78,34	88,26	82,91	93,87	91,14	98,82	95,03	103,37
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	27,86	31,15	29,29	33,02	32,69	35,06	34,04	36,74	37,54	38,97	38,78	40,46
<b>Homme</b>	41,63	50,38	45,68	55,43	50,82	58,17	53,01	61,08	60,01	65,96	60,33	66,74
<b>Total</b>	69,49	81,53	74,97	88,45	83,52	93,24	87,05	97,83	97,55	104,93	99,12	107,20
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	3,43	4,29	3,58	4,43	4,38	5,22	4,39	5,21	5,32	6,15	5,20	5,99
<b>25- 34</b>	13,57	16,38	14,85	18,16	15,94	18,35	17,01	19,78	18,30	20,31	19,18	21,40
<b>35- 44</b>	20,71	24,27	22,37	26,43	24,20	27,15	25,90	29,24	27,67	30,02	29,43	32,05
<b>45- 54</b>	17,47	20,55	18,79	22,12	21,60	24,46	21,20	24,38	25,75	28,37	23,61	26,63
<b>55- 64</b>	11,98	13,36	12,97	14,60	13,92	15,00	15,05	16,21	15,86	16,66	17,12	17,81
<b>65 et +</b>	2,32	2,68	2,40	2,70	3,48	3,06	3,49	3,01	4,64	3,43	4,58	3,33
<b>Total</b>	69,49	81,53	74,97	88,45	83,52	93,24	87,05	97,83	97,55	104,93	99,12	107,20

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 46 : Augmentation de la contribution autochtone au PIB par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
Terre-Neuve-et-Labrador	0,00	9,95	- 4,62	1,48	8,76	13,67	1,41	4,44	17,52	17,35	7,48	7,32
Île-du-Prince-Édouard	0,00	28,53	7,59	45,09	18,36	29,60	24,55	43,63	36,50	30,88	41,59	42,19
Nouvelle-Écosse	0,00	4,89	13,34	18,69	11,53	13,45	21,46	25,94	23,07	22,03	29,61	33,24
Nouveau-Brunswick	0,00	34,34	7,40	32,82	11,22	43,17	22,07	45,73	22,46	51,97	36,79	58,67
Québec	0,00	9,43	1,57	11,65	13,36	21,48	16,18	25,20	26,72	33,42	30,78	38,81
Ontario	0,00	10,45	8,09	18,82	15,70	25,58	23,10	32,46	31,42	40,70	38,08	46,08
Manitoba	0,00	17,87	11,28	33,64	24,17	38,94	30,43	47,56	48,35	59,94	49,59	61,49
Saskatchewan	0,00	37,77	21,84	64,15	13,27	48,03	38,71	76,78	26,51	58,34	55,55	89,37
Alberta	0,00	13,86	1,36	16,24	26,87	36,90	17,55	29,33	53,80	59,96	33,70	42,42
Colombie-Britannique	0,00	16,40	14,72	32,78	14,67	26,95	32,50	45,43	29,29	37,47	50,30	58,09
Territoires	0,00	35,85	- 7,80	38,29	48,36	69,29	31,82	61,25	96,72	102,69	71,41	84,22
Canada	0,00	17,33	7,88	27,28	20,18	34,17	25,27	40,78	40,38	51,00	42,64	54,27
<b>Identité</b>												
Premières Nations	0,00	29,03	15,54	48,97	25,22	50,15	39,88	67,74	50,44	70,97	64,52	86,51
Métis	0,00	4,31	1,96	6,27	11,37	13,33	11,37	13,73	22,35	22,35	20,78	21,57
Inuits	0,00	20,86	- 19,21	- 2,65	28,48	44,70	7,62	20,53	56,62	68,21	34,11	43,38
Total	0,00	18,57	8,34	29,10	19,74	34,89	26,72	43,47	39,30	51,04	45,24	57,98
<b>Sexe</b>												
Femme	0,00	11,84	5,15	18,54	17,37	25,88	22,20	31,90	34,77	39,90	39,23	45,25
Homme	0,00	21,00	9,71	33,13	22,07	39,72	27,32	46,72	44,13	58,42	44,92	60,31
Total	0,00	17,33	7,88	27,28	20,18	34,17	25,27	40,78	40,38	51,00	42,64	54,27
<b>Âge</b>												
15- 24	0,00	24,88	4,35	29,05	27,52	51,97	27,89	51,70	55,02	78,99	51,34	74,42
25- 34	0,00	20,68	9,40	33,77	17,41	35,18	25,32	45,73	34,81	49,60	41,28	57,69
35- 44	0,00	17,16	8,01	27,62	16,81	31,06	25,06	41,17	33,60	44,95	42,10	54,71
45- 54	0,00	17,65	7,58	26,67	23,69	40,05	21,40	39,58	47,46	62,41	35,19	52,47
55- 64	0,00	11,51	8,27	21,87	16,17	25,22	25,62	35,25	32,35	39,01	42,91	48,62
65 et +	0,00	15,65	3,40	16,32	50,00	31,69	50,23	29,74	99,86	47,72	97,08	43,28
Total	0,00	17,33	7,88	27,28	20,18	34,17	25,27	40,78	40,38	51,00	42,64	54,27

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 47 : Projection pour 2031 du revenu d'emploi moyen des Autochtones (en dollars de 2010 par travailleur) selon différentes caractéristiques et différents scénarios, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	61 685	61 526	58 838	56 787	64 164	62 931	59 828	57 820	66 436	64 285	60 759	58 791
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	40 179	45 932	43 229	51 849	41 095	44 966	43 244	49 833	41 724	44 121	43 278	47 936
<b>Nouvelle-Écosse</b>	43 810	43 324	49 653	49 028	47 203	45 935	51 402	50 990	50 372	48 449	53 050	52 898
<b>Nouveau-Brunswick</b>	43 586	47 810	46 810	47 269	45 238	49 202	49 651	50 083	46 693	50 494	52 155	52 719
<b>Québec</b>	46 956	46 220	47 691	47 160	50 414	49 267	51 666	50 776	53 525	52 038	55 237	54 142
<b>Ontario</b>	52 039	52 300	56 249	56 264	57 153	57 640	60 805	60 796	61 778	62 657	64 909	65 053
<b>Manitoba</b>	46 030	43 415	51 224	49 225	51 946	49 303	54 567	52 360	56 880	54 749	57 356	55 280
<b>Saskatchewan</b>	48 848	45 740	59 518	54 498	50 656	47 908	62 031	57 214	52 170	49 987	64 147	59 783
<b>Alberta</b>	64 582	62 925	65 461	64 243	75 919	73 169	70 342	69 126	85 733	82 771	74 531	73 692
<b>Colombie-Britannique</b>	46 168	46 338	52 965	52 862	48 949	48 971	56 560	56 101	51 321	51 436	59 657	59 150
<b>Territoires</b>	72 434	63 803	66 782	64 951	86 545	77 691	76 896	74 003	96 062	90 940	83 704	82 652
<b>Canada</b>	52 252	50 861	56 370	55 177	58 086	56 335	60 541	59 108	63 109	61 468	64 124	62 801
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	48 123	46 142	55 602	53 274	53 844	51 475	60 149	57 507	58 465	56 287	63 936	61 404
<b>Métis</b>	56 301	56 608	57 405	57 672	60 376	60 482	60 376	60 692	63 953	64 230	63 133	63 818
<b>Inuits</b>	58 670	60 657	47 402	48 858	65 782	66 570	55 101	55 450	71 138	71 433	60 911	60 887
<b>Total</b>	51 624	50 046	55 927	54 488	56 700	54 917	60 005	58 408	60 924	59 386	63 522	62 117
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	43 573	41 939	45 819	44 455	47 159	45 397	49 102	47 569	50 240	48 595	51 903	50 452
<b>Homme</b>	60 286	58 566	66 137	64 436	68 259	65 906	71 192	69 205	75 151	72 873	75 560	73 742
<b>Total</b>	52 252	50 861	56 370	55 177	58 086	56 335	60 541	59 108	63 109	61 468	64 124	62 801
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	18 915	18 647	19 737	19 271	21 333	20 916	21 395	20 878	23 250	22 845	22 697	22 262
<b>25- 34</b>	47 838	46 479	52 334	51 520	51 799	50 491	55 289	54 431	55 187	54 238	57 836	57 171
<b>35- 44</b>	61 119	59 559	66 011	64 873	67 355	65 454	72 109	70 504	72 911	71 148	77 546	75 939
<b>45- 54</b>	65 068	63 725	70 000	68 613	77 131	74 466	75 700	74 214	88 272	84 793	80 929	79 606
<b>55- 64</b>	61 743	60 850	66 848	66 502	67 625	66 710	73 125	72 054	72 879	72 345	78 695	77 343
<b>65 et +</b>	36 717	37 747	37 966	37 967	43 665	41 318	43 733	40 708	48 196	44 621	47 525	43 280
<b>Total</b>	52 252	50 861	56 370	55 177	58 086	56 335	60 541	59 108	63 109	61 468	64 124	62 801

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 48 : Augmentation du revenu d'emploi moyen des Autochtones par rapport au scénario de référence (pour cent), aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Province</b>												
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	0,00	- 0,26	- 4,62	- 7,94	4,02	2,02	- 3,01	- 6,27	7,70	4,22	- 1,50	- 4,69
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	0,00	14,32	7,59	29,05	2,28	11,91	7,63	24,03	3,85	9,81	7,71	19,31
<b>Nouvelle-Écosse</b>	0,00	- 1,11	13,34	11,91	7,75	4,85	17,33	16,39	14,98	10,59	21,09	20,74
<b>Nouveau-Brunswick</b>	0,00	9,69	7,40	8,45	3,79	12,88	13,92	14,91	7,13	15,85	19,66	20,95
<b>Québec</b>	0,00	- 1,57	1,57	0,43	7,36	4,92	10,03	8,14	13,99	10,82	17,64	15,30
<b>Ontario</b>	0,00	0,50	8,09	8,12	9,83	10,76	16,84	16,83	18,72	20,40	24,73	25,01
<b>Manitoba</b>	0,00	- 5,68	11,28	6,94	12,85	7,11	18,55	13,75	23,57	18,94	24,60	20,10
<b>Saskatchewan</b>	0,00	- 6,36	21,84	11,57	3,70	- 1,92	26,99	17,13	6,80	2,33	31,32	22,39
<b>Alberta</b>	0,00	- 2,57	1,36	- 0,53	17,55	13,30	8,92	7,04	32,75	28,16	15,41	14,11
<b>Colombie-Britannique</b>	0,00	0,37	14,72	14,50	6,02	6,07	22,51	21,51	11,16	11,41	29,22	28,12
<b>Territoires</b>	0,00	- 11,92	- 7,80	- 10,33	19,48	7,26	6,16	2,17	32,62	25,55	15,56	14,11
<b>Canada</b>	0,00	- 2,66	7,88	5,60	11,16	7,81	15,86	13,12	20,78	17,64	22,72	20,19
<b>Identité</b>												
<b>Premières Nations</b>	0,00	- 4,11	15,54	10,70	11,89	6,97	24,99	19,50	21,49	16,97	32,86	27,60
<b>Métis</b>	0,00	0,54	1,96	2,43	7,24	7,43	7,24	7,80	13,59	14,08	12,13	13,35
<b>Inuits</b>	0,00	3,39	- 19,21	- 16,72	12,12	13,47	- 6,08	- 5,49	21,25	21,75	3,82	3,78
<b>Total</b>	0,00	- 3,06	8,34	5,55	9,83	6,38	16,23	13,14	18,01	15,04	23,05	20,33
<b>Sexe</b>												
<b>Femme</b>	0,00	- 3,75	5,15	2,02	8,23	4,19	12,69	9,17	15,30	11,53	19,12	15,79
<b>Homme</b>	0,00	- 2,85	9,71	6,88	13,23	9,32	18,09	14,80	24,66	20,88	25,34	22,32
<b>Total</b>	0,00	- 2,66	7,88	5,60	11,16	7,81	15,86	13,12	20,78	17,64	22,72	20,19
<b>Âge</b>												
<b>15- 24</b>	0,00	- 1,42	4,35	1,88	12,79	10,58	13,12	10,38	22,92	20,78	20,00	17,70
<b>25- 34</b>	0,00	- 2,84	9,40	7,70	8,28	5,55	15,58	13,78	15,36	13,38	20,90	19,51
<b>35- 44</b>	0,00	- 2,55	8,01	6,14	10,20	7,09	17,98	15,36	19,29	16,41	26,88	24,25
<b>45- 54</b>	0,00	- 2,06	7,58	5,45	18,54	14,44	16,34	14,06	35,66	30,31	24,38	22,34
<b>55- 64</b>	0,00	- 1,45	8,27	7,71	9,53	8,05	18,44	16,70	18,04	17,17	27,46	25,27
<b>65 et +</b>	0,00	2,80	3,40	3,40	18,92	12,53	19,11	10,87	31,26	21,53	29,44	17,87
<b>Total</b>	0,00	- 2,66	7,88	5,60	11,16	7,81	15,86	13,12	20,78	17,64	22,72	20,19

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 49 : Résultats agrégés projetés pour l'emploi, le PIB et de la productivité du travail, Canada, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Résultats agrégés, Canada, 2031	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>Emplois (en milliers)</b>	20 220	20 357	20 220	20 357	20 274	20 383	20 274	20 383	20 328	20 409	20 328	20 409
<b>PIB (en milliards de dollars de 2010)</b>	2 624	2 636	2 630	2 643	2 638	2 648	2 642	2 653	2 652	2 660	2 654	2 662
<b>Productivité du travail (en dollars de 2010)</b>	129 781	129 502	130 052	129 842	130 127	129 911	130 301	130 136	130 472	130 318	130 549	130 430
<b>Taux de croissance annuel composé implicite (%)</b>												
<b>Emploi</b>	0,78	0,82	0,78	0,82	0,80	0,82	0,80	0,82	0,81	0,83	0,81	0,83
<b>PIB</b>	2,17	2,20	2,18	2,21	2,20	2,22	2,21	2,23	2,23	2,24	2,23	2,25
<b>Productivité du travail</b>	1,38	1,37	1,39	1,38	1,39	1,39	1,40	1,39	1,41	1,40	1,41	1,41
<b>TCAC par rapport au scénario de référence (hausse en pourcentage)</b>												
<b>Emploi</b>	0,00	4,33	0,00	4,33	1,72	5,15	1,72	5,15	3,43	5,98	3,43	5,98
<b>PIB</b>	0,00	1,08	0,49	1,69	1,25	2,12	1,57	2,52	2,50	3,15	2,64	3,35
<b>Productivité du travail</b>	0,00	- 0,79	0,77	0,17	0,98	0,37	1,47	1,00	1,95	1,52	2,17	1,83

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 50 : Gains de production cumulés estimés (en milliards de dollars de 2010), Canada, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Année	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
<b>2012</b>	0,00	0,40	0,18	0,63	0,46	0,79	0,58	0,94	0,93	1,17	0,98	1,24
<b>2013</b>	0,00	0,82	0,37	1,28	0,95	1,61	1,19	1,91	1,90	2,39	2,00	2,54
<b>2014</b>	0,00	1,25	0,57	1,97	1,46	2,46	1,82	2,94	2,91	3,67	3,07	3,90
<b>2015</b>	0,00	1,70	0,78	2,68	1,98	3,35	2,48	4,00	3,96	5,00	4,18	5,32
<b>2016</b>	0,00	2,18	0,99	3,42	2,53	4,29	3,17	5,11	5,06	6,38	5,34	6,79
<b>2017</b>	0,00	2,67	1,21	4,20	3,11	5,26	3,89	6,27	6,21	7,83	6,55	8,33
<b>2018</b>	0,00	3,18	1,45	5,01	3,71	6,27	4,64	7,47	7,40	9,34	7,81	9,93
<b>2019</b>	0,00	3,72	1,69	5,85	4,33	7,32	5,41	8,73	8,64	10,91	9,12	11,60
<b>2020</b>	0,00	4,27	1,94	6,72	4,97	8,41	6,22	10,04	9,94	12,54	10,49	13,34
<b>2021</b>	0,00	4,85	2,21	7,63	5,65	9,55	7,07	11,40	11,28	14,24	11,91	15,15
<b>2022</b>	0,00	5,45	2,48	8,58	6,35	10,74	7,95	12,81	12,69	16,01	13,39	17,04
<b>2023</b>	0,00	6,08	2,77	9,56	7,08	11,97	8,86	14,28	14,14	17,85	14,93	19,00
<b>2024</b>	0,00	6,73	3,06	10,59	7,84	13,26	9,81	15,81	15,66	19,77	16,53	21,04
<b>2025</b>	0,00	7,40	3,37	11,65	8,62	14,59	10,79	17,41	17,24	21,76	18,20	23,15
<b>2026</b>	0,00	8,11	3,69	12,76	9,44	15,98	11,82	19,06	18,87	23,83	19,93	25,36
<b>2027</b>	0,00	8,83	4,02	13,91	10,29	17,42	12,88	20,78	20,57	25,98	21,72	27,64
<b>2028</b>	0,00	9,59	4,36	15,10	11,17	18,91	13,98	22,56	22,34	28,21	23,59	30,02
<b>2029</b>	0,00	10,38	4,72	16,34	12,09	20,46	15,13	24,42	24,18	30,53	25,53	32,49
<b>2030</b>	0,00	11,19	5,09	17,62	13,04	22,07	16,32	26,34	26,08	32,94	27,54	35,05
<b>2031</b>	0,00	12,04	5,48	18,96	14,03	23,75	17,56	28,34	28,06	35,44	29,63	37,71
<b>Total</b>	0,00	110,84	50,43	174,46	129,10	218,44	161,56	260,60	258,05	325,79	272,46	346,67

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 51 : Résultats projetés pour les Autochtones et la population nationale, aucune variable de contrôle démographique utilisée (résultats agrégés nationaux seulement), quatre catégories de scolarité, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emploi des Autochtones (en milliers)	699	726	699	726	755	774	755	774	811	823	811	823
Contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010)	66,2	67,9	73,2	75,0	77,3	78,2	85,8	86,8	88,5	88,6	98,4	98,5
Revenu d'emploi moyen des Autochtones (en dollars de 2010)	47 299	46 725	52 324	51 676	51 174	50 518	56 789	56 034	54 514	53 865	60 636	59 880
Augmentation absolue par rapport au scénario de												
Emploi des Autochtones (en milliers)	0,0	26,7	0,0	26,7	56,1	75,0	56,1	75,0	112,1	123,3	112,1	123,3
Contribution autochtone au PIB (en milliards de dollars de 2010)	0,00	1,70	7,03	8,88	11,16	12,08	19,64	20,63	22,32	22,47	32,25	32,37
Revenu d'emploi moyen des Autochtones (en dollars de 2010)	0,0	- 573,5	5025,5	4376,5	3875,5	3219	9490	8734,5	7215,5	6566	13 337,5	12 581
Augmentation relative par rapport au scénario de												
Emploi des Autochtones	0,00	3,82	0,00	3,82	8,01	10,73	8,01	10,73	16,03	17,63	16,03	17,63
Contribution autochtone au PIB	0,0	2,6	10,6	13,4	16,9	18,3	29,7	31,2	33,7	34,0	48,7	48,9
Revenu d'emploi moyen des Autochtones	0,0	- 1,2	10,6	9,3	8,2	6,8	20,1	18,5	15,3	13,9	28,2	26,6
Taux de croissance annuel composé (points de pourcentage)												
Emploi	0,78	0,79	0,78	0,79	0,80	0,80	0,80	0,80	0,81	0,81	0,81	0,81
PIB	2,17	2,18	2,19	2,19	2,20	2,20	2,21	2,21	2,22	2,22	2,24	2,24
Productivité du travail	1,38	1,38	1,39	1,39	1,39	1,38	1,40	1,40	1,40	1,39	1,41	1,41
TCAC par rapport au scénario de référence (pour												
Emploi	0,00	0,85	0,00	0,85	1,78	2,38	1,78	2,38	3,56	3,91	3,56	3,91
PIB	0,00	0,15	0,63	0,79	1,00	1,08	1,75	1,84	1,99	2,00	2,87	2,88
Productivité du travail	0,00	- 0,25	0,98	0,76	0,54	0,33	1,72	1,52	1,08	0,90	2,46	2,27
Croissance globale du PIB par rapport au scénario de référence (en dollars de 2010), 2001-2011	0,0	15,6	64,7	81,8	102,7	111,2	180,7	189,8	205,3	206,7	296,6	297,6

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 52 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, nombre d'emplois et contribution à la production des Autochtones, niveaux, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Exercice	Emploi des Autochtones (en milliers)				Contribution à la production (en milliards de dollars de 2010)			
	A	B	C	D	A	B	C	D
Catégories de scolarité	4	4	4	9	4	4	4	9
Données utilisées	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM
Variables de contrôle démographiques	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Scénario								
1	699	654	665	665	66,2	65,3	69,5	69,5
2	726	791	802	802	67,9	76,7	81,6	81,5
3	699	654	665	665	73,2	73,7	75,4	75,0
4	726	798	802	802	75,0	88,2	89,1	88,5
5	755	701	714	719	77,3	75,3	80,8	83,5
6	774	820	828	828	78,2	85,5	91,4	93,2
7	755	701	714	719	85,8	84,2	86,5	87,1
8	774	820	828	828	86,8	96,8	98,2	97,8
9	811	748	764	773	88,5	85,3	92,2	97,6
10	823	848	854	854	88,6	94,2	101,2	104,9
11	811	748	764	773	98,4	94,6	97,6	99,1
12	823	848	854	854	98,5	105,9	107,6	107,2

Sources : Calculs basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 53 : Robustesse des résultats à l'échelle nationale, emploi et contribution à la production des Autochtones, hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Exercice	Emploi des Autochtones				Contribution à la production des Autochtones			
	A	B	C	D	A	B	C	D
Catégories de scolarité	4	4	4	9	4	4	4	9
Données utilisées	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	Tableaux de l'ENM disponibles en ligne	FMGD de l'ENM	FMGD de l'ENM
Variables de contrôle démographiques	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Scénario								
1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	3,8	21,0	20,6	20,5	2,6	17,6	17,4	17,3
3	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	13,0	8,6	7,9
4	3,8	22,0	20,6	20,5	13,4	35,1	28,3	27,3
5	8,0	7,2	7,4	8,1	16,9	15,4	16,2	20,2
6	10,7	25,4	24,5	24,5	18,3	31,0	31,6	34,2
7	8,0	7,2	7,4	8,1	29,7	28,9	24,5	25,3
8	10,7	25,4	24,5	24,5	31,2	48,4	41,4	40,8
9	16,0	14,4	14,8	16,2	33,7	30,7	32,6	40,4
10	17,6	29,7	28,4	28,4	34,0	44,3	45,7	51,0
11	16,0	14,4	14,8	16,2	48,7	44,9	40,5	42,6
12	17,6	29,7	28,4	28,4	48,9	62,2	54,9	54,3

Sources : Calculs basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie.

**Annexe, tableau 54 : Résultats projetés pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Résultats des Autochtones	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Dans les réserves	157	212	157	212	190	241	190	241	222	269	222	269
	Hors réserve	512	503	512	503	539	528	539	528	566	553	566	553
	Total	668	715	668	715	729	769	729	769	789	823	789	823
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Dans les réserves	11,8	15,3	15,3	19,9	16,5	20,0	21,6	26,1	21,3	24,7	27,9	32,3
	Hors réserve	49,9	49,0	54,2	53,1	56,1	54,8	61,1	59,7	62,3	60,7	68,1	66,3
	Total	61,7	64,3	69,5	73,0	72,6	74,8	82,7	85,8	83,6	85,4	95,9	98,5
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Dans les réserves	37 608	36 086	48 860	46 910	43 627	41 528	56 949	54 174	47 869	45 805	62 649	59 882
	Hors réserve	48 766	48 693	52 918	52 812	52 043	51 911	56 689	56 515	55 003	54 838	60 096	59 882
	Total	46 149	44 959	51 966	51 064	49 853	48 662	56 757	55 782	52 992	51 880	60 816	59 882

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 55 : Résultats projetés par rapport au scénario de référence pour les populations autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Résultats projetés pour la population autochtone par rapport au scénario de référence (pour cent)	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Dans les réserves	0,00	35,07	0,00	35,07	20,96	53,48	20,96	53,48	41,91	71,88	41,91	71,88
	Hors réserve	0,00	- 1,66	0,00	- 1,66	5,35	3,23	5,35	3,23	10,70	8,13	10,70	8,13
	Total	0,00	6,95	0,00	6,95	9,01	15,02	9,01	15,02	18,02	23,08	18,02	23,08
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Dans les réserves	0,00	29,60	29,90	68,50	40,30	69,50	83,20	121,10	80,60	109,40	136,40	173,70
	Hors réserve	0,00	- 1,81	8,51	6,50	12,43	9,89	22,47	19,64	24,86	21,59	36,42	32,77
	Total	0,00	4,20	12,60	18,35	17,76	21,28	34,07	39,02	35,52	38,36	55,53	59,70
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Dans les réserves	0,00	- 4,05	29,92	24,74	16,01	10,43	51,43	44,05	27,29	21,80	66,59	59,23
	Hors réserve	0,00	- 0,15	8,51	8,30	6,72	6,45	16,25	15,89	12,79	12,45	23,23	22,79
	Total	0,00	- 2,58	12,60	10,65	8,03	5,44	22,99	20,87	14,83	12,42	31,78	29,76

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 56 : Augmentations globales projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés attribuables au resserrement des écarts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Incidence sur les taux de croissance globale (hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence)	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Dans les réserves	0,00	1,75	0,00	1,75	1,04	2,66	1,04	2,66	2,09	3,58	2,09	3,58
	Hors réserve	0,00	- 0,27	0,00	- 0,27	0,87	0,53	0,87	0,53	1,74	1,32	1,74	1,32
	Total	0,00	1,48	0,00	1,48	1,91	3,19	1,91	3,19	3,82	4,89	3,82	4,89
Production (en milliards de dollars de 2010)	Dans les réserves	0,00	0,31	0,32	0,72	0,43	0,73	0,88	1,28	0,85	1,15	1,44	1,83
	Hors réserve	0,00	- 0,08	0,38	0,29	0,55	0,44	1,00	0,88	1,11	0,96	1,62	1,46
	Total	0,00	0,23	0,70	1,01	0,98	1,17	1,87	2,15	1,95	2,11	3,05	3,28
Productivité (en dollars de 2010 par travailleur)	Dans les réserves	0,00	- 0,51	0,49	0,13	0,07	- 0,37	0,77	0,47	0,14	- 0,24	1,05	0,81
	Hors réserve	0,00	0,03	0,59	0,61	0,37	0,39	1,07	1,07	0,74	0,75	1,54	1,53
	Total	0,00	- 0,48	1,09	0,74	0,44	0,01	1,84	1,54	0,87	0,51	2,58	2,33
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Dans les réserves	0,0	32,1	32,5	74,3	43,8	75,4	90,3	131,4	87,5	118,7	148,0	188,4
	Hors réserve	0,0	- 8,3	39,1	29,9	57,1	45,5	103,2	90,2	114,2	99,2	167,2	150,5
	Total	0,0	23,8	71,6	104,2	100,9	120,8	193,4	221,5	201,6	217,7	314,9	338,6

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données agrégées de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 57 : Résultats projetés pour les membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Résultats des Premières Nations	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Inscrit	297	356	297	356	340	394	340	394	383	432	383	432
	Non inscrit	78	78	78	78	82	81	82	81	85	85	85	85
	Total	375	434	375	434	422	476	422	476	469	517	469	517
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Inscrit	26,7	31,2	29,9	34,9	34,2	38,5	38,6	43,4	41,7	45,7	47,2	51,8
	Non inscrit	7,6	7,6	8,3	8,2	8,5	8,4	9,2	9,2	9,3	9,3	10,2	10,2
	Total	34,3	38,8	38,2	43,2	42,7	46,9	47,8	52,6	51,0	55,0	57,4	62,0
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Inscrit	44 978	43 832	50 400	48 975	50 253	48 799	56 690	54 954	54 334	52 892	61 556	59 881
	Non inscrit	48 811	48 737	53 013	52 927	51 932	51 876	56 621	56 553	54 789	54 757	59 923	59 881
	Total	45 776	44 712	50 944	49 683	50 578	49 325	56 676	55 227	54 417	53 198	61 259	59 881

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031 », Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 58 : Résultats projetés par rapport au scénario de référence pour les membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Résultats projetés pour les Premières Nations par rapport au scénario de référence (pour cent)	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Inscrit	0,00	20,15	0,00	20,15	14,64	32,97	14,64	32,97	29,28	45,80	29,28	45,80
	Non inscrit	0,00	- 0,22	0,00	- 0,22	4,62	4,25	4,62	4,25	9,23	8,72	9,23	8,72
	Total	0,00	15,91	0,00	15,91	12,55	26,99	12,55	26,99	25,10	38,08	25,10	38,08
Contribution au PIB (en milliards de dollars de 2010)	Inscrit	0,00	17,09	12,05	30,83	28,09	44,27	44,49	62,47	56,17	71,45	76,93	94,11
	Non inscrit	0,00	- 0,37	8,61	8,20	11,30	10,80	21,35	20,79	22,61	21,97	34,10	33,38
	Total	0,00	13,21	11,29	25,80	24,36	36,84	39,35	53,21	48,72	60,46	67,42	80,62
Revenu d'emploi moyen (en dollars de 2010 par travailleur)	Inscrit	0,00	- 2,55	12,05	8,89	11,73	8,50	26,04	22,18	20,80	17,59	36,86	33,13
	Non inscrit	0,00	- 0,15	8,61	8,43	6,39	6,28	16,00	15,86	12,25	12,18	22,77	22,68
	Total	0,00	- 2,33	11,29	8,54	10,49	7,75	23,81	20,65	18,88	16,21	33,82	30,81

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.

**Annexe, tableau 59 : Augmentations globales projetées des taux de croissance et des gains de production cumulés découlant de l'élimination des déficits des membres des Premières Nations selon le statut d'Indien inscrit, 2011- 2031, aucune tendance à la hausse du niveau de scolarité**

Incidence sur les taux de croissance globale (hausse en pourcentage par rapport au scénario de référence)	Scénario	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12
Emplois (en milliers)	Inscrit	0,00	1,90	0,00	1,90	1,38	3,11	1,38	3,11	2,76	4,31	2,76	4,31
	Non inscrit	0,00	- 0,01	0,00	- 0,01	0,11	0,11	0,11	0,11	0,23	0,22	0,23	0,22
	Total	0,00	1,89	0,00	1,89	1,50	3,21	1,50	3,21	2,99	4,53	2,99	4,53
Production (en milliards de dollars de 2010)	Inscrit	0,00	0,41	0,29	0,74	0,67	1,06	1,06	1,49	1,34	1,70	1,83	2,24
	Non inscrit	0,00	0,00	0,06	0,06	0,08	0,07	0,15	0,14	0,15	0,15	0,23	0,23
	Total	0,00	0,41	0,35	0,79	0,75	1,13	1,21	1,63	1,49	1,85	2,06	2,46
Productivité (en dollars de 2010 par travailleur)	Inscrit	0,00	- 0,45	0,45	0,07	0,26	- 0,12	0,87	0,55	0,52	0,20	1,29	1,04
	Non inscrit	0,00	0,00	0,09	0,09	0,06	0,05	0,16	0,16	0,11	0,11	0,23	0,23
	Total	0,00	- 0,45	0,54	0,16	0,31	- 0,07	1,03	0,71	0,63	0,31	1,52	1,27
Croissance globale du PIB (en dollars de 2010)	Inscrit	0,0	42,0	29,6	75,7	69,0	108,7	109,3	153,4	137,9	175,4	188,9	231,0
	Non inscrit	0,0	- 0,3	6,0	5,8	7,9	7,6	15,0	14,6	15,9	15,4	23,9	23,4
	Total	0,0	41,7	35,7	81,5	76,9	116,3	124,2	168,0	153,8	190,8	212,7	254,3

Sources : Calculs de l'auteur basés sur les données du FMGD de l'ENM de 2011 et les projections de la population autochtone de l'étude « Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031, Statistique Canada, Division de la démographie, et de l'étude « La démographie autochtone : Projections de la population, des ménages et des familles, 2006- 2031 », un projet de recherche de la Direction générale de la planification, de la recherche et de la statistique d'AADNC.